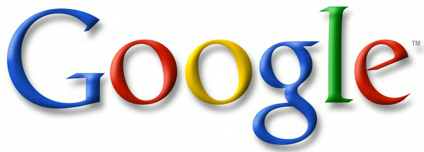






ANTI-BAILLET
OU
CRITIQUI
DU LIVRE
DE Mr. BAILLET

INTITULÉ

JUGEMENS DES SAVAN

PAR Mr. MENAGE.

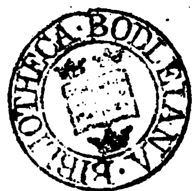
Nouvelle Edition augmentée I des OBSERV TIONS de Mr. DE LA MONNOYE sur l'*An Baillet*. II. des REFLEXIONS sur les *Jugem des Savans*. III. des REFLEXIONS *sur la Vie Descartes.*

TOME SEPTIEME,

SECONDE PARTIE.



A AMSTERDAM,
AUX DEPENS DE LA COMPAGNI
MDCCXXV.





ANTI-BAILLET.

TROISIE'ME PARTIE.

CXXVII.

Ce que dit Mr. Baillet que Jean de Meun, dit Clopinel, *Continuateur du Roman de la Rose, étoit Jacobin, n'est pas véritable.*



R. BAILLET a écrit au titre du Chapitre de Jean de Meun dit *Clopinel*, que cet Auteur, selon l'opinion de quelques-uns, étoit Jacobin. Et dans le Chapitre, il dit affirmativement qu'il l'étoit; & Docteur en Théologie: ce qui n'est pas véritable. Il est vrai que la Croix du Maine a écrit, que selon l'opinion de quelques-uns il étoit Docteur en Théologie à Paris de l'Ordre des Fréres Prescheurs. Et par ces quelques-uns, il a entendu parler de l'Auteur de la Chronique d'Aquitaine, qui a dit que Jean de Meun étoit Docteur en Théologie: ce que le Présidant Fauchet ne croit pas. *Je ne puis dire au vrai son état*; dit-il dans son Livre de l'Origine de la Langue Françoise, en parlant de Jean de Meun; *combien*

Page 31 Tome 4. Partie 1.

qu'il me souvienne avoir lu en la Chronique d'Aquitaine qu'il fut Docteur en Théologie: ce que je ne puis croire. Mais, ni ce Chroniqueur, ni du Verdier, ni le Président Fauchet, ni Jean le Maire de Belges, qui ont tous parlé de Jean de Meun, n'ont point dit qu'il fût Jacobin. Et je ne sai où la Croix du Maine peut avoir pris une chose si fausse & si ridicule. Dans le Livre intitulé *le Songe du Prieur de Saloin*, dédié à Valentine Duchesse d'Orleans, il est fait mention d'un Hôtel & d'un Jardin qui appartenoient à Jean de Meun. Et Jean de Meun ordonna par son Testament qu'il seroit enterré dans l'Eglise des Jacobins de Paris. Et si l'on en croit l'Auteur de la Chronique d'Aquitaine, il leur laissa un coffre, avec ce qui étoit dedans: ordonnant qu'il ne seroit ouvert qu'après son enterrement: après lequel ce coffre se trouva plein de petites Piéces d'ardoise. Ce même Auteur ajoute, que les Jacobins de Paris indignez de cette mocquerie de Jean de Meun, déterrérent son côrs: & que par arrêt de la Cour de Parlement ils furent condamnez à le remettre en terre dans le Cloître de leur Couvent. Ce qui ne s'accorde pas, non-seulement avec la qualité de Jacobin, mais avec celle de Docteur en Théologie. Et c'est pourquoi du Verdier ne croit pas qu'il ait été Docteur en Théologie. *Cela me fait croire*, dit-il, *s'il eût été Docteur en Theologie, comme a voulu dire l'Auteur de la Chronique d'Aquitaine, ou celui duquel il l'a pris, qu'il n'eût usé de telle risée en mou-*

mourant. J'ajoute à toutes ces raiſons, que Gerſon, Chancelier de l'Univerſité de Paris, & Martin Franc, Prévôt & Chanoine de l'Egliſe de Lauzane en Savoye, qui ont écrit contre le Roman de la Roſe, n'ont point remarqué que l'Auteur de ce Livre fût un Dominicain : ce qu'ils n'uſſent pas manqué de remarquer, ſi cet Auteur ût u cette qualité: les Prêtres ſéculiers n'étant pas en ce tems-là amis des Religieux. J'apprens d'ailleurs que le Frere Jaques Quétif, de l'Ordre des Dominicains, qui a fait le Catalogue des Auteurs de cet Ordre, y a réfuté l'opinion de la Croix du Maine. La Croix du Maine que Scaliger dans ſon ſegond Scaligerana appelle un fou, eſt un des Auteurs Claſſiques de Mr. Baillet.

Le Livre de Gerſon eſt intitulé, *Tractatus Magiſtri Joannis Gerſon contra Romantium de Roſa, qui ad illicitam Venerem & libidinoſum amorem utriuſque ſtatus homines quodam libello excitabat.*

Ce Catalogue n'eſt pas encore imprimé.

CXXVIII.

Juſtification des vers & des demi vers des Anciens inſérez dans mes Poëſies.

MR. BAILLET m'accuſe d'avoir inſéré un grand nombre de vers & de demi vers des Anciens dans mes Poëſies : car c'eſt ce qu'il veut dire en diſant, *Dans la réſolution qu'a priſe Mr. Ménage de ne rien inventer; ne rien dire de nouveau; & de n'employer que des matériaux tous taillez, & ſouvent des vers tous faits, il s'eſt ſignalé particuliérement dans l'Art de les diſpoſer ſelon toute l'étenduë de ſon induſtrie. De ſorte que ceux mêmes qui ont la dureté de refuſer à Mr. Ménage la qualité*

de Poëte, ou d'Auteur Original en Poësie, ne peuvent nier sans injustice que l'ajustement de toutes ces Piéces de rapport ne soit toute entiére de lui: & ils sont obligés de reconnoître qu'il ne partage la gloire qu'il a de les avoir ramassées, & de les avoir si bien placées, qu'on peut dire que c'est de la Poësie à la Mosaïque.

J'ai déclaré en plusieurs endroits de ces Remarques, que j'abandonnois tous mes écrits à Mr. Baillet, & que je demeurois d'accord de toutes les choses qu'il y trouvoit à dire. Je demeure donç d'accord d'avoir inséré dans mes Poësies un grand nombre de vers & de demi vers des Anciens. Mais comme on pourroit en cela m'accuser de vol illicite; & qu'en effet plusieurs personnes m'en ont accusé; & que j'ai particuliérement entrepris dans ces Remarques de justifier mes mœurs; je me trouve obligé de faire voir à mes Lecteurs que ce que Mr. Baillet blâme ici dans mes vers, mérite des louanges; & que ces sortes d'imitations, ou si on veut, de larcins, ont été ordonnées par les Maîtres du métier. Vida l'enseigne dans son admirable Poëtique:

Atque ideo ex priscis semper quo more loquamur
Discendum, quorum depascimur aurea dicta,
Præcipuumque avidi rerum populamus honorem.
Aspice, ut exuvias Veterumque insignia nobis
Aptemus. Rerum accipimus nunc clara reperta;

Nunc

Nunc seriem, atque animum verborum, verba quoque ipsa;
Nec pudet interdùm alterius nos ore loquutos.
Cùm verò cultis moliris furta Poëtis,
Cautiùs ingredere, & raptus memor occule versis
Verborum indiciis, atque ordine falle legentes
Mutato. Nova sit facies, nova prorsus imago.
Munere (nec longum tempus) vix ipse peracto
Dicta recognosces veteris mutata Poëtæ.
Sæpè palam quidam rapiunt, cupiuntque videri
Omnibus intrepidi, ac furto lætantur in ipso
Deprensi, seu cùm dictis, nihil ordine verso
Longè alios iisdem sensus mira arte dedêre,
Exueruntque animos verborùm impunè priores:
Seu cùm certandi priscis succensa libido,
Et possessa diu, sed enim malè condita, victis
Extorquere manu juvat, in meliúsque referre:
Ceu sata, mutatoque solo feliciùs olim
Cernimus ad cœlum translatas surgere plantas:
Poma quoque utiliùs, succos oblita priores,
Proveniunt. Sic regna Asiæ, Trojaque penates
Transtulit auspiciis Phrygius melioribus Heros
In Latium; quamvis (nam Divûm fata vocabant)
Invitus, Phœnissa, tuo de littore cessit:
Nec connubia læta, nec incepti Hymenæi
Flexerunt immitem animum: tu victa dolore
Occidis, & curæ vix ipsa in morte relinquunt.
Nunquam ô Dardaniæ tetigissent vestra carinæ
Littora; fors nulli poteras succumbere culpæ.
Ergo agite, ô mecum securi accingite furtis

Unà omnes pueri, passimque avertite prædam.
Infelix autem (quidam nam sæpè reperti)
Viribus ipse suis temerè qui fisus & arti,
Externæ quasi opis nihil indigus, abnegat audax
Fida sequi Veterum vestigia, dum sibi prædâ
Temperat heu nimiùm, atque alienis parcere crevit
Vana superstitio, Phœbi sine nomine cura.
Haud longiùm tales ideo lætantur, & ipsi
Sæpè suis superant monimentis, illaudatique
Extremum ante diem fœtus flevêre caducos,
Viventesque sua viderunt funera fama.
Quàm cuperent vano potiùs caruisse labore,
Eque suis alias dedicisse parentibus artes!
Sæpè mihi placet antiquis alludere dictis,
Atque aliud longè verbis proferre sub iisdem:
Nec mea tam sapiens per sese prodita quisquam
Furta redarguerit, quæ mox manifesta probabunt
Et nati natorum, & qui nascentur ab illis.
Tantùm absit pœna metuens infamis ut ipse
Furta velim tegere, atque meas celare rapinas.

Ecoutons Scaliger dans son *Confutatio Fabulæ Burdonum: Nam quid facient Virgilio, qui nihil pænè nisi alienum habet: sed dispositione & inventione aut fecit suum, aut melius? Qui de Hieronymo Vida aliter sentiet quàm de summo & perfectissimo Poëta, nugas aget. Tamen si ex Christiade Poëtica, Bombycibus, ludicro Scacchiorum, omnia Virgiliana frusta sustuleris, quod*

quod Vidæ proprium relinquetur, aut perexiguum erit, aut nihil. Ut paucis complectar; omninò corniculam Horatianam hîc videbimus. Sed non est porcorum de amaracino judicare. Si Josepho in versibus quos ille noctu experrectus meditari in lecto solet, aliquid usurpatum est quod à Veteribus occupatum fuerit, quod illi maledictum existimant, eam laudem is ducit sibi maximam: quum id facit quod Virgilius, & alii summi Viri fecerunt.

Ecoutons Casaubon dans son *Persiana Horatii Imitatio: Nemo qui vel summatim humanitatis studia attigit, Persii Satiras legit, quin statim imitationis Horatïanæ aliqua saltem vestigia deprehendat: tam multa enim illius tam paucis numero versibus expressit, ut fungum esse oporteat, cujus animum, simul ac in hunc librum oculos conjecit, ejus rei aliqua non percutiat suspicio. Et tamen ea arte, eo judicio in hac parte usus est Poëta ingeniosissimus, ut qui adeo multa non sua usurpat, suus tamen ubique sit, nec alieni beneficii ferè quicquam, verùm propria omnia habere videatur.* Κ'ἂν γὰρ παρ' ἄλλυ λάβῃ τι, ἴδίος αὐτῷ χρώμενος, ἴδιον τὸ ληφθὲν ποιεῖ: *quod olim eruditissimi Critici de Thucydide, Homerum imitante, pronunciarunt.* Et ce qui suit.

Ecoutons Pasquier Livre VII. de ses Recherches chapitre 7. *Ronsard déroboit hardiment des traits d'uns & autres Auteurs: mais avec un larcin si noble & industrieux qu'il n'ût point craint d'y être surpris.*

 Ful-

Unà omnes pueri, passimque avertite prædam.
Infelix autem (quidam nam sæpè reperti)
Viribus ipse suis temerè qui fisus & arti,
Externæ quasi opis nihil indigus, abnegat audax
Fida sequi Veterum vestigia, dum sibi prædâ
Temperat heu nimiùm, atque alienis parcere crevit
Vana superstitio, Phœbi sine nomine cura.
Haud longùm tales ideo lætantur, & ipsi
Sæpè suis superant monimentis, illaudatique
Extremum ante diem fœtus flevêre caducos,
Viventesque suæ viderunt funera famæ.
Quàm cuperent vano potiùs caruisse labore,
Eque suis alias didicisse parentibus artes!
Sæpè mihi placet antiquis alludere dictis,
Atque aliud longè verbis proferre sub iisdem:
Nec mea tam sapiens per sese prodita quisquam
Furta redarguerit, quæ mox manifesta probabunt
Et nati natorum, & qui nascentur ab illis.
Tantùm absit pœnæ metuens infamis ut ipse
Furta velim tegere, atque meas celare rapinas.

Ecoutons Scaliger dans son *Confutatio Fabulæ Burdonum: Nam quid facient Virgilio, qui nihil pænè nisi alienum habet: sed dispositione & inventione aut fecit suum, aut melius? Qui de Hieronymo Vida aliter sentiet quàm de summo & perfectissimo Poëta, nugas aget. Tamen si ex Christiade Poëtica, Bombycibus, ludicro Scacchiorum, omnia Virgiliana frusta sustuleris, quod*

quod Vidæ proprium relinquetur, aut perexiguum erit, aut nihil. Ut paucis complectar; omninò corniculam Horatianam hîc videbimus. Sed non est porcorum de amaracino judicare. Si Josepho in versibus quos ille noctu experrectus meditari in lecto solet, aliquid usurpatum est quod à Veteribus occupatum fuerit, quod illi maledictum existimant, eam laudem is ducit sibi maximam: quum id facit quod Virgilius, & alii summi Viri fecerunt.

Ecoutons Casaubon dans son *Persiana Horatii Imitatio : Nemo qui vel summatim humanitatis studia attigit, Persii Satiras legit, quin statim imitationis Horatïanæ aliqua saltem vestigia deprehendat : tam multa enim illius tam paucis numero versibus expressit, ut fungum esse oporteat, cujus animum, simul ac in hunc librum oculos conjecit, ejus rei aliqua non percutiat suspicio. Et tamen ea arte, eo judicio in hac parte usus est Poëta ingeniosissimus, ut qui adeo multa non sua usurpat, suus tamen ubique sit, nec alieni beneficii ferè quicquam, verùm propria omnia habere videatur.* Κ'ἂν γὰρ παρ' ἄλλȣ λάβῃ τι, ἰδίως ἀυτῶ χρώμενος, ἴδιον τὸ ληφθὲν ποιεῖ: *quod olim eruditissimi Critici de Thucydide, Homerum imitante, pronunciarunt.* Et ce qui suit.

Ecoutons Pasquier Livre VII. de ses Recherches chapitre 7. *Ronsard déroboit hardiment des traits d'uns & autres Auteurs : mais avec un larcin si noble & industrieux qu'il n'ût point craint d'y être surpris.*

Fulvius Urfinus a fait un Livre entier des choses que Virgile a prises des Grecs. Le Beni en a fait un de celles que le Tasse a prises des autres Poëtes. Et Mr. Baillet parle lui-même d'un Critique qui fit un Livre contre Desportes, sous ce titre, (1) *La Conformité des Muses Italiennes & Françoises :* où il fésoit voir que la plupart des Sonnets de Desportes étoient traduits ou imitez des Poëtes Italiens.

Page 254. J'ai traité, après Vida, cette matiere dans mes Observations sur Malherbe. Et voici comme je l'ai traitée. C'est sur ce vers, *D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre.*

J'ai souvent ouï dire à Mr. Chapelain, que lui & Mr. Dandilly avoient fait ce vers, sans savoir qu'il fût de Malherbe, & dans le moment que je fais cette remarque, j'apprens de Mr. Furetiere que la même chose lui est arrivée. J'ai aussi ouï dire souvent à Mr. Corneille, qu'il avoit fait dans son Polyeucte, au sujet de la fortune ces deux vers si célébres,

Et comme elle a l'éclat du Verre,
Elle en a la fragilité.

Sans

1. ¶ Ce Livre intitulé *Rencontre des Muses*, est un petit in-4. imprimé à Lion chez Jaques Roussin l'an 1604. contenant quarante trois Sonnets de Desportes traduits ou imitez d'autant de Sonnets Italiens imprimez à côté. Il n'y a pour Préface qu'une simple liste des noms de quinze Poëtes Italiens d'où il est dit que Desportes a tiré ses quarante trois Son-

Sans savoir qu'ils fussent de Mr. Godeau Evêque de Vence; car ils sont originairement de Mr. Godeau; qui les avoit faits dans son Ode au Cardinal de Richelieu, quinze ans avant que Mr. Corneille les ût faits dans son Polyeucte. Il est assez ordinaire de se rencontrer ainsi dans la pensée & dans l'expression des autres. Porphyre dans un Fragment de son Livre de la Philologie, rapporté par Eusébe au chapitre 3. du X. Livre de la Préparation Evangelique, fait mention d'un certain Arétades qui avoit fait un Traité tout entier de ces sortes de rencontres. Et à ce propos, je ne puis m'empêcher de faire part à mes Lecteurs d'une petite Histoire très agréable, que raconte St. Jerôme sur ces paroles de l'Ecclésiaste, Nihil sub sole novum. *Il dit que son Maître Donat expliquant ce mot de Terence,* Nihil est dictum, quod non sit dictum priùs, *pestoit contre les Anciens qui lui avoient pris ses pensées.* Pereant qui ante nos nostra dixerunt. *Il est, dis-je, assez ordinaire de concourir ainsi & dans la même pensée & dans la même expression des autres: & particuliérement quand on a vû autrefois cette même pensée & cette même expression: comme Mr. d'Andilly, Mr. Chapelain, & Mr. Furetiere*

Sonnets. L'Auteur qui a pris soin de publier cette conformité ne se nomme point, mais il y a grande apparence que c'est un Monsieur R. G. de St. Jory sous le nom duquel il y a un petit Dialogue en vers imprimé à la suite. Du Verdier pag. 957. & 958. de sa Bibliothéque marque aussi quelques-unes de ces imitations de Desportes.

tiere avoient vû sans doute ces vers de Malherbe, & Mr. Corneille ces deux de Mr. Godeau. Car il arrive souvent qu'une chose nous demeure dans l'esprit, & que l'Auteur de cette chose s'efface de nôtre memoire. Mais ce qui est arrivé à Mr. de Racan est tout-à-fait extraordinaire. En l'année 1608. *étant en garnison à Calais, âgé de* 19. *ans, il fit ces quatre vers,*

Estime qui voudra la mort épouvantable,
Et la fasse l'horreur de tous les animaux,
Quant à moi je la tiens pour le point desirable,
Où commencent nos biens & finissent nos maux.

Quelque tans après étant à Paris, & récitant ces vers comme étant de lui à son ami Ivrante, son ami lui dit qu'il ne donnoit point dans ce panneau: qu'il savoit fort bien que ces vers étoient de Mathieu: & que c'étoit le prémier quatrain de son Livre intitulé Les Tablettes de la Vie & de la Mort. *Mr. de Racan qui n'avoit jamais vû ce Livre, contesta long-tems, & opiniatrément, que Mathieu ne pouvoit avoir fait ces vers: & il ne se rendit là-dessus que lors qu'Ivrante les lui fit lire dans ce Livre de Mathieu, avec le plus grand étonnement du monde. Je ne doute point de cette Histoire: étant très-persuadé que Mr. de Racan, qui me l'a souvent racontée, & en présence de plusieurs personnes; est un homme très-véritable: mais je doute fort de ce que dit Leonardo Salviati*

au

au Livre prémier de ses Avertissemens de la Langue Italienne, qu'un Poëte de son tems qui n'avoit jamais vu les Sonnets du Cardinal Bembo, en avoit fait de tous semblables. Quoi qu'il en soit, il n'y a guére de Poëte à qui il n'arrive de faire quelques vers qui se trouvent dans d'autres Poëtes, & par là on peut juger, combien sont injustes & ridicules ceux qui décrient aujourd'hui les Poëmes les plus achevez pour y avoir rencontré quelques hemistiches des Anciens: qui à proprement parler, ne sont que des phrases du langage Poëtique. Et en cela ils sont d'autant plus injustes, & d'autant plus ridicules, qu'il est permis aux Poëtes de prendre des Anciens des vers entiers. Les Grecs & les Latins, & les Italiens qui ne cedent de guére aux Grecs & aux Latins, en ont tous usé de la sorte. Et c'est aussi de la sorte qu'il en faut user: comme je le ferai voir dans ma Dissertation du larcin & de l'imitation des Poëtes. Cependant, voyez ce que dit là dessus Vida dans son admirable Poëtique. Mais quoi qu'il soit permis à tout le monde, il n'est pas donné à tout le monde de prendre des anciens Poëtes célébres. Il faut que les vers parmi lesquels on mêle ceux de ces grands hommes, ne leur soient point inferieurs: Car il ne faut pas coudre de la pourpre avec de la bure: & comme disoit Virgile, il est plus aisé d'ôter la massuë à Hercule, que de prendre un vers à Homere.

Descendons maintenant dans le particulier: & voyons les vers que j'ai pris des Anciens.

CXXIX.

Examen des vers & des demi vers des Anciens insérez dans mes Poësies.

J'Ai dit dans mon Epigramme à Mr. Heinsius; qui est la 50. de mes Epigrammes Latines; *Heinsi, Castalidum decus sororum.* Et Martial a dit dans l'Epigramme 14. de son Livre IV. *Sili, Castalidum decus sororum.* On crie là-dessus contre moi au voleur. Un homme de lettres, au nom duquel je pardonne, m'aïant traité de plagiaire au sujet de ce vers *Heinsi, Castalidum decus sororum*, & de cet autre, *Pereri, Aonidum decus immortale sororum*, de mon Elégie à Mr. du Périer & à Mr. Santeuil, qui étoit, disoit-il, de quelqu'autre Poëte ancien; il me vint prier quelque tans après de lui corriger une Epitre Dédicatoire qu'il avoit faite. Après lui en avoir corrigé plusieurs endroits, je lui dis qu'il en avoit pris le commencement & la fin d'une Lettre de Balzac. Il me fit de grands serments qu'il n'avoit pris de Balzac ni cette fin, ni ce commencement: & qu'il falloit qu'il ût concouru avec lui. Je fis apporter un volume des Lettres de Balzac: où je lui fis voir qu'une de ces Lettres commençoit par le mot de *Monsieur*, qui étoit le premier mot de son Epitre Dedicatoire, & qu'elle finissoit par ces mots, *Votre très-humble & très-obéissant Serviteur*, qui étoit la fin de la même Epitre. Et je lui dis,

dis, que de m'accuser d'avoir pris de Martial, *Castalidum decus sororum*, & de cet autre Poëte, *Aonidum decus immortale sororum*, c'étoit m'accuser d'avoir pris le mot de *Monsieur* d'une Lettre de Balzac. Il en est de même de ce vers *Disertissime quot fuere, vel sunt*, de mon Epigramme à Mr. Pucelle Avocat au Parlement: qu'on prétant qui est dérobé de Catulle.

J'ai dit dans mon Elégie à Mr. Bachot,

Ne mihi, ne pigeat, fido veterique Sodali,
Ne pigeat medicas applicuisse manus.

Et dans l'Epicedium de Mr. Corneille, en parlant à Apollon Auteur de la Médecine, j'ai dit,

——— *Divino nonne Poëtæ*
Debueras medicas applicuisse manus.

On m'accuse d'avoir pris ces endroits de ces vers de Tibulle, qui sont de son Elégie à Phœbus:

Crede mihi, propera: nec te jam Phœbe, pigebit
Formosæ medicas applicuisse manus.

Je répons à cette accusation que *medicas applicare manus* n'est pas une pensée; que ce n'est qu'une phrase, qui signifie *guérir*; & que de m'accuser d'avoir pris cette expression de Tibulle c'est m'accuser d'avoir pris de Tibulle le mot *de guérir*; *ma-*

Seriùs ut repetant formosam Numina Nympham,
Quâ non in terris dignior ulla polo:
Quæ frueris tantis, Regina Lutecia, donis,
Cælicolûm supplex da pia thura patri.

On dit que j'ai pris ces vers de ce distique de Martial:

Serus ut atheria Germanicus imperet aula;
Utque diu terris; da pia thura Jovi.

(1) Et moi, je dis que ce distique de Martial est ridicule: étant ridicule de prier Juppiter, qui est le Roi des Cieux, qu'un autre que lui regne dans les Cieux.

J'ai fait cette Epigramme sur la Vénus d'Appelle commancée & non achevée:

Non Venerem Cois Cons perfecit Apelles,
Si perfecisset, fecerat ille minùs.

v. 1. ig. On dit que je l'ai prise de ces vers de Martial sur la main de Porcius Scævola,

Major decepta fama est & gloria dextra.
Si non errasset, fecerat illa minùs.

Et

¶ 1. Pour moi je ne trouve bonne ni l'une ni l'autre de ces Epigrammes, ni celle de Martial par la raison qu'apporte M. Ménage, ni celle de M. Ménage parce qu'aiant dit que Fabien n'a jamais eu l'e-

Et moi, je dis que mon diſtique vaut mieux que celui de Martial, qui eſt pourtant excellant: y aiant dans ce vers *ſi perfeciſſet, fecerat ille minùs*, une agréable antithêſe entre *perficere* & *minùs facere*, qui n'eſt pas dans celui de Martial.

Mr. de Launoi, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, à prétandu que pluſieurs de nos Saints n'avoient point exiſté: ce qui a fait dire de lui à Mr. Féramus, Dans ſon Elegie ſur la mort de Mr. du Puy.

Tu quoque, Launoï, veri indagator & index;
Addita qui faſtis Numina falſa doces.

De mon coté, j'ai fait là deſſus cette Epigramme Grecque,

Τὸν Λαυνοῖον ὁρᾷς, ὃς σύρφετον Οὐρανιώνων
Ῥίψε, ποδὸς τεταγὼν ἀπὸ βηλοῦ θεσπεσίοιο.

On dit que ce dernier vers eſt pris tout entier d'Homere: lequel l'a employé dans ſon Iliade, en parlant de Juppiter qui précipita Vulcain du Ciel d'un coup de pied. Mais c'eſt ce qui fait la beauté de mon Epigramme. Elle ſeroit ridicule, ſi ce vers étoit de moi: & j'oſe dire qu'elle eſt fort belle, à cauſe de cette application, pour laquelle Mr. Daillé le Pere, homme

l'eſprit en repos pendant ſa vie, & ſouhaitant enſuite que la terre qui le couvre après ſa mort ſoit pour lui dans une agitation encore plus grande, au lieu de lui ſouhaiter du bien, comme il ſemble en avoir l'intention, il ne lui ſouhaite que du mal.

me très-versé dans la lecture d'Homere, m'a souvent félicité. Les Poëtes Grecs ont fait gloire d'employer ainsi des vers tous entiers d'Homere. L'Auteur de l'Epitaphe de l'Empereur Julien l'Apostat:

> Ἰυλιανὸς μετὰ Τίγριν ἀνάῤῥοον ἐνθάδε κεῖται,
> Ἀμφότερον, βασιλεύς τ' ἀγαθὸς, κρατερός τ' αἰχμητής.

ce dernier vers est d'Homere: qui est le vers, selon le témoignage de Plutarque, pour le marquer en passant, qu'Alexandre le Grand préféroit à tous les autres de ce pere des Poëtes. Il y a une Epigramme du Poëte Lucillius, au Livre 2. de l'Anthologie, contre un voleur qui vola la statue de Mercure, le Dieu des voleurs, laquelle Epigramme finit par ce vers, Πολλοὶ μαθηταὶ κρείττονές διδασκάλων: qui est un vers d'un Ancien: car il est rapporté par Cicéron dans la VII. de ses Epitres qu'on appelle *Familieres*, au Livre IX. & cette citation ne fait pas une petite beauté dans cette Epigramme.

J'ai dit dans mon Elégie à Mademoiselle le Févre qui est aujourd'hui Madame Dacier;

Sed

¶ 1. Théocrite en a donné l'idée dans son Idyle 17.

> Ἴδαν ἐς πολύδενδρον ἀνὴρ ὑλοτόμος ἐλθὼν
> Παπταίνει παρεόντος ἅδην πόθεν ἄρξεται ἔργω.
> Τί πρᾶτον καταλέξω; ἐπεὶ πάρα μυρία εἰπεῖν.

Cette

Sed quibus aut verbis, aut quâ tot splendida dona
Voce canam? laudes ordiar unde tuas?
Obruitur laudum numero mea Musa tuarum,
Quid de te dicat nescia, quidve tibi.
Talis, vere novo virgo per prata vagatur,
Quos linquat flores, nescia, quosve legat,

On dit que j'ai dérobé cette comparaison à Malherbe: qui a dit dans son Ode à Mr. de Bellegarde,

Comme en cueuillant une guirlande
L'homme est d'autant plus travaillé
Que le parterre est émaillé
D'une diversité plus grande:
Tant de fleurs de tant de cotez
Fesant paroître en leurs beautez
L'artifice de la Nature;
Il tient suspendu son desir,
Et ne sait en cette peinture,
Ni que laisser, ni que choisir.

(1) & moi, je dis que cette pensée étant de tout le monde, n'est de personne. Voici

Cette citation méritoit bien d'être à la tête de toutes les citations que produit ici M. Ménage, & qu'il avoit déja produites dans ses commentaires sur Malherbe. On y peut ajouter celle-ci du Molza, tirée de ses Stances au Cardinal Hippolyte d'Este.

Mà son come vom che in mezzo a mille rose
Nel natio bosco &c.

ci ceux qui l'ont employée. Politien dans son Epigramme à la louange de Crassus:

Utque intret biferi si Virgo rosaria Pæsti,
Quam primùm carpat vix sciat illa rosam:
Sic tot Fama tua cernens miracula laudis,
Palmam cui primùm deferat, in dubio est.

Joachin du Bellay dans son Ode au Prince de Melfe:

Mais comme errant par une prée
De diverses fleurs diaprée,
La Vierge souvent n'a loisir
Parmi tant de beautez nouvelles
De reconnoître les plus belles,
Et ne sait lesquelles choisir:
Ainsi confus des merveilles
Par tant de vertus pareilles
Qu'en toi reluire je voi,
Je perds toute connoissance,
Et pauvre par l'abondance,
Ne sai que choisir en toi.

Madelenet, dans son Ode pour la Reine de Suëde:

Tu, Diva, primùm quid memorem, doce.
Nam fluctuantem pertrahit omnium
Me turba virtutum. Lacessunt
Corporis hinc, animi inde dotes.

Sic

Sic Nympha mollem gramine floreo
Nectens coronam, Veris honoribus
Densis laborat, nec scit utros
Anxia dextra metat colores.

Mr. Maury dans une de ses Epitres à Mr. de Sorbiere :

Non secus ac pictos tenero qui pollice flores
Vernante in prato decerpit sedula Virgo,
Hisque sinum, calathosque implet, nectitve corollas:
Talis & ipse velut per florea prata vagaris.

Et Mr. Du Perier dans son Ode à Mr. de Guise :

Sic Nympha, picto gramine nobilem
Pulchra corollam nectere gestiens
Fronti, renidentum laborat
Luxurie nimia colorum.

J'ai dit dans mon Elégie au Cardinal Mazarin, *Saltem aliquis veniat, qui mihi dicat, abi.* On dit que ce vers est pris tout entier d'un ancien Poëme, imprimé dans la Collection de Pierre Pithou. Et moi je dis que ce vers est devenu si commun qu'il est de tout le monde: & qu'ainsi je ne l'ai pas dérobé, mais que je l'ai cité. Je dis la même chose de ce vers de mon Epigramme sur l'Image de Saint Bruno, *Sic oculos, sic Bruno manus, sic ora ferebat :* qui a été pris de ce vers du 3. de l'Enéi-

l'Enéïde, *Sic oculos, ſic ille manus, ſic ora ferebat.*

A l'égard de ce vers de Martial, *Reptantes vidit ſuſtinuitque manus*, que j'ai employé dans mon Elégie, ſur mon retour en ma patrie après vint ans d'abſence, il eſt vrai que je l'ai pris de Martial: mais ç'a été à l'imitation des plus célebres Poëtes modernes qui prennent ainſi des vers des Anciens pour faire honneur aux Anciens. Bucanan a commancé ſon Séaume 82. par ces deux vers,

Regum timendorum, in proprios greges
Reges in ipſos imperium eſt Jovæ:

Qui ſont tous entiers d'Horace: à la reſerve du mot *Jovæ*, pour lequel Horace a dit *Jovis*.

Et il a dit dans le Séaume 137. *Super flumina: Regia finitimis invidioſa locis.* Et Ovide, dans ſon Epitre de Didon à Enée, a dit, *Mœnia finitimis invidioſa locis.*

Il a dit dans ſon Elégie ſur la miſére de ceux qui régentent:

Arcadico juveni quòd læva in parte mamillæ
Nil ſalit, iratus clamat uterque parens.

Ce qui eſt pris de cet endroit de la Satire VII. de Juvenal.

——— ——— Culpa docentis
Scilicet arguitur, quòd læva in parte mamillæ
Nil ſalit Arcadico juveni.

Il

Il a dit dans une de ses Epigrammes contre Nævolus, *Et cernis, quantum noctua manè videt:* ce qui est pris de cet endroit de Martial, Livre 3. Epigramme 93. *Videasque quantum noctuæ vident manè.*

Jules Scaliger dans son Epigramme intitulée *Lusus non fictus*, a employé de même ce vers de l'Empereur Galien,

Brachia non hedera, non vincant oscula conche.

Martial a dit, Livre XII. Epigramme 47. *Nec tecum possum vivere, nec sine te:* Et Ovide a dit dans ses Amours, *Sic ego nec sine te, nec tecum vivere possum.*

Virgile à dit dans le sixiéme de l'Enéïde,

Tu maximus ille es,
Unus qui nobis cunctando restituis rem.

à l'imitation d'Ennius qui avoit dit, *Unus Homo nobis cunctando restituit rem.*

Il y a mille autres semblables larcins dans les Poëtes anciens & modernes.

J'ai fini l'Envoy de mes Poësies Italiennes à la Reine de Suëde par ce vers, *Pianger cercai, non già del pianto onore:* & mon Madrigal 8. par cet autre vers, *Che fù principio a si lungo tormento.* On dit que j'ai pris de Pétrarque ces deux vers tous entiers. Et moi, je dis que je n'ai pas dérobé ces vers à Pétrarque, mais que je les ai citez de Pétrarque: & que les

plus célebres Poëtes Italiens en usent de la sorte à l'égard de Dante & de Pétrarque: & que les Poësies du Cardinal Bembo, celles de Monseigneur della Casa, celles d'Annibal Caro, & celles du Tasse, sont pleines de vers entiers de Dante & de Pétrarque: & que ces citations de ces deux grands Poëtes sont affectées par les Poëtes Italiens. Les vers de Dante & de Pétrarque insérez dans la Traduction de l'Enéïde du Caro sont imprimez dans les éditions in quarto, d'un caractere différant de celui des autres vers: & si Mr. Baillet a ces éditions, il peut voir en un moment le grand nombre de vers que l'Auteur a employez de ces deux Poëtes dans cette Traduction. Je les ai contez. Ils sont au nombre de douze.

J'ai fait cette Epigramme sur un Amant décrépite:

Bis septem. scis alme Puer, jam lustra peregi:
Et tamen emeritum sub tua signa vocas.
Urimur, en totas populatur flamma medullas.
Parce precor: remove, dire Cupido, faces.
Quid tibi cum tumulo? siccis hærere medullis,
Quid juvat? an cineres urere, stulte, paras?
Sævo in amore miser traduxi tempora vitæ.
Non satis hoc? & nos vis in amore mori?

On dit que j'ai pris ce *siccis hærere medullis* de cet endroit de Properce, Livre 2. Elégie 9.

Quid

Quid tibi jucundum siccis habitare medullis?
Si pudor est, aliò trajice tela tua.

Et ce *nos vis in amore mori*, de cet endroit du même Poëte, Elégie 1. du même Livre, *laus in amore mori: laus altera, si datur uno posse frui.* Et moi, je dis que je n'ai point songé à ces endroits: & que mon distique,

Quid tibi cum tumulo? Siccis hærere medullis
Quid juvat? An cineres urere, stulte, paras?

Vaut mieux que celui de Properce: & que le *laus in amore mori* de Properce me justifie contre ceux qui blament ce jeu de paroles *amorè mori.* Ce jeu de paroles, au reste, a été affecté par les Poëtes les plus célébres. Properce Livre 1. Elégie 3.

Interdum graviter mecum deserta ferebar
Externo longas sæpè in amore moras.

& Elégie 4. du même Livre.

Dum tibi deceptis augetur fama puellis,
Certus & in nullo quæris amore moram.

& Elégie 13. du même Livre:

Quid mihi desidiæ non cessas fingere crimen;
Quòd faciat nobis Cyntia amore moram?

C'est ainsi que Muret prétant qu'il faut lire ce distique. Sannazar dans une de ses Epigrammes:

Absentem quaris: præsentem despicis, Ægle.
Non sedumas: sed me vis in amore mori.

Et dans une autre:

Arsimus: & primo miseri deflevimus ignes.
Hoc satis. Extremo turpe in amore mori.

Capilupus:

Phyllida: servantem summo de monte capellas,
Orabat supplex nuper amator Acon.
Ille preces, simul & lacrimas ubi fudit inanes,
Ex alto sese vertice præcipitat
E dum per vacuas in præceps volvitur auras,
Jam periturus ait, Laus in amore mori.

On ajoute, que j'ai pris ce vers,

Parce precor: remove, diræ Cupido, faces.

de cet endroit de Tibulle, Livre 2. Elégie 4.

Uror, io remove, sæva puella, faces.

J'en demeure d'accort: mais en cela j'ai suivi l'exemple des Poëtes les plus célébres, & les préceptes de Vida. Voyez ci-dessus au chapitre 127.

Dans ma Métamorphose de Gargilius en perroquet, j'ai fait dire à Gargilius lorsqu'A-

¶ 1. Je voudrois pour l'honneur de notre Siécle pouvoir être du sentiment de M. Ménage. Mais qu'il y regarde de près, & qu'il se fasse justice, il trouvera que son vers comparé à celui de Virgile est extrêmément rampant, que la double antithese y est

qu'Apollon & les Muses le vouloient empêcher d'entrer au Parnasse:

Egregiam vero laudem! Vos persequi inermem
Non pudet armatos? Quæ tandem gloria vestra est,
Si Dî mortalem, si plures vincitis unum?

On dit que j'ai pris ces vers de cet endroit du quatriéme de l'Enéïde.

——— *Magnum & memorabile nomen;*
Una dolo Divûm si femina victa duorum est.

Il est vrai que j'ai visé à cet endroit. (1) Mais je soutiens que mon *Si Dî mortalem, si plures vincitis unum*, vaut bien l'*Una dolo Divûm si femina victa duorum est* de Virgile.

J'ai fait cette Epigramme Grecque sur Mr. Bignon, le pere, Avocat Général du Parlement de Paris,

Τῆς φύσεως μέγα θαῦμα, παλαιά τε καινά τε εἰδώς,
Τῇδε Βίγνων, θνητοῖς, καὶ μακάρεσσι φίλος.

On dit que ces mots, παλαιά τε, καινά τε, εἰδὼς, sont pris de cet endroit d'Homere, du Livre 2. de l'Odyssée vers 188.

πα-

est trop marquée, & que cette justesse scrupuleuse doit être reservée pour l'Epigramme. Dans le vers de Virgile, la chose sans être dite si ouvertement, ne laisse pas de se faire sentir, mais d'une maniere toute vive, toute noble, & toute héroïque.

παλαιά τε, πολλά τε, εἰδώς. Et moi, je dis que mon hémistiche vaut mieux que celui d'Homere: à cause de l'antithêse de παλαιὰ & de καινά. A l'imitation d'Homere, Lucien a dit, παλαιά τε, μωρά τε εἰδώς. C'est dans la premiere de ses Epigrammes. Λουκιανός ταδ' ἔγραψα, παλαιά τε, μωρά τε εἰδώς. Et personne ne l'en en a blamé.

Quand je fis imprimer la Vie de Mamurra, je fis mettre au devant une Taille douce qui réprésantoit un homme dans une grande marmite, enseignant à plusieurs Cuisiniers & Marmitons l'Art de la Cuisine. Et au-dessus de cette Marmite j'y fis mettre ces mots de Virgile, *Illa se jactet in aula: Aula*, & *Olla*, est la même chose: témoin l'*Aulularia* de Plaute: Et au-dessous j'y fis mettre ce distique Grec,

> Ὁρᾷς μαγείρων, ξεῖνε, τὸν διδάσκαλον,
> Ὃς θεσπιῳδεῖ τρίποδος ἐκ χαλκηλάτου.

On dit que ce dernier vers est pris de celui-ci d'Aristophane, qui est de la premiere Scéne de sa Comédie intitulée *Plutus*,

> Ὃς θεσπιῳδεῖ τρίποδος ἐκ χρυσηλάτου.

Il est vrai que mon vers est pris de celui-là d'Aristophane. Mais c'est ce qui fait la beauté de mon Epigramme, qui sans cela seroit plate. Mr. de Saumaise trouvoit cette parodie si heureuse, qu'il croyoit que j'avois fait faire l'estampe à cause des vers.

J'ai dit dans mon Epigramme 97. en en-

envoyant les Métamorphoses d'Ovide à Mademoiselle de la Vergne,

Accipe mutatæ ter quinque volumina formæ.
Perlege Peligni nobile vatis opus:

& dans mon Elégie à Mr. Bachot, *Et quem oculis cepit Cynthia prima suis*, On dit que ce dernier vers est une imitation de celui-ci de Properce, *Cynthia prima suis miserum me cepit ocellis*, & que ce *mutatæ ter quinque volumina formæ* est pris de ces vers, des Tristes d'Ovide, Livre 3. Elégie 14.

Sunt quoque mutatæ ter quinque volumina formæ,
Carmina de domini funere rapta sui.

Tout cela est vrai. Mais j'en ai usé de la sorte à l'imitation des Anciens. Martial a dit de même, pour exprimer l'Enéïde de Virgile,

Protinus Italiam concepit, & Arma, Virumque,
Qui modò vix Culicem fleverat ore rudi.

J'ai dit dans mon Epigramme à Messieurs de l'Académie della Crusca, en parlant du Tasse,

Grandia quos magni formidant carmina Tassi:
Carmina, divino proxima Virgilio.

On dit que j'ai pris ce Pentamétre de celui-ci de Martial, XI. 53.

Rura, vel æterno proxima Virgilio.

Il est vrai que j'ai visé à ce vers de Martial & à celui-ci de Properce,

Plus in amore valet Mimnermi versus Homero.

Mais sans ces exemples de Martial & de Properce, *proxima Virgilio*, pour dire *proxima carminibus Virgilii*, ne pourroit pas se défendre.

Il en est de même de ces vers de mon Epigramme sur le Médecin Thémison.

Autumno ægrotos qui plures sustulit uno,
Quàm folia, autumni frigore, lapsa cadunt,

Qui sont imitez de l'Enéïde de Virgile, Livre VI.

Quàm multa in silvis autumni frigore primo
Lapsa cadunt folia.

Sans cet exemple de Virgile, & sans celui-ci de Properce, Livre 4. Elégie 4. *Ipsaque in oceanum sidera lapsa cadunt*, & cet autre du même Poëte, Elégie 15. Livre 3. *Sic cadit infelix lapsa puella genu*, & quelques autres semblables, qui auroit osé dire *lapsa cadunt*?

J'ai dit dans mon Elégie à Mr. de Mommor,

Et tellus linquenda tibi conjuxque, domusque,
Et quæ mille secant arva relicta boves.

On

On dit que j'ai pris ce premier vers de cet endroit d'Horace,

Linquenda tellus, & domus, & placens
Uxor.

Il est vrai. Mais qui n'a point dit la même chose? Malherbe a dit:

Et de toutes douleurs la douleur la plus grande,
C'est qu'il faut quiter les amours.

Mais j'ai ajouté à Horace, *linquenda arva relicta:* qui fait un jeu de parole agréable.

J'ai dit dans une de mes Epigrammes sur la prison de Mr Fouquet, le Surintendant des Finances, *Res est sacra miser: misero vaga fulmina parcunt.* On dit que j'ai pris ce *Res est sacra miser* de cet endroit d'une Epigramme de Sénéque,

Res est sacra miser. Noli mea tangere fata.
Sacrilega bustis abstinuere manus.

Et moi, je dis que ce mot *res est sacra miser* a passé en proverbe depuis qu'il a été employé par Séneque; & ainsi j'ai pu m'en servir comme d'une chose commune à tout le monde.

Il en est de même de cet hémistiche de Tibulle, *messes uris acerba tuas*, que j'ai employé dans mon Epigramme 87. & de ce vers, *En cor Zenodoti, en jecur Cratetis* de mes Hendécasyllabes sur le Livre de Monsieur Baillet; qui est un vers d'u-

ne Epigramme de Valérius Cato, ancien Grammairien, rapportée par Suétone.

CXXX.

Justification des Poëmes que j'ai faits à l'envi des Poëtes modernes.

MAis pour faire voir à Mr. Baillet que ce n'a point été par esprit de larcin que j'ai pris quelques vers ou quelques demi-vers, des Poëtes anciens & modernes, c'est que j'ai fait avec succès des Poëmes entiers sur les mêmes matiéres qu'ils avoient traitées. Voici ceux que j'ai faits à l'envi des Poëtes modernes.

Hic ille Amaltheus est, quem tibi affirmavi, magisque ac magis affirmo, omnium qui hodie vivunt, Italorum, quos ego quidem noverim, præstantissimum esse. Dans une des Lettres de Muret à Lambin.

Jerôme Amalthée, qui étoit, au jugement de Muret (1), le premier Poëte d'Italie de son tans, a fait une belle Epigramme sur un jeune Oiseleur, lequel, prenant des oiseaux, fut lui-même pris par une jeune Bergere. Voici l'Epigramme:

Abditus in dumis Lycidas dum sibilat; & dum
Incautas visco fallere tentat aves;
Detexit niveas fortè obvia Galla papillas,
Quæ misero exhalantem arripuere animam.
Ne Lycidæ insidias post hac horrete, volucres:
Illum Galla suo perdidit aucupio.

J'ai traité le même sujet: & voici comme je l'ai traité.

Quà

¶ 1. Ce jugement de Muret se trouve dans une Lettre, qui, si on l'en croit, n'est pas de lui: aussi ne l'a-t il pas inserée parmi les siennes, prétendant qu'el-

Quà Medoniacos liquidis argenteus undis
Mille per anfractus Sequana lambit agros;
Captabat laqueo Volucres formosus Amyntas,
Cùm venit tacito pulcra LAVERNA *pede.*
Nemo illâ quicquam vidit formosius: artus
Non qui perspicuo, Delia, fonte tuos;
Non qui nudatas (ô terque quaterque beatum!)
Idæo vidit vertice membra Deas.
Læta oculis lumen radiabat dulce juventa:
Splendebant vultu mista ligustra rosis.
Et fusci nivea crines cervice fluebant:
Turgebat niveo nuda papilla sinu.
Quà passim purum fulgentia lumina flectit,
Ecce fugati vasto nubila densa polo.
Fundit odoratos tellus tibi prodiga flores,
Incedit facili quà vaga Nympha gradu;
Auroram chorus alituum ratus esse, vagatur,
Et circum liquido gutture dulce canit.
Perstrepit omnis ager. Tum verò & voce canora
Flebile nescio quid blanda puella sonat.
Jam silet omnis ager: Zephyri, lymphæque loquaces,
Jam volucres passim, garrula turba, silent.
Attonitis Nymphen oculis miratur Amyntas:
Et missam cœlo credit adesse Deam.
Miranti, manibus gemina fugêre volucres:
Prædaque formosa Virginis ipse fuit.

(1) Je

qu'elle lui avoit été supposée avec plusieurs autres par Lambin, surquoi nous avons ci-devant rapporté notre sentiment.

(1) Je ne croi pas que mon Epigramme ſoit beaucoup inférieure à celle d'Amalthée. Le Lecteur en jugera.

Pluſieurs Poëtes envoyant des fleurs à leurs Maitreſſes, leur ont réprêſanté le peu de tans que dure la beauté, en leur réprêſentant le peu de tans que durent les fleurs.

Le premier des Poëtes, de ceux qui ſont venus à ma connoiſſance, qui a traité ce ſujet dans un Poëme à part, ç'a été Ruffin, Poëte Grec, & il l'a traité dans une de ſes Epigrammes qui ſe trouve au Livre VII. de l'Anthologie, & qui commence par ces mots, Πέμπω σοι, Ῥοδόκλεια, & qui a été ainſi traduite par Joſeph Scaliger,

Floribus omnigenis plexas, Rhodoclea, corollas;
Quas etiam ipſa meo pollice ſubſecui;
Mitto tibi. Sunt hîc anemonæ lilia juncta,
Et cum narciſſo, cum violiſque, roſa.
His induta caput, faſtus dediſce ſuperbos:
Et tu marceſſes, atque corona tua.

Théo-

¶ 1. M. Ménage eſt ici trop modeſte. Sa verſification eſt incomparablement plus nette, plus pure, plus châtiée que celle du Poëte d'Italie: en étendant la matiére il l'a miſe dans un plus beau jour, & ces deux oiſeaux qui échapent de la main à l'Oiſeleur pendant que l'Oiſeleur demeure lui-même pris, font une concluſion tout autrement juſte que celle de l'Epigramme d'Amalthée. Qui eſt-ce qui peut ſouffrir ce vers:

Qua

Théocrite avoit dit avant Ruffin, dans son Idylle, intitulé Δυσέρως:

> Καὶ τὸ ῥόδον, καλόν ἐστι, καὶ ὁ χρόνος αὐτὸ
> μαραίνει·
> Καὶ τὸ ἴον καλόν ἐστιν ἐν εἴαρι, καὶ ταχὺ γηρᾷ.
> Λευκὸν τὸ κρίνον ἐστι, μαραίνεται ἁνίκα πίπτῃ.
> Ἁ δὲ χιὼν, λευκὰ, καὶ τάκεται, ἁνίκα παχθῇ.
> Καὶ κάλλος καλόν ἐστι τὸ παιδικὸν, ἀλλ' ὀλί-
> γον ζῇ, &c.

Ausone a fait un Idylle sur le même sujet: C'est le quatorziéme de ses Idylles: où il dit:

> *Quàm longa una dies, ætas tam longa rosarum;*
> *Quas pubescenteis juncta senecta premit.*
> *Quam modò nascentem rutilus conspexit Eous,*
> *Hanc rediens serò, vespere vidit anum.*
> *Sed bene, quod paucis licet interitura diebus,*
> *Succedens ævum, prorogat ipsa suum.*
> *Collige, Virgo, rosas, dum flos novus, & nova pubes:*
> *Et memor esto ævum sic properare tuum.*

An-

Qua misero exhalantem arripuere animam?

On dira que c'est une maniére Catullienne pour mieux representer la défaillance: mais ces maniéres avoient vieilli du tems de Tibulle, de Properce, & sur tout d'Ovide qui sont les trois modelles sur lesquels on doit se régler pour le vers Elegiaque. D'ailleurs cet *exhalantem*, mis absolument, est assez extraordinaire. *Exhalare* avec *vita* ou *anima* est toujours actif, & l'on ne me montrera nulle part *anima exhalans* pour *anima quam quis exhalat.*

Angerianus a fait cette Epigramme sur le même sujet :

Floribus intextam diversis, mitto corollam :
Quam feci manibus nunc tibi, Vita, meis.
Ut cingat flavos crines, & tempora circum
Fulgescat, tepidi munera Veris habes.
Sunt hic, ecce, vide, ridentia lilia, pulchri
Narcissi, atque tua, pulchre hyacinte, coma:
Nec non Idalio maculati sanguine flores :
Atque alii, tellus quos modo fœta tulit.
Si quaris, donum quid vult sibi tale: corolla
Ut viret hac, parvo tempore forma viret.

Livre 6. de sa Poëtique : à l'article d'Angerianus.

Et Jules Scaliger celle-ci :

Aspice conspicuos cœli vernantis honores :
Quum facit hos, in te, quos imitetur, habet.
Hos tibi Ver, Venus ipsa suos finxere labores :
Cui totum simili tempore servit opus.
Candida luteolis arrident lilia calthis.
Luteola at violis calthula pallidulis.
Vis & Acidalio lucentes sanguine flores
Ipsa videre tuas luce referre genas ?
Quidnam opus est ; qua flos florum, tibi mittere flores ?
Ut videas, quanto tempore forma viget.

Ou bien,

Quàm parvo ut videas tempore forma viget.

Marulle a aussi fait ces vers sur le même sujet :

Has

Has violas, atque hac tibi candida lilia mitto:
Legi hodie violas, candida lilia heri.
Lilia, ut instantis monearis, virgo, senectæ,
Tam citò quæ lapsis marcida sunt foliis.
Illa: ut Vere suo doceant Ver carpere vitæ,
Invida quod miseris tam breve Parca dedit.
Quòd si tarda venis, non Ver breve, non violas, sed
(Proh facinus!) sentes cana, rubosque metes.

De mon coté, j'ai aussi traité le même sujet: & voici comme je l'ai traité:

Collibus in nostris lectam tibi manè corollam
En tibi natali mitto, LAVERNA, tuo.
Hinc; ô Sequanidum Nympharum floscule, disce,
Floribus ut nitidis sis mage floridula:
Ut tua labra rosas, ut vincat lilia pectus.
Narcissus flexis cedat ut ipse comis.
Vesperè sed marcet quæ floret manè corolla:
Ponere & hinc fastus disce, superba, tuos.

Mr. Brouchusius l'a traité après moi: & voici comme il l'a traité:

Alba ligustra, meæ munus properate puellæ:
Addita purpureis alba ligustra rosis.
Et verno Calycem dum panditis ebria rore,
Hæc tempestivo fingite verba sono:
Quæ nos blanda hodie commendat forma Neæra,
Cras, Zephyro frondes concutiente, cadet.

Et tibi, Nympharum pulcerrime flosculo, carpit
Hunc forma florem proxima quaque dies.
Quem nisi carpendum prabes, dum postulat atas,
Mœrebit lapsas spina relicta rosas.

Je ne croi pas que mon Epigramme soit beaucoup inférieure à toutes ces Epigrammes. Et Mr. Baillet n'oseroit dire que tous ces Poëtes sont des imitateurs esclaves.

(1) Thomas Porcatius a fait cette Epigramme sur une fille qui s'étoit faite Religieuse:

Aureolos secuit tibi qua, mea vita, capillos,
Dextera, Scyllea savior illa fuit.

Una

¶ 1. Le Porcacchi, ou Tomaso Porcacchi, Auteur Italien assez connu, est à peine ici connoissable sous le nom de *Thomas Porcatius.*

¶ 2. M. Ménage a tort, il me semble qu'il gagneroit au troc. La pensée du Porcacchi, sans compter l'invention, a quelque chose de plus elevé: & il ne faut pas dire qu'ôter la vie à l'Amour est une expression trop forte; rien n'est trop fort en Poësie pour les amans. A-t-on repris Sannazar d'avoir enterré Venus, les Amours, & les Graces avec la belle Maximille?

Hic, hic siste precor gradum, viator,
Hoc sub marmore Maximilla clausa est;
Qua cum frigiduli jacent Amores,
Et Lusus, Veneresque, Gratiaque.

Et M. Ménage lui-même n'a-t-il pas enterré je ne sai combien de Divinitez avec Voiture? Car outre

Etrusca Veneres, Camena Ibera,

 Her-

Una manus Niso vitam abstulit: altera, Amori,
Magna homines, major lædere culpa Deos.

J'ai fait celle-ci sur le même sujet: & à l'imitation de celle de Porcatius:

Quæ secuit longos RHODOPE, *tibi dextra capillos,*
Scyllâ longè savior illa fuit.
Attulit hæc uni letum miserabile Niso:
Mille, tui cupidis, attulit illa procis.

(2) Et je ne voudrois pas la changer avec celle de Porcatius. *Oter la vie à l'Amour*, est trop fort: & les mots de *culpa* & de *lædere*

Hermes Gallicus, & Latina Siren,

qui constamment, aux Sirénes près, doivent tous être ici regardez comme autant de Divinitez en ayant le nom, je pretens que

Risus, Deliciæ, Dicacitates,
Lusus, Ingenium, Joci, Lepores,
Et quidquid fuit Elegantiarum.

étant ici personifiez, comme les Lettres capitales, par où chacun de ces mots commence, le justifiant, je pretens, dis-je, que ce sont autant de Dieux & de Déesses ensevelis avec Voiture. Le mot de *culpa* est relevé par les adjectifs *magna* & *major*. Le verbe *lædere* ne tombe pas tant sur *Nisus* & sur l'*Amour*, que sur les *Dieux* & sur les *Hommes* qui sont offensez en la personne de l'un & de l'autre. *Una manus & altera* ne peut pas non plus faire de difficulte, le premier distique préparant si bien la chose qu'il ne sauroit y avoir d'équivoque.

lædere sont foibles pour exprimer l'action d'une personne qui a fait mourir un Dieu: & un Dieu n'est point sujet à la mort. D'ailleurs, *Una manus*, est équivoque; pouvant s'entendre de la main droite, & *altera*, de la main gauche.

Mr. de Bensérade ayant fait ce beau Sonnet sur l'incendie de la Ville de Londres,

Ainsi brula jadis cette fameuse Troye
Qui n'avoit offensé ni ses Rois ni ses Dieux.
Londres d'un bout à l'autre est aux flames en proye:
Et souffre un même sort qu'elle mérite mieux.
Le crime qu'elle a fait, est un crime odieux,
A qui jamais d'en haut la grace ne s'octroye.
Le Soleil n'a rien vu de si prodigieux,
Et je ne pense pas que l'avenir le croye.
L'horreur ne s'en pouvoit plus long-tems soutenir:
Et le Ciel accusé de lenteur à punir,
Aux yeux de l'Univers enfin se justifie.
On voit le châtiment par degrez arrivé:
La guerre suit la peste: & le feu purifie
Ce que toute la Mer n'auroit pas bien lavé.

Il fut traduit en Latin par les plus célébres Poëtes Latins du Royaume (1); par le Pere Vavasseur de la Compagnie de Jesus; &

¶ 1. Parmi les Traductions desquels il ne faloit pas oublier celle de M. de Santeuil de S. Victor.

& par les Peres Cossart, Commire & de la Rue de la même Compagnie. Le Pere Vavasseur en fit deux Traductions. Voici la premiére :

Arsit Troja : tamen sua Numina crimine nullo
Et nullo Reges læserat antè suos.
Quàm longum est, Londinum arsit : sacra templa domusque :
Dignior urbs sævis, quàm prior, illa rogis.
Quippe rea est sceleris, quo non odiosius ullum :
Cui venia ex alto non datur ulla polo.
Tale nihil monstri toto Sol vidit in orbe :
Et puto, posteritas non habitura fidem est.
Ergo nec invidia gens ampliùs ista ferenda :
Nec potuit tantum se quoque ferre nefas.
Dii, lenti punire, probant se denique justos ;
Absolvunt longas damna repensa moras.
Pœna venit gradibus ; pestem fera bella sequuntur :
Quod non tota lavent æquora, flamma piat.

Voici la segonde :

Troja superba ruit flammis, non illa rebellem
Se tamen in Reges gesserat, inque Deos.
Londinum rapido igne, patet quà longius, arsit.
Sors eadem : major culpa sed hujus erat.
Nulli non populi scelus hoc odere : nec unquam
Placandi spes est Numinis ulla super.
Non simile in terris Sol vidit ab æthere monstrum.
Sæcula non addent postera, credo, fidem.

Ast

Ast ubi noxa gravi jam non horrore ferenda,
Et Nemesis lentas increpat usque moras:
Ultum Dii misêre vices hominumque suasque.
Neglecti piguit criminis esse reos.
Ecce alias aliis videas succrescere pœnas,
Et tria per totidem fata venire gradus.
Prima lues; subeunt dein bella: novissimus ignis,
Oceani quod non abluat unda, piat.

Voici la Traduction du Pere Cossart de la Compagnie de Jesus:

Inclyta sic arsit quondam Ilios: at neque Reges
Ausa tamen, Divos nec violare suos.
Londinum merites, quantum fuit, ivit in ignes:
Pœnaque par, noxa pro graviore fuit.
Quod scelus admisit, scelere est immanius omni
Et tantum ignoscunt Numina nulla nefas.
Nec genus hoc monstri Sol viderat antè: nec olim
Posteritas visum, sic reor, ulla putet.
Hujus ubi crevit (nec jam est tolerabilis horror;
Et queritur lentum terra; notatque Deum;
Serus adest vindex, & se tandem approbat orbi;
Jussaque per certos crescere pœna gradus,
Orta lues, mox bella: ultor furit ultimus ignis;
Quodque nec eluerent æquora cuncta, piat.

Voici celle du Pere de la Rue, de la même Compagnie:

Sic

Sic olim in tenues ruit Ilios illa favillas ;
Lædere nec Reges ausa nec illa Deos.
Londinum flammis data præda furentibus ardet :
Et simili, quantum est, æquius igne perit.
Quod scelus admisit, scelus est immane : nec usquam
Noxa solet placidos talis habere Deos.
Tetrius haud quidquam lapsis sol viderat annis;
Postera nec præstent sæcula credo, fidem.
Nec poterat jam ferre nefas : lentamque Tonantis
Cœperat indignans terra vocare manum.
Ultor adest : orbique moras nunc denique purgat:
Visaque per varios pœna venire gradus.
Bella secuta luem : mox, quæ non omnibus undis
Eluat Oceanus crimina, flamma piat.

Voici celle du Pere Commire, de la même Compagnie :

Sic quondam in cineres iit Ilios, at neque Reges
Lædere, nec Divos, noverat illa suos.
Londinum merito, quantum est, perit æquius igni :
Et par, pro causa dispare, funus habet.
Quippe urbs infandum patravit barbara crimen :
Cui, si det veniam, sit Themis ipsa nocens.
Haud aliàs monstrum vidit Sol tale : nec addet,
Ut puto, posteritas, cum leget, ulla fidem.

Jam-

Jamque illud tellus horrens impune relinqui
Cœperat indignis astra notare probris.
Purgat, serò licet, se denique Numen: & ultrix
Per varios pœnam digerit ira gradus.
Prima lues: mox bella furunt, flamma ultima sævit;
Et quod tota maris non lavet unda, piat.

De mon côté, je fis aussi cette Epigramme sur le même sujet:

Regia (quis credat?) submisit colla securi
CAROLUS: & scelus est, sæve Britanne, tuum.
Pœna quidem pedibus lentis, sed venit acerba.
Dira lues populos & fera bella premunt.
Crimine pœna minor. Dignas Jove Juppiter iras
Induit: & sontes percutit igne plagas.
In cineres abeunt Londini tecta superbi.
Non parcit Templis Juppiter ipse suis.
Parte alia Oceanus Tamesim ferus obruit undis:
Et vindex plateas & populatur agros.
Sed neque tot damnis; licèt hæc ingentia; cædem
Principis horrendam, gens scelerata, luis.
O facinus! Quod non totis piat ignibus æther:
Tota quod immensi non lavat unda maris.

Je laisse au Lecteur à juger si j'ai fait une mauvaise action en travaillant, à l'imitation de ces grands hommes que je viens de nommer, sur une matiére toute taillée.

CXXXI.

CXXXI.

Vers que j'ai faits à l'envi des anciens Poëtes Latins.

MAis je n'ai pas ſeulement fait des vers à l'envi des plus célébres Poëtes modernes, j'en ai fait à l'envi des plus célébres Poëtes de l'Antiquité: & Grecs & Latins. Voici ceux que j'ai faits à l'envi des anciens Poëtes Latins.

Le premier des Epigrammataires Latins, c'eſt ſans conteſtation Catulle. Les Epigrammes de Martial ne ſont recommendables que par la fin. Celles de Catulle ſont belles depuis les pieds juſqu'à la tête: à cauſe de cette élégance non affectée; qui l'a fait appeler par Daniel Heinſius, *elegantiæ non affectatæ, affectator Catullus.* Et parmi ſes Epigrammes, celle-ci tient un des premiers rangs, au jugement des Critiques:

Surripui tibi, dum ludis, mellite Juventi,
Saviolum dulci dulcius ambroſia.
Verùm id non impunè tuli. namque ampliùs horam,
Suffixum in ſumma me memini eſſe cruce:
Dum tibi me purgo, nec poſſum fletibus ullis
Tantillum veſtræ demere ſævitiæ,
Nam ſimul id factum eſt, multis diluta labella
Guttis abſterſti omnibus articulis:
Ne quicquam noſtro contractum ex ore maneret,
Tan-

mes, celle-ci eſt une des meilleures:

Dimidium donare Lino, quàm credere totum
Qui mavult, mavult perdere dimidium.

J'ai traité le même ſujet: & voici comme je l'ai traité:

Millia me nuper, centenaque, Priſce, rogabas
Mutua, quod potui, millia, Priſce, dedi.
Per fora, per plateas, quereris tamen, obſtrepis, & nos
Fucoſa incuſas crimine amicitia.
Deſine, Priſce, queri, nummos ego perdere mille
Si potui, centum perdere, Priſce, potes.

Je ne veux pas dire que mon Epigramme ſoit meilleure que celle de Martial: mais j'oſe dire que celle de Martial n'eſt guére meilleure que la mienne.

Je répondrai ici par occaſion à une objection qu'on me fait au ſujet de cette Epigramme que j'ai faite à l'envi de Martial. On dit que j'y ai employé quatre fois en ſix vers le nom de *Priſcus*, en parlant à Priſcus; & que Voſſius ſur Catulle a remarqué qu'une perſonne à qui on adreſſe une Epigramme; quand cette Epigramme eſt courte; n'y doit pas être nommée plus d'une fois. Il eſt vrai que Voſſius, qui eſt un grand Critique, & pour qui j'ai toute ſorte d'eſtime & d'admiration, a fait cette remarque à la page 36. de ſon Catulle: & il l'a faite en ces termes: *Non enim ſolent in Epigrammate bis*
poni

poni nomina eorum ad quos scribuntur Epigrammata : præsertim si brevia fuerint. Quòd sicubi id aliter se habeat, non laudatur. A Martiale tamen libro VII. Epig. 45. *hoc negligitur : in postremo quippe versiculo nomen* Prisci *quod præcesserat, repetitur.*

Divitibus poteris musas, elegosque sonantes
Mittere: pauperibus munera, Prisce, date.

Mais l'usage des premiers Epigrammataires est contraire à cette remarque. Catulle dans son Epigramme à *Gellius*, qui commance par ces mots, *Quid facis, Gelli*, & qui n'est que de huit vers, y a employé deux fois le nom de Gellius, au vocatif. Martial dans son Epigramme à Pontia qui est la 75. du Livre VI. laquelle n'est que de quatre vers, y a employé aussi deux fois dans un distique le nom de *Pontia* au vocatif.

Buccellas misisse tuas, te, Pontia, dicis.
Has ego nec mittam, Pontia, sed nec edam.

Dans l'Epigramme 52. du Livre 3. qui est adressée à Tongilianus, & qui n'est que de quatre vers, il appelle deux fois ce Tongilianus par son nom. Et dans l'Epigramme 51. du même Livre, qui est adressée à Galla, & qui n'est aussi que de quatre vers, il l'appelle aussi deux fois par son nom. Et dans l'Epigramme 33. du Livre 4. qui n'est aussi que de 4. vers, il appelle aussi deux fois Sosibianus par son nom. Et dans l'Epigramme 9. du Livre VII. laquelle est de huit disti-

ques, il y emploie le nom d'Ole au vocatif, autant de fois qu'il y a de distiques: c'est-à-dire, huit fois.

Quoiqu'Horace soit inimitable, j'ai taché encore de l'imiter dans mon Ode à la Fonteine de Tancourt; qui est une Fonteine d'eau minérale dans le Voisinage de Vassi. Voici mon Ode.

O qui Vassiacos nobilitas agros,
Dignus nectareos volvere vortices,
Fons Tancurtiacæ; cui dedit aspera
Morborum facilis pellere Delius;
Morbos pelle mea, pelle LAVERNULÆ.
Heu! lentis penitus uritur ignibus:
Et quam nos meritò credidimus Deam;
Cælestis neque enim vox hominem sonat;
Heu! nunc, heu! miseræ mors gravis imminet
Per te lux oculis sidere purior,
Et malis redeat suave rubens color.
Non artus macies occupet aridos.
Jam poti latices pectora roborent:
Et quod cumque mali est, quod timeo miser,
Vicinis fluviis da procul hinc, precor,
Portandum rapidis in mare fluctibus.
Si nostris precibus tu minùs annuis,
Ingratum recinent te mea carmina,
Qui debes bona tam multa LAVERNULÆ.
Calcavit facili quà pede marginem:
Mellitos oculos quà tulit; aspice
Ut florum variis picta coloribus
Passim vernat humus: pulchriùs ut viret:
Ut rivi per agros splendidiùs fluunt.

Mo

Morbos ergo mea pelle LAVERNULÆ.
Et poti latices pectora roborent.
At poti latices pectora molliant;
Nec sit dura mihi. Tam memorabilis;
Juro Castalidum per sacra numina;
Mercedem officii non minimam feres.
Me dotes recinente ad citharam tuas;
Fies nobilior fonte Lamonio:
Qui nunc, Castalio fonte superbior,
Quà latè volitat fama LAMONII,
Vatum carminibus dicitur inclytis.

Voici l'Ode d'Horace que j'ai taché d'imiter.

O fons Blandusia, splendidior vitro,
Dulci digne mero, non sine floribus,
Cras donaberis hœdo:
Cui frons turgida cornibus
Primis, & venerem & prælia destinat
Frustrà: nam gelidos inficiet tibi
Rubro sanguine rivos
Lascivi soboles gregis.
Te flagrantis atrox hora Caniculæ
Nescit tangere: tu frigus amabile
Fessis vomere tauris
Prabes, & pecori vago.
Fies nobilium tu quoque fontium,
Me dicente cavis impositam ilicem
Saxis, unde loquaces
Lympha desiliunt tua.

Je laisse au Lecteur à juger si mon imitation est une imitation servile, & si on a sujet de crier sur moi à cette occasion, *ô imitatores, servum pecus!*

Une des plus belles Odes d'Horace, c'est sans doute celle qu'il a faite sur la félicité de la vie champestre, & qui commance par ces mots *Beatus ille qui procul negotiis.* J'en ai fait une sur le même sujet; & dans le même genre de vers. La voici:

O te beatum, qui procul Luteciâ,
Aulâque, & Aulicis procul,
COSTARDE, *curis liber infelicibus,*
Liberque vivis ambitu!
At nos superba patimur (ah pudet, pudet!)
Potentium fastidia:
Et studia amica litigator improbus
Thecnis moratur & dolis:
Ævumque nobis omne frustrà labitur
Negotioso in otio.
Tu rure vitam literato in otio,
Dulci & quiete transigis:
Sophiaque blando delitescens in sinu,
Tuusque vivis & tuis.
Tu delicato, prata per Parnasia,
Nunc carpis ungue flosculos,
Piis amici manibus Vecturii
Quos spargis haud parca manu.
Nunc eruditas exarans epistolas,
Lepôre tinctas Attico;
Nec ipse, chartis qui movet bellum tuis,

Gi-

Girâcus id negaverit)
Lepôre cultos provocas Vecturios,
Et pane vincis Balzacos,
Modò in reductis abditus convallibus,
Amœna captas frigora:
Leporemque laqueo, avesque visco decipis,
Jactisque pisces retibus.
Hos innocentes rura vestra scilicet
Novere duntaxat dolos.
Et modò sonoras Vinea ad ripas vagi.
Non otiosus ambulans,
Doctis disertus explicas sodalibus
Nomenque, vimque graminum.
Mox lautiora ducitis convivia,
Dapibus parata rusticis:
Turdusque pinguis, & anser, & gallus spado,
Vestro palato pascitur.
Mellita ficus, dulcis haud desit pepo,
Certans & uva nectari.
O te beatum, qui procul Lutecia,
Aulâque & Aulicis procul,
COSTARDE, *curis liber infelicibus,*
Liberque vivis ambitu!
Qui fortis audet Principes contemnere,
Is major omni Principe est:
Nec est beatus, qui cupita possidet,
Sed qui negata non cupit.

Mon Ode est inférieure sans doute à celle d'Horace : mais je ne la tiens pas

 tout-

tout-à-fait méprisable. Le Lecteur en jugera.

CXXXII.

Vers Grecs que j'ai faits à l'envi des Poëtes Grecs.

MOschus a fait un petit Poëme très joli & très mignon sur Vénus qui cherche son fîs fugitif, & qui promet un baiser à celui qui lui en dira des nouvelles. Ce Poëme, qui a été faussement attribué à Lucien, a été imité par un grand nombre de Poëtes de toutes sortes de nations. Par Méléager en cette Epigramme, qui est du Livre VII. de l'Anthologie:

Κηρύσσω τὸν Ἔρωτα τὸν ἄγριον, ἄρτι γὰρ ἄρτι,
Ὀρθρινὸς ἐκ κοίτας ᾤχετ' ἀποπτάμενος,
Ἔστι δ' ὁ παῖς γλυκύδακρυς, ἀειλάλος, ὠκὺς ἀθαμβὴς,
Σιμὰ γελῶν, πτερόεις, νῶτα φαρετροφόρος
Πατρὸς δ' οὐκέτ' ἔχω φράζειν τίνος. οὔτε γὰ αἰθὴρ,
Οὐ χθὼν φησὶ τεκεῖν τὸν θράσυν, οὐ πέλαγος
Πάντη γὰρ καὶ πᾶσιν ἀπέχθεται. ἀλλ' ἐσορᾶτ
Μήπου νῦν ψυχαῖς ἄλλα τίθησι λίνα.
Καί τοι κεῖνος ἰδοὺ περὶ φωλεόν. οὔ με λέληθας
Τοξότα, Ζηνοφίλας ὄμμασι κρυπτόμενος.

Par Sannazar.

Qui

Quæritat huc illuc raptum ſibi Cypria natum.
Ille ſed ad noſtri pectoris ima latet.
Me miſerum! quid agam? durus puer, aſpera mater,
Et magnum in me jus altera, & alter habent.
Si celem, video quantus Deus oſſa peruret.
Sin prodam, meritò durior hoſtis erit.
Adde quod hæc non eſt quæ Natum ad flagra repoſcat,
Sed quæ de noſtro bella cruore velit.
Ergo iſtic, fugitive, late: ſed parcius ure:
Haud alio poteris tutior eſſe loco.

Et par Giraldus Cynthius.

Ne Gnatum in triviis fugitivum, Cypria, quære.
Huc propera: in noſtro pectore regnat Amor.
Hîcque furit latitans, ægrum & crudeliter urit;
Igni addens ignem: nec volat hinc aliò.
Tu puerum, Cytherea, voca. Non baſia poſco.
Sat mihi mercedis ſi puer hinc abeat.
Sic tuus adſidue tecum Mars igne caleſcat.
Sic ſemper cedat Juno, Minerva, tibi.

Les Poëtes Italiens ſe ſont auſſi fort divertis ſur ce ſujet. Le Taſſe en a fait un Poëme aſſez long, intitulé *Amore Fuggitivo*, imprimé en quelques éditions, à la fin de ſon Amynte. Et dans le Prologue de ſon Amynte, il a introduit l'Amour,

qui s'en étant fuï de sa mere, s'étoit caché dans les bois, & qui promettoit de son coté de donner un baiser agréable à ceux qui ne le décéleroient point.

——— —— Ella mi segue,
Dar promettendo a chi m'insegna a Lei,
O dolci baci, o cosa altra più cara.
Quasi io di dare in cambio non sia buono;
O dolci baci, o cosa altra più cara.
Questo io sò certo almen, che i baci miei
Saran sempre più cari alle fanciulle,
Se io che son l'Amor, d'amor m'intendo.

Isabella Andreini, dite *la Comédiene Jalouse*, a fait aussi ce Madrigal à l'imitation du Poëme de Moschus & de l'Epigramme du Cintio (1):

Cerca Venere il figlio.
Io l'ascondo nel core.
Or chi mi da consiglio?
Ch'io no'l palesi mi comanda Amore
Sotto pena severa;
E minaccia la Dea crudele e fiera
A chi non la discopre aspro dolore.
Dunque chi mi conforta,
Se'l tacer, e'l parlar, danno m'apporta

¶ 1. Le Madrigal d'Isabella Andreini a plus de rapport à l'Epigramme de Sannazar

Le Cavalier Marin s'est aussi égayé sur le sujet des vers de Moschus, par cet agréable Madrigal;

Udito, ò Citerea,
Che del tuo grembo fore
Fuggitivo il tuo figlio a te si cela;
E promesso di baciar chi te'l rivèla.
Non languir, bella Dea,
Se vai cercando Amore;
No'l cercar: dammi il bacio: io l'ò nel core.

La fin duquel se trouve de cette autre façon, qui me paroît plus ingénieuse:

Dammi il promesso bacio:
O fa ch'ella me'l dia.
L'à ne' begli occhi suoi la Donna mia.

De mon coté; j'ai aussi fait cette Epigramme Grecque à l'envi de celle de Méleagêr:

Ἤκοον ἐν τριόδοις Παφίην βωστρῦσαν ἔρωτα
Δραπετέδην, τὸν ἑὸν παῖδα ποθεινότατον,
Καὶ τὸ φίλημα γλυκὺ, γλύκιον καὶ νέκταρος αὐτῦ,
Μηνυτῇ δώσειν μίσθον, ὑποχομένην.
Δραπετίδης ὁ τέος, ὁ τέος παῖς, ὃν μάλα βωστρεῖς
Ἔστιν ἐμοῖς, λάβε νιν, στήθεσι κρυπτόμενος.

Δός

celle de Cintio Giovan-Battista Giraldi, Ce qui me persuade qu'il y a ici équivoque.

Δός μοι, Κύπρι φίλη, τὸ γέρας. δός μοι τὸ
φίλημα.

Ἡμελίτην δῦναι τῦτο κέλευσον ἐμὴν

Je demande à mes Lecteurs, ſi pour cela
je dois être traité de voleur public, ou
d'imitateur eſclave qui ne travaille que ſur
des matieres toutes taillées.

Le Statuaire Myron aiant fait une Statue d'airain d'une vache; les Poëtes les plus célebres firent des vers ſur cette ſtatue: Et Pline a dit à ce propos, *alieno plerique ingenio magis quàm ſuo commendantur*. J'ai bien oſé entrer en lice avec ces Poëtes célebres. Voici l'Epigramme que j'ai faite ſur le même ſujet:

Τὴν χαλκῆν Ἥρη ποτὲ πόρτιν ἰδῦσα μύρωνος,
Ζηλοτύπησεν, ἰδεῖν Ἰναχίδ᾽ οἰομένη.

Le Pere Hardouin ſur l'endroit de Pline où il eſt parlé de cette vache, après avoir remarqué qu'il y avoit près de quarante Epigrammes dans l'Anthologie ſur cette Statüe de Myron, & onze dans Auſone, (Il pouvoit y ajouter l'Epigramme Grecque d'André Laſcaris) a donné à mon Epigramme le prix de la beauté. Ses paroles ont été rapportées ci-deſſus au chapitre 118. Et comment après cela Mr. Baillet peut il m'accuſer d'une imitation ſervile?

Il

¶ 1. La témérité de M. Ménage a été heureuſe. Son Idyle eſt très belle. M. Dumay Conſeiller au

Par

Il y a un grand nombre d'Epigrammes dans l'Anthologie sur des gens qui ont fait naufrage. J'ai bien osé traiter le même sujet à l'envi des plus célebres Poëtes Grecs qui l'ont traité. Et voici comme je l'ai traité :

Τίπτε με ναυηγὸν καλέεις, φίλε; τὸν λιμέν' ἵκωμεν.
Νήνεμος ἀνθρώποις ἐστὶ λιμὴν θάνατος.

C'est-à-dire, *Pourquoi me traitez vous d'homme qui a fait naufrage? Je suis arrivé au port: car la Mort est le port où tous les Mortels doivent arriver.* Je demande à mes Lecteurs, si pour cela je dois être appelé un voleur public, ou un Imitateur esclave qui ne travaille que sur des matieres toutes taillées. Il n'y a rien de semblable que le sujet entre mon Epigramme, & celle des autres.

Théocrite est sans contestation le Prince des Poëtes Grecs pour le genre bucolique. Et parmi ses Idylles, le huitiéme, qui est intitulé *les Bucoliastes*, & qui contient le combat de Daphnis & de Ménalque à qui chantera le mieux, est extraordinairement estimé. J'ai û la témérité (1) de faire un Idylle Grec sur une semblable matiere à l'envi de ce Prince des Poëtes Bucoliques. Je ne produis point ici mon Idylle à cause de sa longueur : mais

Parlement de Dijon en a fait une excellente traduction en vers Latins.

mais comme il a û le bonheur d'être eſtimé des connoiſſeurs; & particuliérement de Mr. Grævius; je ne croi pas que Mr. Baillet ſoit bien fondé de me blamer de cette noble imitation. Virgile de ſon coté a imité cet Idylle de Théocrite dans la ſeptiéme de ſes Eglogues: mais plus ſervilement que je n'ai fait.

CXXXIII.

Vers Italiens que j'ai faits à l'envi des Poëtes Italiens.

Le Guarin eſt de tous les Poëtes Italiens celui qui a fait les plus beaux Madrigaux. Et ce Madrigal eſt eſtimé un de ſes plus beaux.

Occhi, un tempo mia vita:
Occhi di queſto cor dolci ſoſtegni;
Voi mi negate aita?
Queſti ſon ben della mia morte i ſegni.
Non più ſpeme, o conforto.
Tempo è ſol di morire. A che più tardo?
Occhi, ch'a ſi gran
Morir me fate, a che torcete il guardo?

Forſ

¶ 1. Elle y eſt rapportée fort agréablement pag 57. dans une Lettre Italienne de M. Ménage à Madame la Comteſſe de la Fayette, en ſuite de quoi l'o voit les trois Madrigaux concurrens. Celui de M. d Rinci en François, les deux autres en Italien, ſavoi celui du Guarini, & celui de M. Ménage, tous troi ſo:

Forse, per non mirar come v'adoro?
Mirate almen ch'io moro.

J'ai fait un Madrigal Italien ſur la même matiere à *gara* du Guarin. Le voici:

Queſt' acerba d'Amor nemica; queſta
A nuocermi ſi preſta;
La mia tenera JOLE;
Alle prime parole
Che d'amor muovo, torce fiera il guardo:
E lieve più che pardo
Fugge: nè udire i miei meſti lamenti;
Ne veder vuole i gravi miei tormenti.
Aſpra più che le ſelve;
Cruda più che le belve;
Del tuo fido Paſtore
S'udir non vuoi l'amore.
(Ahi doloroſa ſorte!)
Vedi, vedi la morte.

Et j'ai fait paſſer ce Madrigal pour être du Taſſe: & il a été préféré à celui du Guarin, par Mr. Chapelain, par Mr. Coſtar, par Mr. du Rinci, & par un nombre infini d'autres connoiſſeurs: Voiez l'Hiſtoire de cette innocente tromperie dans mes *Meſcolanzé* (1). Et Mr. Bail-

fort beaux, & qui finiſſent tous trois par une oppoſition de l'*amour* à la *mort*. L'oppoſition, ſi je ne me trompe, auroit été plus juſte de la *mort* à la *vie* que de la *mort* à l'*amour*, en traitant par exemple le ſujet de cette ſorte.

Qu'à

Baillet, au lieu de me blâmer de mon imitation, m'en devroit louer, comme d'une chose qui m'a été infiniment glorieuse.

CXXXIV.

Réponse a ce que dit Mr. Baillet que mes Poëmes ne sont que des copies.

TOus ces Poëmes que j'ai faits à l'envi, ou comme disent les Italiens, *a gara*, des plus célébres Poëtes, tant anciens que modernes, ont fait dire à Mr. Baillet que je n'étois qu'un Copiste en matiere de vers: que j'avois pris la résolution de ne rien inventer: de ne rien dire de nouveau: de n'employer que des matériaux tous taillez. Je veux bien demeurer daccort que je ne suis pas un Poëte origi-

Qu'ai-je fait contre mon devoir?
D'où vient ce mouvement de colére & de haine?
Vous me chassez, belle inhumaine,
Et ne voulez plus me revoir.

Puisque je vous déplais je suis assez coupable.
Aussi n'attens-je pas un rappel favorable,

Je suis resolu de périr.
Mais si vous dédaignez, o beauté trop cruelle,
De voir vivre un amant si tendre, si fidéle,
Daignez au moins le voir mourir.

¶ 1. Il ne faudroit pas le chercher dans Catulle, dans Tibulle, dans Properce, ni dans Ovide. Ils n'ont point de ces sortes de fictions bizarres & outrées. La comparaison de Xanthus qui est à la fin de

original: car encore une fois, j'abandonne tous mes écrits à Mr. Baillet: mais je le ſupplie de m'apprendre d'où j'ai copié ma Métamorphoſe de Gargilius en perroquet; mon Hymne à Mnémoſyne; mon Elégie à Mr. Bachot; mon Elégie au Cardinal Mazarin; mon Elégie à Mademoiſelle le Fêvre; mon Elégie de la Colombe de Paphos; mon Elégie à Mr. Du Perier & Santeuil; mon Idylle du Jardinier; mon Idylle de l'Oyſeleur; mon Idylle de la Belle Oyſeleuſe; ma Fable du Geay & de la Tourterelle; mes Etreines à Mademoiſelle de Scudéry; mon Epitre au Docteur Paris; mon Epitre à Madame la Préſidante de Pommereu; mon Epitre à Mr. Pelliſſon; & ma Requeſte des Dictionnaires. Je le ſupplie de me dire où eſt l'original de cette Epigramme (1):

Ce-

de l'Epigramme eſt véritablement très belle, & très bien exprimée, mais ce qui améne cette comparaiſon, ce deſſein que forme un amant de noyer ſa maitreſſe à force de pleurer, ces riviéres qui coulent de ſes yeux, ce lit qui flotte ſur un torrent de larmes, ces regars de la belle, ſi brillans qu'ils éclairent toute une maiſon, ſi ardens qu'ils tariſſent des fleuves qui menaçoient de tout emporter, cette idée de la Nymphe qui marche à pié ſec & qui comptant pour rien d'avoir deſſeché toutes ces eaux, porte ſes embraſemens plus loin juſqu'à réduire en cendres le cœur de l'amant, tout cela eſt ſi faux qu'il en devient froid. J'ai dit, je l'avouë, que rien n'étoit trop fort en Poëſie pour les amans, mais cela ſe doit entendre quand les choſes ſont dites d'un air plus ſimple, & ſans entrer dans un détail trop circonſtancié, tel que celui-ci.

Cogit cuncta dolor: curis stimulatus acerbis;
Queis agitat mentem pulcra Laverna meam;
Credere quis posset? cœpi de Virgine amata
Quo poteram pœnas sumere velle modo.
Credere quis posset? quibus hanc mollire nequivi,
Speravi lacrimis mergere posse meis.
Nec mora: larga oculis lacrimarum flumina fundo
Ecce tibi in mediis strata natant lacrimis
Vultu, quo ventos & cælo nubila pellit,
Subridens, fletus despicit illa meos.
Despicit: & nitidis flammas jaculatur ocellis.
Collucent flammis undique tecta novis.
Jamque suis nostras compescuit ignibus undas.
Jam sicco incedit Nympha superba pede.
Non undas cohibere satis, me sæva perurit.
In cineres abeunt pectora nostra leves.
Talis ad Iliacos (visu mirabile) campos;
Dum vagus Æaciden cingere tentat aquis;
Volcanus rabidos sensit temerarius ignes
Xanthus; & in mediis aruit ustus aquis.

Je le supplie de me dire où est l'original de ces vers:

Jusserat ætherio LUDOVIX *demissus olympo*
Vatibus eximiis præmia digna dari.
Augustum ex omni LUDOVIX *ut parte referret,*
Si quid deerat adhuc, scilicet illud erat.
Regia jussa facit, cui Regia credita Gaza est;

COLBERTUS; *Domini curaque, amorque sui.*

Sedulus in Phœbi quos Gallia jactat alumnos,
Effundit largâ grandia dona manu.
Nec satis: ut Vatum flagrat COLBERTUS *amore;*
Deperit hos, quisquis carmine digna gerit;
Illi cura fuit selectos quærere Vates,
Itala quos tellus, quos habet Hesperia.
Quæsiit & toto divisos orbe Britannos:
Et quos densa tegit silva, Caledonios:
Quos alit immensis dives Germania campis:
Belgica quos, & quos terra Batava fovet.
Sed neque terrarum quos educat ultima Thule,
Nec Geticis ortos præterit ille plagis.
Is tamen eximiam, & præsentem, & præterit unam
SCUDERIDA: *& prudens præterit atque sciens.*
SCUDERIDOS *quis enim nomen, famamque, decusque;*
Quis nescit teneræ carmina SCUDERIDOS?
Præteritam stupet Aula, stupet Lutecia: amaris
COLBERTUM *dictis Livor & inde petit.*
Desinite, audaces, fidum culpare Ministrum:
Et tu, virtuti Livor inique, tace.
Vatibus, haud Musis, LUDOVICUS *munera mitti*
Mandârat: una est SCUDERIS *Aonidum.*

Je

Je le supplie de me dire où est l'origina
de ceux-ci:

De lacrimis quoties lepidos evolvo libellos,
Seu CURELLE *tuum*, *sive* PETITI
tuum:
Doctrinam stupeo (vero mihi credite) vestram
Eloquium miror, miror & ingenium.
Doctius hoc nihil: nihil est facundius illo.
Et nimiùm hic nobis, nec minùs ille place
Pace tamen liceat vero mihi dicere vestra,
Nescitis lacrimæ quo mihi fonte cadant.
Sciretis potiùs, Nili queis fontibus unda
Larga per Isiacos exspatiatur agros.
Noctes atque dies lacrimarum flumina fundo
Solus at, unde isthæc flumina, novit Amo

Je le supplie de me dire qui avoit dit avar
moi (1),

Phidiacas toto statuas collegerat orbe,
Cui paces fecit JULIUS, *orbis amor.*
Et dudum has JULI *servabat porticus ingens*
Invidiosa tuis, Regia, porticibus.
MANCINÆ *conjux, heres* ARMANDU
Iulî,

Du

¶ 1. Je suis charmé de cette Epigramme,
M. Ménage a bien fait de la representer ici, quar
ce ne seroit que pour avertir le Public qu'au li
qu'auparavant on lisoit au dernier vers

Armandî tecta redire velis

On doit lire presentement

A

Dum nullis tectas vestibus esse videt,
Frangendas mandat famulo; qua parte, tenellas
Ad Venerem mentes posse movere putat.
Marmore frigidior, statuis taciturnior ipsis,
Horret ad hac famulus, jussaque dura fugit.
Iratâ ARMANDUS *dextrâ capit ociùs ensem.*
Nec mora: quòd fieri jusserat, ipse facit.
Ense, pedes Thetidis, Junonis brachia, dextram
Palladis, & totam dedecorat Venerem.
Fit pulvis, Divûm patri qui pocula miscet.
Non parcit forma, parve Cupido, tua.
Et tu, privignum Phadra, MANCINA, *movere*
Qua potes, ARMANDI *ad tecta redire velis?*

Je le suppie de me dire qui a dit avant moi,

O rerum, LODOICE, *vices! Fulketus, amores*
Ille tui quondam; delicia ille tua;
Maxima cui nuper rerum concessa potestas:
Regia cui nuper credita Gaza fuit;

Ju-

Armandi ad tecta redire velis.
ce qui fait veritablement une petite dureté mais qui sauve l'ambiguïté qu'il y avoit auparavant dans cette expression *Armandi tecta redire velis*, comme si l'on avoit voulu dire *velis ut Armandi tecta redeant.* Outre que *redire tecta* pour *ad tecta*, étoit un peu bien extraordinaire.

Judicio ecce tuo damnatur carcere: caris
Heu procul à natis, & procul à patria!
Servatur celsâ centum custodibus arce,
Qui vigilant vicibus carceris ante fores.
Fulmine; causa latet; custodes, & ferit arcem
Juppiter. Hic, moriens, mortuus ille, jacet.
Res est sacra miser, misero vaga fulmina parcunt.
Salvus, & illæsus, stat LODOICE *tibi.*
Tu quoque; tu misero. LOIDOCE *simillime Divum,*
Exemplo magni parcere disce Jovis.

Je le supplie de me dire qui a dit avant moi,

Qui lucem obscuris dederat Scriptoribus olim;
Nunc lucem luci dat quoque Vossiades:

qui a dit avant moi,

De-

¶ 1. Il est surprenant qu'une pensée aussi particuliére que celle-ci, & dont M. Ménage croit de si bonne foi être le pére se trouve dans un Sonnet du Cieco d'Adria. Je n'ai pas ses Poësies, mais au defaut de l'Original j'en rapporterai ici une traduction en vers François imprimée dans le 4. volume des *Poësies choisies* pag. 402. Elle est de d'Alibray qui la rapporte pag. 18. de ses vers amoureux.

Sœur & femme du Dieu qui soutient la nature,
Maitresse de l'Hymen & de l'enfantement,
Qui conserves toujours un dur ressentiment
Pour ce que ta beauté jadis reçeut d'injure,

Ju-

Deliciæ Procerum, totâ notissimus Aulâ,
Venerat ad Stygias Scarro facetus aquas.
Solvuntur risu mœstissima turba Silentum:
Hîc Jocus & Lusus; hîc lacrumant Veneres:

qui a dit avant moi;

En tibi lux Pindi, Musarum cura RAPINUS.
Da capiti plenâ florea serta manu.
Invideas Vati flores, qui floribus hortos
Conserere, æternis versibus edocuit.

qui a dit avant moi;

Hic ille Austrasius, genus alto à sanguine Regum,
Austriaci vindex CAROLUS *Imperii.*
Regna illi Deus abstulerat: sic fata tulêre:
Regales animos, regia corda dedit.

qui a dit avant moi;

(1) *Respondêre tuis tandem pia Numina votis,*

AN-

Junon, dont la puissance avecque peine endure
Par sa valeur Hercule assis au firmament,
Vien secourir Philis dans son accouchement
Et tu te peux promettre une vengeance sûre.

Car si cette beauté met une fille au jour
Cette fille vaincra la Déesse d'amour
Pour si peu qu'elle ajoute aux graces de sa mére.

Et si c'est un garçon qu'elle doive enfanter,
Qu'il suive seulement les traces de son Pére,
Hercule par ses faits se verra surmonter.

ANNA parens patriæ, Principis ANNA parens.
Ille tuus LUDOVIX, Divûmque hominumque voluptas,
Qui tenet invictâ Gallica sceptra manu,
Jungitur Austriacæ geniali fœdere Nympha,
Aurea formosi quam stupet unda Tagi.
At tu læta fave sponsis, ô pronuba Juno.
Id meruêre. Hostes vincit uterque tuos.
Cernis, ut Alciden vincit tibi viribus ille?
Ut Venerem formâ vincit & illa tibi?

qui a dit avant moi;

Me, tua victuro cecini qui carmine facta,
Exanimas morbis cur, MASARINE, tuis?
Hoc quodcumque mali est; quamquam nil triste minatur;
Assiduo torquet pectora nostra metu.
Si te non video sanum rectèque valentem,
Debeo, si nescis, nil, pater alme, tibi.
Quam mihi, quam populis, confecta pace, quietem
Donasti, morbis eripis ecce tuis.

qui a dit avant moi;

'Ου

¶ 60. Méléagre l'a dit dans cette Epigramme anecdote.

Κεῖμαι, λὰξ ἐπίϐαινε κατ' αὐχένος ἄγριε δαῖμον,
Οἶδα σε καὶ μὰ θεοὺς, καὶ βαρὺν ὄντα φέρειν.

Οἶδα

'Ου φύγε γῆν ὡς φαντὶ, Θέμις. φίλε Πάμφιλε, θάρσει:
Εὕροις ΔΑΜΟΝΙ'ΟΥ σήθεσι κρυπτομένην.

qui a dit avant moi (1);

Arde per voi d'amore,
Fuor del mio, vaga Filli,
Ogni più nobil core.
Non accusi però vostra Bellezza
Il mio cor di rozzezza:
Che con mille beltà, vaghe, leggiadre,
Di mille e mille fiamme al mondo note,
L'arse, e l'inceneri la bella madre:
E cosa incenerita arder non puote.

Mais Mr. Baillet n'eſt il pas plaiſant de m'accuſer de n'être pas Poëte original lui qui n'eſt qu'un Copiſte de Copiſte: & qui fait profeſſion dans ſon Livre de ne dire rien de lui-même, ou, pour uſer de ſes termes, de ne rien dire de ſa teſte?

CXXXV.

'Οιδα καὶ ἔμπυρα τόξα, βαλὼν δ' ἐπ' ἐμὴν φρένα πυρσοὺς,
'Ου φλέξεις: ἤδη πᾶσα γάρ ἐστι τέφρη.

Voiez auſſi le ſonnet de Bertaud fait pour un jour des cendres f. 76, tourné, de ſon Recueil de vers amoureux.

CXXXV.

Faute de jugement de Mr. Baillet au sujet de deux de mes Epigrammes Grecques.

Tome 4. 2. p. 461. Not. 3. MONSIEUR BAILLET. *Les sources d'où nous sont venues les Poësies Latines, Françoises, & Italiennes de Mr. Ménage ne sont pas si profondes qu'on ne les puisse aisément découvrir. Celles d'où les Grecques se sont écoulées, paroissent un peu plus cachées, parce qu'elles ne viennent pas toutes des Anciens Poëtes Grecs, & qu'il s'en trouve qui sont traduites des Poëtes Latins, anciens & modernes. Et je ne puis celer le plaisir que j'eus l'hiver dernier de voir un enfant âgé de neuf ans, qui en lisant les Poësies Grecques de Mr. Ménage, pour son divertissement, y remarqua de lui même quelques Epigrammes de Martial & de Buchanan; & m'en convainquit par la confrontation qu'il me fit sur le champ des originaux Latins avec les copies Grecques.*

MENAGE. Je ne sai qui est ce jeune enfant, qui à l'âge de neuf ans lisoit Martial, Bucanan, & mes Poësies Grecques, & qui les entendoit si parfaitement. Je voudrois bien le savoir, affin de lui donner les louanges qu'il mérite. Mr. Costar, a dit en quelqu'endroit de ses Lettres, qu'il ne faut pas être grand Grec pour entendre mon Grec. Et Mr. Boyvin le jeu-

jeune disoit à ce propos qu'il ne falloit pas en effet être grand Grec pour entendre mon Grec, mais qu'il falloit l'être, pour faire des vers Grecs aussi faciles & aussi intelligibles que sont les miens. Mais quelque intelligibles & quelque faciles qu'ils soient, c'est une merveille qu'un enfant de neuf ans les âye entendus aussi facilement que les a entendus celui dont parle Mr. Baillet. On veut me faire croire que cet enfant est le fîs de Mr. de Lamoignon. Je ne le puis croire: car Mr. Baillet qui est son Pédagogue, & qui a déclaré la guerre aux vers de galanterie honneste, ne lui auroit pas sans doute permis de lire Martial & Bucanan, qui sont des Poëtes remplis d'obscénitez: & il ne lui auroit pas non plus permis de lire mes vers, puisque, selon lui, mes vers sont des vers licentieux, & qui offensent la pudeur. Mais voyons ce que veut dire ici le Censeur de nos mœurs, en m'accusant comme d'un crime d'avoir traduit en Grec une Epigramme de Martial & une de Bucanan. Voici l'Epigramme de Martial:

Artis Phidiacæ toreuma clarum,
Pisces adspicis: adde aquam, natabunt.

Et voici comme je l'ai traduite:

Πραξιτέλους ἰχθῦς, καλὸν ἔλέπε, φίλε, τορευμα.
Πρόσθες ὕδωρ, ἐλέψεις αὐτίκα νηχομένους.

Ce n'est pas un crime de traduire d'une Langue en une autre. Catulle, Virgile, Horace, ont traduit un grand nombre d'endroits des Poëtes Grecs. Mais c'est un crime de dérober les Ouvrages d'autrui. Il faut donc voir si j'ai dérobé cette Epigramme à Martial, en me l'attribuant. *A Nævio, vel sumpsisti multa, si fateris: vel, si negas, surripuisti*, dit Ciceron dans son Brutus. Ai-je jamais nié que mon Epigramme Grecque fût une traduction de

¶ 1. Je n'aurois pas voulu dire cela, si j'avois été à la place de M. Menage, à cause de la conséquence. En effet, s'il ne s'est dispensé de mettre au titre de son Epigramme que c'étoit une traduction que parce qu'il ne l'a pas cru necessaire, & qu'il n'y avoit personne qui ne pust aisément s'en appercevoir, il s'ensuivra qu'à l'égard des autres morceaux de sa Poësie dont la source sera plus cachée, M. Ménage aura tort de ne l'avoir pas decouverte. Que faudra-t-il donc croire de son Madrigal Italien intitulé *Ferita d'ago?*

Di Fillide vezzosa
Feristi, ago inumano,
Ah feristi, crudel, la bella mano,
Quella mano amorosa
Che del regno d'Amor lo scettro porta,
Feristi quella man dotta, ed accorta,
Che con legni canori
L'alme invaghisce, e i cori.
Ed ella stilla sangue:
E Filli piange e langue.
Ma forse, o nobil'ago,
Ago gentile e vago
A gli amanti cortese
Di quella man leggiadra

Anzi

de Martial ? Et puisqu'un enfant de neuf ans s'est aperçu que c'étoit une traduction, tout le monde s'en peut apercevoir. Et puisque tout le monde s'en peut apercevoir, je n'ai pas û le dessein de m'attribuer la pensée de Martial. Ce que Mr. Baillet dit de ce jeune enfant âgé seulement de neuf ans, fait donc contre Mr. Baillet. Et si Mr. Baillet avoit du jugement, il auroit supprimé cette particularité. Il n'étoit donc pas necessaire (1) de met-

Anzi omicida e ladra
Tu bramasti punir ben mille offese.
Rubò, nol niego, mille alme amorose,
Ed a' petti tremanti
Di mille e mille amanti
Diede anch'ella infinite,
Profonde, aspre ferite,
Ma di ciò solamente
Fù stromento innocente,
Che la reggeva il core
Quell' empio traditore.
Sù dunque, ago gentile,
Con tua punta sottile
Ferisci l'infedele,
Ferisci quel crudele,
E a te per ogni clima
Si darà vanto e stima
D'aver ferito quel superbo core
Cui ferir non poteo strale d'amore.

Ce n'est pas vouloir trop de bien à sa maitresse que de souhaiter qu'une éguille lui pique le cœur, il vaudroit autant lui souhaiter la mort. M. Ménage

 est

eſt trop judicieux pour avoir naturellement une penſee ſi peu raiſonnable, il la doit à ces Phaleuques de Bonnefons.

Dic, acus, mihi, quid mea puella
Illa candidula, illa delicata
Albis candidior manus ligustris,
Quid laves digiti, tenellulique
Tantum commeruiſſe, vel patraſſe
Poſſunt, ut toties & hos & illam
Configas ſtimulo ferociente?
Ah ne molliculas manus, inepta,
Ne laves digitos & immerentes,
At pectus ſtimulo acriore punge,
Pectus durius omnibus lapillis,
Durius ſcopuliſque, rupibuſque,
Hic ſtylum altius, altiuſque fige,
Hic acuminis experire vires,
Quod ſi mollieris meam puellam,
Di, quantam hinc referes ſuperba laudem!
Hac te cuſpide vulneraſſe pectus
Quod nullis potuit Cupido telis.

On voit la conformité. Conclurra t-on de ce que M. Ménage ne nous en a rien dit, qu'il n'a pas jugé à propos de citer l'original parce qu'il a bien prévu qu'on le reconnoitroit aiſément dans la copie? Si ce raiſonnement a lieu, on n'aura, pour l'appliquer, qu'à faire un dénombrement de tous les endroits des Poëſies anciennes & modernes que M. Ménage a copiez. J'eſſaierai d'en donner ici un échantillon.

MENAG. Epig.

Ce portrait reſſemble à la Belle
Il eſt inſenſible comme elle

MAL-

MALLEVILLE parlant de l'image de Caliste.

Et ce qui fait encore un rapport plus visible
C'est qu'elle est comme vous une belle insensible.

La Giraudiére pag. 123. de ses Epigrammes, & *L'Etoile* pag. 900. du Recueil de 1638. ont eu la même pensée.

MENAG. Madrig. IV.

Il cor ripieno d'amoroso foco
Amo; e nol niego, Filli, in più d'un loco
Ne però son' amante
Infido od inconstante.
Di Filli sola, ch'i' sospiro e bramo
Le belle labbra, e l'alme luci io amo.

Tricotet d'un Auteur incertain pag. 44. de la 2. part. des *Poësies choisies.*

Il est vrai que j'aime en deux lieux,
Cet aveu vous offense,
J'aime votre bouche & vos yeux;
Voilà mon inconstance.

Dans le Recueil des plus beaux vers mis en chant, imprimé chez Serci l'an 1661. pag. 175. il y a un air dont voici les paroles, qui sont du Comte de Fiesque.

Il est vrai que j'aime en deux lieux,
Philis, ce discours vous offense.
Ne m'accusez point d'inconstance
J'aime votre bouche & vos yeux.

Ces deux endroits ont des appas
Qui font que mon cœur est tout vôtre;
Mais j'en aimerois bien un autre,
Si cela ne vous fâchoit pas.

MENAG. Epig. 70.

Composuit tua cura vigil fera bella per orbem
Et per te Galle vivit amicus Iber.
Sunt hæc magna quidem, sunt te dignissima, Juli,
Sed superest major gloria, majus opus.
Confice, namque potes; quæ, tot labentibus annis,
Sors mala cum Musis aspera bella gerit.

BENSSERADE,

Stances à son Eminence
sur la Paix.

La Discorde aux abois n'en sauroit relever,
Et le Ciel favorable est tout prest d'achever
Le present qu'on attend de sa main liberale.
Je voi les Ennemis de haine dépouillez;
Mais ce ne sauroit être une Paix générale
Tandis que la Fortune & moi serons brouillez.

MENAG. Epig. 116.

Calvus es & juvenis, laudo, Crispine, capillos,
Qui cito tam fatuum deseruere caput.

Simon de Vallambert Médecin d'Avalon a exprimé de la sorte ce mot de Diogéne plus de cent ans avant M. Ménage.

Calve, mihi tecum nihil est, sed laudo capillos
Istud qui tetrum deseruere caput.

MENAG. Epig.

Paul dit qu'à la Dauvais,
Cette jeune merveille,
L'oreille sent mauvais:
Je le croi, car sans cesse il lui parle à l'oreille.

MAR-

MARTIALIS 3. Epig. 28.

Auriculam Mario graviter miraris olere,
Tu facis hoc, garris, Nestor, in auriculam.

PETRUS VICTORIUS 6. Epist.

3. Mario Columnæ pag. 134

Non, inquam, te fallit Lauream Battiferriam (cur enim nomen ejus non ponam) quemadmodum Sapphone animi dotibus, & facultate pangendorum versuum non inferior est, ita vita & moribus ipsam vicisse, ac longo intervallo superasse.

MOLZA. Madrig. 12.

Chi creduto l'avrebbe?
L'empia, la cruda Iole,
Del mio partir si duole.
A quel finto dolore
Non si fidar mio core.
Non è vera pietade
Quella che mostra, nè: ma crudeltade.
Dell' aspro mio martire
La cruda vuol gioire,
Udir la cruda i miei sospiri ardenti
Vuol' e mirare i duri miei tormenti.

G. BUCHANANUS lib. 1.
Epigr.

Illa mihi semper præsenti dura Neæra
Me, quoties absum, semper adesse dolet.
Non desiderio nostri, non mæret amore,
Sed se non nostro posse dolore frui.

En voici une méchante traduction en vers François imprimée pag. 101 du 2. tome du Livre in 12. intitulé, *Recueil de diverses Poësies des plus célébres Auteurs de ce tems, à Leyde 1653.*

Lorsque je suis près d'Isabelle,
Sa rigueur me ravit l'espoir ;
Et quand je suis éloigné d'elle,
Ses beaux yeux désirent me voir.
Toutefois ce n'est pas qu'elle aime,
Ni que mon déplaisir extreme
Ait fait changer sa volonté.
Mais ce miracle de nature,
Pour assouvir sa cruauté,
Veut voir les peines que j'endure.

MENAG. Epig. 90.

Hæc est illa meis toties celebrata Camenis
Pulchrior Idaliâ pulchra puella Deâ.
Et tela & flammas nitidis jaculatur ocellis,
Exitium intentat Gorgone sæva magis.
Incautos averte oculos, mi dulcis Huëti,
Ah fuge, amice, procul, sed cito, amice, fuge.
Ni fugias, & tu sævo miser igne calebis,
Vulneraque æternum pectore acerba geres.
Ecce fugis, sed jam heu! frustra, tibi visa puella est,
Et flamma & telum jam tibi sedit: habes.

Le même
dans ses Poësies Grecques.

Δεξιτερῇ τε βέλος, καὶ λαιῇ τόξον, ἀγρευτὶς
Ἄγριος ἀνθρώπων, ἠδὲ κυνηγὸς ἔχει.
Φεῦγε ὀϊστεύσαν, ἕως βέλος οὐκ ἐπὶ νευρῇ.
Φεῦγε, μάτην φεύγεις, ὄμμασιν ἧκε βέλος.

AN-

ANGELUS POLITIANUS.

Ne dubita, picta est, quam cernis, virgo, sed acres
Hisce oculis flammas ejaculatur Amor.
Hisce oculis vocem dedit ars, linguaque negavit,
Heu fuge, sed nullá est jam fuga; vulnus habes.

MENAG. Epig. 62.
de Magdal. Scuderiâ.

Cujus fama tuas &c.

Sed quam hac immerito celebratur nomine Sapphus?
Casta est, & longè doctior Æolide.

MARTIALIS 7. Epig. 69.
de Theophilâ.

Carmina fingentem Sappho laudarit amatrix,
Castior hac, & non doctior illa fuit.

MENAG. in Pelasgum,
id est Philippum IV. Hispaniæ Regem.
Epig. 27.

Omnes Pelasgas rex Pelasgus feminas
Subigit, & implet liberis provincias
An non vocari dignus est patria parens?

Ou comme dans la premiére édition,

Omnes Iberas rex Iberus feminas
Subigit &c.

MARTIALIS 1. Epig. 85.

Uxorem habendam non putat Quirinalis
Cum vult habere filios, & invenit

Quo possit istud more ? futuit ancillas,

Domumque & agros implet equitibus vernis

Paterfamilia verus est Quirinalis.

Et SANNAZAR I. Epig. 38. a dit du Pape Innocent VIII.

Innocuo priscos aequum est debere Quirites,

Progenie exhaustam restituit patriam.

MENAG. Epig. 31.

Siren Gallica &c.

Ut si Menagium tuum Sodalem

Dicant Grammatici malum Poëtam,

Civem nemo bonum negare possit.

SANNAZARIUS

Epig. lib. I.

Dum patriam laudat, damnat dum Poggius hostem

Nec malus est civis, nec bonus historicus.

MENAG. Epig. 6.

Omnes laudat Hylas, carpit Callistratus omnes,

Displicet hic nobis, nec magis ille placet.

Qui laudat cunctos, & pravos, Pontice, laudat,

Qui cunctos carpit, carpit & ille bonos.

Par cet Hylas M. Ménage a sans doute entendu le Mazzoni, & par Callistratus le Castelvetro. L'Epigramme est tirée de celle-ci de Martial XII, 82.

Ne laudet dignos, laudat Callistratus omnes,

Cui malus est nemo, quis bonus esse potest?

MENAG.

Εἰς Δημόφιλον.

Δημόφιλος, φίλε Βάϊλε, λόγους ποιήσατο ῥήτωρ
Εἰς φθόνον, ὡς φθονέειν μηδένα Δημοφίλῳ.

ANG. POLITIANUS.

Scripsit in invidiam, quidam, Francisce, Poëta,
Tam bene, tam doctè, nullus ut invideat.

MENAG. Madrig. VI.

Bellissima Laverna
Dolce ladra d'amore
Che mi rubasti il core
Tosto che mi mirasti,
Deh, perche me'l rubasti?
Ch' a te, dolce ben mio,
Seguendo il mio desire
Non l'avrei negat' io,
Deh perche preferire
Vuol la man tua divina
Al dono la rapina?

J. BONNEFONIUS.

Errabam in silvis, ornanti retia mille,
Mille puella plagas insidiosa parat.
Occupat incautum, cotque in sua retia tandem
Trudit, & æternâ compede dura premit.
Hei mihi! sic casses, sic vincula nectis amanti?
Hei mihi! sic misero cor violenta rapis?
Non queror esse tuum, sed eram quod sponte daturus
Cor mihi te furto surripuisse queror.

MENAG. Εἰς Κόριννα.

Ἔρως ποτ᾽ ἐν χορείαις
Τῶν παρθένων ἄωτον
Τήν μοι φίλην Κορίνναν
Ὡς εἶδεν, ὡς πρὸς αὐτὴν
Προσέδραμε. Τραχήλῳ
Διδύμας τε χεῖρας ἅπτων,
Φίλει με, μῆτερ, εἶπε.
Καλυμένη Κορίννα
Μήτηρ, ἐρυθριάζει.
Ὡς παρθένος μὲν ὖσα,
Κ᾽ αὐτὸς δὲ δυσχεραίνων,
Ὡς ὄμμασι πλανηθεὶς,
Ἔρως ἐρυθριάζει.
Ἐγὼ δέ οἱ παραστὰς,
Μὴ δυσχέραινε, φημι,
Κύπριν τε καὶ Κορίνναν
Διαγνῶναι ὐκ ἔχυσι
Καὶ οἱ βλέποντες ὀξύ.

CLEMENT MAROT.

Amour trouva celle qui m'eſt amére,
(Et j'y étois, j'en ſais bien mieux le conte)
Bon jour, dit il, bon jour, Vénus ma mére:
Puis tout à coup, il voit qu'il ſe mécompte,
Dont la couleur au viſage lui monte,
D'avoir failli honteux, Dieu ſait combien,
Non, non Amour, ce dis je, n'ayez honte,
Plus clairvoyans que vous s'y trompent bien.

Antoine Govean pag. 21. de ſes Epigrammes copia ainſi en vers Latins celle de Marot.

Barbara velato Gelaſina occurrit Amori
Occœpitque puer dicere: mater ave.
Illa nihil contra; ac ſubito velamine dempto

Ex oculis, doluit, subrubuitque puer.
Cuce puer, pudor unde tuus, lacrymaque? recta
Hoc errare vides lumina sæpe modo.

M E N A G.

Ψεύσατ' Ἀρισταγόρας: ἄθεος οὐκ ἦν Δαμάσιππος:
Γαστέρα, καὶ Πλοῦτον, καὶ Κύπριν ἔσχε θεούς.

FR. VAVASSOR lib. I. Epig. 48.
in divitem avarum.

Tot decies paucis &c.
Esse putas atheum? falsum est ac turpiter erras.
Quos arcâ nummos, hos habet ille Deos.

M E N A G.

Δεξιτέρη τε βέλος &c.

VAVASSOR. 2 35.

De Alencionensi, tertiâ Gastonis Aureliani Ducis filiâ Venatricis habitu expressâ, cum Pictor arcum ei sine nervo imprudens appinxisset.

Arcu nervus abest. Sed nec jace dextra sagittam.
Venatrix oculis vulnerat ista suis.

Idem 2. 36.

Νεῦρον ἄπεστι βιοῦ, χεὶρ δ' οὐ βάλε κάρτερον ἰόν.
Ὄμμασιν οὐτάζει ἥδε κυνηγὸς ἰοῖς.

M E N A G.

Καῦμ' ἄνεμος &c.

SCÆVOLA SAMMARTH. *Sylv. lib. I. in Damasa.*

Lympha sitim pellit &c.

M E N A G. Περὶ Πίκου τοῦ

Μιρανδολέως.

Πάντα παρ' ἀνθρώποισι μαθὼν ἀνθρώπινα Πῖκος
Θεῖα πρὸς ἀθανάτους ἦλθε μαθησόμενος.

ANG. POLITIANUS.

Cum terram hinc nosset Theodorus, & aera & undas,
Jam restant, inquit, sidera, terra vale.

MENAG. Πρὸς Ἀπελλᾶν.

Παύλῳ Γραμματικῶν σκοτίων πλήθουσαν, Ἀπελλᾶ,
Εἴ ποτέ μοι πέμψῃς, πέμφ' ἅμα Γραμματικόν.

MURETUS.

Quæ tu condideras inspexi carmina nuper,
Lectaque sunt, fateor, terque quaterque mihi.
Nec tamen evalui cognoscere quid sibi vellent
Usque adeo obscurè scribere, Paule, soles.
Nam tu verba, puto, ex libris accepta Sibyllæ,
Quæque Catonis erant tempore prisca nimis,
Versibus infercis, gaudesque obscurus haberi
Et velut inducta singula nube tegis.
Errasti hoc tantum quod mittens carmina, Paule,
Debueras una mittere Grammaticum.

MENAG. περὶ Πατρίδος.

Καὶ τόδε τοῦ Φλάκκου. Πάτρας ὕπερ ἡδὺ μέν ἐστι
Θνήσκειν. Φημὶ δ' ἐγὼ, ἥδιόν ἐστι βιοῦν.

OWENUS Epig. 48.

Pro patriâ sit dulce mori licet, atque decorum,
Vivere pro patriâ dulcius esse puto.

MENAG. Εἰς Φιλαργυρίαν.

Πάν ὃ φίλοις χαρίσαιο, Φίλων, ἀναφαίρετόν ἐστι
Ταῦτ' ἔχω ὅσσα ἔδω, τ' ἄλλα [illegible] ἥμαρψε τύχη.

MARTIALIS 5. Epig. 42.
ex Rabirio.

Callidus effracta &c.

Extra Fortunam est quidquid donatur amicis
Quas dederis solas semper habebis opes.

ME-

MENAG.

Εἰς ἐσθῆτι καυχώμενον.

Πορφυρέην ἐσθῆτα φέρων τί, φιλόστρατε, καυχᾷς;
Καὶ πρότερον ταύτην τὸ πρόβατόν γ' ἐφόρει.

BUCHANANUS lib. I. Epig.

Unus eras memini quondam de plebe, nec alter
Te minus in totâ turgidus urbe fuit.
Nunc te alium credis, veteremque haud noscis amicum,
Splendidus in Tyriâ quod spatiere togâ.
Falleris hanc & ovis, quâ tu nunc veste superbis
Ante tulit, nec adhuc est aliud nisi ovis.

C'est ainsi que Bucanan a mis en Epigramme ce mot de Démonax.

Je ne veux point ajouter ici les endroits copiez que d'autres ont remarquez avant moi, me contentant de produire ceux qui n'avoient pas encore été deterrez. M. Ménage continuera-t-il là dessus à dire qu'il n'a point marqué d'où il les a tirez parce que, sans qu'il le marquast, il étoit facile de le connoître? Je souscrirai de grand cœur à cette réponse, & demeurerai volontiers d'accord avec lui, puisque je me suis apperçu de la chose, que tout autre eût pû s'en appercevoir aisément, pourvû que de son côté il ne nous envie pas plus long temps la découverte du reste de ses imitations dont l'origine est plus obscure. C'est ce qu'on attend de lui, & à quoi la suite de son propre raisonnement l'oblige. Mais voici un nouvel embaras qui se presente. Si la facilité qu'il y avoit à reconnoître que le distique Πραξιτέλους ἰχθῦς étoit imité du Latin de Martial a empesché M. Ménage de mettre au dessus Μαρτιάλου μίμησις, d'où vient qu'il a mis au dessus de quatre vers Grecs qu'il a imitez du Latin de Catulle, Κατύλλου μίμησις? Est-ce qu'on lit moins Catulle que Martial? ou cet emprunt est-il moins reconnoissable que l'autre? J'avouë que je n'y puis répondre, & qu'en cela je ressemble à ce Héros de Rabelais qui faisoit parfaitement bien les argumens mais qui ne les pouvoit soudre,

mettre au titre de mon Epigramme que c'étoit une traduction de Martial. Et j'en ai

¶ 1. Sans prétendre m'ériger en Censeur, j'ose dire que ces Anciens & ces Modernes ont eu tort. On ne peut assez se précautionner contre le soupçon de mauvaise foi, & la présomption sera toujours contre ceux qui n'étant que Copistes & Traducteurs, veulent ou semblent vouloir faire le personnage d'Inventeurs. Le secret en cette occasion pour se garantir de tout reproche est de citer fidèlement ses originaux. Mon intention pourtant n'est pas d'assujettir à cette obligation ceux qui dans un Poëme de juste longueur, tel que certaines Odes, Satires, Eglogues, Elégies, à plus forte raison dans un Poëme héroïque ou dramatique, meslent les pensées d'autrui avec les leurs. Elles sont là comme noiées parmi plusieurs autres qui appartiennent légitimement au Poëte, & l'accessoire céde alors au principal. Ce bel endroit, par exemple, de la Requeste des Dictionnaires désigné par M. Pellisson dans son Histoire de l'Académie :

La pauvre Langue Latiale
Alloit être troussée en male,
Si le bel Avocat Belot,
Du barreau le plus grand falot,
N'en eût pris en main la défense,
Et protégé son innocence.
En quoi certes & sa bonté,
Et son zéle & sa charité,
Se firent d'autant plus paroître
Qu'il n'a l'honneur de la connoître ;
Semblable à ces preux Chevaliers,
Ces Paladins avanturiers,
Qui défendant des Inconnuës
Ont porté leur nom jusqu'aux nuës.

Ce bel endroit est emprunté de cette Epigramme de Jean Second sur un mauvais Poëte qui avoit entrepris

ai usé de la sorte, à l'imitation des plus célébres Poëtes, anciens & modernes (1). Ca-

pris de répondre à la Déclamation d'Agrippa de la vanité des Sciences.

Dadàla mens hominum quicquid scrutata, quod aut os
Protulit, artificum vel potuere manus,
Agrippa hostili totum laceraverat ore
Ausus in Aonias sumere tela Deas.
Non tulit hoc vates, & numine concitus aquo
Bubalus in fontem carmina dira canit,
Quodque magis laudes, nullo suadente favore,
Scribit, & ignotis fert miseratus opem.

Cependant comme la Requeste des Dictionnaires a en gros quelque chose d'original, que la pluspart des traits, & l'œconomie de la Piéce sont de M. Ménage, ce qu'il y a d'imitation est, pour ainsi parler, absorbé par l'invention. J'en dis autant des Poëmes de la plus courte espece quand on leur donne un peu plus d'étendue qu'à l'ordinaire, & que la pensée d'emprunt n'est pas celle qui en fait l'ame & la conclusion. Ainsi dans le Madrigal Italien qu'a fait M. Ménage sur un baiser mal paié, quoique ces vers

Che non è un bacio, nè quel che mi date
Ove la vostra bocca
La mia quasi non tocca.
Ma di bacio figura,
Ah non è bacio, nò, dolce ben mio,
E sol d'un bacio un semplice desio.

y soient visiblement imitez de ces Latins du même Jean Second,

Da mihi suaviolum, dicebam, blanda puella,
Libasti labris mox mea labra tuis,

Inde-

Inde velut presso qui territus angue resultat,
Ora repente meo vellis ab ore procul.
Non hoc suaviolum dare lux mea, sed dare tantum
Est desiderium flebile suavioli.

Néanmoins le Madrigal étant long & ne finissant point par le sens de l'Epigramme Latine tout joli qu'il est, on auroit tort de reprendre M. Menage de n'avoir pas cité en teste Jean Second. Je dis bien plus, quand on tireroit d'ailleurs l'invention entiere de son Poëme, si la composition d'où on la tire est d'un genre extrémement different, comme seroit une Oraison de Ciceron, un Traité de Séneque, un Roman, l'adresse de bien mettre en œuvre suffit pour donner un air de nouveauté à l'Ouvrage, & peut en quelque façon tenir lieu d'invention. C'est ce qui m'a empêché de comprendre dans le denombrement particulier des copies de M. Ménage les trois Epigrammes suivantes.

MENAG.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

MENAG. Epig. CXI.

O saevos, o diros, o rabidos cruciatus!
O tormentum ingens! miserum me saeva prurit,
Haeret quae dudum lateri, letalis arena.
Mortales debemur morti, non ego letum
Formido, formido genus miserabile leti.
Ah ego non possum tantos perferre dolores,
I nunc, pande tuas, mortalis homuncio, dotes,
Quem prosternit humi, ventorum ludus, arena.

MENAG. Epig. IV.

Ride, digna tuis res est, Saracene, cachinnis,
Possit & austeros quae soluisse Sophos.
Notus avaritiae fundo tibi crimine, sumptus
In somnis magnos fecerat Hermogenes.

Flet,

Flet, gemit, & queſtu Divoſque hominesque fatigat,
Pertæſus vitæ con ituique mori.
Nec mora, cervici laqueum trabe nectit ab altâ
Et forti impellit ſubdita fulcra pede.
Accurrit famulus, pendentem fune miſellum
Cernit herum: funem protinus enſe ſecat.
Labitur in terram exanimus, lectóque locatur
Pallidior cerâ, frigidiorque gelu.
Continuo venaſque ſecant, & vina miniſtrant,
Examinus vitæ redditur Hermogenes.
Verum ubi ſollicitus rationes exigit omnes
Sæpius, & totis computat articulis.
Debiti etiam pretium funis, qui colla premebat
Pendentis, famulum ſolvere juſſit herus.

La premiére eſt tiree de Joachim du Bellay chap. 21. de ſon illuſtration de la Langue Françoiſe, où il dépeint ainſi Rabelais ſans le nommer, *Celui qui fait renaître Ariſtophane, & feint ſi bien le nez de Lucian.* La ſeconde n'eſt autre choſe qu'un extrait paraphraſé de cet endroit d'une Lettre de Voiture à M. de Chaudebonne. *La colique m'a donné depuis peu une leçon de dix-ſept jours dont il me ſouviendra long temps, & m'a fait conſiderer beaucoup de fois combien nous ſommes foibles puiſqu'il ne faut que trois grains de ſable pour nous abatre.* La troiſiéme, quoi qu'imitée en partie de celle-ci de Lucien,

[illegible] ἀπαιτεῖ ἐν θανὼν ὁ φιλάργυρ☉ Ἕρμων
Ἐκ περιουσίας αὐτὸν ἀπαγχόμενον.

doit dans le fond ſa véritable invention au chap. treziéme de la premiére partie du Roman Comique de Scarron *. Mais quelque ſenſible que ſoit l'imi-

* Ou plûtot au l. 2. du Courtiſan de Baltaſar de Chatillon. Un certain Religieux] ; Auguſtin nommé Jacob Magnus mort au commencement du 15. ſiécle rapporte l. 10. c. 2. de ſon Livre intitulé *Sophologium* un fait tout ſemblable, & en attribue l'invention à Seneque dans ſes Déclamations. Cependant, quoique dans les extraits des controverſes de Seneque la premiére controverſe du Livre 5. ait pour ſujet la plainte que fait en juſtice un homme qui ſe voulant étrangler avoit été ſauvé par un autre qui avoit coupé la corde, la verité eſt que cette plainte eſt moins fondée ſur la perte du licou que ſur ce qu'en le coupant on forçoit un miſerable à vivre malgré lui. — Voiez auſſi Bouchet ſerée 31. pag. 569. & le Prologue du 5. l. de Rabelais.

Catulle a traduit une Ode de Sapho (e); qui est la ſeule de Sapho qui nous reſte. Il a traduit auſſi une Elégie de Callimaque; qui eſt celle que Callimaque a faite ſur la chevelure de Bérénice. Et il n'a point mis au titre de ſon Ode que ce fuſt une traduction d'une Ode de Sapho; ni au titre de ſon Elégie, que ce fût une traduction d'une Elégie de Callimaque. Ammianus a fait une Epigramme Grecque de la fin d'une des Epigrammes Latines de Martial, ſans dire que ſon Epigramme fût une traduction. Voici l'endroit de l'Epigramme de Martial:

Sit tibi terra levis, mollique tegaris arena,
Ne tua non poſſint eruere ora canes.

Voici

l'imitation dans ces Epigrammes, je croi que par les raiſons que j'ai dites M. Ménage a pu ſans ſcrupule ſe diſpenſer d'alléguer ſes Auteurs en cette rencontre. La condannation ne tombe donc proprement que ſur ces Ecrivains qui empruntant leur Ouvrage d'un autre de même nature ou a peu près ſuppriment le nom de l'Auteur à qui la gloire de l'invention eſt duë. Sur ce principe, on ne doit pas douter que dans les Poëmes en petit qui ne roulent d'ordinaire que ſur une maitreſſe penſée, tels que ſont l'Epigramme, le Sonnet, nos Madrigaux, nos Chanſons, lors qu'on prend d'un autre Sonnet, Madrigal, Epigramme, ou Chanſon l'unique ou principale penſée, qui compoſe ces petites Piéces, il ne ſoit indiſpenſable de marquer la ſource où on la puiſe. Faute d'apporter ces diſtinctions néceſſaires, Joſeph Scaliger, dans une Lettre à Saumaiſe, a très mal à propos accuſé Horace de larcin pour avoir emploié dans la Satire 2. du Livre 1. une penſée de Callima-

Voici l'Epigramme d'Ammianus; Liv. 2. de l'Anthologie.

Εἴη σοὶ κατὰ γῆς κούφη κόνις, οἰκτρὲ Νέαρχε,
Ὄφρα σε ῥηϊδίως ἐξερύσωσι κύνες.

Ausone a fait cette belle Epigramme,

Armatam Pallas Venerem Lacedamone visens,
Nunc pugnemus, ait, judice vel Paride.
Cui Venus: armatam tu me temeraria temnis,
Quæ quo te vici tempore, nuda fui.

Et il l'a traduite de ces vers de l'Anthologie,

Παλλὰς τὰν Κυθέρειαν ἔνοπλον εἶπεν ἰδοῦσα,
Κύπρι, θέλεις οὕτως ἐς κρίσιν ἐρχόμεθα;

Η'

maque, qui encore, de la maniére dont elle y est placée, ne sauroit passer pour un emprunt. C'est avec plus de raison qu'il a traité de voleur ce Quintus Catulus ancien Poëte Latin que l'on a cru si long temps Auteur d'une Epigramme dont il n'étoit que le traducteur. Sur quoi l'on peut remarquer de quelle conséquence il est de citer les originaux, puisque si les Anciens avoient pris ce soin nous serions plus en état de leur rendre justice suivant leur mérite. Aulu-Gelle n'auroit pas été la dupe de ce Quintus Catulus, & nous ne le serions pas encore aujourd'hui de tant d'autres qui joüissent trop paisiblement d'un honneur qui ne leur est point dû.

¶ 1. Est ce que l'Hymne à Vénus que nous avons d'elle n'est pas une Ode? Denis d'Halicarnasse qui l'appelle ainsi se seroit donc trompé. Nous ne lisons pas que Sapho ait fait un Livre d'Hymnes séparé, & quand cela seroit, ces Hymnes, supposé qu'elles fussent toutes en vers lyriques comme celle-là, seroient toûjours des Odes.

Ἡ δ' ἁπαλὸν γελάσασα, τί μοι σάκος ἀντίον αἴρεις;

Εἰ γυμνὴ νικῶ, πῶς ὅταν ὅπλα λάβω;

Il a aussi traduit de ces vers de Platon (1),

Ἡ σοβαρὸν γελάσασα καθ' Ἑλλάδος, ἡ τὸν ἐραστῶν

Ἑσμὸν, ἐπὶ προθύροις, Λαῒς ἔχουσα νέων,

Τῇ Παφίῃ τὸ κάτοπτρον. ἐπεὶ τοίη μὲν ὁρᾶσθαι

Οὐκ ἐθέλω. οἵη δ' ἦν πάρος, οὐ δύναμαι.

Cette Epigramme Latine,

Laïs anus Veneri speculum dico, dignum habeat se

Æterna æternum forma ministerium.

At mihi nullus in hoc usus: quia cernere talem

Qualis sum nolo: qualis eram, nequeo.

Et il n'a point averti le Lecteur que ses Epigrammes fussent des traductions. Sainte Marthe en a usé de même à l'égard de la Traduction qu'il a faite en vers de cette derniere Epigramme Grecque. Et Claudein

¶ 1. En voici une imitation en François d'après le Latin d'Ausone:

Contrainte par les ans qui rident mon visage

Je t'offre ce miroir, o mére des Amours,

Il

dien en a aussi usé de même à l'égard de ce distique,

Paupertas me sæva domat, dirusque Cupido.
Sed toleranda fames: non tolerandus amor;

Qui est une pure traduction de cette Epigramme Grecque de l'Anthologie Manuscrite,

Καὶ πενίη καὶ ἔρως δύο μοι κακὰ καὶ τὸ μὲν οἴσω
Κούφως. πῦρ δὲ φέρειν Κύπριδος, οὐ δύναμαι.

Cælius Calcagninus en a aussi usé de la sorte à l'égard de cette Epigramme sur Niobe,

Vivam olim in lapidem verterunt Numina; sed me
Praxiteles vivam reddidit ex lapide;

Qui est une traduction de cet admirable distique Grec du Livre 4. de l'Anthologie.

En

Il sied bien à Venus de se mirer toujours,
Mais une glace, helas! n'est plus à mon usage,
Y voir ce que je fus, y voir ce que je suis,
L'un je ne le veux pas, l'autre je ne le puis.

Ἐκ ζωῆς με θεοὶ τεῦξαν λίθον. ἐκ δὲ λίθοιο
Πραξιτέλης ζωὴν ἔμπαλιν εἰργάσατο.

Joachin Du Bellay a fait ce Sonnet ſur les ruines de Rome,

Nouveau venu, qui cherches Rome en Rome
Et rien de Rome en Rome n'apperçois,
Ces vieux palais, ces vieux arcs que tu vois,
Et ces vieux murs, c'eſt ce que Rome on nomme.
Voi quel orgueuil, quelle ruïne, & comme
Celle qui mit le Monde ſous ſes loix,
Pour donter tout, ſe donta quelquefois,
Et devint proie au tans qui tout conſomme.
Rome de Rome eſt le ſeul monument,
Et Rome Rome a vaincu ſeulement.
Le Tibre ſeul qui vers la Mer s'enfuit,
Reſte de Rome. O mondaine inconſtance!
Ce qui eſt ferme eſt par le tans détruit,
Et ce qui fuit au tans fait réſiſtance,

Sans avertir ſes Lecteurs que ce fût une copie de cette Epigramme de Janus Vitalis, Panormitain;

Qui Romam in media quaeris novus Advena Roma,
Et Romæ in Roma nil reperis media,

Ar-

Aspice murorum moles, præruptaque saxa,
Obrutaque horrenti vasta theatra situ,
Hæc sunt Romæ. Viden, velut ipsa cadentia, tanta
Urbis adhuc spirent imperiosa minas?
Vicit ut hæc mundum, visa est se vincere. vicit:
A se non victum ne quid in Orbe foret.
Nunc victa in Roma, Roma illa invicta sepulta est;
Atque eadem victrix, victaque Roma fuit.
Albula Romani restat nunc nominis index;
Qui quoque nunc rapidis fertur in æquor aquis.
Disce hinc quid possit fortuna; immota labascunt,
Et quæ perpetuò sunt agitata, manent.

Il en est de même des deux Sonnets de Mr. Scarron, traduits de ceux de Lopé de Véga: (Voyez ci-dessus au chapitre 51.) & du Sonnet de Joachim Du Bellay, qui commance par *ô beaux cheveux d'argent mignonnement retors:* qui est le 91. de ses Regrets, & qui est une pure traduction de celui du Bernia (1), qui commance par

Chiome d'argento fine; irte e attorte
Senz'arte intorno; a un bel viso d'oro.

Ceux

¶ 1. Il se voit une autre traduction ou imitation de ce Sonnet du Bernia dans les Poësies de Melin de S. Gelais pag. 83.

Ceux qui ont fait imprimer le Recueil des Poësies de Malherbe, n'ont pas cru non plus qu'il fût nécessaire d'avertir le Lecteur que cette Epigramme,

Janne, tandis que tu fus belle,
Tu le fus sans comparaison:
Anne à cette heure est de saison:
Et ne voit rien si beau comme elle.
Je sai que les ans lui mettront,
Comme à toi les rides au front,
Et feront à sa tresse blonde
Même outrage qu'à tes cheveux.
Mais voilà comme va le monde;
Je t'ai voulue, & je la veux,

fût une version de ces vers de Martial,

Femina præferri potuit tibi nulla, Lycori.
Præferri Glyceræ femina nulla potest.
Hæc erit hoc quod tu. tu non potes esse quod hæc est.
Tempora quid faciunt? hanc volo; te volui.

Il

¶ 1. Il a été ainsi traduit en Latin.

Certum est Uranies placitis occumbere telis
Nec fuga ferre valet, nec mihi tempus opem.
Æternos frustra cupiam dissolvere nexus
Spes libertatis nulla relicta super.
Sæva quidem Uranie, sed cum subit aurea forma,
Et quali dicar victima cæsa Deæ,

Tunc

Il en est de même de cette Epigramme de Maynard,

Je ne dois pas encore attendre
Que tu sois un de mes Lecteurs.
Tu n'approuves que les Auteurs
Dont la tombe garde la cendre.
Ton puissant esprit m'a charmé:
Et l'honneur d'en être estimé
Est le plus grand que je demande.
Mais, GUYET, pour me l'acquerir,
Ma vanité n'est pas si grande
Que je me hâte de mourir;

Qui est une copie de ces Hendécasyllabes de Martial,

Miraris Veteres, Vacerra, solos:
Nec laudas nisi mortuos Poëtas.
Ignoscas, petimus, Vacerra. tanti
Non est, ut placeam tibi, perire.

Le fameux Sonnet de Voiture *il faut finir mes jours dans l'amour d'Uranie* (1), est aussi

Tunc damnis applaudo meis, talique beatus
Morte nihil Domina de feritate queror.
Interdum monitis, at non satis acribus, hortans,
Ingratam, ratio, desere, dicit, heram.
Dicit: sed quoties volui parere monenti
Post varias dubiæ mentis utrimque vices.
Unam ipsa Uraniem ratio commendit amandam,
Jamque minus sensu quam ratione trahor.

 Et

'Anthologie liv. 7. aussi une copie de cette belle Epigramme de Philodéme,

Ψυχή μοι προλέγει φεύγειν πόθον Ἡλιοδώρας,
Δάκρυα, καὶ ζήλους τοὺς πρὶν ἐπισταμένη.
Φησὶ μέν. ἀλλὰ φυγεῖν οὔ μοι σθένος. ἡ γὰρ ἀναιδὴς,
Αὕτη καὶ προλέγει, καὶ προλέγουσα φιλεῖ.

Et son Rondeau *Ma foi c'est fait de moi, car Isabeau*, est une imitation du Sonnet de Lopé de Véga (1),

Un

Et pour ne pas séparer le Sonnet d'Uranie de son fameux concurrent le Sonnet de Job, je mettrai de même ici la traduction Latine de ce dernier.

Mille lacer plagis, & mille doloribus actus
Jobus adest, prodat qui sua fata tibi,
At non ignarus duro te pectore natam,
Et sua non moveant te mala jure timet.
Languores nudos, & vulnera nuda videbis
Hic sese artifici rettulit ipse manu.
Et dolet, & queritur, querull simul atque dolentis
Cernere ne pigeat comminus ora viri.
Multa licet fuerit, fuerit licet aspera passus,
Constantis punctum non tamen omne tulit.
Nec se tam brevibus claudit patientia gyris.
Infelix equidem, non nego, Jobus erat.
Sed potuit facili testari voce dolorem;
Non adeo infelix, hei mihi! Jobus erat.

¶ 1. Voici l'imitation du Sonnet de Lope de Végue par M. l'Abbé Regnier Desmarais pag. 91. de ses Poësies Françoises.

Doris qui sait qu'aux vers quelquefois je me plais
Me demande un Sonnet, & je m'en desespére.

Qua-

Un Soneto me manda hazer VIOLANTE;
Que en mi vida me he visto en tanto aprieto.
Catorze versos dizen que es Soneto.
Burla burlando van los tres delante.
Yo pensè que no hallara consonante
Y estoy a la mitad de otro Quarteto.
Mas si me veo en el primer Terceto,
No ay cosa en los Quartetos que me espante.
Por el primer Terceto voy entrando:
Y aun parece que entrè con pie derecho.
Pues fin con este verso le voy dando.

Ya

Quatorze vers, grand Dieu! le moyen de les faire!
En voila cependant quatre déja de faits.
Je ne pouvois d'abord trouver de rime, mais
En faisant on apprend à se tirer d'affaire.
Poursuivons, les Quatrains ne m'étonneront guére
Si du prémier Tercet je puis faire les frais.
Je commence au hazard & si je ne m'abuse
Je n'ai pas commencé sans l'aveu de la Muse,
Puisqu'en si peu de tems je m'en tire si net.
J'entame le second, & ma joie est extrème
Car des vers commandez j'acheve le treziéme.
Comptez s'ils sont quatorze, & voila le Sonnet.

On pourroit croire sur ce que Voiture ne savoit point de Grec que ce seroit le pur hazard qui l'auroit fait rencontrer dans la pensée de Philodeme, mais comme Voiture avoit un Hérodote Grec-Latin il pouvoit avoir aussi une Anthologie Grecque-Latine, & si dans le tems de la contestation des deux Sonnets on eût sû que celui d'Uranie n'étoit qu'une copie, ce n'auroit pas été une des plus foibles raisons pour lui préférer celui de Job qui est veritablement original.

Ya estoy en el segundo, y aun sospecho
Que voy los treze versos acabando.
Contad si son catorze, y esta echo.

Et quand Voiture a donné des copies de ces deux Poëmes, il n'y a point marqué que ce fussent des Traductions.

Il me reste à répondre à ce qu'a dit Mr. Baillet au sujet de mon Epigramme Grecque, prétandue traduite de Bucanan. La voici :

Μὰψ ἐμὲ λοιδορέεις. Μὰψ, Ζώϊλε, καί σε ἐπαινῶ.
Οὐ γὰρ ἐμοῖς οὐ σοῖς, πίστις ἔνεστι λόγοις.

Voici celle de Bucanan :

Frustrà ego te laudo : frustrà me, Zoïle, lædis.
Nemo mihi credit, Zoïle : nemo tibi.

Premiérement, *lædis* n'est pas opposé à *laudo*, comme λοιδορέεις l'est à ἐπαινῶ : Et en cela mon Epigramme est plus juste que celle de Bucanan. Mais d'ailleurs, je nie formellement à Mr. Baillet que j'aie pris de Bucanan cette pensée. Je l'ai prise de cette Lettre de Libanius à Ariſténet, Σὺ μὲν ἡμᾶς εἶπας κακῶς, ἡμεῖς δε σέ καλῶς. ἀλλ' οὔτε σοί τις, οὔτ' ἐμοὶ πείσεται. Mr. Baillet ne s'attendoit pas à ce coup de Jarnac.

CXXXVI.

CXXXVI.

Justification des louanges que je me suis données dans mon Eglogue, intitulée Christine.

LOrsque la Reine Christine étoit sur le Throne de Suéde, elle fit l'honneur à Mr. de Saumaise, à Mr. Descartes, & à Mr. Bochart, de les convier de l'aller voir: & ils la furent voir. Quoique je fusse d'un ordre parmi les gens de Lettres bien inferieur à celui de ces Messieurs, elle me fit le même honneur: ce que j'attribue aux bons offices que me rendit auprès d'elle Mr. Vossius; qui étoit fort de mes amis, comme il l'est encore; & qui étoit en flagrante faveur auprès d'elle. Ma mauvaise santé ne me permit pas de faire le voyage de Suéde. En ce tans-là les vers étoient fort à la mode. Ils ne le sont plus présantement. Le siécle, comme dit Mr. Herbelot le jeune, est devenu prosaïque. Pour reconnoître, de la façon que je le pouvois, l'obligation que j'avois à la Reine Christine, je fis des vers Latins à sa louange, sur son portrait. Ces vers sont imprimez dans le Recueil de mes Poësies. Je fis outre cela une Eglogue Françoise. C'est celle dont il est ici question. Je m'introduisis dans cette Eglogue sous le nom de *Ménalque*; résolu de quiter ma patrie à cause des guerres civiles, & d'aller demeurer en Suéde. Et j'y introduisis le Berger Daphnis, me de-

tournant de ce dessein, en me remontrant les avantages que j'avois dans mon païs: & en me les remontrant avec de grandes louanges. Il ût été ridicule de me convier de demeurer dans un lieu, en me disant que je n'y étois pas considéré. Mr. Boyleau Payeur des rantes de l'Hotel de ville écrivit contre moi, au sujet de cette Eglogue, par une ingratitude & une infidélité étrange: car il fesoit profession d'une grande amitié avec moi: & dans le tans qu'il écrivoit contre moi, il étoit tous les jours chez moi à me faire sa cour. *Ut colui veteres, sic me coluere minores.* Et non seulement je ne l'avois jamais offansé, mais je l'avois obligé en beaucoup de rencontres. Il parle lui-même, dans la Préface de son Epictéte, des obligations qu'il m'avoit (1). Dans son Ecrit, il blâma fort ces louanges, que Mr. Baillet blâme de même aujourd'hui. Je méprisai son Ecrit. Je n'y fis point de réponse. Mais quelque tans après, traitant dans mes Observations sur Malherbe, du droit qu'ont les Poëtes de se donner des louanges, je me justifiai par occasion de celles que je m'étois données dans cette Eglogue. Et je m'en justifiai en ces termes:

Que s'il est permis aux Poëtes de se louer eux-mêmes, à plus forte raison leur est-il permis de se faire louer par les autres: comme

¶ 1. Ceux qui voudront vérifier ce que dit ici M. Ménage, prendront soin de ne pas consulter l'Epictete de la seconde édition.

me j'ai fait dans mon Eglogue intitulée Christine : *où m'étant introduit sous le nom de* Ménalque , *de la même façon que le Guarini s'est introduit dans son Pasteur Fidelle sous le nom de* Carino, *je me suis fait donner ces louanges par le Berger Daphnis ;*

Et tu quittes ces lieux, trop volage Berger,
Pour un climat affreux, pour un Ciel étranger !
N'est-ce pas à ces lieux que tu dois ta naissance
Et les brillans éclairs de ta vive éloquance?
N'est-ce pas de ces lieux que tes sublimes vers
Ont porté ta loüange à cent peuples divers :
Aux rivages fleuris & de Seine & de Marne,
Aux rivages fameux & du Tibre & de l'Arne!
Rien dans ce beau climat ne manque à tes plaisirs.
Toute chose à l'envi contante tes desirs.
Tes vignes tous les ans ton attante surpassent.
Sous tes épis nombreux les faucilles se lassent.
Cent bœufs sur tes guérets tracent mille sillons :
Mille agneaux bondissans paissent dans tes vallons :
Mille agréables fleurs, comme astres de la terre,

Font briller en tout tans l'email de ton parterre :
Tu possedes en paix deux précieux trésors,
Le repos de l'esprit & la santé du côrs (1).
On estime tes vers, on les chante, on les loue,
A l'égal des Chansons du Pasteur de Mantoue.
Ménalque parmi nous, parmi les étrangers,
Est l'arbitre aujourd'hui des plus doctes Bergers.
De ces aimables lieux les Nymphes, les Bergeres,
Pour toi seul aujourd'hui cessent d'être légeres.

Je sai bien que toutes ces louanges, qui ont été mal receues & mal interprétées, par quelques personnes, sont bien audessus de celles que je mérite : mais outre que la Poësie aime l'hyperbole, comme je l'ai déja remarqué, & qu'elle fait tous les Braves plus vaillants que Mars, toutes les Belles plus belles que Vénus; & tous les Poëtes plus savans qu'Apollon, il est très-vrai que toutes ces loüanges, & même de plus grandes, m'ont été données par plusieurs Ecrivains de mes amis, comme je le pourrois justifier, s'il en étoit question. Aiant donc à

¶ 1. Ceci ne paroît pas s'accorder avec ce que M. Ménage vient de dire pag. 203. que la mauvaise santé ne lui permit pas de faire le voiage de Suéde,

à introduire dans une Eglogue un Berger qui m'entretenoit, j'ai du le faire parler de la même sorte qu'il ût du parler s'il ût été introduit par un autre Poëte. C'est ainsi qu'en usent tous les feseurs de Dialogues. Mais quand je me suis introduit moi-même dans cette Eglogue sous le nom de Ménalque, *je m'y suis introduit parlant de moi avec modestie, & rejetant bien loin toutes ces loüanges : quoique, selon le privilége des Poëtes, j'usse pu me les donner moi-même.*

A quoi tandent, Daphnis, tant de propos flateurs?
Je suis, & tu le sais; le moindre des Pasteurs, &c.
Pour moi, de qui le chant n'a rien de gracieux, &c.
Christine veut ouïr mes fresles chalumeaux, &c.
Des Belles, il est vrai, Doris est la plus belle:
Mais des Belles, Daphnis, elle est la plus cruelle.
Ni des brûlans étez les extrêmes ardeurs,
Ni des âpres hivers les extrêmes froideurs,
N'ont rien qui soit égal aux ardeurs de ma flame,
Ni rien de comparable aux froideurs de son ame.
En vain donc pour Doris en ces aimables lieux
Me voudroient arrêter tes soins officieux.

Des plus rudes climats les glaces effroia-
bles
Bien plus que ses froideurs me seroient sup-
portables.
Non moins que nos malheurs, non moins
que nos discords,
Son orgueuil, ses mépris m'éloignent de ces
bords.
Doris enfin me chasse, & Christine m'ap-
pelle.
Adieu de nos Bergers Berger le plus fidelle.
&c.
Je l'avoue, il est vrai, sa beauté sans se-
gonde
Me va suivre en tous lieux sur la terre & sur
l'onde.
Ses dédains me suivront aux rivages du
Nort:
Mais aumoins en ces lieux j'aurai ce récon-
fort
De ne point offanser par ma triste présance
Ces yeux, à qui les Rois doivent obéis-
sance;
J'aime: j'aime Doris: & l'aimerai toujours.
La fin de mon amour soit celle de mes
jours
Parcequ'elle est & fiere, & superbe, &
cruelle,
Je ne veux point, Daphnis, devenir infi-
delle.

Et c'est ainsi que Mr. Godeau, qu'on ne peut pas accuser de vaine gloire; étant aussi bon Evêque qu'il est bon Poëte; & aiant l'es-

l'esprit aussi humble qu'il a l'ame élevée: C'est ainsi, dis-je, que ce grand Poëte & ce grand Prélat s'étant introduit dans une de ses Eglogues Chrétiennes sous le nom de Lycidas, *il se fait loüer par le Berger Tyrsis, non seulement pour ses beaux vers, mais aussi pour sa grande vertu.*

O Berger, si tu fus les délices des Rois,
Tu deviens aujourd'hui la gloire de nos Bois, &c.
Mais ton heureux retour, si long-tans attandu,
Va rendre à ce climat tout ce qu'il a perdu.
Nos forests reprendront leurs chevelures vertes:
Nos plaines en tout tans de fleurs seront couvertes.
On oira seulement soupirer les Zéphyrs.
Les moissons de nos chams passeront les desirs,
Sans redouter des loups la sanglante furie;
Nos brebis en dansant brouteront la prairie,
Mille jeunes Bergers sur le bord des ruisseaux
Enfleront à l'envi leurs doctes chalumeaux:
Et les Muses quitant leurs forests solitaires,
Leur viendront par ta bouche enseigner leurs mysteres.
Tu te plairas sans doute à leur humble respect,
Que nul déguisement ne te rendra suspect.
Tes discours leur seront de célestes oracles;

Tes volontez, des loix; tes vertus, des miracles.
Et tu posséderas par tes charmes vainqueurs,
Sans crainte & sans soupçon, l'empire de nos cœurs.

Mais quand il parle de lui-même, il en parle de la sorte, avec modestie :

Cesse, mon cher Tyrsis, cesse de me confondre :
A ce discours flateur je ne veux point répondre.
C'est de ton bel esprit un agréable jeu :
Car, parlant tout de bon, tu me connois bien peu.

Qui est à peu-près la réponse que fait Ménalque à Daphnis.

Il me semble que ce discours devoit satisfaire Mr. Baillet; & qu'il ne devoit pas après cela m'accuser de vaine gloire au sujet des louanges que Daphnis donne à Ménalque dans mon Eglogue.

Théocrite dans son Eglogue, intitulée *les Thalysiennes*; qui est, selon Heinsius, la Reine de ses Eglogues; se fait louer de même par le Berger Lycidas.

CXXXVII.

CXXXVII.

Il est permis aux Poëtes de se louer. Méprise de Mr. Baillet au sujet de ce que j'ai dit de Sarbieschi dans mes Observations sur Malherbe.

MONSIEUR BAILLET. *Mais on ne peut pas dire que Mr. Ménage n'ait traité le Pere Casimir avec un peu trop de sévérité, pour une petite vanité de Poëte que cet Auteur a fait paroître dans une Ode au Pape Urbain VIII. Le pauvre Pere, pour avoir dit par une licence Poëtique qu'il iroit à l'autre monde avec Horace, & qu'il seroit le compagnon de son immortalité : & pour nous avoir promis qu'il feroit parler de lui sur le Caucase, sur l'Atlas, & par tout l'Océan, a-t-il mérité que Mr. Ménage fît à son occasion une régle générale pour tous les Religieux qui se meslent de faire des vers, & qu'il dît,* que ceux mêmes qui font profession d'humilité, sont tous bouffis d'orgueil. *Pour moi, je croirois le Pere Casimir moins exposé à nôtre envie qu'à la compassion des personnes sages, si je savois qu'il eût été exaucé dans un vœu aussi léger que celui qu'il a fait d'avoir part à la fortune d'Horace pour l'éternité.* Tome 4. Partie 2. page 102.

MENAGE. Mr. Baillet me permettra de lui dire qu'il s'est ici tout-a-fait trompé. Le Pere Casimir Sarbieschi n'a point dit qu'il iroit en l'autre monde avec Horace. C'est ainsi qu'il faut dire: & non pas

pas, *à l'autre monde*, comme a dit Mr. Baillet. Et quand le Pere Casimir Sarbieschi a parlé de lui & d'Horace, il en a parlé en Poëte, & non pas en Chrétien. Dailleurs, il est très-faux que j'aie maltraité ce Religieux. Et Mr. Baillet qui m'accuse de l'avoir traité avec trop de sévérité, m'en accuse injustement. Je l'ai au contraire justifié touchant les louanges qu'il s'est données lui-même. Après avoir rapporté dans mes Observations sur Malherbe, un grand nombre d'endroits de Malherbe, où Malherbe s'est donné des louanges infinies & immodérées, j'ajoute,

Quoique Malherbe mérite toutes ces louanges qu'il se donne lui-même, il ne se les donne pourtant pas parcequ'il les mérite. Ce seroit une vanité insupportable de se couronner ainsi de ses propres mains. Mais il se les donne parcequ'il sied bien aux Poëtes de se louer: la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, étant un effet de leur enthousiasme. Tous les Poëtes généralement, & de tous les siécles, & de toutes les nations, en ont usé de la sorte: Virgile dans une de ses Eglogues se préfére non seulement à Linus & à Orphée, mais à Pan le Dieu des Pasteurs. Et dans ses Géorgiques, il dit qu'il apportera à Mantoue les palmes de la Palestine. Horace, parlant de ses Odes, dit qu'il a achevé un Ouvrage plus élevé que les Pyramides, plus durable que l'airain, & qui ne peut être détruit, ni par les pluies, ni par les vers, ni par le tans même. Ovide dit à peu-

peu-près la même chose de ses Métamorphoses. Ceux mêmes qui font profession d'humilité, comme les Religieux, sont tous bouffis d'orgueuil dans leurs vers.

Non solus olim prapes Horatius
Ibit biformis per liquidum athera
Vates; olorinisve latè
Cantibus, Æoliove terras
Temnet volatu. Me quoque desides
Tranare nimbos, me Zephyris super
Impunè pendère, & sereno
Calliope dedit ire cœlo;
Et quà licebit, nubibus, & sacrum
Vulgare cœlo Carmen, eburneam
Lyramque suspendens, Tubamque
Colla super, niveisque leves
Plumis lacertos. Me nec inhospita
Sistent oborti litora Nerei,
Rupesve inaccessa ferarum, aut
Verticibus scopulorum acutis
Armata Tethys. Me juga Caucasi,
Me canus Atlas, me mare barbarum,
Lateque dejectis uterque
Audiet Oceanus procellis.

C'est ainsi que le Jésuite Casimir Sarbieschi parle de lui dans son Ode au Pape Urbain VIII.

Je supplie mes Lecteurs de remarquer que Mr. Baillet appelle *petite vanité de Poëte*, les louanges excessives que le Pere Sarbieschi se donne ici & qu'il dit qu'il

se les donne par une licence accordée aux Poëtes; & qu'il me traite d'homme pestri de présomption & de vanité, pour avoir dit dans mes Hendécasyllabes contre le Pédagogue Sabellus,

Comptos, rustice, non times Phaleucos?
Namque atrocia, scis puto, SABELLE,
Non hoc prœlia sunt gerenda versu.
Qualis Archilochus vibravit olim
Qui suspendia suadeant pudenda,
Et mî Musa dedit vibrare Iambos.

Voici ses paroles: *Ceux des Critiques qui ont recherché en quel genre de Poësie Mr. Ménage a le mieux réussi, estiment que c'est dans l'Elégie & dans l'Epigramme. A dire le vrai, Mr. Ménage paroît avoir un peu plus d'inclination, & de talent même; pour ces deux genres d'écrire que pour les autres, puisqu'il s'y est appliqué davantage. C'est ce que l'on peut assurer: aumoins de ses Epigrammes: parmi lesquelles il s'en trouve de fort belles dans un grand nombre de plates & d'insipides. Ces deux genres de Poësie ne sont pas les seuls où Mr. Ménage ait fait des merveilles. On peut dire qu'il est encore brave en Iambes: & s'il en est cru sur sa parole, il en fait qui sont capables d'envoyer faire pendre les gens. C'est ce dont il nous assure en ces termes;*

Quales Archilochus vibravit olim
Qui suspendia suadeant pudenda,
Et mî Musa dedit vibrare Iambos.

Il

Il fait aussi des Phaleuques, bien châtiez & bien troussez, comme il les appelle lui-même. Mais si nous l'en croyons encore, ils ne sont pas si formidables ni si terribles que ses Iambes.

Tout ce discours de Mr. Baillet est si puéril qu'il ne mérite pas d'être réfuté. Je ne puis pourtant m'empêcher de remarquer ici, que ce que j'ai dit: *Comptos, rustice, non times Phaleucos*, ne veut pas dire que je fais des Phaleuques bien châtiez & bien troussez, comme l'explique Mr. Baillet, mais que la nature des Phaleuques étant d'être mignons & attifez, Sabellus ne les redoute point.

Je reviens au Pere Casimir. Il n'est pas le seul Religieux qui s'est loué en vers, comme le croit Mr. Baillet. Le Pere Vavasseur, son confrere, s'est encore donné de plus grandes louanges. Il dit à la fin de son Poëme des Miracles de Jésus-Christ, intitulé *Theurgicon*: que ce Poëme, non seulement survivra ceux d'Homére, d'Hésiode, de Virgile, de Catulle, de Tibulle, de Properce, & d'Ovide, mais qu'il subsistera quand le monde ne subsistera plus.

Has tristes inter natura, operumque ruinas;
Ascræi senis, ac longè florentis Homeri
Occiderint monimenta, & quos vitaverat olim;
Tunc Maro pertulerit, satis pejoribus, ignes.
Te, mellite Catulle; feros, te docte Properti;
Egerit in cineres, cum culto flamma Tibullo.
Nasoni nec profuerit grave condere Carmen

He-

Heroum; non obfuerit rude linquere Carmen.
Incomptos, comptos, dederit sors æqua labores
Exitio, & formas postremùm verterit omnes.
Sola, tot ex scriptis, leto indignata, superstes
Æternùm (scio): materies sic te tua poscit,
Atque extrema sibi hæc Christus miracula debet,
Musa VAVASSURI *servabere, tempore & igni*
Major, & ipsa tuum mox servatura Poëtam.

Mais parceque Mr. Baillet pourra dire que le Pere Vavasseur donne ces louanges à son Poëme des Miracles de Jésus-Christ àcause de la matiére, il faut lui apporter d'autres exemples de Religieux qui se sont louez en vers. Le Pere Commire, de la même Compagnie de Jésus, a dit dans son Ode à Mr. le Prince, lequel ne vivoit que de lait,

Juvenca felix! Si potest quicquam meum
Spondere carmen: & potest:
Non fabulosis clara Grajûm versibus
IO tibi se præferet:
Ex homine quanquam facta bos, Dea ex bove
Templo remugit aureo,
Populosque blanda voce poscentes opem
Oraculis conterruit.
Dicêre quondam nobiles inter feras
Tenere Olympi pascua,

Ver-

Vernosque cornu ducere aurato dies,
Tauri marita lucidi.

Mais parceque Mr. Baillet n'eſt pas ami du Pere Commire ; ce qui paroît par toutes les choſes deſobligeantes qu'il a dites de lui, & par le jugement ſans jugement qu'il a fait de ſes Poëmes ; il faut lui alléguer le Pere Rapin, ſon ami. Ce vertueux Religieux, à l'imitation de ſes Confreres, le Pere Caſimir, le Pere Vavaſſeur, & le Pere Commire, s'eſt auſſi donné de grandes louanges. Il a dit dans ſon Ode à Mr. Du Périer :

Quantum poſſumus æmuli,
Nos Romanâ quibus lyra
Majores animos facit,
Felicemque licentiam :
Ut multò melioribus
Pennis, ô bone PERERI,
Altos tollere Spiritus,
Præclarè temerarii
Audemus, quoties viros
Fortes dicimus ad lyram.
Verſus immeritos mori
Soli ſcribere novimus.

Il a dit dans ſon Poëme des Jardins,

Vos grandes luci, & ſilvæ, aſpirate canenti.
Is mihi contingat veſtro de munere ramus,
Velant unde ſacri quando ſua tempora Vates ;

Ipse & amem capiti meritam imposuisse coronam.
Jam se cantanti frondosa cacumina quercus
Inclinant, plauduntque comis nemora alta coruscis
Ipsa mihi læto fremitu, assensuque secundo,
E totis plausum responsat Gallia silvis.

Que peut répondre Mr. Baillet à ces exemples du Pere Rapin ; homme d'une modestie & d'une modération exemplaire, son ami & l'ami particulier de son patron Le Pere Rapin ne mérite pas seulement la couronne de chêne dont on couronnoit les Poëtes Héroïques; il mérite encore celle de fleurs dont on couronnoit les Poëtes Elégiaques.

En tibi lux Pindi, Musarum cura RAPINUS
Da capiti plenâ florea serta manu.
Invideas Vati flores, qui floribus hortos
Conserere, æternis versibus edocuit?

C'est ce que j'ai dit de lui dans une de mes Epigrammes. Ce n'est pourtant pas acause qu'il mérite cette Couronne de chêne qu'il a parlé de lui de la sorte, mais parceque, non seulement il est permis aux Poëtes, mais qu'il leur sied bien de se louer: ce que je vais confirmer au chapitre suivant par un nombre infini d'examples de Poëtes de tous les siécles & de toutes les nations Et ce qui m'oblige à traiter ici cette matiere, c'est ce que

que le Pere Rapin a dit dans ses Réflexions sur sa Poëtique, à l'article 34. contre ce qu'il a pratiqué lui-même dans les vers que je viens de rapporter. Voici les termes du Pere Rapin : *La réputation d'être modeste vaut mieux que celle de faire bien des vers : & si rien ne rend les hommes plus ridicules que la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes & de leurs Ouvrages, les Poëtes sont encore plus ridicules que les autres hommes quand ils ont de la vanité, par la difficulté qu'il y a de réüssir en leur métier.* Car ce qu'a écrit contre moi Mr. Baillet sur le même sujet, en parlant de Malherbe, ne mérite point de réponse. Le Lecteur en jugera. Voici ce qu'il en a écrit : *Mais ce privilége de Poëte auquel Mr. Ménage a voulu avoir grande part pour lui-même, ne paroît pas encore assez autorisé, ni universellement reconnu. C'est ce que Mr. Guéret, Mr. Pradon, & quelques autres Critiques, nous ont fait connoître. Et le premier de ces Auteurs n'a point jugé Malherbe excusable, de ce que sans se contenter d'être le premier Maître de nôtre Langue & le premier de nos Poëtes qui avoient paru jusqu'alors, il vouloit encore le publier lui-même, aulieu de laisser aux autres la liberté d'en penser ce qu'ils voudroient.*

CXXXVIII.

Louanges que se sont données les Poëtes Grecs.

PINDARE. Il eſt tout plein de ſes louanges. Il dit dans la premiere Olympionique, vers la fin, que la Muſe lui garde une fléche puiſſante. Il dit dans la ſegonde, qu'il a un grand nombre de fléches légéres ſous ſon coude dans ſon carquois, qui réſonnent pour les doctes, mais qui ont beſoin d'Interprétes à l'égard du vulgaire. Et il ajoute, que celui qui ſait naturellement beaucoup de choſes, eſt véritablement habile : mais que ceux qui ne ſavent les choſes que par l'étude crient vainement contre le divin oiſeau de Jupiter, croaçant comme des corbeaux. Et par là il ſe compare à une aigle. Il dit dans la troiſiéme des Néméoniques : *L'aigle eſt le plus viſte des oiſeaux : l'aigle, dis-je, qui prant rapidement avec ſes griphes la proie ſanglante qu'il a épiée de loin. Mais les corneilles criardes prennent leur pâture dans les lieux bas.* Et dans la cinquiéme: *Qu'on me trace de grands ſauts. J'ai les genoux ſouples. Les aigles volent au delà de la mer :* ſe comparant en ces deux endroits à une aigle. Il dit dans la ſixiéme Pythionique, en parlant de ſes Odes, que c'eſt un tréſor que toutes les tempeſtes de la mer ne ſauroient renverſer.

Τὸν ὅτι χειμέριος ὄμβρος ἐπακτὸς ἐλθὼν
Ἐριβρόμου νεφέλας στρατὸς ἀμείλιχος,
Οὔτ' ἄνεμος ἐς μυχοὺς ἁλὸς
Ἄξει παμφόρῳ χεράδι τυπτόμενος.

D'où Horace a pris son

Quod non imber edax, non Aquilo impotens
Possit diruere.

HESIODE. Il dit que les Muses elles-mêmes l'ont instruit.

THEOCRITE. Il dit dans les Thalysiennes, sous le nom de Simichidas, que ses Chansons ont été jusqu'au throne de Jupiter.

——— ——— πολλὰ μὲν ἄλλα
Ἐσθλὰ, τά που καὶ Ζανὸς ἐπὶ θρόνον ἤγαγε φάμα.

Et dans l'Idylle à la louange de Ptolomée, il se donne sous son propre nom des louanges encore plus grandes.

MOSCHUS. Il se dit héritier de la Muse de Bion.

CXXXIX.

Louanges que se sont données à eux-mêmes les anciens Poëtes Latins.

ENNIUS, dans son Epitaphe: Ciceron de *Senectute.*

Scaliger au lieu de *cur*, lit *cùm*.

Nemo me lacrimis decoret, neque funera fletu
Faxit. cur? volito vivu' per ora virûm?

Aulugelle liv. 1. ch. 24.

NÆVIUS, ancien Poëte Comique, dans son Epitaphe:

Immortales mortales si fas esset flere,
Flerent Divæ Camenæ Nævium Poëtam.
Itaque, postquam est Orcino traditus thesauro,
Obliti sunt Romæ linguâ loqui Latinâ.

Aulugelle au même lieu.

PLAUTE, dans son Epitaphe:

Postquam morte datus est Plautus, Comœdia luget,
Scena est deserta: dein Risus, Ludu' Jocusque,
Et numeri innumeri simul omnes collacrumarunt.

CATULLE.

Verùm id non impunè feres: nam te omnia sæcla
Noscent: & qui sis, fama loquetur anus.

LUCRECE.

Avia Pieridum peragro loca, nullius antè
Trita solo.

VIRGILE, Livre 3. des Géorgiques:

Primus ego in patriam mecum (modò vita supersit)

Aonio

Aonio rediens deducam vertice Musas.
Primus Idumaas referam tibi, Mantua, palmas.

Et dans son Eglogue 4.

O mihi tam longè maneat pars ultima vita
Spiritus, & quantum sat erit tua dicere facta.
Non me carminibus vincet, nec Thracius Orpheus,
Nec Linus. huic mater quamvis, atque huic pater adsit:
Orpheo Calliopea, Lino formosus Apollo.
Pan etiam Arcadiâ mecum si judice certet;
Pan etiam Arcadiâ dicat se judice victum.

HORACE, à la fin du Livre 3. de ses Odes:

Exegi monumentum are perennius,
Regalique situ Pyramidum altius.
Quod non imber edax, non Aquilo impotens
Possit diruere, aut innumerabilis
Annorum series, & fuga temporum.
Non omnis moriar: multaque pars mei
Vitabit Libitinam. Usque ego postera
Crescam laude recens: dum Capitolium
Scandet cum tacita virgine Pontifex,
Dicar quà violens obstrepit Aufidus
Et quà pauper aqua Daunus agrestium
Regnavit populorum, ex humili potens
Princeps Æolium carmen ad Italos
Deduxisse modos. Sume superbiam

Quæsitam meritis, & mihi Delphica
Lauro cinge volens, Melpomene, caput.

Et ailleurs:

Quod monstror digito prætereuntium
Romanæ fidicen Lyræ.

Et ailleurs:

Carmina non priùs
Audita, Musarum Sacerdos,
Virginibus, puerisque canto.

Et ailleurs:

Roma, principis urbium
Dignatur soboles inter amabiles
Vatum ponere me choros.

Et ailleurs:

Libera per vacuum posui vestigia princeps.
Non aliena meo pressi pede.
——— *Parios ego primus Iambos*
Ostendi Latio.

OVIDE, à la fin de ses Métamorphoses:

Jamque opus exegi, quod nec Jovis ira, nec ignes,
Nec poterit ferrum, nec edax abolere vetustas.

Cùm

Cùm volet illa dies, quæ nil nisi corporis hujus
Jus habet, incerti spatium mihi finiat ævi:
Parte tamen meliore mei super alta perennis
Astra ferar: nomenque erit indelebile nostrum.
Quaque patet domitis Romana potentia terris,
Ore legar populi: perque omnia sæcula fama,
Si quid habent veri Vatum præsagia, vivam.

Et dans l'Elégie derniere du Livre 3. des Amours:

Mantua Virgilio gaudet, Verona Catullo:
Peligna gentis gloria dicar ego.

Et dans le *de Remedio amoris.*

Tantum se nobis Elegi debere fatentur,
Quantum Virgilio nobile debet opus.

PROPERCE, Elégie premiere du Livre troisiéme:

At mihi quod vivo detraxerit invida turba,
Post obitum, duplici fœnore reddet honos.

Et ensuite:

Meque inter seros laudabit Roma nepotes.

Et Livre 4. Elégie premiere:

Ut nostris tumefacta superbiat Umbria libris:
Umbria, Romani patria Callimachi.

LUCAIN:

——— *Pharsalia nostra*
Vivet, & à nullo tenebris damnabitur ævo.

STACE a fait la même chose à la fin du Livre XII. de sa Thébaïde:

Durabisne procul, dominoque legére superstes,
O mihi bissenos multùm vigilata per annos
Thebaï? Jam certè præsens tibi fama benignum
Stravit iter, cœpitque novam monstrare futuris.
Jam te magnanimus dignatur noscere Cæsar:
Itala jam studio discit, memoratque Juventus.
Vive precor: nec tu divinam Æneïda tenta:
Sed longè sequere, & vestigia semper adora.
Mox tibi, si quis adhuc prætendit nubila livor
Occidet, & meriti post me referentur honores.

MARTIAL, VI. 61.

Laudat, amat, cantat, nostros mea Roma libellos.
Meque sinus omnis, me manus omnis habet.

Et IX. 99.

Rum-

Rumpitur invidiâ, quòd turba semper in omni
Monstramur digito: rumpitur invidiâ.

Et v. 13.

Sed toto legor orbe frequens: & dicitur, Hic est
Quodque cinis paucis, hoc mihi vita dedit.

Et VIII. 71.

Livet Carinus, rumpitur, furit, plorat,
Et quærit altos, unde pendeat, ramos.
Non jam quòd orbe, cantor, & legor toto:
Nec umbilicis quod decorus & cedro
Spargor per omnes Roma quas tenet gentes.

CXL.

Louanges que se sont données les Poëtes François.

RONSARD, dans son Ode 32. à sa Muse:

Plus dur que fer j'ay bati cet Ouvrage,
Que l'An qui roulle immortel en ses pas:
Que l'eau, le vent, ou le brulant orage
De Jupiter ne rueront point à bas.
Quand l'ennemi des hommes le trepas
M'assoupira d'un somme dur, alors
Sous le tombeau tout l'Auteur n'ira pas:
Restant de lui la part qui est meilleure.

Toujours, toujours, sans que jamais je
meure,
Je volerai Cygne par l'Univers,
Eternisant les champs où je demeure,
De mes lauriers honorez & couverts,
Pour avoir joint les deux Harpeurs divers
Au doux babil de ma Lyre d'ivoire,
Que j'ai rendus Vandomois par mes vers.
Sus doncque Muse, emporte au Ciel la
gloire
Que j'ai gagnée annonçant la victoire
Dont à bon droit je me voi jouïssant:
Et de mon nom consacre la mémoire,
Serrant mon front d'un laurier verdissant.

Et Ode derniere du Livre premier:

Par toi je plais, & par toi je suis lu.
C'est toi qui fais que Ronsard soit élu
Harpeur François, & quand on le rencontre
Qu'avec le doigt par la rue on le montre.
Si je plais donc: si je sai contenter;
Si mon renom la France veut chanter;
Si de mon front les étoiles je passe,
Certes, mon Luth, cela vient de ta grace.

Pasquier Livre VII. de ses Recherches, chapitre 7. *Conclusion : lui qui dailleurs en commune conversation étoit plein de modestie* (il parle de Ronsard) *magnifie sur toutes*

toutes choses son nom par ses vers, & lui promet immortalité en tant de belles & diverses manières, que la Postérité auroit honte de ne lui entériner sa requeste. Ses envieux s'en moquoient; ne connoissant que c'est le propre d'un Poëte de se loüer: mêmes qu'il a diversifié cette espérance en tant de sortes, qu'il n'y a placard plus riche dans ses Oeuvres que celui-ci.

MURET, dans la Préface de son Commantaire sur le premier Livre des Amours de Ronsard: *l'un, le reprenoit de se trop loüer: l'autre, d'être trop audacieux à faire nouveaux mots: ne sachant pas que cette coutume de se louer, lui est commune avec tous les plus excellens Poëtes.*

JOACHIN DU BELLAY dans son Ode au Seigneur Bonju:

Plus grand qu'envie, à ces superbes villes
Je laisserai leurs tempestes civiles;
Je volerai depuis l'Aurore
Jusqu'à la grand' mere des eaux:
Et de l'Ourse à l'espaule more,
Le plus blanc de tous les oyseaux.
Je ne craindrai, sortant de ce beau jour,
L'espesse nuit du ténébreux séjour,
De mourir ne suis en émoy
Selon la loi du sort humain:
Car la meilleure part de moy
Ne craint point la fatale main.
Craigne la mort, la fortune, & l'envie,
A qui les Dieux n'ont donné qu'une vie.

Arriere tout funebre chant:
Arriere tout marbre, & peinture:
Mes cendres ne vont point cherchant
Les vains honneurs de sépulture.
Pour n'estre errant cent ans à l'environ
Des tristes bords de l'avare Achéron.
Mon nom du vil peuple inconnu
N'ira sous terre inhonoré.
Les Sœurs du Mont deux fois cornu
M'ont de sepulcre décoré,
Qui ne craint point les Aquilons puissans,
Ni le long cours des siécles renaissans.

Sainte MARTHE, dans son Ode à Etienne Pasquier:

Fallor? an summas ubi fata metas
Clauserint, ambos quoque nos perennis
Aureo curru super alta rumor
Sidera tollet.
Te quidem lauro celebrem, foroque,
Magne Pascasi, celebravit ingens
Orbis à Peuce viridi ad superbas
Hercule Gades.
Sed neque obscurus veluti latebo
Fossor aut cerdo, sua quem jacentem
Vix videt præsens, penitus futura
Nesciet ætas.
Ipse jam Clanus pater, ipsa Clani
Quæ colit ripas levium decora
Turba Nympharum mea scripta glaucis
Cantat in antris.

MAL-

MALHERBE, dans un de ses Sonnets au Roi Henri IV.

Mais qu'en des si beaux faits vous m'ayiez pour témoin ;
Connoissez-le, mon Roi ; c'est le comble du soin
Que de vous obliger ont û les Destinées.
Tous vous savent louer, mais non également.
Les Ouvrages communs vivent quelques années :
Ce que Malherbe écrit, dure éternellement.

Et dans son Ode au Roi Louïs XIII. allant châtier la rébellion des Rochelois :

Tu verras mon adresse : & ton front cette fois
Sera ceint de rayons qu'on ne vit jamais luire
Sur la tête des Rois.
Soit que de tes lauriers ma Lyre s'entretienne ;
Soit que de tes bontez je la face parler ;
Quel rival assez vain prétendra que la sienne
Ait dequoi m'égaler ?
Le fameux Amphion, dont la voix nompareille
Bâtissant une ville étonna l'Univers,

Quelque bruit qu'il ait û, n'a point fait
merveille
Que ne faffent mes vers.
Par eux de tes beaux faits la Terre
pleine;
Et les peuples du Nil qui les auront ouï
Donneront de l'encens, comme ceux
Seine,
Aux autels de Louïs.

Et dans celle de la Reine Mere Marie Médicis, fur les hureux fuccès de fa gence:

En cette hautaine entreprife
Commune à tous les beaux Efprits
Plus ardant qu'un Athléte à Pife,
Je me ferai quiter le prix.
Et quand j'aurai peint ton image,
Quiquonque verra mon Ouvrage,
Avouera que Fontainebleau,
Le Louvre, ni les Tuilleries,
En leurs fuperbes galeries,
N'ont point un fi riche tableau.
Apollon à portes ouvertes
Laiffe indifféramment cueillir
Les belles feuilles toujours vertes
Qui gardent les noms de vieillir.
Mais l'art d'en faire des couronnes,
N'eft pas fu de toutes perfonnes,
Et trois ou quatre feulement,
Au nombre defquels on me range,

P

Peuvent donner une louange
Qui demeure éternellement.

Et dans son Ode au Roi Henri IV. sur le voyage de Sedan:

Ta louange dans mes vers
D'amarante couronnée,
N'aura sa fin terminée
Qu'en celle de l'Univers.

Et dans celle de Mr. de Bellegarde:

Les tiennes par moi publiées,

(Il parle des louanges de Mr. de Bellegarde)

Je le jure sur les autels;
Dans la mémoire des mortels
Ne seront jamais oubliées.
Et l'éternité que promet
La Montagne au double sommet,
N'est que mensonge & que fumée,
Ou je rendrai cet Univers
Amoureux de ta renommée
Autant que tu l'es de mes vers.

Et ailleurs:

Ce sera là que ma Lyre.
Fesant son dernier effort,
Entreprendra de mieux dire

Qu'un cygne près de sa mort;
Et se rendant favorable
Ton oreille incomparable,
Te forcera d'avouer
Qu'en l'aise de la victoire,
Rien n'est si doux que la gloire
De se voir si bien louer.

Et dans les Fragmens:

Je veux croire que la Seine
Aura des cygnes alors
Qui pour toi seront en peine
De faire quelques efforts.
Mais vu le nom que me donne
Tout ce que ma Lyre sonne,
Quelle sera la hauteur
De l'Hymne de ta victoire,
Quand elle aura cette gloire
Que Malherbe en soit l'auteur?

Mr. DU PERIER, dans une de ses Odes au Roi:

A ce bruit, je cours au Parnasse,
Où sous des lauriers toujours verts
J'aborde d'une noble audace
Le Dieu qui préside aux beaux vers.
Dès qu'il me voit, il me présante
Sa Lyre d'or étincelante,
Et féconde en chants inouïs.
Au ton le plus haut je l'accorde:

Et ſous mes doits plus d'une corde
Parle des hauts faits de LOUIS.

Mr. l'Abbé Huët, dans ſa belle Elégie ſur le Thé :

Non ego divini penitus ſum muneris expers :
Thea meo tingit ſæpius amne comas.
Spumea cumque ſuis infecit pocula ſuccis,
Et mea jucundus fluxit in ora liquor,
Mens commota novo confeſtim excanduit æſtro :
Venere ad numeros carmina ſponte ſuos :
Carmina, quæ ſeri ſtudeant didiciſſe nepotes,
Cadmæiſque canat docta puella jugis :
Et circum recubans, avidâ bibat aure juventus ;
Aut agat ad teneros mollia membra modos :
Dicat &, Hæc iſtis cantabat Huëtius antris :
Oſtendatque meâ ſaxa notata manu.
Livor edax : in me vanis incurris habenis :
Melpomene cedro nomina noſtra linet :
Meque ſuis addet laudatrix Gallia faſtis.
Illum poſt cineres ſpondet Apollo diem.

Il eſt à remarquer que Mr. l'Abbé Huët eſt un homme très-modeſte, & qu'il y avoit déja quelque tans qu'il étoit nommé Evêque de Soiſſons, lors qu'il fit cette Elegie.

Les Poëtes Italiens & Eſpagnols, & tous les autres généralement, en ont uſé de la ſorte. Liſez les Odes de Mr. Francius.

CXLI.

CXLI.

Réfutation de ce qu'a dit Mr. Baillet, que je parle de moi sans cesse, & que je suis amoureux de moi-même.

Page 50. de son Eclaircissement.

MONSIEUR BAILLET. *Innocemment, & dans la plus grande simplicité du monde; je me mets à la lecture des Livres de Mr. Ménage, comme d'un Auteur grave & de grande reputation: sans autre préjugé que celui qu'avoient formé en moi toutes ces rares qualitez dont je viens de parler. J'y trouve effectivement cette érudition que j'y cherche, mais je la trouve presque par tout envelopée d'un je ne sai quoi, que le mérite de Mr. Ménage m'a toujours empêché d'appeler par son nom; & qu'un Ecrivain Grec appelleroit* Philautie *dans un Athénien qui auroit été moins vertueux que cet Abbé. J'apperçois à travers une infinité de belles choses un certain caractére d'esprit qui fait en moi des impressions facheuses. Je tâche de m'en défaire, en passant d'une matiere à une autre: mais je me retrouve par tout. Je change de Traité & de Livre: & ce sont des rencontres perpétuelles entre mon Auteur & son Lecteur. Comme on se fait à tout, & comme l'habitude apprivoise enfin les humeurs les plus farouches, en lisant Mr. Ménage, je m'accoûtume insensiblement à ne me point mépriser moi-même; quoique je sois convaincu d'ailleurs que je suis le plus misérable de tous les hommes*

Pourquoi un *Athénien?*

lors

lors même que je me regarde dans le miroir de mon Auteur. Et parceque j'ai oüi dire qu'il faut se mépriser, & que j'en trouve même la pratique & l'exemple dans Mr. Ménage, je m'accoutume insensiblement à me mépriser par artifice, & peut-être par vanité. Dieu permet que je m'en apperçoive : & j'ai la malignité d'attribuer ces mauvais effets à la lecture de mon Auteur.

MENAGE. Mr. Baillet qui m'accuse ici de Philastie; c'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *Philautie*; ne me connoît point : & il ne m'a jamais vu. S'il me connoissoit; s'il m'avoit pratiqué; il ne diroit pas que je suis amoureux de moi-même. J'en suis au contraire très-mal satisfait. Rien ne me contante en ma personne. Tout ce que j'entreprens, ne me rëussit point : Et j'ai pris pour devise ce mot de Publius Syrus, *Nil agere, semper infelici, est optimum.* Mais s'il étoit vrai que je fusse amoureux de moi-même, j'aurois beaucoup de rivaux : car j'ai le bonheur d'être aimé d'un très grand nombre de personnes : au nombre desquelles je mets le patron de Mr. Baillet.

MR. BAILLET. *Mais quelque mal édifié qu'on puisse être du caractére qui regne dans les Ecrits de Mr. Ménage, rien ne nous empêche de prendre même pour une vertu, au moins naturelle, la qualité dominante qui sert à la former. Cette qualité, à quiconque y regarde de près, ne paroît autre qu'une naiveté : qui est sans doute un des grands ornemens de l'ame, lors-* Page 51. de son Eclaircissement.

lorsqu'elle est accompagnée d'une franchise & d'une simplicité qui n'a rien de niais ni d'indiscret. On peut dire que c'est ce qui a porté Mr. Ménage à se dépeindre dans ses écrits tel qu'il est sans fard & sans déguisement: toujours disposé à louer ses amis, à blâmer ceux qu'il prend pour ses ennemis, à censurer & à approuver avec une facilité égalle, à parler volontiers de lui même; tantôt en bien, quand il en peut faire naître l'occasion; & quelquefois en mal: aimant mieux dire du mal de lui-même que de n'en rien dire du tout: selon la maxime de Mr. de la Roche-Foucaud.

MENAGE. Mr. Baillet qui m'a accusé de philaftie dans l'article précedant, m'auroit ici accusé de perrastrologie, s'il avoit su ce mot Grec. Mais pour repondre à ce qu'il dit, que je parle de moi sans cesse; & que j'aime mieux en dire du mal que de n'en point parler, je lui soutiens que cela est faux. Je ne parle de moi ni dans mes écrits, ni dans mes discours, que quand il est question d'en parler. Et j'en parle moins dans mes Ecrits, que St. Paul, que St. Augustin, que St. Jérôme, ne parlent d'eux dans leurs Ouvrages. Mais Mr. Baillet ne parle-t-il point de lui? Et le moyen de faire des Lettres; de faire des Dédicaces; de faire des Apologies de soi-même, sans parler de soi-même?

CXLII.

Divers endroits de mes Poësies où j'ai parlé de moi avec modestie.

DAns ma Fable à Mr. Nublé:

NUBLÆE delibate flos facundia,
Themidis Sacerdos, cultor integer Boni:
Quem non probare, non amare non potest
Quicunque novit. ô meum magnum decus:
Nam quòd per orbem literatus audio;
Si modò per orbem literatus audio;
Tuum est; labore qui tuo juvas meum.

Dans mon Elégie sur la mort du Pere Bourbon:

Ingenii quodcúmque fuit dolor abstulit amens:
Si tamen in nobis quid fuit ingenii, &c.
Nos humiles anima &c.

Dans mon Elégie aux Eaux de Bourbon:

Nymphæ Borbonides, medicati Numina fontis:
Sæpè quibus victas Fata dedere manus:
Borbonides Nymphæ, strepitus compescite aquarum,
Dum peragit tenues nostra Thalia sonos.

Dans

Dans mon Elégie à Mr. du Perier & à Mr. Santeuil : . . . . .

Vera loquor : nisi pars vobis sunt Musica regna,
Vatibus hæc fient præda subinde novis.
Imperium in vestrum surgent, gens invida, Vates,
Submittunt vestro qui modò colla jugo.
Non ego : fidus erit vobis, dum vita manebit,
Menagius ; vestri pars quotacunque chori.

Dans mon Epigramme à Mr. de Marigny Carpantier :

Possis linquere tu tuum sodalem ?
Quem tu plus oculis tuis amabas :
Ad quem visere sæpius solebas :
Cujus versiculos, levesque lusus ;
Nec sanè lepidos, nec elegantes,
Dicebas lepidos, & elegantes.

Dans mon Epigramme 85. à Mademoiselle de la Vergne :

Ingenii, eximias formoso in corpore dotes
Dî faciles dederunt, pulchra LAVERNA, *tibi.*
Dura sed eximium Vatem tibi Fata negârunt,
Qui caneret doctis munera tanta modis.
Hæc ego, sed frustrà, tentavi includere chartis.
Laudibus est impar nostra Thalia tuis.

Si

Si Tuscum felix Vatem sortita fuisses;
Cessisset fama Laura vel ipsa tua.
Ille tamen tenero tantùm mihi cedit amore
Quantùm nos illi cedimus eloquio.

J'ai dit dans mon Epigramme à Elzevir, Imprimeur d'Amsterdam:

Quid rerum video? ô Dei, Deaque!
Nostros scilicet Elzevirianis
Excusos video typis libellos.
O typos lepidos & elegantes!
O comptum & lepidum novum volumen!
Atro literulæ picem colore
Et candore nives papyrus æquat.
Codex sindone non quotidiana,
Et membrana nitet novo umbilico:
Fulget pagina cuncta purpurisso:
Et sunt omnia pumice expolita.
Tam comptum & lepidum novum volumen
Invitos trahit & tenet legentes:
Et quas non habuere, dant habere
Typi versiculis amœnitates.
Sic nupta, invida fata quos negârunt,
Ornatrix tribuit noves lepôres.

Et dans l'Epigramme à Mr. de Benserade:

Quòd nullum tibi scripsimus Poëma;
Qui tot carmina scripsimus Poëtis,
Quos famâ, ingenio, eruditione,

CXLIII.

Réfutation de ce qu'a écrit Mr. Baille, que j'ai fait un Recueuil de mes Eloges.

MONSIEUR BAILLET. *Mais dan. la peine où je me trouvois de pouvoi ramasser tous les Eloges que Mr. Ménag a receus de différantes personnes, je m suis senti tout d'un coup soulagé par la bon ne nouvelle qu'un de mes amis vient d m'apprendre, & qui me fait connoître qu Mr. Ménage travaille serieusement à le. recueillir lui-même, & à en faire un just Volume, pour en regaler le Public: don il croit flater le goût, & procurer l'avan tage par ce nouveau service.*

MENAGE. Ce que dit ici Mr. Baille que j'ai fait le Recueuil de mes Eloges est une preuve incontestable qu'il m'a trai té de Pédan, lorsqu'il a dit, *C'est un* Page 95. de son 1. To. ch. 14. *pédanterie de se croire si peu faillible, & si fort à l'épreuve de la censure, que d s'assurer que les libelles qu'on fait contr un homme qui travaille pour acquerir de l réputation, lui sont plus glorieux que ceu qui ont été faits à sa louange:* (Il devoi dire, que les Livres qui ont été faits à s louange) *& ne laisser pas de recueilli tous les témoignages d'estime que les Sa vans ont rendus à son mérite, pour en tire avantage & en entretenir sa propre vanit.* Je supplie mes Lecteurs de remarquer que lorsque Mr. Baillet a dit de moi tou

t

tes ces choses injurieuses, je ne savois pas qu'il fût au monde. Mais où est ce Recueuil de mes Eloges? Où a-t-il été imprimé? Qui est celui qui l'a vu manuscrit? Il faut expliquer à Mr. Baillet ce que c'est que ce prétandu Recueuil de mes Eloges. Un de mes freres, qui étoit Lieutenant Particulier au Siége Présidial d'Angers, étant mort à l'âge de 34. ans, quelques années après sa mort, je pris le dessein de faire les Vies de quelques personnes illustres de sa famille & de celle de sa femme Madelaine Louet, & de les adresser à Pierre Guillaume Ménage, son fis, Capitaine au Régiment de Piémont, pour l'exciter à l'étude de la vertu. Je fis imprimer en 1674 la Vie de Mathieu Ménage, Député par l'Evêque & par le Chapitre d'Angers au Concile de Basle, & Député ensuite par les Peres de ce Concile au Pape Eugêne IV. Et quelque tans après, je fis imprimer la Vie de Pierre Ayrault, Lieutenant Criminel d'Angers, mon grand pere maternel: celle de Guillaume Ménage, Avocat du Roi d'Angers, mon pere: celle de Jan Des-Jardins, Médecin Ordinaire de François I. grand pere maternel de Guionne Ayrault, ma mere: & celle de Joseph le Teilier, Général des Minimes, grand oncle de ma mere. A la fin de la Vie de mon pere, je m'engageai à écrire la mienne. Voici l'endroit: *Hactenus de liberis* GUILLELMI MENAGII, *avi tui: nam de me, quem ad aliquam ingenii atque eruditionis famam pervenisse putant populares mei; liceat enim*

pourroient composer une petite ...
que, je priai quelques uns de m...
qui avoient ceux que je n'avois
m'extraire les louanges & les
qu'on avoit écrites de moi dans
vres: ce qu'ils firent. Qu'est-ce
à dire à cette action? Il y a de
personnes qui ont écrit leur pro
Ac plerique suam ipsi vitam nar
duciam potiùs morum, quàm arr
arbitrati sunt. Nec id Rutilio &
citra fidem, aut obtrectationi fu
virtutes iisdem temporibus opti
mantur, quibus facillimè gignun
Tacite dans la Vie d'Agricola.
ipse de me, multorum clarorum
exemplo, dit Ciceron dans sa b
tre à Lucéius. *Dicitur Lucili*
suam scripsisse, & non sibi peper
le Vieux Commentateur d'Horac
2. chapitre premier.

Il est aureste à remarquer que l

: la Langue Françoise : *Nou*
e n'ai jamais offansé personne,
été excité par quelque outra-
ai toujours rendu à tout le mon-
ervice dont j'ai été capable : &
ez hureux pour n'avoir pas été
lusieurs personnes ; Cependant,
is quelle fatalité, on a fait des
es de libelles contre moi.
ans ma Préface de Laërce : *Si*
de erroribus meis privatim me
è monere volet, næ ille magnam
m iniverit. Nec me tamen ini-
ebit, si palàm atque acerbiùs re-
. Sed si minùs humanè mecum
; nescio enim quo fato; certè
facto; famosos libellos invidi ac
mines in me scribere huc usque
unt, &c.
ans la Dédicace de mes Amé-
roit à Mr. Nublé : *Qui mihi hoc*
cesserunt, non tulissem olim ju-
re inconsideratior. Illorum ob-
& maledicta fregissem, atque
Illos deridendos propinassem.
e ipsos altis vulneribus confo-

a, pater, ferrumque haud debile

, & nostro sequitur de vulnere
s.

ipso in genere scribendi in quo
e posse putant, eos nihil posse,
lissem. Verùm & mitiores &
G 2 *me-*

mihi apud te gloriari; aliàs ego ad te, si vacat annales nostrorum audire laborum. Pour écrire ma Vie, j'ai û besoin de voir tout ce que les Auteurs avoient dit de moi, dans leurs Ouvrages en bien & en mal. N'aiant pas tous les Livres où il étoit parlé de moi en bien & en mal, car ces Livres sont en si grand nombre qu'ils pourroient composer une petite Bibliothéque, je priai quelques uns de mes amis, qui avoient ceux que je n'avois pas, de m'extraire les louanges & les injures qu'on avoit écrites de moi dans ces Livres: ce qu'ils firent. Qu'est-ce qu'il y a à dire à cette action? Il y a deux mille personnes qui ont écrit leur propre Vie. *Ac plerique suam ipsi vitam narrare, fiduciam potiùs morum, quàm arrogantiam arbitrati sunt. Nec id Rutilio & Scauro citra fidem, aut obtrectationi fuit; adeo virtutes iisdem temporibus optimè æstimantur, quibus facillimè gignuntur*, dit Tacite dans la Vie d'Agricola. *Scribam ipse de me, multorum clarorum virorum exemplo*, dit Ciceron dans sa belle Lettre à Lucéius. *Dicitur Lucilius vitam suam scripsisse, & non sibi pepercisse*, dit le Vieux Commentateur d'Horace, Livre 2. chapitre premier.

Il est aureste à remarquer que les choses injurieuses qu'on a écrites de moi, surpassent celles qui ont été écrites à mon avantage. Et tous mes Ecrits sont remplis des plaintes que j'ai faites au sujet de ces choses injurieuses.

J'ai dit dans la Préface de mes Obser-

va-

vations fur la Langue Françoife: *Non feulement je n'ai jamais offanfé perfonne, fans y avoir été excité par quelque outrage, mais j'ai toujours rendu à tout le monde tout le fervice dont j'ai été capable: & j'ai été affez hureux pour n'avoir pas été inutile à plufieurs perfonnes; Cependant, par je ne fais quelle fatalité, on a fait des Bibliothéques de libelles contre moi.*

J'ai dit dans ma Préface de Laërce: *Si quis verò de erroribus meis privatim me atque amicè monere volet, næ ille magnam à me gratiam iniverit. Nec me tamen inimicum habebit, fi palàm atque acerbiùs reprehenderit. Sed fi minùs humanè mecum agere malit; nefcio enim quo fato; certè nullo meo facto; famofos libellos invidi ac malevoli homines in me fcribere huc ufque non diftiterunt*, &c.

J'ai dit dans la Dédicace de mes Aménitez de Droit à Mr. Nublé: *Qui mihi hoc negotium faceſſerunt, non tuliſſem olim juvenili calore inconfideratior. Illorum obtrectationes & maledicta fregiſſem, atque retudiſſem. Illos deridendos propinaſſem. Illos denique ipſos altis vulneribus confodiſſem.*

Et nos tela, pater, ferrumque haud debile dextrâ
Spargimus, & noftro fequitur de vulnere fanguis.

Quin & ifto ipfo in genere fcribendi in quo plurimùm fe poſſe putant, eos nihil poſſe, facilè oftendiſſem. Verùm & mitiores &

porter, comment Mr. Baillet a-t-il pu écrire les paroles suivantes? *Je ne trouve pas étrange que Mr. Ménage, après s'être loué lui-même, se fasse louer par d'autres comme un excellant Poëte: mais la difficulté est de se faire aussi mépriser par d'autres, comme il s'est méprisé lui-même. Il paroît avoir voulu se réserver à lui seul le droit de se mépriser. Si quelqu'un vouloit se joindre à lui pour cooperer avec lui dans le même dessein, & si on lui demandoit seulement son consantement, pour publier, autoriser, ou amplifier ses mépris, je parie contre l'égalité ou la sincérité de son cœur. Je doute qu'il voulût recevoir de la part d'un autre les mépris ou le blâme avec la même tranquillité que les louanges qui lui viendroient aussi d'un autre: quoi qu'il n'ait peut-être qu'une même disposition d'esprit, un même cœur, & une même fin, lorsqu'il entreprant de se louer ou de se blâmer lui-même. Ainsi ce mépris volontaire, que l'Ecole appelleroit sans doute plûtôt actif que passif, paroît être une maniére de parler figurée & mystérieuse, qui a beaucoup de rapport intérieur avec le desir segret de la louange, & qui part peut-être d'un même principe. Desorte que cette maniére de se mépriser pourroit bien être comprise dans la définition d'une nouvelle espéce d'humilité que l'Ecriture Sainte nous a donnée dans un des Livres de la Sagesse.* Où est la bonne foi de Mr. Baillet? Mais où est son jugement? Veut-il que j'aille solliciter les Auteurs d'écrire contre moi?

Tome 4. Part. 2. page 452.

CXLIV.

Justification de mes Vers d'amour.

MOnsieur Baillet m'accuse comme d'un péché énorme & d'un crime considérable d'avoir fait des vers de galanterie. Ce Mr. Baillet qui m'intante cette accusation, est un homme de nulle dignité dans le monde. C'étoit originairement un Régent de Quatriéme du Collége de la Ville de Beauvais: Et c'est aujourd'hui le Bibliothécaire de Mr. l'Avocat Général de Lamoignon, & le Pédagogue de Monsieur son fis. C'est un homme qui ne me connoît point: qui ne m'a jamais vu, & que je n'ai jamais vu. Et Mr. le Duc de Montausier de qui j'ai l'honneur d'être connu particuliérement: qui a été en même tans Gouverneur de trois Provinces: qui est un homme de grand mérite dans la Guerre & dans les Lettres: qui est un homme d'une grande vertu & d'une grande probité: & qui a cause de ce mérite, de cette vertu & de cette probité, a été choisi par le Roi pour être Gouverneur de Monseigneur le Daufin, m'a sollicité de faire imprimer ces vers que Mr. Baillet trouve si criminels. C'est ce qui paroît par ces mots de la Dédicace de mes Poësies à Mr. de Montausier. *Efflagitasti, illustrissime, & quod potius duxerim, eruditissime* MONTAUSERI, *ut mea quæ passim jacebant Car-*

mina, in unum corpus redigerem. Mandavi Giraldo,

Per quem perire non licet meis nugis,

Ea ut colligeret. Collegit. Mr. Godeau, Evêque de Grasse & de Vence, qui étoit aussi un homme d'un grand mérite, d'une grande vertu & d'une grande probité, & qui, comme je l'ai dit ailleurs, étoit aussi bon Evêque qu'il étoit bon Poëte, m'a sollicité de la même chose. Ce qui paroît par une de ses Lettres en vers qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser, & qui est imprimée dans le Recueil de ses Poësies. Voici l'endroit de cette Lettre qui regarde cette particularité.

Quand pourrons-nous jouïr de la beauté des tiens?

(Il parle de mes vers)

Quand ces nobles captifs rompront-ils leurs liens? &c.
Ne nous cache donc point tes admirables veilles.
Charme par tes beaux vers les cœurs & les oreilles.
Aux vers de ton ami donnant la liberté,
Délivre aussi les tiens de leur captivité:
Et goûte promptement la grande renommée
Qui va dans l'Univers par eux être semée,

Il est à remarquer que Mr. de Montausier & Mr. Godeau avoient vu mes vers avant qu'ils fussent imprimez. Le Pere Mambrun, Prêtre de la Compagnie de Jésus, a fait davantage que Mr. de Montausier & Mr. Godeau : car au sujet d'une de mes Epigrammes Latines par laquelle j'avois dit adieu aux Muses, il a fait une Eglogue, où il s'est introduit, déplorant sous le nom de Daphnis, la résolution que j'avois prise de ne plus faire de vers. Cette Epigramme a été produite ci-dessus.

Ah! scelus hoc Nymphæ, prohibete. Sinetis inertes
Hos, Nymphæ, Calamos? Latios quibus ille Catullos,
Graiugenas quibus & Moschos, patriosque lacessit
Bellaos: nec se vinci duxere pudori,
Bellai, Moschive senes, mollesve Catulli.

Il me fait dire ensuite,

Nymphæ; Gondiades Nymphæ; Tuque hospita sacri
Musa loci; tuus en cultor; tua cura MENALCAS;
Hunc Calamum, pastoritios quo lusit amores:

Remarquez qu'il loue sous mon nom mes vers d'amour.

Hanc etiam, quâ Regum animos & fortia dixit
Bella, tua tandem suspendit in arbore buxum.

Et il ajoute, de son chef,

Dixerat. Inviti Calamusque & Fistula ramo
Suspensi tremuere. Dolor Saltum occupat ingens.
Per silvam tacitæ volucres, mœstæque seorsum,
Et nitidos soles, artesque odere canendi.
Felices Zephyrorum animas odere susurri:
Molliaque oderunt salientem murmura lympham
Quin etiam attonitos habuere silentia longo
Tempore pastores, tristes taciturna per ora
Tantùm ibant lacrimæ, & mœsto suspiria corde.

Et ensuite:

Hos inter gemitus, medio lenissima venit
Vox nemore, & clarè Pastorum allabitur aures.
At non hæc dederas olim promissa, MENALCA,
Cùm tibi se primùm Clio permisit habere.
Nonne vides, quanto tollet se gloria plausu
GONDIADUM? *rubroque insignem ut Roma galero*
Pana dedit? Recipe hos Calamos: silvasque per omnes

Per-

Perque omnes ripas, illum celebrare memento.
Extemplò conversi animi. Pastoribus omnis
Ore dolor cecidit. Buxum, Calamosque receptos
Musarumque adeo primos gratantur honores.

Mr. Charpantier de l'Académie Françoise, & un des premiers sujets de l'Académie Françoise, avoit fait auparavant de beaux Scazons sur cette résolution que j'avois prise de ne plus faire de vers:

Culti Menagî jam novus liber prodit:
Carus puellis, nec minùs viris carus;
Quem falce numquam demetet sua Tempus,
Nec rodet umquam dentibus suis Livor;
Tantùm est lepôris intùs & venustatis.
Unum sed omnes vellicant Epigramma,
Quo dicit aeternum aureis vale Musis.
Nam quis serenâ Carmen hoc legat fronte?
Si, quas benignas senserit sibi semper,
Ingratus ipsas sponte deserit Vates.

Le Pere Commire, Prêtre de la Compagnie de Jesus, a aussi fait une Epigramme à la louange de la derniere édition du Recueuil de mes Poësies: ce qu'il n'auroit pas fait s'il avoit jugé ce Recueuil aussi criminel que le dit Mr. Baillet. Et un nombre infini de grands, & de graves Personages; entre lesquels il ne faut pas oublier Mr. de Furstemberg, Evêque de Munster & de Paderborn, Prélat de grande pieté; m'ont donné des louanges pour

mes Poësies: sans trouver à dire qu'il y eût des vers de galanterie. Mr. Baillet est le seul qui m'a intanté cette accusation: & qui me l'a intantée avec fureur. Mais voyons si je suis aussi criminel qu'il le prétant.

ποίησις ἄνθος ἐστὶ τῶν μαθημάτων.

Comme la Poësie est la fleur des Sciences, il n'y a personne au monde, parmi les gens de Lettres, qui n'ait fait ou qui n'ait souhaitté de faire des vers. Et comme l'amour est une chose naturelle, & que la Poësie est le langage de l'amour, il n'y a jamais û d'homme au monde qui aie fait des vers qui n'en ait fait d'amour: à la reserve de ceux qui sont entrez en Religion avant que de s'être adonnez à la Poësie. Les Evêques mêmes, qui acause de leur dignité, ne peuvent faire des vers d'amour; & les Religieux qui n'en peuvent faire acause de la sévérité de leur Reigle; en font indirectement sous la personne des autres. C'est ainsi que Mr. Godeau, Evêque de Grasse & de Vence, a parlé d'amour dans sa Paraphrase du Cantique des Cantiques: & le Pere Rémond de Dijon, de la Compagnie de Jésus, dans son Poëme d'Alexis: & le Pere Sautel, & le Pere Le Moine, de la même Compagnie; celui-ci, dans son Saint Louïs, & celui-là, dans ses Larmes de la Madelaine.

Il y a de deux sortes de vers d'amour. Il y en a d'honnêtes: il y en a d'obscénes. La plûpart des anciens Romains ont crû qu'il étoit permis de faire des vers deshonnêtes: ce qu'ils appeloient *faire de*

vers

vers à la Romaine. Catulle étoit de cet avis; comme il paroît par ces hendécasyllabes;

Nam castum esse decet pium Poëtam
Ipsum: versiculos nihil necesse est;
Qui tum denique habent salem & lepôrem,
Si sunt molliculi & parum pudici.

Et comme l'a très véritablement remarqué Mr. Vossius le fis, sur son Catulle, l'obscénité tient souvent lieu de pointe dans les Epigrammes de Catulle. Martial a été du même avis, que Catulle. *Lasciva est nobis pagina, vita proba est*, C'est ce qu'il dit dans quelqu'une de ses Epigrammes. Et il dit dans sa Préface du premier Livre: *Lascivam verborum veritatem, id est Epigrammatum linguam, excusarem, si meum esset exemplum. Sic scribit Catullus: sic Marsus: sic Pedo: sic Getulicus: sic quicumque perlegitur.* Pline le jeune, qui étoit une personne grave & Consulaire, étoit aussi de cet avis. *Facio nonnumquam versiculos, severos parum. Nec molestè fero hanc esse de moribus meis existimationem: ut, qui nesciunt talia doctissimos, gravissimos, sanctissimos, homines scriptitasse, me scribere mirentur.* Et ensuite: *An ego verear (neminem viventium; ne quam in speciem adulationis incidam; nominabo) ne me non satis deceat quod decuit Marcum Tullium, Cajum Calvum, Asinium Pollionem, Marcum Messalam, Quintum Hortensium, Marcum Brutum, Lucium Syllam, Quintum Catulum, Quin-*

 tum

tum Scævolam, Servium Sulpicium, Varronem, Torquatum, (immo Torquatos) C. Memmium, Lentulum Getulicum, Annæum Senecam, Lucceium, & proximè Virginium Rufum. Et, si non sufficiunt exempla privata, Divum Julium, Divum Augustum, Divum Nervam, Titum Cæsarem; Neronem enim transeo; quamvis sciam non corrumpi in deterius quæ aliquando etiam à malis; sed honesta manere quæ sæpius à bonis fiunt: inter quos vel præcipuè numerandus P. Virgilius, Cornelius Nepos, & priùs Ennius, Attiusque. Non quidem hi Senatores; sed sanctitas morum non distat ordinibus. C'est dans la 3. Epitre du Livre V. de ses Epitres. Et dans la quatorziéme du Livre quatriéme: *Si nonnulla tibi paulò petulantiora videbuntur*, (il parle de ses Livres d'Hendécasyllabes) *erit eruditionis tuæ cogitare summos illos & gravissimos viros qui talia scripserunt, non modò lasciviâ rerum, sed ne verbis quidem nudis abstinuisse: quæ nos refugimus: non quia severiores, (unde enim?) sed quia timidiores sumus. Scimus alioqui hujus opusculi illam esse verissimam legem quam Catullus expressit:*

Nam castum esse decet, pium Poëtam
Ipsum; versiculos nihil necesse est, &c.

Mais

¶ 1. Janus Nicius Erythræus n'a point fait d'éloge de ce Jesuite. Et c'est du P. Horace Turselin qu'il rapporte cette particularité laquelle il dit avoir apprise d'un autre Jesuite *Narrabat mihi P. Stephanus*, dit-il dans l'éloge de Turselin, *cum ille (Hor. Tur-*

Mais nôtre Religion eſt contraire à cette pratique. Car, comme pluſieurs l'ont remarqué, s'il ne nous eſt pas permis de dire des paroles oiſives, il ne nous eſt pa permis à plus forte raiſon d'en dire de laſcives. Nôtre Langue d'ailleurs rejette ces façons de parler deshonnêtes.

Mais pour les vers de galanterie honnête, c'eſt être trop ſévére que de les condanner. Si c'eſt un péché de faire des vers de galanterie, c'eſt un péché d'en lire. Et ſi c'eſt un péché d'en lire, je demande à Mr. Baillet pourquoi il lit, non ſeulement ces ſortes de vers, mais les vers les plus laſcifs & les plus obſcénes. J'ai autrefois oui dire au P. Sirmond qu'aiant lu le jugement que feſoit Photius du Roman d'Achillès Tatius, par lequel il paroiſſoit que ce Roman étoit rempli d'obſcénitez, il ne l'avoit jamais voulu lire. Mais peut-être que Mr. Baillet en liſant ces vers laſcifs & obſcénes, imite le Jéſuite Poſſevin, lequel aiant à lire Tibulle, à cauſe de ſa belle Latinité, prioit Dieu les genoux en terre, que les vers d'amour de ce Poëte ne lui inſpiraſſent point d'amour. C'eſt ce que nous avons appris de Janus Nicius Erythræus dans l'Éloge de ce Prêtre de la Compagnie de Jéſus (1).

Mais

Turſellinus) ad veterum Poëtarum obſcæna, vel amatoria carmina, præſertim Tibulli, ad Latinæ linguæ notitiam, legenda accedebat, ne quid humani generis hoſtis, ex ea lectione, animæ ſuæ vulnus infligeret, ſolitum eſſe antea, poſitis humi genibus humili demiſſaque ad Deum oratione ſe ſe munire Pinacoth. 2. pag. 159.

Mais Mr. Baillet dira que je suis Abbé; & que quand il seroit permis aux personnes Laïques de faire des vers de galanterie, il ne le seroit pas aux personnes Ecclesiastiques. Je répons à Mr. Baillet que non seulement je ne suis point Abbé, mais qu'il y a près de vint ans que je n'ai aucun Bénéfice: que je ne suis que pensionnaire sur les Bénéfices: & qu'ainsi il ne me doit plus considérer que comme façon d'Ecclésiastique; puisqu'il a écrit lui-même que je n'ai de rapport à l'Eglise que par mes Bénéfices, & qu'il est ensuite demeuré d'accord que je n'en avois point. Mais quand j'en aurois, je pourrois me justifier, ou du moins m'excuser, de mes vers de galanterie par l'example d'un grand nombre de personnes illustres, qui étant Ecclésiastiques ont fait des écrits de galanterie: Voici la liste de ces persones:

CXLV.

¶ I. Achille Tace, comme je l'ai fait voir, étant plus ancien qu'Héliodore devoit être nommé le premier. Chacun d'eux composa son Roman avant que de parvenir à la dignité Episcopale; Achille même étoit encore Païen quand il fit son Clitophon. Pour Heliodore, ce qu'on a écrit qu'il aima mieux quitter son Evêché que de jetter son Livre au feu est un peu sujet à caution. Il n'est pourtant pas impossible que cela soit. Nicéphore Caliste qui le rapporte (Lib. 12. c. 34.) pouvoit ou l'avoir lu dans des Livres qui ne sont pas venus jusqu'à nous, ou le savoir par tradition. Si quelquefois on perd un ami plus volontiers qu'un bon mot, qui n'est qu'une production passagére & souvent fortuite de l'esprit, que ne sacrifiera-t-on pas pour conserver le fruit d'une longue méditation: Jule Scaliger, qui auroit mieux aimé avoir fait deux certaines petites Odes d'Horace que d'être

CXLV.

Liste de plusieurs Ecclésiastiques célebres, qui étant Ecclésiastiques, ont écrit d'amour en vers ou en prose.

HELIODORE. Etant Evêque de Tricca en Thessalie, il fit le Roman des Amours de Théagéne & de Chariclée: à l'imitation duquel tous les Romans postérieurs ont été faits : ce qui a fait dire que tous ces Romans étoient des enfans du mariage de Théagéne & de Chariclée (1).

ACHILLES TATIUS. Il a écrit le Roman des Amours de Clitophon & de Leucippe, à l'imitation de celui d'Héliodore. Mais il n'a pas imité l'honnêteté d'Héliodore. On prétant qu'il a été Evêque.

EU-

Roi d'une grande partie de l'Espagne, n'auroit pas balancé à prendre dans cette occasion le parti que prit, à ce qu'on veut, Héliodore. L'Evêché de Tricca d'ailleurs n'étoit pas si considérable, & l'affront de voir brûler en plein Synode un Livre, où il n'y avoit rien que de chaste, étoit terrible. Comme c'est matiére propre à Epigrammes, on en a fait une là dessus où l'on fait parler Héliodore en ces termes :

Mitre, fardeau lassant, disoit Héliodore,
J'aurois grand besoin d'ellebore
Si pour te conserver je brulois mon Romant.
Ma tête à l'avenir sera plus honorée
Pour avoir su produire un Livre si charmant,
Que pour avoir été mitrée.

EUSTATHIUS, Auteur du Roman des Amours d'Isméne & d'Isménie. Quelques-uns prétandent que c'est l'Eustathius, Commentateur d'Homére, Archevêque de Thessalonique. Mais comme je ne suis pas de cet avis, & que d'un autre coté l'Auteur de ce Roman se trouve appelé *Eumathius* en quelques Manuscrits, je n'appuie pas sur cet exemple.

THEODORUS PRODROMUS, Auteur du Roman des Amours de Rosiclès & de Rhodante. Mr. Gaumin qui a publié ce Roman, croit que ce Théodorus Prodromus étoit Prêtre.

JOSEPHUS EXONIENSIS, ou OENONIUS (1) autrement, *Josephus Isanus*. Balæus, Pitséus, & autres, disent qu'il avoit écrit un Livre intitulé *Nugæ amatoriæ*: sans dire si ce Livre étoit en vers ou en prose: mais comme ses autres Livres sont en vers, il y a apparance que celui-là étoit aussi en vers. Il vivoit du tans de Richard I. Roi d'Angleterre. Il étoit ami de Balduinus Archevêque de Bor-

¶ 1. Il faut lire *Devonius* au lieu d'*Oenonius*, de même qu'*Iscanus* au lieu d'*Isanus*. M. Ménage, à qui M. Bigot envoyoit des remarques, s'est mépris ici, & ailleurs, faute d'avoir su lire l'écriture de son ami. Quelquefois aussi faute d'attention. Dans la Lettre en effet datée du 31. d'Aout 1687. où M. Bigot lui parlant de *Josephus Devonius*, ajoutoit qu'au rapport de Pitseus pag 275. *de Scriptoribus Angliæ, Balduinus Archevêque de Cantorbéri fit ce Josephus Devonius Archevêque de Bordeaux &c.* M. Ménage a lu par équivoque *Balduinus Archevêque de Bordeaux*. Mais & M. Bigot & M. Ménage se sont tous deux trompez. Le premier en interprétant mal ces paroles de Pitseus: *in his singulares patronos habuit Ri-*

Bordeaux. Et Pitséus dans son Livre *de Scriptoribus Angliæ*, page 275. dit que ce Balduinus le fît Archevêque de Bordeaux: ce qui n'est pas véritable : & ce qui est réfuté par les Sainte Marthe dans leur *Gallia Christiana*, à l'article des Archevêques de Bordeaux : mais il est constant qu'il étoit Ecclésiastique. Joannes Morus qui fît imprimer à Londres en 1675. in octavo les Livres de Darès Phrygius de la Guerre de Troie, mis en vers en six Livres par notre Josephus Exoniensis, le fait Moine. *Mortuus est Josephus Monachus Iscanus, anno circiter* 1224. Ces six Livres, pour le marquer en passant, ont été imprimez plus d'une fois sous le nom de Cornelius Nepos.

JAN DE MEUN, dit *Clopinel*, continuateur du Roman de la Rose, *où tout l'art d'aimer est enclose*, commancé par Guillaume de Lorris. On prétant; & Mr. Baillet est de cet avis; qu'il étoit Docteur en Théologie & Jacobin. Mais comme je suis persuadé qu'il n'a été ni Docteur en Théo-

Richardum I. *Anglorum Regem, & Baldwinum Archiepiscopum Cantuariensem. Illius beneficio, gratia, & favore factus Archiepiscopus Burdegalensis. Hujus sub tutela quadam ex suis scriptis in lucem emisit. Antiochéidem scilicet, & de bello Trajano.* Il est visible que si ce Joseph de Dévon a été Archevêque de Bordeaux, ç'a été, à Richard I. Roi d'Angleterre, & non pas à Baudouin Archevêque de Cantorbéri qu'il en a eu l'obligation Le second, savoir M. Ménage s'est encore plus lourdement trompe, en ce que non seulement il veut avec M. Bigot que ce soit Baudouin qui ait fait Archevêque de Bordeaux Joseph de Dévon, il veut de plus que ce Baudouin Archevêque de Cantorbéri, le fût de Bordeaux.

Théologie ni Jacobin, je ne me sers point de cet example. Voiez ci-dessus au chapitre 127.

PETRARQUE. Il étoit Chanoine de Lombês, Archidiacre & Chanoine de Parme, & Chanoine de Padoue. C'est le Prince des Poëtes Erotiques. Comme il aimoit

¶. 1. Æneas Sylvius, n'étant pas encore engagé dans les Ordres, écrivit en Latin & en Italien beaucoup de vers d'amour, & diverses autres Piéces très-libres. Il parle lui même dans sa trente-cinquiéme Lettre d'un Ouvrage de deux mille & tant de vers de sa façon, à la louange d'une jeune fille nommée Batiste, intitulé *Nymphiplexis*. Quoi qu'on pût trouver à ce mot une interprétation commode, je pense qu'il faut lire *Nymphilesis*, de Νύμφη & de φίλησις; ou plûtôt *Nympholepsis*, c'est-à-dire fureur causée par une Nymphe. Νυμφόληπτος c'est *lymphatus*, & peut-être qu'au lieu de *Nympholepsis* Silvius aura mis par ignorance *Nymphiplexis*. En ce tems-là, qu'on ne savoit presque point de Grec, les titres à la Grecque étoient en vogue. Réguliérement il auroit falu Νυμφοφίλησις, mais comme ce titre auroit été trop rude Æneas Sylvius préféra Nymphilesis, & ce qui me confirme dans ma conjecture est que Campanus Evêque de Teramo dans sa Vie de Pie II. dit *Juvenis Niraphileticum scripsit*. Je lis *Nymphileticum*, c'est-à-dire l'Ouvrage intitulé *Nymphilesis*. Les Italiens ne se servant pas d'*y* Grec ont écrit *ni* au lieu de *ny*, le *ra* qui suit a été formé des jambes de la lettre *m*, si bien que de *Nymphileticum* on a fait *Niraphileticum*. Le Roman d'Euryale & de Lucrece, traduit depuis en François & en Italien, consiste en une Lettre Latine d'Æneas Sylvius au celebre Jurisconsulte Mariano Socino l'ancien, trisaieul du fameux Fauste Socin. La traduction Françoise est de Jean Milet de S. Amour en la Comté de Bourgogne. Nicolas Chretien l'imprima à Paris l'an 1551. il y en a une plus ancienne sous le nom de Maître Antitus Chapelain de la Ste Chapelle aux Ducs de Bourgogne, imprimée

aimoit d'un amour honnête; (il le dit lui-même; *amore acerrimo; sed unico & honesto, in adolescentia laboravi*) tous ses vers d'amour sont honnêtes.

Dans son Epitre *de Studiorum suorum successu.*

ÆNEAS SILVIUS, Pape sous le nom de Pie II. Etant simple Bénéficier (1), il fit le Roman des Amours d'Euryale & de

mée sans date à Lion in 4. par Olivier Arnollet au rapport de du Verdier pag. 51. de sa Bibliotheque. Un nommé François de Louvencourt Seigneur de Vauchelles en a fait ou du moins commencé une paraphrase dont j'ai vu le 1. volume in 12. imprimé chez Jean Gesselin 1598. sous le titre des Amans de Siéne. Il y en a aussi une traduction Espagnole imprimée in 4. à Seville chez Jean Cromberger de laquelle Dom Nicolas Antoine fait mention pag. 684. du 2. tom de sa Biblioth. col. 2. La traduction Italienne est d'Alessandro Braccio à Venise 1554. in 8. La Françoise in fol. à Paris 1493. est citée de même que la précédente dans le Journal des Savans, du Mois d'Octob. 1708. p. 45. Ed. d'Amst. Sylvius avoit quelque quarante ans, & ne prenoit point d'autres qualitez que celle de Secretaire Impérial & de Poëte quand il écrivit cette histoire, car il déclare que c'en est une & non pas une fiction. Il a seulement changé les noms des personnes, & ajouté quelques ornemens au récit. Il eût bien voulu quelque tems après pouvoir retenir cet écrit, & fit tout ce qu'il put pour le supprimer, mais inutilement à cause du grand nombre de copies qui s'en étoient répanduës. Voiez là-dessus les plaisanteries de Verville vers la fin de son Livre, où il fait un paralele burlesque d'Æneas Sylvius & de Beze. A l'égard de la Nouvelle de Tancréde Prince de Salerne traduite de l'Italien de Bocace en Latin, ce n'est pas Æneas Silvius, c'est Leonardus Brunus d'Arezzo qui en est le traducteur. Ce qui a donné lieu à la méprise est que cette version est rapportée parmi les œuvres de Pie II. le Catalogue desquelles est imprimé au revers de la premiére feuïlle de l'édition de Bâle. Cependant si l'on cherche à la pag. 594. on trouvera

de Lucréce : & il traduisit en Latin de l'Italien du Bocace la Nouvelle de Tancred, Prince de Salerne. Il se repant dans son Epitre 395. d'avoir fait ce Roman.

JOANNES ANTONIUS CAMPANUS, Evêque de Téramo de Calabre : en Latin, *Episcopus Interamniensis*. Il a fait un grand nombre de vers amoureux. Il le dit lui-même. *Scripsi versus : quorum pars est amatoria : pars amore non vacat : ad tria millia*. C'est dans l'Epitre 46. du 3. Livre de ses Epitres. C'étoit un homme de beaucoup de mérite dans les Lettres, comme il paroît par ses Poësies, par ses Epitres, par ses Oraisons, & par sa Vie du

verà qu'elle est, comme j'ai dit, de Leonard d'Arezzo, & pour moi je m'imagine que s'étant trouvée parmi les papiers de Pie II. les Copistes ignorans l'auront confonduë dans la masse. Philippe Béroalde l'Oncle (car je prouverai quand il le faudra que Philippe Béroalde nommé vulgairement le jeune a été son neveu, & non pas son fils) a traduit cette même Nouvelle de Tancréde en vers Latins.

¶ 1. Il faut donc bien prendre garde à ne pas donner une méchante explication à cet endroit de l'Epitaphe que Politien lui a faite,

Mi Joca, mi risus, placuit mihi uterque Cupido.

Le sens le plus naturel seroit très-desavantageux à la mémoire de Campanus qui n'a laissé dans ses Ouvrages aucune trace de cette infamie. Quelle a donc été la pensée de Politien ? A-t-il voulu designer des compositions amoureuses en prose & en vers ? ou en Latin & en Italien ? Il y a plus d'apparence que par *Uterque Cupido* il a entendu l'amour Divin & l'amour Humain qui ont occupé chacun à leur tour le cœur de Campanus. En effet

du Pape Pie II. Et il étoit avec cela très-vertueux (1). Je remarquerai ici en passant, que quoi qu'il ait fait un très grand-nombre de très-beaux vers, M. Baillet n'a point fait mention de lui parmi ses Poëtes. Il mourut en 1477.

POLITIEN. Il a écrit un grand nombre de vers d'amour & en Grec, & en Latin, & en Italien. Il étoit Ecclésiaste de Florance, comme il le dit lui-même dans une de ses Lettres à *Joannes Gottius*, de Raguse (2), Livre 4. page 126. de l'Edition de Gryphe.

FLAMINIUS (3). Il a fait un très-grand nombre de vers amoureux : & très-amou-

set parmi les œuvres que nous avons de cet Evêque, on trouve dans le même recueil des vers d'amour, & des discours de pieté.

¶ 2. Politien ne se sert point du mot *Ecclesiastes*. Il est vrai que dans l'édition de Gryphe, copiée sur celle de Badius, en marge de l'épitre *ad Joannem Gottium*, à côté de ces mots. *Cum per hos Quadragesimæ proximos dies enarrandis populo sacris libris essem occupatus*, il y a *Politianus Ecclesiastes*, pour avertir le Lecteur que Politien s'est quelquefois meslé de prescher, mais ces apostilles marginales ne sont point de lui. *Ecclesiastes* signifie là Predicateur. *Ecclésiaste* en ce sens n'est point François. D'ailleurs que veut dire, *Il étoit Ecclesiaste de Florence?* Ne semble-t-il pas que c'étoit un office en titre que Politien avoit de prêcher au Peuple de Florence?

¶ 3. Apparemment M. Ménage, dans la liste qu'il donne ici des Ecclésiastiques, qui ont écrit d'amour en vers, ou en prose, n'a pas voulu observer l'ordre des tems, autrement il n'auroit point mis Flaminius avant Marsile Ficin, Octavien de S. Gelais, le Bernia, & le Bembe.

amoureux. Il étoit Ecclésiastique. Voiez la Lettre 17. du Livre XI des Lettres Italiennes du Cardinal Bembo.

MARCILE FICIN (1). Il dit dans ses Lettres qu'il a écrit des Lettres amoureuses, à l'imitation de Platon. Il étoit Prêtre & Chanoine du Dome de Florance.

LE CARDINAL BEMBO, Ses Poësies Italiennes sont très-honnêtes: mais il y a de grandes obscénitez dans ses vers Latins: ce que Mr. de Thou attribue à la licence du siécle.

JAN DE LA CASE, Archevêque de Bénévent, & Nonce du Pape à Venise. Tous ses vers Latins & Italiens sont très-honnêtes, à la reserve de son Capitolo del Forno, qu'il fit dans une extrême jeunesse, & étant Laïque. Voiez ci-dessus le chapitre 120.

LE BERNI. Il a fait un grand nombre de vers d'amour. Il étoit en qualité de Segretaire & d'Ecclésiastique auprès de l'illustre Mathieu Gilbert Evêque de Vérône (2). Il fut ensuite Chanoine de la Cathédrale de Florance.

Oc-

¶ 1. Il faut écrire Marsile & non pas Marcile Ficin. C'est une faute d'impression.

¶ 2. Cet Evêque s'appelloit Jean Mathieu *Gibert*, & non pas *Gilbert*, *Giovan Matteo Giberti*. Voici comme le Bernia le désigne l. 3. chant 7. de son *Orlando innamorato*.

E sendo all'or le lodi molto note
D'un che serviva al Vicario di Dio
In certo officio che chiaman Datario
Si pose a star con lui per Secretario.

¶ 3. La

OCTAVIEN DE St. GELAIS, Evêque d'Angoulesme. Etant simple Bénéficier, il fit plusieurs vers d'amour. Il traduisit les Epitres des Heroïdes d'Ovide: & si Henri Estienne en doit être cru, l'Art d'aimer du même Poëte (3). Il n'y a point d'apparance qu'il ait fait les vers licencieux que Henri Estienne, dans son Apologie d'Hérodote, lui attribue.

Dans Apologie d'Herodot

MELLIN DE St. GELAIS, Abbé de Reclus, & Aumosnier de François, Daufin de France. Quoiqu'il ait fait des vers assez licencieux, Mr. Baillet l'a laissé en paix. Il étoit fîs naturel d'Octavien.

ANTOINE HEROET, Evêque de Digne. Etant Ecclésiastique du segond Ordre, il fit plusieurs vers de galanterie. C'est un de nos anciens Poëtes Erotiques: & Joachin Du Bellay a fait sur lui cette Epigramme:

AN-

¶ 3. La Croix du Maine Auteur Catolique ou soi disant tel l'assure ainsi, & ajoute de plus que le Livre est imprimé, sans pourtant marquer ni le lieu ni l'année de l'impression. Ce qui me fait croire qu'il n'en a ainsi parlé qu'après H. Estienne. Celui ci donc ou s'est trompé ou a voulu tromper. Touchant la Traduction des Epitres d'Ovide par cet Evêque voiez Agrippa 4. Epist. 3 & Gabriel du Puyherbault pag. 86. de son 1. Livre *de tollendis malis libris*, où il est pourtant à remarquer que ce dernier se méprend quand il dit que cette version est d'un Evêque de Marseille.

ANTONIUS HEROETUS,

EPISCOPUS DINENSIS.

Non tua, sit quamvis Gallis Heroïca Musa,
Heroïs *nomen Musa tibi imposuit.*
Tam bene quòd nobis verum describis ἔρωτα
Imposuit Graio nomine nomen ἔρως.

Remarquez que Joachin Du Bellay loue un Evêque d'avoir fait des vers d'amour.

PONTUS DE THIARD, Evêque de Macon. Etant Eccléſiaſtique du ſegond Ordre, il fit pluſieurs vers d'amour & de galanterie: & entr'autres, ſes trois Livres des Erreurs Amoureuſes. Etant Evêque, il s'appliqua ſérieuſement à ſon devoir d'Evêque.

ALPHONSE DEIBENE, Evêque d'Albi. Etant Eccléſiaſtique du ſegond Ordre, il fit un Commantaire ſur Pétrone, lequel eſt imprimé.

RONSARD, Prieur des Prieurez de Croix-Val, & de St. Côme. Nous n'avons point de Poëtes en France qui ait plus fait de vers d'amour & de galanterie que lui. Outre un grand nombre d'Odes, d'Elégies, & d'Eglogues amoureuſes, il a fait trois Livres de Sonnets amoureux: celui des Amours de Caſſandre, celui des Amours de Marie, & celui des Amours d'Héleine de Surgeres. Il fit ce dernier Livre dans un âge fort avancé, comme nous l'apprenons de cet endroit de ſa Vie, compoſée par Claude Binet: *Après avoir chanté*

chanté divers sujets, il voulut finir & couronner ses Oeuvres par les Sonnets d'Héleine. Les vertus, beautez, & rares perfections de laquelle, furent le dernier & plus digne objet de sa Muse. Le dernier, parcequ'il n'eut l'heur de la voir qu'en sa vieillesse: & le plus digne, parcequ'il surpassa, aussi bien que de qualité, de vertu, & de réputation les autres précédents sujets de ses jeunes amours: lesquels on peut juger qu'il aima plus familiérement: & non pas celui-ci, qu'il entreprit plus d'honorer & louer que d'aimer & servir. Témoin le titre qu'il a donné à ses louanges: imitant en cela Pétrarque. Lequel, comme un jour en sa Poësie chaste & modeste on louoit devant la Reine Mere du Roi, Sa Majesté l'excita à écrire de pareil stile: comme plus conforme à son âge, & à la gravité de son savoir. Et ayant, ce lui sembloit, par ce discours occasion de vouer sa Muse à un sujet d'excellent mérite, il prit le conseil de la Reine pour permission, ou plûtôt commandement de s'adresser en si bon lieu: qui étoit une des filles de la Chambre, d'une très ancienne & très noble Maison de Saintonge. Ayant continué en cette volonté jusques à la fin, il finit quasi sa vie en la louant. Ces dernieres paroles de Binet ne s'accordent pas avec ce que dit nôtre homme, que Ronsard dans les dernieres années de sa vie renonça aux vers de galanterie. Le Ministre de Montdieu (1) a écrit que

¶ 1. Il faloit dire le Ministre Antoine de la Roche-chandieu sous le nom de B. de Mont-dieu,

que Ronsard étoit Prêtre: ce qui n'est pas véritable: comme Ronsard lui-même le témoigne dans sa Réponse à ce Ministre, en ces vers:

Or sus, mon frere en Christ, tu dis que je
suis Prêtre.
J'atteste l'Eternel que je le voudrois être,
Et avoir tout le dos & le chef empêché
Dessous la pesanteur d'une bonne Evêché.

& ce qui suit.

JOACHIN DU BELLAY. Mr. Baillet dit qu'il étoit Chanoine & Archidiacre de Paris. Il n'étoit que Chanoine, comme je l'ai fait voir au chapitre 45. de ces Remarques. Et avant que d'être Chanoine, il étoit en qualité d'Ecclésiastique auprès de son parant le Cardinal Du Bellay. Et lorsqu'il mourut, âgé de 35. à 36. ans, il étoit sur le point d'être fait Archevêque de Bordeaux par le credit & par la démission du Cardinal Du Bellay. Il a fait un très-grand nombre de vers d'amour Latins & François.

DESPORTES, Abbé de Tiron, de Bonport, & de Josaphat, & Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris. Aïant toutes ces Dignitez Ecclésiastiques, il fit un nombre infini de vers d'amour. Et selon le Cardinal Du Perron & Scévole de Sainte Marthe, c'étoit le premier des Poëtes Erotiques de son tans.

BERTAUD, Evêque de Sais. Il étoit aussi

aussi *della Schiera degli Amanti*. Ses Poësies Amoureuses furent publiées en 1606. de son consantement par son frere, de l'édition de Philippe Patisson, in octavo: sous ce nom, *Recueuil de quelques vers amoureux*.

Le Caporali qui étoit Chanoine de Pérouse, Pensionnaire sur divers Benefices, a fait plusieurs vers d'amour. Voiez les notes de Carlo Caporali sur les vers de son Oncle.

LE CARDINAL DU PERRON. Voyez ci-dessous, page 180. & 181.

REGNIER, le Satirique (1). Il étoit Chanoine: témoin cette Epigramme qu'il fit contre un certain Vialard,

Vialard, plein d'hypocrisie,
Par sentences & contredits,
S'étoit mis dans la fantaisie
D'avoir mon bien & Paradis.
Dieu se gard de chicanerie.
Pour cela, je le sai fort bien
Qu'il n'aura ma Chanoinerie:
Pour Paradis, je n'en sai rien.

Il a fait des vers d'amour; & assez licencieux.

MONFURON. Nicolas Garnier, Sr. de Monfuron, de la Ville d'Aix, Abbé de

¶ 1. Il étoit de Chartres, Chanoine de Notre-Dame de Rouen, & s'appelloit Mathurin.

de Valsainte. Il fit imprimer à Aix en 1632. in 8. chez Etienne David, le Recueuil de ses vers, dont la plûpart sont amoureux.

LOPE DE VEGA, Gentilhomme Espagnol. Il étoit Prêtre. Il a écrit plusieurs vers d'amour dans ses Comédies, & ailleurs. Tous ses vers sont très-honnêtes : ce qui a été remarqué par Fulvio Testi dans la belle Ode qu'il a faite sur sa mort.

Ma di onestade Amante,
In riva al Manzanar, con altre lodi
Seppe LOPE *calcar Comiche scene.*
Vera gloria non viene
Da materie impudiche : e penna casta
Ai lascivi d'Amor voli sovrasta.

Et ensuite :

Deh chi mi presta i gigli,
Onde con piena mano al VEGA *estinto*
L'ossa pudiche, e'l cener casto infiori ?

LE CONTE D'ETLAN. Mr. de Saint Luc, Abbé de Redon, connu sous le nom de *Conte d'Etlan*, fis du Maréchal de St. Luc. Il a fait plusieurs vers de galanterie. Ils ne sont pas imprimez.

Mr. GODEAU, Evêque de Grasse & de Vence. Mr. Baillet a dit de lui. *On doit conter parmi les plus grandes raretez du siécle l'avantage qu'a eu Mr. Godeau de faire beaucoup d'honneur au Parnasse Fran-*

François, sans faire en même tems le moindre deshonneur à l'Eglise de Jésus-Christ. Et l'on peut, sans commettre d'injustice à l'égard de Du Perron, de Bertaud, & de quelques autres Poëtes mitrez, le proposer comme le premier des Prélats de l'Eglise Gallicane, qui a tâché de restituer à Dieu pleinement & sans mélange, la Poësie Françoise. Je souscris à toutes ces louanges : & personne ne sauroit tant louer Mr. Godeau que je l'estime. Mais il est très vrai cependant que Mr. Godeau a fait des vers de galanterie, non seulement étant Laïque, mais étant Evêque. Ce qui paroît par ce Rondeau de Voiture : car personne ne doute que Voiture ne lui ait adressé ce Rondeau au sujet de Mademoiselle de Rambouillet, qui a été depuis Madame de Montausier :

Comme un Galant & brave Chevalier,
Vous m'appelez en combat singulier,
D'Amour, de vers, & de prose polie.
Mais à si peu mon cœur ne s'humilie.
Je ne vous tiens que pour un Ecolier.
Et fussiez-vous, brave, docte, & guerrier,
En cas d'amour n'aspirez au laurier;
Rien ne déplaist à la belle JULIE
Comme un galant.
Quitez l'amour : ce n'est vôtre métier.
Faites des vers : traduisez le Psautier.
Vôtre façon d'écrire est fort jolie.

Mais gardez vous de faire de folie,
Ou je saurai ma foi vous châtier
Comme un galant.

Mr. Godeau ne se mit à traduire le Pseautier que depuis qu'il fut Evêque. En un mot; comme j'étois un des Courtisans de l'Hotel de Rambouillet, je suis témoin que Mr. Godeau étoit Evêque lorsque Voiture lui adressa le Rondeau dont je viens de parler.

Mr. CAMUS, Evêque de Bellay. Il a fait par le conseil de St. François de Salles, plusieurs Romans; & entr'autres, *Parthemice*, *Charitée*, *Pétronille*; dans lesquels il y a un grand nombre d'entretiens & d'intrigues d'amour.

HABERT, Abbé de Cerisy. Etant Ecclésiastique, il fit la Métamorphose des yeux de Phylis en astres, si estimée par Mr. Baillet: & la Chanson de l'Amant qui meurt, faussement attribuée par Mr. de Balzac à Madame Des-Loges.

Voiez mes Observations sur Malherbe.

BOISROBERT. Il étoit Prêtre, Chanoine de Rouen, & Abbé de Chatillon sur Seine. Il a fait un grand nombre de vers amoureux & quand la Reine de Suéde fut à l'Académie, il y lut de ses vers de galanterie: voyez la Lettre de Mr. Patru à Mr. D'Ablancourt sur la visite que la Reine de Suéde rendit à l'Académie. Quoiqu'il ait fait un grand nombre de vers d'amour, & qu'il en ait fait toute sa vie, Mr. Baillet ne lui a rien dit.

COTIN. Il avoit été Chanoine de Baïeux; c'est Mr. Baillet qui me l'a appris:

pris: & il étoit Prédicateur à Paris. C'est de lui dont Mr. Despreaux a dit, *Et qui sauroit sans moi que Cotin ût prêché?* Il a fait un grand nombre de vers de galanterie. Et il a même intitulé un de ses Livres, *Oeuvres galantes de Mr. Cotin, tant en vers qu'en prose:* Ce Livre fut imprimé pour la segonde fois à Paris en 1665. chez Estienne Loyson, in douze.

MONTEREUIL. Mathieu de Montereuil, connu sous le nom *d'Abbé de Montereuil.* Il a fait imprimer des vers galants, & plusieurs Lettres de galanterie. Voyez ci-dessus au chapitre des fautes de Mr. Baillet touchant les noms de batême de plusieurs Auteurs.

FURETIERE, de l'Académie Françoise, Abbé de Chalivoy. Outre plusieurs vers d'amour, imprimez dans le Recueuil de ses Poësies, il a fait le Roman Bourgeois où il y a des discours amoureux.

MICHEL DE MAROLLES. Il étoit Prêtre, & Abbé de deux Abbayies: de celle de Villeloin, & de celle de Beaugerais. Il a traduit en prose Françoise, Catulle, Tibulle, Properce, Martial, Pétrone, Juvénal. Mr. Baillet l'a fort mal traité. Voici comme il en parle dans sa Préface sur les Poëtes: *Mais j'ai été tenté de rire, quand j'ai lu dans le Livre d'un Critique moderne, que Mr. de Marolles avoit passé par dessus les Tibulles, les Catulles, les Properces, Martial, &c. sans se gâter en les traduisant: comme le Soleil passe pardessus la boue & les cloa-*

ques : qu'il éclaire ſans en être infecté. Mr. de Marolles n'avoit garde de ſe gâter, puiſqu'il ſe tenoit quelquefois preſqu'auſſi éloigné de ces ſales Auteurs, que le Soleil l'eſt de la bone & des cloaques. Plût à Dieu donc que tous les Poëtes qui publient des obſcénitez, imitaſſent Mr. de Marolles : qu'ils n'entendiſſent pas ce qu'ils écrivent ; & que les lecteurs n'y compriſſent rien : car il n'y a au monde que le galimatias double, qui puiſſe garantir les uns & les autres du danger.

DON PEDRO CALDERON. DON ANTONIO SOLIS. DON JAN BAUTISTA DIAMANTE. Tous ces trois Poëtes Eſpagnols étoient Eccléſiaſtiques, & les deux derniers étoient Prêtres. Et ils ont tous fait des Comédies pleines de vers amoureux.

SEGRAIS. Mr. de Segrais a été quelque tans Bénéficier. Et dans ce tans-là il n'a pas diſcontinué de faire des vers de galanterie.

BARRIN. Mr. l'Abbé Barrin a traduit en vers François les Epitres d'Ovide.

BENSERADE. Mr. de Benſerade eſt celui de tous nos Poëtes qui a écrit le plus de vers de galanterie, & le plus galamment. Il eſt penſionnaire ſur un Evêché, & ſur deux Abbayies.

REGNIER Des marais. Mr. Regnier Deſmarais Ségretaire perpétuel de l'Académie Françoiſe, a traduit * en vers Italiens les Poëſies d'Anacréon. Il eſt Prieur du Prieuré du Pommier aigre, de l'Ordre de

* Cette Traduction n'eſt pas encore imprimée. [L'Abbé Regnier a publié lui-même cette Traduction dans le Recueil de ſes Poëſies en 1708.]

de Grammont, Diocése de Tours, & Abbé de Touars.

Mr. DU BOIS, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris & Chanoine de St. Etienne des Grês. Aïant toutes ces qualitez, il a fait un Commentaire par l'ordre du Roi pour Monseigneur le Daufin sur Catulle, Tibulle, & Properce. Il s'est nommé *Silvius* dans ce Commentaire, à l'imitation de Jâque *Silvius* Professeur du Roi en Médecine, & de plusieurs autres personnes du nom de *Du-Bois*.

Après tous ces exemples de Chanoines, d'Abbez, d'Evêques, d'Archevêques, de Cardinaux, qui ont fait des vers de galanterie ; il me semble que Mr. Baillet pouvoit épargner un Pensionnaire sur des Bénéfices, & ne le pas diffamer par toute l'Europe sans l'avoir averti auparavant en particulier de se corriger. Il me semble qu'aïant à blâmer ces sortes de vers, il devoit les blâmer en général sans nommer les personnes qui les ont faits. C'est ainsi qu'en usent les Prédicateurs. Et c'est même ainsi qu'en usoient les Payens. *Parcere personis, dicere de vitiis.* Et il me semble encore qu'il devoit avoir aucunement égard à ces paroles de la Dédicace de mes Poësies: *Amatorios versus; pudicos licet; hic excusarem si meum esset exemplum. Sic scripsit, quicumque versus scripsit, Et profectò sine Venere friget Apollo. Sed cui non sit venia post Cardina-*

 lem

lem PERRONIUM (1), BERTAL-DUM *Sagiensem Episcopum*, PORTÆUM *Tironensem Abbatem, qui amatoria quæ juvenes fecerant Carmina, etiam seniores publicare non dubitaverunt. Quod si de illicitis amoribus verba feci, id feci eos damnando: severioris & sanctioris Sapientiæ Professorum exemplo: Sancti Pauli Apostoli; Sancti Augustini, Episcopi; Clementis Alexandrini, Presbyteri; Arnobii; & cujus non?*

Mr. Baillet a écrit au chapitre de Bertaud, que Bertaud *a fait diverses Poësies Françoises sur des sujets de piété, qui sont venues jusqu'à nous: qu'il en a fait quelques-unes galantes en sa jeunesse, qu'il n'a point eu honte de publier en sa vieillesse, sans deviner que Mr. Ménage allégueroit un jour son exemple, pour autoriser une semblable conduite.*

Que veut dire Mr. Baillet? Il est vrai que Bertaud ne pouvoit pas deviner que je dusse parler de lui. Mais pouvoit-il deviner que Mr. Baillet en dût parler? Ce que j'ai dit aureste de Bertaud, du Cardinal Du Perron, & de Desportes, est une chose qui a été dite par tous ceux qui ont voulu excuser leurs vers d'amour. Et à ce

¶ 1. Cet endroit de la Dédicace des Poësies de M. Ménage avoit d'abord été conçu comme il est ici rapporté. Depuis, au moins dans la septiéme édition qui est la seule que j'aie, & celle sur laquelle je me suis reglé, il avoit été changé de cette sorte. *Sed cui non sit venia post Julium II. Pontificem*

ce propos, je ne puis m'empêcher de produire ici ces vers de Mr. de Balzac:

DE POESI SUA AMATORIA:

AD

R. P. JOANN. FEBRUARIUM,

Societatis Jesu Theologum.

Qui tenebris lux certa meis, spesque una senecta,
Invalido facilem pandis ad astra viam,
Si tibi relligio est nostras malè perdere Musas,
Oro, Pater, medicâ vulnera facta manu:
Oro aquas in scripta notas Censoris amici,
Ut vigili & cauta lectâ fuisse sciam.
Illa quidem nugæ insontes, lususque putantur
Haud vetiti: & lusit sic pia Roma priùs.
PERROque, PORTAUsque, *sacri cecinere profana.*
Non exempla tamen, sed tua jussa sequor.
Trado, Pater, tibi captivas, sine vindice, Musas,
Sive jubes mutilas vivere, sive mori.

Re-

cem maximum, post Cardinalem Perronium &c. M. Ménage avoit assurément pris Jule second pour Pie second. Mais il a fait enfin plus sagement de remettre les choses dans leur premier état, & de ne parler ni de Jule qui n'a jamais songé à faire de vers, ni de Pie qui a condanné ce qu'il s'étoit laissé échaper de licentieux dans sa jeunesse.

Remarquez que ce Théologien de la Compagnie de Jésus n'a point obligé Mr. de Balzac de supprimer ses Poësies amoureuses.

Mr. Baillet ne se lasse point de m'attaquer du coté de mes vers de galanterie. Il revient là dessus à la charge contre moi de tous les endroits de son Livre: Après avoir dit au chapitre de Pétrarque, que Pétrarque avoit cessé de faire des vers de galanterie pour Madame Laure quatre ans avant la mort de Madame Laure, (en quoi il s'est trompé de quinze ans) il ajoute que Pétrarque se mit en devoir de supprimer & de jetter au feu ces monuments de son premier libertinage. Et en cet endroit, il met à la marge: *Exemple pour nos Abbez, qui font réimprimer leurs Poësies galantes sur la fin de leurs jours.* Je remercie très-humblement Mr. Baillet de son avis: dont je tâcherai de faire mon profit.

Il faut dire *rimprimer.*

Il dit au chapitre de M. Huet, nommé à l'Evêché de Soissons. *Mais quand Mr. Huet pourroit venir à bout de faire imprimer le Recueuil de ses Poësies, nous n'aurions pas sujet de croire que Mr. Ménage pût faire un mauvais usage de son exemple: & que pour se justifier & s'autoriser, il pût l'ajouter dans la nouvelle édition de ses Poësies, comme il a fait le Pape Jule II. dans la précédante édition, au nombre des Prélats qui ont publié la mitre en tête, & sur la fin de leurs jours les galanteries & les Poësies licentieuses qu'ils*

avoient faites en leur jeunesse. Car l'on ne trouvera aucune Poësie de Mr. de Soissons; je dis même parmi celles qu'il a faites étant Laïc & dans ses premieres années; qui ne soit autant un témoignage de la solidité de sa vertu que de la beauté de son genie, & de l'étendue de son érudition. Et quoiqu'il en ait fait sur divers sujets, on n'en verra pas une qui soit jamais capable de lui faire honte en quelque posture que la Providence le veuille établir: fût-ce sur le St. Siége.

Je n'ai guere aujourd'hui d'ami plus ancien que Mr. Huet: & je n'en ai point de plus intime. Je n'estime pas seulement, j'admire ses Ouvrages: Et j'estime encore davantage sa vertu que son érudition. Je n'ai donc garde de m'opposer aux louanges que lui donne ici Mr. Baillet. Mais il est très-vrai cependant que Mr. Huet, étant Laïque, a fait un très-grand nombre de vers de galanterie honnête, & en Latin, & en François. Et c'est au sujet de ces vers de galanterie que je lui ai adressé cette Ode Anacréontique:

Μέγα θαῦμα τῶν ἀοιδῶν,
Χαρίτων θάλος, Ὕεττε,
Φιλέωμεν, ὦ ἑταῖρε;
Εφίλησαν οἱ Σοφισαί.
Εφίλησε Σωφρονίσκου
Τὸ τέκνον, τὸ πολύδοξον;

Σοφίης

Σοφίης πατὴρ ἁπάσης.
Τί δ' ἄν γένοιτ' Ἔρωτος;
Ἀκόνη μέν ἐστι ψυχῆς.
Πτερύγεσσιν εἰς Ὄλυμπον
Κατακειμένους ἀναίρει.
Βραδίας τεθηγμένοισι
Βελέεσσιν ἐξεγείρει.
Πυρὶ λαμπάδος φαεινῷ
Ῥυπαρωτέρους καθαίρει.
Φιλέωμεν οὖν, ὙΕΤΤΕ.
Φιλέωμεν ὦ ἑταῖρε.
Ἀδίκως δὲ λοιδοροῦντι
Ὁσίους ἔρωτας ἡμῶν,
Κακὸν εὔξομαι τὸ μοῦνον;
Ἵνα μὴ δύναιτ' ἐκεῖνος
Φιλέειν τε, καὶ φιλεῖσθαι.

Mais après tout: je croi présantement que Mr. Baillet a raison de condanner les vers de galanterie dans les écrits des Poëtes Chretiens (1), qui sont obligez de rendre conte à Dieu, non seulement de leurs actions, mais de leurs pensées. Et je me repans sérieusement d'en avoir fait. Et je prie Dieu de me pardonner ceux que j'ai

¶ 1. Voila sans doute une conclusion extraordinaire. Magister Benedictus Passavantius diroit là dessus: *hæc cauda non est istius vituli*. M. Ménage après s'être donné bien de la peine pour établir ses preu-

j'ai faits. Et je lui promets de n'en plus faire. Et je convie les jeunes gens de faire leur profit de ma faute.

Je finis ces Remarques, en protestant à Mr. Baillet que je n'ai entrepris cet Ouvrage que pour la justification de mes mœurs, sans avoir dessein de l'offenser. Et si dans la chaleur de la composition il m'est échappé quelque mot qui lui ait déplu, je lui en demande très-humblement pardon: comme de mon côté je lui pardonne de tout mon cœur toutes les choses injurieuses qu'il a dites de moi.

F I N.

Louange à Dieu.

preuves, les détruit toutes d'un seul trait de plume, à peu près comme un Avocat qui après avoir fait tous ses efforts pour obtenir gain de cause concluroit à sa condannation. J'appelle cela finir l'Anti-Baillet par une anti-peroraison.



ADDITION AUX NOTES.

PART. I. Pag. 343. *Le P. Garasse.... dit que Theophile étoit fils d'un Tavernier de village.*] Théophile dans son Apologie se contente de dire pour réponse, que le P. Garasse *lui fait un payis, un pére, & un métier à sa poste*; mais dans l'écrit intitulé *Theophilus in carcere*, il decrit comme un petit château cette maison que le P. Garasse traite de cabaret, dit qu'elle étoit au bord de la Garonne à demi lieuë de Port-Ste-Marie en Agenois, & que des gens de la Cour qualifiez, *Aulici melioris nota*, y ayant passé, y furent reçus proprement, honnêtement & gratis pendant quelques jours qu'ils y demeurérent; il parle en ce même endroit d'un frére ainé, & d'un Oncle qu'il avoit: le premier connu par sa capacité dans les Lettres; le second, qui pour recompense de ses services dans les armes, avoit eu d'Henri IV. le Gouvernement de Tournon en Agenois. Il avoit un autre frére nommé Paul qui portoit les armes, & qui perdit son équipage & son argent dans une bataille où le Duc d'Elbeuf qui commandoit fut bâtu. Ce détail se voit dans une Lettre Latine de Theophile à ce Paul laquelle est la 24. & derniére. Mairet fit imprimer ces Lettres en 1642. à Paris avec les Françoises du même Théophile. Au devant est le portrait de l'Auteur avec cette inscription *Théophile de Viau, Gentilhomme de la Chambre du Roi.*

FIN.

DIS-

DISCOURS
LATIN,
DE
JAN DE LA CASE,
Archevêque de Bénévent,
CONTRE
PAULO VERGERIO,
Archevêque de Capo d'Istria.



A MONSIEUR MAGLIABECHI, BIBLIOTHÉCAIRE DU GRAND DUC DE TOSCANE.

ONSIEUR,

Vous êtes toujours l'homme du monde le plus obligeant. Mais je vous prie de croire, MONSIEUR, *que de mon coté je suis aussi toujours l'homme du monde le plus reconnoissant & qu'il ne se peut rien ajouter aux ressentimens que j'ai de toutes les faveurs dont vous m'avez comblé en différantes occasions. Celle que vous m'avez faite en m'en-*

le Capitolo del Forno; *& qu'il a cru que cet Ouvrage, qui est un petit Poëme Italien d'un peu plus de cent vers, imprimé avec d'autres* Capitoli, *étoit un Livre Latin, d'un juste volume, où l'Auteur avoit traité* ex professo *la louange de l'amour des hommes pour les garçons.*

M'étant trouvé engagé d'écrire contre ce Mr. Baillet, à cause des choses, je ne dis pas desobligeantes, mais outrageuses, qu'il a vomies contre moi dans ses Livres, sans que je lui en aie donné le moindre sujet; car dans le tans qu'il publia ses quatre premiers volumes, où il m'a traité outrageusement, je ne savois pas son nom; je ne savois pas qu'il fût au monde: & à l'heure même que je vous parle je ne l'ai jamais vu. M'étant, dis-je, trouvé engagé d'écrire contre ce Mr. Baillet, j'ai réfuté sa calomnie & celle des Luthériens & des Calvinistes contre Jan de la Case. Et j'ai bien la vanité de croire, que vos Messieurs de Florance qui ont une extrême vénération pour Jan de la Case, leur compatriote, liront ma réfutation avec plaisir.

Pour confirmation de ce que j'ai dit au sujet du Capitolo del Forno: *j'ai cru qu'il ne seroit pas hors de propos d'ajouter à mon Livre le Discours Latin de Jan de la Case contre le Vergerio, son ennemi capital, & qui est celui qui l'a diffamé dans l'Allemagne au sujet de ce* Capitolo. *Et comme c'est vous, MONSIEUR, qui m'avez fait part de ce Discours, je prens la liberté de vous le dé-*

dédier. Je vous supplie, MONSIEUR, d'avoir agréable cette marque publique de mon estime & de ma reconnoissance, & de la recevoir comme un témoignage de la passion sincére & véritable, avec laquelle je suis,

MONSIEUR,

Vôtre très-humble & très-obéïssant Serviteur.

MÉNAGE.





DISCOURS LATIN,

DE

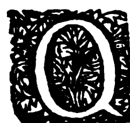
JAN DE LA CASE,

Archevêque de Bénévent,

CONTRE

PAULO VERGERIO,

Archevêque de Capo d'Iſtria.



UOD ſcribis, dictum tibi eſſe à neſcio quo qui iſthac iter haberet, quoſdam qui Romæ vivant, queri de tua petulantia ac malevolentia ſolitos, ſcito id totum falſum ac nugatorium eſſe : nemo enim eſt, non dicam bonus aut notus, ſed ſanus modò, qui te, tuaſque iſtas nugas, flocci unquam fecerit. Neque id Romani modò de te; ſcrip-

ſcriptiſque tuis, ſentiunt, ſed idem totius Italiæ de tua ſtultitia judicium eſt. Quamobrem, quòd de eo te purges, nihil eſt. Omni ego te, mi VERGERI, moleſtia libero. Atque animadverti duo omnino eſſe hominum in Italia genera, alterum eorum quibus ignotus ſis, alterum eorum quibus nimiùm etiam ſis bene cognitus. Ac qui te, vitamque anteactam tuam norunt, ii te ex helluone impuriſſimo, perditiſſimoque, tam repentè morum magiſtrum iſthic extitiſſe rident: tu dolere eos fortaſſe arbitrabare. At quibus ignotus es, ii, ſi quando in tua iſta tam præclara ſcripta inciderunt, quid credis? negligunt te, atque contemnunt. Nempe, inquis, quòd ineptire me ſentiunt: primum quidem iſthuc ipſum ſcilicet: deinde illud quoque accedit, quòd uſque adeo palam mentiri te vident, ut nullum eſſe periculum ſtatuant quemquam fore in Italia quidem, qui compos modò mentis ſit, qui compertum non habeat impudentiſſimum te ita, utì es, eſſe, aut qui credi tibi quicquam oportere exiſtimet.

Et quoniam libere ac fraternè agere tecum pro noſtra mutua inter nos benevolentia inſtitui, obſecro te quid tu tibi voluiſti, aut quicumque ille fuit, qui de PAULI III. vita ſcripſit? putaſtine quemquam fore qui tibi de tot tantiſque criminibus ac ſceleribus crederet? quì tu iſthæc ſcire potuiſti? præſertim cùm tam multa ſint inteſtina ac domeſtica, de quibus vix unus aut alter ex intimis familiaribus, etiamſi maximè vera ſint, ſuſpicari ali-

quid ſignis quibuſdam poſſit, quì igitur tu hæc alienus, ac prope alienigena, tantopere affirmas, præſertim ſolus: quis ad te detulit? qui teſtes affuerunt? quæ proferuntur literæ? ubi tu interfuiſti? huc accedit illud etiam, quo vel caſtiſſimi atque integerrimi viri, à quibus, ne dicam joco, nos longiſſimè ſemper abfuimus, à teſtimonio dicendo removeri ſolent, quidnam igitur id eſt? inimicitiæ: ac vereor equidem ne id non exiguum Pauli probitatis ſignum ſit, quòd te moreſque tuos, oderit. Sed mitto hoc. Inimíci tui vitam ſcribis; nemo tibi de ejus peccatis quicquam credit. Nam cùm civibus, amicis, conſanguineis tuis, tam petulanter maledicere, atque adeo malè etiam facere conſueveris, quid homines facturum inimico atque hoſti putent? Nam cum Paulo interceſſiſſe tibi inimicitias, tute mihi millies narraſti: non has novas modò, propter quas iſthuc transfugiſti, ſed veteres illas quoque de tuo ſtipendio, cùm tu magni operam tuam faceres, magnificiſque verbis extolleres; cùm aſſiduas operas navaſſe te Sedi Apoſtolicæ prædicares: quam tu Sanctam illis temporibus ſingulo quoque verbo appellabas: quoad ſcilicet extorquere & auferre aliquid te ab ea ſperaſti poſſe. Cùm tu igitur magnam mercedem poſceres ac flagitares, ille, ut pote vir magnus ac gravis, nebuloni tibi nihil neque crederet; quod tua nihil intererat; neque daret; quod tu iniquiſſimo animo patiebare; ortæ inter vos ſunt, ob eam ipſam cauſam (qua de cauſa nunc quo-

quoque tantopere irafceris Italiæ) gravisſimæ inimicitiæ: quippe ob famem atque egeſtatem tuam. Ac ſi verum fateri volumus, magnam tu Germanis hominibus contumeliam facis, quòd idoneos arbitreris eſſe, apud quos tam impudenter mentiare, quoſque uſque adeo contemnas, imperitoſque rerum putes. ut tibi de tuo inimico tam ineptè, tamque apertè mentienti fidem habeant. Si literas, ſi teſtes, ſi tormenta atque equuleum, ſi omnia probationum genera proferres, nemo tibi tamen venefico atque uxoricidæ crederet; de tot tantiſque præſertim rebus. Tu innuenti modò tibi fidem haberi exiſtimas; nihil agis, mihi crede: ne cùm dejeras quidem eum libellum nunquam te ſcripſiſſe: nihilo enim ſecius impudens es, cùm illo uteris, cùm illum venditas, tùm in illo ſcripta convicia illa inania ac nugatoria pro teſtimoniis recitas.

Nam quòd ais, non ferre te quoſdam qui in Germaniam invehi conati ſint, jocari te arbitror, cùm te maximæ clariſſimæque provinciæ patronum facis, Tu, furcifer, Germaniæ patrocinium ſuſcipis? hoc nimirum uno ſemper valuiſti plurimùm, ut nihil unquam quicquam uſquam te pudeat. Dic mihi, non tu Germaniam, cum tota illa gente humaniſſima, unâ cœnâ. ſi opus ſit, divendas? Verebere credo alienos deſtituere ac deſerere, qui amicos, qui fratrem, qui conjugem, qui patriam, qui pietatem prodideris? Nonne tibi cum tui ſimillimo JOANNE BAPTISTA, Polæ Epiſcopo, fratre tuo, diuturnæ,

graves, asperæque inimicitiæ inte
runt? Cùm de hoc uno inter vos p
retis ac digladiaremini; uter vestrû
purior, uter nequior esset? Nam p
res certè negotium vobis non face
Pietatem ludibrio æquè utrique ha
atque æquè ab omni laude atque ab
honore utrique aberatis. Nonne ha
tissima iis, qui te atque illum nov
sunt? Quid ELIUM, amicum, a
que tuum, nonne frustratus multos
es pensione ea quæ illi à te debebatu
ille stipulatus à te esset, eæque e
Literæ publicæ, in quibus juratu
te illi pensionem repromisisse, sc
esset, tu sanctissimè dejerares prom
ei nihil? Quæ postquam prolatæ
sunt, oblitusne es quæ tua de eo
fuerit? quàm aspera? quàm diu
quasi ille, cùm te sibi jampridem d
pecuniam flagitaret, injuriam magn
ceret: nam illud quidem tibi mem
cidisse video, quòd Elii molestiam
acerbitatem causatus, mutuam à
eam pecuniam sumpsisti; nec E
quam persolvisti, nec creditoribus
disti: sed hoc, memoriæ tuæ vitio
illud, humanitatis ac misericordia
men est tuæ. Quotus enim quisqu
civitate est, cui certum atque com
non sit, DIANAM, uxorem tua
neno à te esse sublatam? quòd ob
lam honoribus, sacerdotiisque, c
tu, homo vanissime, altero fratre
tus, pollicebare; atque animo v
Quid quòd cives tuos consentie

dissidium atque ad odium tuâ malevolentiâ compulisti; discissâque ac dissecta tua à te patria est in eas factiones ut ne nunc quidem inter se post tot annos ea civitas bene dum congruat? Qui igitur fratrem, præsertim convenientibus moribus, odio habueris, destitueris, prodideris, uxori miseræ atque innocenti venenum dederis, affines fefelleris, patriam everteris, Italiam impotenti, impuroque ore tuo vexes; Germaniam, atque alienigenas trans Alpes usque tuebere? Næ illis perire satius est, quàm tuo isto patrocinio salvos esse.

Memoriâne tenes, cùm paucis antè annis vir magnus atque clarus, summâ constantiâ, summâque fide præditus, JOANNES, CARDINALIS TORNONIUS, per Helvetios iter in Galliam faceret, atque ad cauponem fortè divertisset, è viculo quodam ignobili, quem tibi tu ad habitandum delegeras secundum viam quo gulæ isti voracissimæ tuæ stipe de viatoribus cogenda suppeditares, descendisse te ad eum; salutandi, ut tu dicebas; ut ego interpretor, cœnandi, atque peculiolæ auferendæ causâ: qui cùm te squalidum, sordidum, pannis obsitum, conspicatus, visusque sibi videre lanionem aliquem esset; quæsivit de te qui tu esses: atque ubi Vergerium esse dixisti, multis, homo gravissimus, te verbis malè accepit: deinde, cùm tibi facilè oratione sua excussisset lacrimas, te flentem seduxit ubi soli, oblitusne es quæ tua fuerit oratio? quàm misera! quàm demissa! cùm magno fletu calamitatem tuam deplorares, levita-

tem confiterere, ſtultitiam accuſares. Aude hoc negare non tu ad hominis pedes concidiſti? non fracto animo ſupplicaſti? precibuſque omnibus obteſtatus es, uti te in Galliam ſecum tolleret? Non ea te de Religione, de Helvetiis, de Germania, ſenſurum, dicturumque recepiſti, quæ ille vellet, quæque præſcriberet tibi? Hem morum emendator! hem pietatis columen! hem Fidei exemplum! At ille tibi Germaniæ defenſori, Religionis correctori atque cuſtodi, ne in levitate quidem atque perfidia, quibus rebus delectatum te ſemper ſciret eſſe plurimùm, fidem habuit ullam: neque inquinari polluique ſe, comitatumque ſuum puriſſimum, tam lutulentis ſuis ſordibus & cœno paſſus eſt. At ſunt qui aliquando Germaniam liberiùs appellant: jure tu quidem ferè tuo ſtultitiam levitatemque univerſæ noſtræ gentis uni tibi vendicas. Sed reliquimus, reliquimus, mihi crede, noſtri generis atque ordinis in Italia homines paucos omnino, ſed tamen aliquot, neque omnem fatuitatem nobiſcum efferre potuimus, qui, ſi aliquid aliquando temere effutiunt in Germanos, nolito illis, patrone magne, iraſci: noſtram enim illi cauſſam, ſi neſcis, agunt, cùm vulgus ſtolidum irritant, quò convenire minùs Germania cum Italia poſſit. Etenim ſi conveniat res, mihi, tibique, congerronibuſque noſtris, eò res redierit, ut periculum nobis famæ futurum ſit, quam ægre adhuc ſuſtentavimus. Quamquam video bonos quoque aliquot ſtudio & contentione quadam elatos,

tos,

tos, paullò provectos longiùs sed eos perpaucos tamen, & si tecum, quod illi minimè volunt, conferantur, moderatos.

In eo verò mihi versari visus es cum caussæ nostræ summo periculo: nec satis mirari possum, quì isthuc tibi tam stultum in mentem venire potuerit; quamquam stoliditate atque stultitia es singulari; qui ausus sis REGINALDO POLO CARDINALI maledicere: quod te primum omnium hominum facere ausum esse, certò scio. Quicquid enim de optimo illo ac præclarissimo viro à summa laude sejunctum dicitur, totum id continuò ipsæ respuunt aures, ipsaque mens atque animus abhorret. Quare video, ne illi ipsi quibuscum sentire te simulas, turpe sibi esse existiment à Polo dissentire. Qua quidem in re non jam audaciam atque impudentiam, quibus rebus excellere te gloriantem audire te soleo; sed cæcitatem, ut dixi, atque imprudentiam tuam sum admiratus. Quis enim non videt; præter te quidem, cui oculi præ inedia caligant: si vera sint quæ de pietate Christiana Polus sentit, eò magis Lutheranos nos veræ pietati, Christianæque rei obesse quàm Turcas, quò asperius calamitosiusque intestinum bellum est, quàm externum? Neque ille, cùm Lutheranos accusat, Germaniæ maledicit, sed sectam redarguit. Quòd verò hominem innocentissimum accusas, quòd secus de pietate sentiat ac tu de eo pollicitus es, dupliciter peccas: primùm, quòd planè temere affirmare te de aliis esse solitum confiteris, ut ne de Paulo quidem Tertio,

deque aliis quos tu conviciis insectaris, fidem facere possis. Deinde quòd eum quem tu virum gravem, castum, sanctumque prædicaveris, dissentire à nobis demonstras: cujus probitas, integritas, temperantia, castitas, sanctitasque, si eam de Religione sententiam, quam ille defendit, nihil adjuvat, cur eorum, quibus tu maledicis, peccata, etiamsi maximè vera sint, eam ipsam de Religione sententiam coarguunt? Etenim, si quia boni ita de religione sentiunt, nullum argumentum est, rectè eos credere, ne quia quidem mali nonnulli in eadem sunt sententia, obesse personarum vitia caussæ debent. Quòd autem miseratus illum es in altera epistola tua, nonne intelligis totidem verbis illum miserari te contrà, nosque omnes, posse? Magnum credo negotium homini omnium eloquentissimo, deplorare calamitatem nostram, nostramque vicem dolere, atque in eo commorari, qui vetus iter à Sanctissimis Patribus institutum, parentum majorumque nostrorum vestigiis attritum, reliquerimus, unum LUTHERUM, levem, apostatam, malevolum, seditiosumque hominem secuti, atque illum ipsum ducem, vexilliferumque nostrum, cæcum, atque improbum deserentes, aliò alii abierimus, diffisi, discissique innumerabilia in fragmina, ac potiùs frusta, simus: ut memoriæ mandare sectarum, in quas misere ipsi nos discerpsimus, nomina, haud facile sit: qui Evangelii nomen modò latebram scelerum, flagitiorum, rapinarum, sacrilegiorum nostrorum habeamus; in sententia verò

verò ludificemur, atque cavillemur; perperamque interpretantes per pietatis simulationem, non libertatem, sed licentiam consectemur; ceteraque id genus ab omnibus jam decantata: qualia confirmatâ, comprobatâque tandem caussâ, in epilogo adhibere Oratores magni illi ac docti olim solebant, amplificandi, non confirmandi gratiâ. Nos autem rabulæ ac clamatores, probris atque conviciis caussas peragere consueti, omissis probationibus, quas nullas plerumque habemus, hæc pro argumentis pronunciamus. Memini enim te olim totas Venetiis perorasse caussas, ab exordio ad epilogum, maledictis & contumeliis; & quasi nullo commisso prœlio, victoriam tamen conclamasse: à qua consuetudine non discessisse te video: quamquam Rhetoricæ dedisse te assiduas operas, audiebamus: quo, ad accusandum Paulum hunc Tertium instructior accederes. Eæque extant literæ tuæ, in quibus comminatus es, meditari te jam pridem ac declamare, & ad persequendas injurias quas ab eo acceperis, te comparare. Cave igitur, si sapis; jocari enim mihi tecum libet; quid enim tu sapias; ne posthac POLUM vexes, ac ne appelles quidem: neque tantum nostræ caussæ vulnus attingas; potiùsque in libellis illis qui in epistola altera tua appellantur à te, acumen illud tuum exerceto: in quibus si qua amphibologia exstiterit, in pessimam partem vertito: iis facilè eluduntur sellularii, opificesque, tum mulieres, atque anus. Si qua autem inventa erit al-

legoria, ita uti se res dederit, amplecti tibi licebit scriptum, aut sententiam. Si in exornationem aut amplificationem incideris, singulorum verborum fidem, non tanquam ab Oratore, sed tamquam à teste, exigito. Tum si cui libro Papæ adscriptæ Literæ fuerint, quæ Privilegia quædam continent; Vulgaria illa, atque omnibus passim jam dari per Scribas solita; totum illum librum, si paullò hilarior sit, vel memoriæ mandasse Papam contendito. Si de gravibus sanctisque rebus in eo scriptum fuerit, ne aspexisse quidem Papam dejerato: sed per alios eas literas adscriptas suo nomine defendito.

Præterea, si qui sunt paulò minùs casti libelli, per jocum aliquibus in adolescentia scripti, eos tu cui tibi commodum fuerit, ascribito: quæ dubia erunt, in pessimam partem rapito: multa de tuo addito: quod de versiculis illis qui de *Furni* laudibus inscripti jam olim sunt, fecisse te video: quamquam illos me annis ab hinc quinque & viginti editos, alterius cujusdam nomine inscriptos, legisse me memini. Tu JOANNI CASÆ attribuis: quem tumet affirmare soles ornatè, politèque scribere & versibus posse & soluta oratione. Id quod video BEMBO quoque & FLAMINIO idem visum esse, aliisque multis item bonis, doctisque viris, qui de ejus hominis cùm eloquentia, tum temperantia, integritate, humanitateque elogia quædam scripta reliquerunt. Sed si JOANNIS CASÆ ii versiculi sunt, ejus ego hominis gravitatem & constantiam

tiam laudare possim; nisi tu illi iratus de judicio tantopere sis; qui toties à te lacessitus, respondit tibi nunquam: præsertim cùm tribus verbis facere illi hoc licuerit, quicumque eos versus ludens scripsit: nam si tu aliud atque ille dicit, intelligis, tua isthæc culpa est, qui non malè dicta malè interpreteris: quòd si aliud dicitur, aliud significatur, tamen tu in aliam partem accipis ac cogitatum ab ejus carminis auctore sit: feminæ enim illis versibus planè, non mares, laudantur; si modò quicquam præter Furnum ipsum laudatur. Neque tu ignoras, sed vetere illo tuo uteris artificio Oratorio: gratificari enim tibi cupio, quando tu te Principum Nuncium, Christi Legatum esse te, jactare ac prædicare solitus es. Quamobrem videto, ne hujuscemodi viros cùm vituperas per tam apertam calumniam, nostræ obstes caussæ: clariores enim sunt, quàm ut tu fucum facere in illorum possis nomine. Atque hîc quidem non modò cognitus Germanis etiam hominibus multis atque magnis est, sed etiam gratus, charusque.

De MUTIO verò affirmare tibi, hoc possum, non tibi illum honorem cùm de te scripsit, habuisse, sed patriæ vestræ. Ejus igitur libri in luce atque in oculis hominum sunt, laudantur à doctis, emuntur à bonis: & quidem carè: tui, ab opificibus, sellurariisque leguntur; veneunt vili; quamquam illectas tu plebem, quò vendibiliores eos facias: etiam facetiis. Dii boni! quàm id parum te decet; præsertim & senem & Theologum: *cum Privile-*

vilegio Papæ, ais, *ad horæ momentum.* Quærerem hîc de te, ecquid te pudeat tam inepti, tam scurrilis dicti? nisi scirem pudorem te in omne jam olim puerum tempus amisisse, vel abjecisse potiùs. Sed MUTIUM Italiæ Principes domi suæ jamdiu in magno honore habent, honestè nutriunt, stipendium dant: nos miseri atque egentes, esurimus scilicet & algemus. Quamquam te hominem illustrem nactum audiebamus, qui te alere conetur. Is aliis in rebus magnis, variisque atque omnino ab his, quas tu tibi arrogas, abhorrentibus, occupatus, parum adhuc te noscere potuit; ubi te, moresque tuos, cognitos habebit, id quod propediem futurum est, non te feret, mihi crede. Quamobrem hortor te pro nostra amicitia, uti memineris his paucis diebus exsaturare te quam maximè, etiam ad futuram famem atque esuritionem.

Nam de PETRO ALOISIO FARNESIO, quem tu insectaris jam toties conviciis, mortuum, quis est qui fabulam illam non audierit? Quotus autem quisque est, qui commentitium id totum esse, atque à malevolis confictum, scire te neget? A te autem requirunt Itali homines superiora illa scilicet, quibus testibus, atque adeo quibus inditiis id compereris: cur id, quod tibi non magis quàm cæteris omnibus compertum sit, solus affirmes? cur hoc tibi sumas, ut hominem vexes mortuum? Eloquentiâ te fretum dices: illi malevolentiâ atque audaciâ; tum inimicitiis adductum putant, loquacem te, &

male-

maledicum, atque malevolum dicunt, eloquentem, aut disertum negant. Quid, quòd secum ipsa tua pugnat oratio, nec cohærere ullo modo potest? Fama est, inquis, veneno Episcopum illum periisse, ne facere tantum Petri Aloisii facinus palam posset. Mitto, ausum te esse veneni mentionem facere; impudentiam enim profiteris: illud requiro, utrum datum istud venenum sit, priusquam resciri facinus illud potuerit: quod tu, si affirmas, quæro abs te, qui ergo resciscere potuisti? Sin postquam vulgata ea res est, ut ad te quoque fama ac nuncii pervenerint, quid attinuit venenum dari? Sed ego stultior, qui à te dicti ullius rationem postulem. Atque equidem sic existimo, ob unam hanc caussam orationem à natura bestiis negatam esse quod illæ isto, quo tu loqueris modo, si loqui potuissent, essent locuturæ. Eadem tibi de JULIO III. respondeant, deque iis literis quas tu de Conclavi missas, ad te delatas ais. Negant tibi quicquam credi oportere à quoquam: vanitatis, levitatis. mendacii, te convictum defendunt. Profer igitur eas literas: manum, signum, proba. Fingi hæc à te, ab aliisque tui meique similibus, dicunt: neque conviciorum, sed criminum, habendam esse rationem docent. Tum Germanorum humanitatem obtestantur, fidem implorant, ne irritari à nobis imperitam, ignaramque rerum multitudinem in se pati velint: per nos, perque nostri similes aliquot, demonstrant factum esse, ut à dissensione ad dissidium, atque ad odium inimici-

micitiasque ventum sit. Germaniæ gravitatis, humanitatis, prudentiæ, fuisse, ita de Religione disceptare inter nos, ut jurgiis abstineremus: nunc discedi à publica caussa, privata odia exerceri, me meo, te tuo maledicere inimico, quæ de caussa dicenda fuere, prætermitti jam ferè ac tacita præteriri; dirimi rem jactandis vicissim probris, impudicarum mulierculum more, quæ à moderatione, probitate, charitateque Christiana longissimè dicunt abhorrere. Tum illud addunt, Quid tu tandem, VERGERI, es, qui tibi deligas clarissimos homines, in quos, tuo arbitratu, declamites? Vin tu vitam tuam à pueritia recenseri? Minimè verò: ne ea vitia, quæ tu falsò in singulis vituperas singula, universa verè in te uno appareant. Vin tu inopiam domi tuam, foris sordes commemorari, an propter obscuritatem tuam latere hæc mavis in tenebris? neque tu fortunæ culpâ semper eguisti, sed gulæ, sed ceterarum corporis tui partium vitio.

Quid ego de levitate tua dicam? qui, cùm ab omnibus Musis semper abhorrueris, infelici illa laurea coronari caput istud tuum plenissimum vento tantopere expetîsti. Quis isthuc moribus nostris facit jam, nisi scurra? Fuit enim olim fortasse ea laurea virtutis ac doctrinæ insigne, nunc certè vanitatis, fatuitatisque testimonium est. At hoc, vetus, inquis, est: quid hoc novum ac recens? Nonne huic levitati atque impudentiæ tuæ simile est, atque par? quòd depingi te, ridiculumque istud senis lanio-

lanionis caput tuum curasti, atque istud os tuum fœtidum, quod occulere atque obtegere omni industria tu, si quicquam te puderet, debebas, quasi magni cujusdam hominis, ac propè dicam numinis, simulacrum, non obesæ suis rictum, odiosissimis titulis inscriptum per Helvetios, perque Helvetiis finitimas gentes circumferri; id quod, ne illi ipsi quidem qui tibi favebant, perferre potuerunt. Tu Pontificum Nuncius; tu Christi Legatus, trifurcifer, sis! Magnam omnino tu Italiæ ignominiam jam olim cùm natus es, inussisti, quòd in hac terra ortus sis: verùm id & casu quodam, nullâ tuâ culpâ factum est: ubique enim gentium monstra & portenta nascuntur aliquando: & Itali dolorem suum ulti sunt, quòd te diu fame, sitique, rerumque omnium inopiâ torserunt: quòd expulerunt te denique, & tamquam maritimi fluctus cadaver quoddam fœtens, ejecerunt. Quam illi gratiam JOANNI CASÆ hosti tuo, illi cui tu tantopere infensus es, habent maximam. Itaque sat tu nobis pœnarum dedisti. Germani verò, quibus tu ultro, sponteque tua tam insignem contumeliam facis: qui non modò ad eos appuleris, & tamquam ad saxum adhæseris, sed clarum etiam, illustremque, & magni cujusdam numinis instar, haberi te apud talem, tantamque gentem postules, nullas à te pœnas possunt. Reperti sunt etiam, qui te, edacissimam, eamdemque immanissimam belluam, domi suæ alant: id quod ne tu quidem tam stultus es, ut non modò perpetuum, sed ne diu-

docere eos te poſſe arcana quædam de Religione dixiſti: nam quæ adhuc tradita illis eſſent ab aliis, perperam eſſe tradita: mutari ea oportere atque corrigi perſuades imprudentibus ac fatuis quibuſdam. Interea, merces magiſtri ſcilicet magna; peſſundati multi à te ſunt, atque ad ſummam inopiam redierunt. Meminiſti-ne quemdam Patavii, quem appellari à me nihil neceſſe eſt, tametſi vulgata res eſt, qui cùm à te magnâ pecuniâ eſſet emunctus, cùm condemnatus impietatis eſſet, magna rerum ſuarum deſperatione & ſcelerum conſcientiâ furere cœpit; quem tu virum ſanctum, divino percitum ſpiritu diceres, Prophetamque ſalutares? Cumque tu hoc magna contentione in cœtu magno hominum defenderes, oblitus-ne es, illum tibi repentè maximum feciſſe convicium: cùm te fruſtratorem, decoctorem, veneficum, Hæreticum, appellaret? Meminiſti-ne ita fractam ac debilitatam iſtam impudentiam tuam repentè eſſe, ut pæne concideres; verbum Prophetæ illi tuo, vera quidem omnia de te canenti, reſpondere nullum auderes? Meminiſti-ne facinora illa tua percrebuiſſe; palam facta eſſe; ad Judiceſque delata; illos ipſos quos tu clamoribus ad hoc uſque tempus, homo charitate Chriſtiana magna præditus, proſequeris? Meminiſti-ne quàm illi humaniter, quàm benignè tecum egerint, ut ad ſanitatem redires? ut ſtultiloquium iſtud tuum compeſceres, ne te perditum ires? Sed tu, qui propter æs alienum, non Dei ſed carceris metu, in Religionis cauſſam, tam-
quam

quam in aram confugisses, qui salvus esse nullo modo posses, multa salute creditoribus tuis dicta; abiisti clam ex Italia; iratus Judicibus, quorum culpa nulla erat, præterquam quod te solutum causs m dicere passi sunt; iratus Venetis, quos anteà jactare solitus eras, sceleris ac furoris tui te patronos habere, iisque fretum, judicia legesque contemnere Qui igitur talis sis, qualem te esse tui affines, tuaque omnis civitas prædicat, qualemque te esse eam vehementer piget, pudetque; noli putare exciri Germaniam posse tuo isto impurissimo latratu. Tum hoc etiam addunt; Date, inquiunt, hoc, Germani, nobis pro vestra pristina illa humanitate atque in nos benevolentia: multos ex omnibus civitatibus, pagisque vestris. Venetiis, Romæ, Mediolani, aliisque in oppidis Italiæ habetis: nolite VERGERIO de nobis credere: ac ne nobis quidem de VERGERIO fidem habetote, sed de civibus vestris exquiritote, quæ de VERGERIO, jam olim cùm ille nobiscum sentire se de Religione dicebat fuerit fama, quæve hominum æstimatio: quid contra de iis quos VERGERIUS vituperat, judicet ea provincia universa; utros meliùs reperietis audire, eos probos, castosque habetote; iis creditote. Si ab ineunte ætate VERGERIUM vestri cives certiores vos facient se comperisse, non levem modò ac popularem, sed libidinosum, intemperantem, nepotem, asotum; tum malevolum, perditum, audacem, perfidiosum, semper esse habitum: hos autem

autem qui ab eo vituperantur, ec
pud ſuos quemque probos, con
temperatoſque homines. Perſuad
bis ſinitote à veſtris civibus, cor
neis, affinibus, hominem illum
quam ac perditum. Hos amatoi
liacumque ea ſint quæ illi de R
ſibi ſtatuenda eſſe cenſuerint: ac c
natam belluam omnibus ſceleribu
minatote: nec aprum limo, atq
fimo, turpiſſimorum vitiorum c
coinquinatum, in lectiſſima veſtra
tute verſari, volutarique perm
Sed fac illud eſſe, quod fieri null
poteſt, ut tu purus, mundus, c
ſis, tamen appellare te POLUM
quam honoris cauſſâ non oportuit
tu hominem omnium graviſſimur
ſentire ac loqui; de pietate præſer
jus ille colentiſſimus ſemper fui
perſuadere Germanis conabare, r
dò mentiebare, ſed etiam inſani
quod prudentem illam, fideique
nationem, numquam tibi credidiſſ
ſcimus: pertuliſſe autem ea te di
vehementer miramur. Polliceri c
graves homines timidè ſolent:
enim eſſe norunt hominum vol
reprehendere eos quibuſcum ini
gerunt, nolunt: verentur enim r
gare, ſed maledicere videantur.
trumque temere, nulla neceſſitate
facis. Ad hunc igitur modum n
te, mi VERGERI, loquuntur
tuendum tibi, VERGERI, eſt,
utrum te malis eſſe, cælibemne,

ritum; sacrumne hominem, an profanum; Causidicum, an Poëtam, aut Theologum; Episcopum, an Apostatam; Italum, an Germanum; Principum-ne Nuncium, an Christi Legatum. Atque hæc ubi statuta tibi confirmatáque tandem erunt, ibi de tua levitate atque inconstantia te dicentem audiemus. Nam de fide, de probitate, de Religione, de castitate; ne tu quidem, opinamur, quamquam bene ac naviter impudens es, audire te postulas. Ergo hæc de te.

De Germanis verò hominibus, hac unâ Religionis ac pietatis caussâ, magna illa quidem & gravi, sed tamen unâ exceptâ, ita sentiunt, Gentem unam omnium illam esse humanissimam: nam feritatem illam ejus priscam ita esse mansuefactam, ut virtus atque animi robur duruerit etiam, immanitas autem, si qua äntea fuerit, mollita sit. Præstare fide, excellere industriâ, florere ingenii gloriâ Germanos homines, non fatentur modò, sed etiam prædicant. Itaque vehementer mihi eam Nationem diligere videntur; &, cum una illa modò Religionis exceptione, etiam colere. Sic enim arbitrantur: si res spectetur bellica, Germanos, aut solos, aut cum paucis, in prœliis locum tenere, & ordinem conservare; & dicto parentes esse, à pueris didicisse: proceris corporibus, firmis viribus, intrepidis animis esse: tormentorum, itinerum, castrametationum, usum habere maximum: multitudine, equis, armis, ducibus, valere plurimum: ut Germanis, si inter se consenserint ac conspira-

ſpirarint; quod VERGERIUS (aiunt) diligentiſſimè pro ſua parte prohibet, cùm per pietatis ſimulationem diſcordias nutrit; ne orbis quidem terrarum obſiſtere, ac repugnare poſſit. Itaque omnem ſpem Turcarum impetus repellendi in una ea fortiſſima gente poſitam, ſe dicunt habere. Quòd ſi pacis artes quærantur: primùm *liberales* illæ quæ appellantur, ſingulas excoli nuſquam gentium majore ſtudio, majoreque fructu, quàm in Germania, ſentiunt: id quod librorum indicat copia; quos illa gens de ſingulis diſciplinis plurimos, atque eruditiſſimos, à ſe conſcriptos, his paucis annis edidit. Quanta verò ſolertia? qui labor? quæ patientia? quæ etiam intelligentia Germanorum hominum in iis elucet artibus quæ ad vitam cultumque pertinent? Hæc illi de Germania, cùm ſæpiſſime, tum etiam libentiſſimè, commemorant: vehementerque dolent decipi eam à nobis nullius pretii hominibus gentem, atque deludi; & qui domi noſtræ conſiſtere numquam potuerimus, plebem naturâ minimè malitioſam, minimeque verſutam, nactos, eouſque exultare, ut nobiles atque inſignes etiam haberi nos poſtulemus, pictarumque imaginum, nominumque noſtrorum, præſtigiis lenocinemur nobis, indigniſſimè ferunt. Et quoniam rem, ita uti eſt, dicunt, ex animo ſeſe id dicere, facilè mihi perſuadent. Deus, aiunt, malè quibuſdam faciat malevolis, invidis, deſperatis hominibus, qui partim inopiâ atque ære alieno, partim ſuperbiâ atque invidiâ adducti, ſuperſtitio-
ſos

ſos ſe repentè faciunt, perperam nos de pietate ſentire dicunt, atque ad Germanos transfugiunt: eò cùm venerunt, aſperiùs de nobis loquendo, iis ſe ſe venditant, ac probris, conviciiſque in optimum quemque jactandis, eorum gratiam aucupantur, qui ſejungere à cauſſâ perſonas non didicerunt, atque homines paullò magis naturâ credulos, quale proborum plerumque ingenium eſſe ſolet, nacti, eos deludunt atque decipiunt. Sic enim illi arbitrantur, VERGERIUM puta, odio Italorum hominum, quòd illius gentis vitia, & ſcelera nefaria, homo ſanctus tolerare jam ampliùs non potuerit, relictis rebus fortuniſque ſuis magnis ac florentibus, in Germaniam uſque penetraſſe: præcipuè illud ſecutum ut de Religione, quæ vellet liberè ſentire ac dicere ſuo ſibi arbitratu liceret. Verùm multò aliter atque illi exiſtimant, res eſt: nam levitate, egeſtate, ſuperbiâ, & ſui oſtentatione, VERGERIUS, non ſuo judicio, nec Italiæ, ſed creditorum odio, coactus eſt ut in Germaniam transfugeret.

Idemque VERGERII ſimilibus multis contigit, qui cùm ſe, ingenium, induſtriam, doctrinamque ſuam plurimi æſtiment, ſeque plurimùm, ſine rivali ſcilicet, ament, iniquiſſimè ferunt non evocari ſe continuò Romam; ſibi debitos ſummos honores indignis mandari dolent; illos aſpectari, ſeſe jacêre, contemni, in tenebris eſſe, anguntur: ubi ubi acriùs cœperunt homines leves, multa de ſe ſibi fruſtrà polliciti, multa inaniter Pontifici

minati, extemplo convicium bonis faciunt, clamoribus, libellis: Pontificem Maximum, Romanos homines, Italiam omnem conſcindunt: magnificè ſe apud Germanos, harum rerum ignaros, jactant, quot commoda; quas utilitates, domi ſuæ reliquerint; quantos honores, tituloſque, contempſerint, prædicant, pietatis, Religioniſque cauſſâ: maximis homines mendaciis onerant, atque in Papam, in Cardinales, in omnes probos invecti, ſibi, cauſſæque ſuæ velificantur. Adeone infelix Italia omnis eſt; tam ampla præſertim tamque frequens provincia; ut laudari Italus nemo poſſit? Quòd ſi aliquot probi, honeſti, laude digni, tamen Itali ſunt, cur non ii à transfugis illis ac proditoribus laudantur potiùs quàm vituperantur univerſi? Cur ſaltem cum aliqua exceptione Italia non accuſatur? Nonne id Chriſtianæ æquitatis, charitatiſque erat magis, quàm eos ipſos bonos ſeligere, quibus præcipuè malediceretis? Quorſum verò pertinet Italiam nominare? De pietate diſceptamus: Itali inquinati multis ſceleribus ſunt. Quid Germania, caret-ne vitiis omnibus? Quid igitur attinet diſputare, utri probiores, utri praviores ſint? Seditioſum eſt igitur à cauſſa diſcedere, in homines invehi, convicia criminum loco habere, exclamationibus pro teſtimoniis uti; atque id in cauſſa omnium maxima atque graviſſima. Quid quæris? verum prope, mi VERGERI, mihi dicere videntur.

R E-

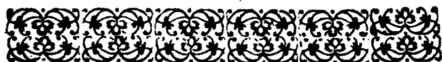
REFLEXIONS
SUR LES
JUGEMENS
DES
SAVANS,
ENVOYE'ES A L'AUTEUR

Par un Académicien.

Sur l'Edition * de 1691.

* Cette Edition a été faite à Paris, quoiqu'on ait mis sur le titre *à la Haye*.





AVERTISSEMENT.

VOici quatre Lettres, qu'on envoye à M. Baillet, sur les Jugemens des Savans. A la vérité elles sont de vieille date; il y a trois ans passez qu'elles sont écrites: mais on espere qu'il ne trouvera point mauvais qu'on les lui ait envoyées si tard.

Outre que tout ce qui a l'air de critique vient toûjours trop tôt pour l'Auteur, celui qui a écrit ces Lettres, n'aime point à donner inutilement du chagrin à personne. Son dessein étoit de les envoyer dès qu'il les eût écrites: mais on l'assura que M Baillet avoit interrompu son travail & même que l'envie d'imprimer lui avoit passé. Cela fit qu'il les supprima, parce qu'elles ne tendoient qu'à guerir ce nouvel Auteur de la passion d'écrire, ou à l'engager à le mieux faire.

Ainsi ces Lettres n'auroient point paru, si M. B. n'eût plus écrit: mais les ANTI, qui ont si fort réjoui le monde, ont appris au public qu'il n'avoit pas encore renoncé à l'impression: & sans mentir, ç'auroit été dommage d'étouffer une fécondité comme la sienne, & de tarir de si bonne heure une si heureuse source. D'ailleurs on a sû de fort bonne part qu'il continuoit son Recueil, & qu'il devoit bien-tôt enrichir les Bibliotheques de cinq ou six volumes

tout à la fois. On lui envoye donc maintenant les réfléxions, qu'on lui gardoit pour le besoin.

Il aura ces Lettres telles qu'elles étoient lors qu'on les acheva. On ne sauroit trop se presser de les lui mettre entre les mains: il est bon qu'il en puisse profiter, avant qu'il donne au public la suite de son Recueil.

Comme la memoire lui présentera tous les changemens qui sont arrivez par raport à ces Lettres, depuis qu'elles sont écrites, il lui sera aisé de suppléer à ceux qu'on y devoit faire.

Au reste qu'il n'aille pas croire que ce soient là toutes les remarques qu'on a faites sur ses neuf Volumes: on lui en reserve bien d'autres pour la seconde édition de son Ouvrage.

On lui fournira alors des exemples, tirez des livres de ses bons amis, pour servir au Tome des Préjugez: on lui donnera une liste des Auteurs qu'il a omis dans le Tome des Critiques Historiques, dans celui des Grammairiens, dans celui des Traducteurs, dans celui des Poëtes: & afin qu'il sache ce qu'il en doit écrire, on lui marquera ce qu'on en a écrit. Enfin on lui citera de bons livres, où les Critiques ont dit beaucoup de bien des Auteurs qu'il a décriez, & beaucoup de mal des Auteurs qu'il a excessivement loüez.

Cependant ces Lettres lui apprendront ce qu'il a entrepris, & ce qu'il a éxécuté; ce que c'est que son Recueil, & son érudition; quelle intelligence il a de la Langue Fran-

Françoise, & de la Latine; comment il raisonne, & comment il juge; sa maniere de penser, & d'exprimer ses pensées; ce qui paroît de vivacité, de délicatesse, & d'honnêteté dans son Ouvrage; quelles regles il s'est prescrites, & quelle a été son exactitude à les observer; avec quelle égalité il s'est proposé de parler des Auteurs, & avec quelle sorte d'indifférence il en a parlé. Tout cela entre assez d'ordre dans les quatre Entretiens, qui sont le fonds des quatre Lettres qu'on lui a écrites.

Les personnes qui ont eû part à ces Entretiens, & qui communiquent leurs réflexions à M. B. n'éxigent de lui aucune reconnoissance: ainsi ils ne veulent point qu'on les nomme. Toute la grace qu'on lui demande, est que s'il trouve que ces réflexions soient judicieuses, il en profite en se corrigeant. Cela vaudra mieux que de perdre le temps à déterrer ceux qui les ont faites.

L'Auteur des Lettres a jugé à propos de se cacher; il craint l'Auteur des Jugemens. Il est formidable; il a trouvé le secret de se multiplier; de sorte que lors qu'on croit n'avoir à faire qu'à M. Adrien Baillet, on est fort surpris d'avoir en tête,

Dom. André Taillebi,
Dom. Leandre Tibial,
M. Tibere Dallain,
M. Labadie Trinel,
Badelli Artin,
Dante Alliberi,
Jaline Dalbret.
Elien Dalbirat,
Jean Daillé R. B. T.
Le P. Briet de Lalain,
Nitar de Bellai,
Le P. René Dalbiliat,
Le P. Trajan de Bille,
M. Tarin Dabeille,
Le Sieur Elie Daltinbar,
Le Rabin Daitel,
Abelli de Ranti,
Irin de la Table,
Daniel Alibert,
Daniel Retabli,
Atenar de Billi,
Eilin Dalbatre,

Et ce qui effraye davantage, Le Diable tiran.

Il y auroit de la témérité d'attaquer ouvertement un homme si bien accompagné, & qui nous déclare dans les ANTI, *que M. Adrien Baillet, en vertu du rare talent qu'il a pour l'Anagramme, ne marche jamais qu'avec les Doms, les Peres, les Messieurs, & le Diable qu'on vient de nommer, & sans* Bien de l'attirail.

Après tant de beaux noms, l'Auteur des Lettres n'a-t-il pas raison de supprimer le sien, & pour son honneur, & crainte d'Anagramme?



PRE-



REFLEXIONS SUR LES JUGEMENS DES SAVANS,



PREMIERE LETTRE.



ONSIEUR,

J'ai lû vôtre ouvrage; j'ai commencé par le cinquiéme Tome: c'eſt le premier qui me ſoit tombé entre les mains. Vous marquez dans un endroit de vôtre Eclairciſſement, que vous aurez de l'obligation à ceux qui vous feront connoître vos fautes: je veux vous obliger.

LETT. I. Je me déclare d'abord; je ne prens point de parti entre ceux que vous appellez vos adversaires, & vous. L'Auteur de la piece de vers qui porte pour titre, *Asinus in Parnasso*, fait de vous des comparaisons desavantageuses; il a des songes sur vôtre personne. Un autre Poëte imagine des Etymologies, pour animer sa lyre, & égayer ses vers. Vous opposez Etymologie à Etymologie: je ne sai si celle qui vous plaît si fort, se trouve au goût du Président Baillet, que vous citez pour vous faire honneur; je doute qu'il veuille devoir son nom à la couleur *Baye*. Vous dites que l'Auteur des premiers petits vers, qui ont couru contre vous, a la grossiereté de l'animal, auquel il vous compare; de vôtre pleine puissance vous le reduisez au rang des méchans Poëtes: je n'entre pas dans vos différens; le Public vous fait justice à tous deux. Je prétends seulement vous faire part de quelques Entretiens que j'ai eûs sur vôtre ouvrage avec deux ou trois de mes amis également savans & de bon goût. Le premier est un Abbé de qualité, Docteur de Sorbonne à bon titre, & que l'Ecole n'a point gâté. Le second est un Chevalier de Malthe, d'un esprit agréable, aisé, vif & poli, & qui a autant de Lettres, que s'il avoit employé à l'étude le temps qu'il a mis à faire ses Caravannes, & à se rendre habile dans la Marine, & au métier de la guerre. Vous connoissez un troisiéme Savant d'un autre caractére, chez qui M. le Chevalier est logé, & qui sera aussi d'un de nos Entretiens: mais j'en

j'en parlerai dans le temps; & ce que j'en dirai vous le fera assûrément reconnoître. Pour moi, je n'ai pris que la qualité d'Académicien: & ce que je puis vous dire, sans blesser la modestie, est que je raporte fidellement les sentimens des autres, & j'écris nettement les miens. LETT

Peu de jours après que vôtre ouvrage eût paru, n'en aiant encore rien lû alors, je me trouvai dans une Assemblée, où étoient les deux Messieurs que je viens de vous faire connoître. L'un & l'autre avoient lû vôtre premier Tome, on s'en entretint.

Tous convinrent que l'idée de vôtre ouvrage étoit fort bonne, & fort utile, & qu'il seroit à souhaiter, premiérement, qu'il y eût un homme assez éclairé, & assez habile, pour pouvoir juger de tous les Livres qui se trouvent à présent dans le monde, sur quelques sujets qu'ils aient été faits; assez équitable, pour en juger sans préoccupation; assez laborieux, pour en faire une éxacte discussion, & pour donner au public le jugement qu'il en auroit porté; assez bon Écrivain, pour engager par la beauté de son stile à lire avec plaisir les importantes instructions qu'il auroit données: secondement, que le monde fût tellement persuadé de la capacité, du discernement, & de la probité de cet Ecrivain, qu'on voulût s'en tenir à ses décisions.

Il parut à cette Assemblée, que ce seroit là le guide, que l'on cherchoit dans le chemin des sciences; parce qu'il donneroit la

connoiſſance des bons livres, qui en ſont les ſources, & montreroit ainſi les voies les plus ſûres & les plus courtes, pour les acquerir.

L'on demanda enſuite, ſi vous étiez cet homme extraordinaire.

Pour s'en éclaircir, l'on voulut ſavoir qui vous étiez, & quelle étoit vôtre capacité. Monſieur l'Abbé, qui voioit fort feu Monſieur le premier Préſident de Lamoignon, nous dit, Je vous apprendrai, Meſſieurs, qui eſt l'Auteur du Livre dont nous parlons: c'eſt le Bibliothéquaire de Monſieur l'Avocat General de Lamoignon.

Quoi! ſe récria Monſieur le Chevalier, c'eſt Baillet, qui propoſe un deſſein d'ouvrage, où il s'agit de faire le procès à tous les Auteurs qui ont écrit, & à tous les Livres qui ont parû depuis la création du monde, excepté peut-être, au vieux & au nouveau Teſtament! Je dis, peut-être: car que ſait-on ſi l'envie ne lui prendroit pas de publier les Jugemens des Savans ſur les Livres ſacrez? & comme il fait profeſſion de rapporter le bien & le mal, ne ſeroit-il pas aſſez homme d'honneur, pour nous aprendre ce que les libertins & les impies ont écrit ſur les Prophetes & ſur les Evangéliſtes? à moins que par un juſte privilege, il ne traite les Saintes Ecritures, comme ces Livres favoris, dont il ne fait aucun préjugé deſavantageux.

Oui, Monſieur, repliqua Monſieur l'Abbé, ce Baillet que vous avez vû autrefois en paſſant au Séminaire de Beauvais. Non, Mon-

Monfieur, interrompit Monfieur le Chevalier, je n'ai pas vû Baillet au Séminaire de Beauvais, mais au College de la ville de Beauvais, où il enfeignoit une baſſe claſſe. LITT.

Et bien Monfieur, c'eſt ce Baillet, le même, qu'un Chanoine de la Cathedrale de Beauvais a donné depuis à Mr. l'Avocat General de Lamoignon, qui a commencé le Recueil de Critique, dont nous parlons.

J'en ſuis ſurpris, repartit Monfieur le Chevalier : la qualité de Bibliothéquaire donne-t-elle à Baillet un caractére ſuffiſant pour entreprendre & pour ſoûtenir un ſemblable deſſein? Avant qu'il entrât dans la Bibliothéque dont il a le ſoin, il avoit quelque connoiſſance des Auteurs, il ſavoit un peu de Grec, & autant de Latin, & n'avoit pas plus d'eſprit qu'un autre. L'air de cette Bibliothéque l'auroit-il transformé tout à coup en un autre homme? L'eſprit des Auteurs, répandu dans tous les Livres qui la compoſent, ſeroit-il paſſé par une nouvelle transfuſion dans celui du Bibliothéquaire? Les Auteurs du ſiécle d'Auguſte lui auroient-ils formé le goût, afin de le rendre l'arbitre du bon ſens? Toutes les Sciences ſe ſeroient-elles arrangées d'elles-mêmes dans ſa tête ſelon l'ordre de ſa Bibliothéque? Chaque Auteur lui auroit-il apris ſa langue, afin qu'il pût les entendre tous, & les cenſurer les uns après les autres? J'ai peine à croire que B. ſoit en état de prononcer avec autorité & avec connoiſſance de cauſe, ſur

LETT. I. tous les Livres les plus confidérables qui font dans le monde.

Affurément, dit Mr. l'Abbé, les premiéres études & l'éducation de B. ne font pas des préjugez favorables pour fon Livre: mais il me femble, Monfieur, ajoûta-t-il, que vous portez la chofe trop loin. A la vérité l'on ne peut pas dire que B. foit un génie, ni qu'il ait pénétré dans les myftéres des Sciences; je ne me fuis pas aperçû qu'il eût le don des Langues; j'ai remarqué au contraire qu'il ne fait pas la nôtre; il déclare qu'il écrit fans affectation, & cela eft vrai, pour ce qui regarde le ftile: je crois que ce feroit inutilement qu'il affecteroit d'avoir de la délicateffe; mais il peut éxecuter fans tout cela le deffein qu'il a entrepris.

Si B. fe faifoit le juge & l'arbitre des Auteurs, il auroit befoin de tous les avantages que vous fouhaitteriez qu'il eût; mais il fait profeffion de ne pas juger, & de raporter feulement les Jugemens des autres: or ce deffein ne demande pas une fi grande pénétration d'efprit, ni une fi vafte étenduë de favoir, que vous pourriez vous l'imaginer.

Vous dites, Monfieur, que B. fait profeffion de ne juger d'aucun Livre, repliqua Mr. le Chevalier; tiendra-t-il fa parole? il eft fort décifif. Mais foit qu'il juge des Auteurs, ou qu'il n'en juge pas, il me femble qu'il doit être capable d'en juger pour faire fon Recueil. Ce qui me le fait dire, eft ce qu'il écrit lui-même touchant les grands effets que doit produire

fon

son Ouvrage, & les fins relevées qu'il se propose. Il dit à la fin de son Avertissement, *qu'il ose croire qu'on trouvera dans ses Livres des régles & des maximes de la bonne Critique, de la Grammaire, de la Traduction, de la Poësie, de l'Eloquence, de l'Histoire.* Ensuite il ajoûte qu'il n'a eû que deux choses en vûë dans son travail; la prémiere *est le divertissement honnête d'un Magistrat, qui prend plaisir à se délasser des pénibles fonctions de sa charge, parmi les délices innocentes de sa Bibliothéque.* La seconde *est l'utilité de Monsieur son fils dans l'ordre de ses études, dont les fondemens pourront devenir plus solides par l'amour & la connoissance des Livres.* Comme j'ai lû son premier Tome tout récemment, je crois que je vous raporte ses propres termes. Or B. ne sauroit réussir dans toutes ses vûës, qu'il ne nous donne une notion des Auteurs & des Livres, qui soit non seulement vraie, mais encore si noble & si agréable, qu'elle puisse faire le plaisir d'un des hommes du monde qui a l'esprit le plus délicat & le plus solide; si nette & si instructive, qu'elle puisse faire aimer les Livres, par la facilité qu'elle donne à les connoître, & à les entendre; enfin si juste, & si sensée, qu'elle puisse servir de régle à ceux qui voudroient écrire sur les mêmes sujets. Et le moien de donner une notion des Livres, telle que celle-là, sur le témoignage des Censeurs, à moins que d'avoir la capacité de juger soi-même des Livres, & des Censeurs.

LETT.

Car

LETT. I. Car enfin, si je ne me trompe, B. ne peut pas me représenter parfaitement un Auteur ou un Livre sur le raport des Critiques, qu'il ne fasse trois choses. Il faut premiérement, qu'il trace en son esprit le vrai caractére de chaque Auteur, & la véritable idée de chaque Livre, après l'avoir lû; parce que sans cela il ne pourroit pas en lisant les Critiques, qui sont les Peintres des Auteurs & des Livres, démêler les traits qui ressemblent d'avec ceux qui ne ressemblent point, & distinguer ce qui est propre à représenter les Auteurs, & à faire connoître les Livres.

Secondement, il faut que B. démêle dans les Critiques les choses qui sont conformes à la parfaite idée qu'il s'est formée des Auteurs & des Livres, & qu'il ne prenne que ce qu'il trouvera de ressemblant: car sans ce choix, que seroit-ce que toutes les réfléxions qu'on auroit faites sur les Auteurs, qu'un amas confus de faux traits, assemblez au hazard avec les véritables? & que produiroit cet amas, qu'une fausse & monstrueuse peinture, plus propre à revolter & à embarasser l'esprit, qu'à le divertir & à l'instruire.

Il faut enfin que B. aiant amassé, par la lecture des Censeurs, tout ce qui sera nécessaire pour nous donner la connoissance des Livres, sépare cet amas, le distribuë, l'arrange, & donne à chaque chose sa place, & sa disposition naturelle; autrement il feroit encore des portraits défectueux, qui n'auroient ni l'agrément, ni la ressemblance qu'ils doivent avoir, pour plai-

plaire, pour instruire, & pour servir de règle. LETTRE

Si B. doit faire ces trois choses, comme cela paroît évident, n'est-il pas aussi manifeste, qu'il doit être capable de juger des Livres, & des Censeurs sur le témoignage desquels il écrit? Car qu'est-ce que se former l'idée d'un Auteur, après en avoir fait la lecture, sinon en porter un jugement secret, mais sain & juste, qui représente fidellement ce que cet Auteur a de bon & de mauvais, soit dans le plan, soit dans l'éxécution de son Ouvrage?

De plus, peut-on faire le choix des jugemens, qui sont répandus dans les Ecrits des Censeurs, sans se faire le Juge des Censeurs mêmes, pour rebuter ce qui paroît faux & passionné, pour prendre ce qui paroît vrai & raisonnable, & pour ne point omettre ce qui est necessaire, en retranchant ce qui est inutile?

Enfin donner à tous les articles, qu'on a triez dans les Censeurs, leur place, leur étenduë, leur proportion convenable, n'est-ce pas dresser des Arrêts? & n'en seroit-ce point en effet, s'ils avoient été prononcez par un homme qui fût revêtu du caractére & de l'autorité de Juge?

Avouez donc, Monsieur, conclut Monsieur le Chevalier, en regardant M. l'Abbé, que B. aiant dessein de nous donner une notion éxacte de tous les bons Livres, sur le jugement qu'en ont porté les Censeurs, doit lui-même pouvoir juger

ART.I. ger des bons Livres, & des jugemens des Cenſeurs.

Sans mentir, Monſieur, repliqua Mr. l'Abbé, vous avez trop bonne opinion de B. A la vérité vous faites le plan qu'il faudroit ſuivre pour éxécuter parfaitement ce merveilleux deſſein; mais vous croiez que B. veut faire quelque choſe de parfait, & vous vous trompez. Vous jugez de l'Ouvrage, par les eſpérances dont l'Auteur ſe flatte; & ce n'eſt point par là qu'il en faut juger. Il y a un endroit, où B. ne ſe flatte point, & où il nous apprend ce qu'il penſe de ſon Recueil, & ce qu'on en doit penſer; tenons-nous en là. Voici comme il parle, dans l'article XIII. de ſon Avertiſſement. „ Je ne conſidére „ ce Recueil, que comme une premiére „ ébauche, & comme un eſſai aſſez léger „ & ſuperficiel, ou comme une épreuve „ encore toute brute & fort imparfaite de „ ce qu'on pourroit faire dans la ſuite, „ ſur un ſujet ſi important & ſi néceſſai- „ re ". Vous voiez que ce ſentiment-là eſt raiſonnable, & ne doit révolter perſonne.

Mr. le Chevalier, dont le génie également juſte & élevé imagine toujours les choſes d'une maniere parfaite, regarde l'Ouvrage de B. comme un prodige d'érudition & de bon ſens, comme un chef-d'œuvre de Critique, comme un Livre qui contient le précis de tous les Livres, & qui nous en apprend la valeur; & ſur cette noble idée, il demande, depuis quand

quand eſt-il venu d'enhaut à B. tout ce qui eſt néceſſaire pour éxécuter une ſi grande entrepriſe? & moi je réponds; B. n'a reçû aucun nouveau préſent du Ciel; il ne veut qu'ébaucher ſon deſſein, & que l'éxécuter ſuperficiellement; & il a de ſon fonds tout ce qu'il faut pour cela. LETT. I.

Il a fait toutes ſes études dans le Collége de Beauvais, où on n'enſeigne ni la Théologie, ni le Droit Canon, ni le Droit Civil, ni les Mathématiques, ni la Medecine; & s'il n'a pas appris parfaitement toutes ces Sciences-là dans les Livres, ce n'eſt pas ſa faute. Tandis qu'il a été en Province, ſa Claſſe, & enſuite ſa Cure, lui ont emporté la meilleure partie de ſon tems: & depuis qu'il eſt à Paris, ſa Bibliothéque & ſon Catalogue l'ont d'abord occupé tout entier, & puis il a donné ſes ſoins à ſon illuſtre Eléve. Durant qu'il lui montroit à lire, il a fallu qu'il ſe ſoit rendu capable de lui enſeigner le Latin & le Grec. Je puis dire qu'il ne ſavoit pas fort bien le Latin: il y a quelques mois qu'il me montra une Piéce Latine de ſa façon (c'eſt la Préface d'une partie de ſon Catalogue) il m'aſſûra qu'il ne l'avoit encore fait voir à perſonne; je n'eûs point de peine à le croire; & je lui conſeillai, avant que de la montrer, de la faire corriger par le Pere Rapin. Il n'eſt pas probable, qu'un Profeſſeur en Grammaire Latine ſache mieux la Poëtique, la Rhétorique, la Philoſophie, l'Hiſtoire, que le Latin. Tout cela prouve que B. a beaucoup de diſpoſition, pour faire *une*

pré-

LIV. I. *prémiére ébauche, un essai léger, & superficiel, une épreuve encore toute brute & fort imparfaite.* Et c'est sur ce pied-là que nous devons considérer son Recueil.

J'y consens, Monsieur, repartit Mr. le Chevalier : je croirai même, si vous voulez, ce que l'Auteur ajoûte, que son Recueil pourroit bien avoir le sort du Dictionnaire de Calepin, qui étoit, dit-il, un Ouvrage pitoyable, lors qu'il sortit des mains d'Ambroise Calepio, mais qui à present qu'il est parfait, n'a plus rien de Calepin, que le titre & le nom.

C'est une grande sagesse à B., dit Mr. l'Abbé, de parler fort modestement de son Ouvrage, & d'en appréhender le succès: il sait qu'il rapportera la censure d'un grand nombre de Livres qu'il n'aura point lûs; il sait qu'il parlera de plusieurs Auteurs, qui traitent de Sciences qu'il n'entend point, ou qu'il entend fort peu; il sait encore que les Bibliothéques, sur lesquelles il compte, & où il trouvera les jugemens des Critiques, sont des sources peu sûres, & que les Critiques sont souvent des Juges passionnez; il se défie même des mémoires de ses amis, & craint qu'ils ne l'aient mal informé: ce sont là de bonnes raisons d'appréhender, que ceux qui réformeront son Recueil, n'en conservent pas grand' chose.

Mais quelle apparence, Monsieur, reprit Mr. le Chevalier, que B. n'ait pas lû les Livres, sur lesquels il entreprend de nous instruire, & qu'il ne sache pas les

les Sciences, dont traitent les Auteurs, LETT. qu'il veut nous faire connoître? Si cela étoit, quelle estime pourrions-nous faire de son Recueil?

Le moien, repartit Mr. l'Abbé, que B ait lû tous les Livres dont il rapportera la censure, & tous les Livres d'où il aura tiré la censure qu'il rapportera? Ces Livres ont été écrits en différentes sortes de Langues; plusieurs de ces Livres sont demeurez dans la Langue naturelle des Auteurs, sans qu'on les ait traduits: B. ne sait pas toutes les Langues; il nous rapportera donc la censure de plusieurs Livres, qu'il n'aura pas lûs.

Baillet n'en convient-il pas lui-même, lors qu'il nous promet de rapporter des Jugemens des Savans, sur un plus grand nombre de Livres, qu'il ne sera possible d'en lire à chaque particulier? Il est trop modeste, pour vouloir que nous croyions, qu'il a lû plus de Livres, que nul de nons n'en peut lire. S'il est donc vrai que nous ne puissions pas lire tous les Livres dont il nous parlera, il faut qu'il avoüe qu'il nous parlera de beaucoup de Livres, que lui-même n'aura pû lire.

De plus, B. touchera quelque chose de toutes les Sciences, en rapportant la censure des Auteurs qui en ont écrit: croiez-vous que B. possede toutes les Sciences? Pour moi je ne pense pas qu'il soit assez vain, pour vouloir qu'on croye cela de lui: il faut donc convenir qu'il n'entendra pas beaucoup d'Auteurs, dont il nous rapportera la censure. Aussi en nous promet-

tant

LETT. I. tant la Critique des Auteurs, il ne s'engage pas à nous parler seulement de ceux qu'il aura lûs, & qu'il entendra: cela n'est pas nécessaire pour *un prémier essai, & une légére ébauche.*

Fort bien, reprit Mr. le Chevalier, j'aurai autant d'estime du Recueil de B. qu'en mérite l'idée que vous m'en faites concevoir. Ce Recueil donnera aux Critiques, aux Grammairiens, aux Traducteurs, aux Poëtes, aux Orateurs, aux Historiens, & à tous les autres, des régles fort imparfaites; il causera des plaisirs fort légers, il contiendra des instructions fort superficielles, & paroîtra à tout le monde ce qu'il a parû à l'Auteur, *une épreuve encore toute brute.*

Trouvez bon, Messieurs, dis-je à Mr. l'Abbé & à Mr. le Chevalier, que sur ce que vous venez de m'apprendre du Recueil de B. j'en fasse une espece d'horoscope. Tout imparfait qu'il est, il ne laissera pas de plaire à beaucoup de gens. Un compilateur apprend toûjours bien des choses qu'on ne sait point, ou rafraîchit la mémoire de celles qu'on a sûës: l'on veut être savant à peu de frais, & l'on est bien aise de voir ramassé dans un même Livre ce qui étoit dispersé dans plusieurs. Les Doctes de profession sont ordinairement chagrins: ils aiment les Critiques, & approuvent volontiers ceux qui blâment les autres. Les Savans ont sur chaque chose des opinions particulieres, qui sont autant de préjugez contre les Livres qu'ils lisent. Si B. vient à reprendre dans les Livres ce qu'ils y auront eux-mêmes censuré, il les

ga-

gagnera par là: d'ailleurs ne doutez point qu'il ne ménage tous les Auteurs vivans, qui feroient capables de nuire, ou de fervir à fa réputation: s'il fait que fes amis les plus puiffans aiment ou haïffent de certains Livres, il flattera leur paffion, il rapportera les jugemens favorables aux Livres qui feront de leur goût, & contraires à ceux qui n'en feront point; & l'on n'eft guéres à l'épreuve de cette complaifance. Les demi-favans, gens ordinairement entêtez, & qui font en grand nombre, admirent les compilations, & les loüent exceffivement. Ainfi plufieurs fortes de perfonnes, engagées par des intérêts différens, pourront donner cours au Recueil de B. & ce Recueil avec tous fes défauts pourra bien faire fortune. LETT. I.

Je ne fai, Monfieur, fi vôtre prédiction fera véritable, repartit Mr. le Chevalier: elle eft fondée fur des conjectures fort douteufes; B. peut fe perdre par les moiens mêmes, par où vous dites qu'il peut réüffir. Je conviens que les Doctes ont des opinions particuliéres, mais ils s'accordent rarement dans leurs opinions: fi donc B. gagne les uns, en donnant dans leur fens, il révoltera les autres, qui auront des préjugez contraires. Il eft vrai que le chagrin eft comme naturel aux Doctes, & que la cenfure eft un de leurs plus grands plaifirs: mais felon vos conjectures, B. ne cenfurera pas toûjours; & ces Doctes fâcheux, qui ne fe plaifent qu'à la Critique la plus févére, l'abandonne-

ne-

LETT. I. neront dès qu'il cessera de censurer, beaucoup plus quand il loüera avec excès.

Au reste, Monsieur, tous les Savans ne sont pas prévenus, ou de mauvaise humeur : nous en connoissons de fort raisonnables, qui jugent équitablement des Livres & des Censeurs. Ceux-ci ne soufriront pas, que le Bibliothéquaire entreprenne avec un esprit de partialité de décrier un bon Livre, ou d'en préconiser un méchant; ni qu'il se déclare contre les Auteurs d'une Société pour ceux d'une autre; ni qu'il aille déterrer dans de grands Ouvrages des endroits défectueux, pour insulter à des Auteurs morts, dont il devroit respecter jusqu'aux cendres, & devant qui il trembleroit s'ils étoient encore vivants. Quand on est Savant en honnête homme, l'on ne prend jamais que le parti de la Raison, & l'on fait toûjours justice à l'Auteur, à l'Ouvrage, & aux Critiques. Assurez-vous donc, Monsieur, qu'on ne pardonnera au Bibliothéquaire ni les censures, ni les loüanges outrées. Si l'on s'aperçoit qu'il ait de l'indulgence, on ne s'en taira point; & s'il fait paroître de la passion, l'on ne manquera pas de la découvrir & de la condamner. Ainsi, Monsieur, conclut M. le Chevalier en me regardant, vous voiez que l'horoscope du Livre de B est quelque chose de fort équivoque, & que le succès en est au moins très-incertain.

Pour commencer à vérifier le pronostique que Mr. le Chevalier vient de faire, dit

dit Mr. l'Abbé, je vous avouë que moi, qui ne connois presque point de Jésuites, hors le Pere Rapin, & le Pere Bouhours, j'ai été choqué de voir que B. cherche à chagriner leur Compagnie. Or l'esprit de prévention, dès qu'il paroît dans un Auteur, décrédite extrémement un Livre, & révolte toutes les personnes équitables. LETT.

J'avois fait la même réfléxion que vous, poursuivit Mr. le Chevalier, & je n'ai pû lire sans indignation l'invective injurieuse que fait B. contre le Pere Theophile Raynaud, sans que son sujet l'y porte, ni qu'aucune bonne raison l'y engage. (a) En parlant des Critiques chicaneurs, il dit, que leur *engeance* est non seulement préjudiciable à la République des Lettres, mais encore à la Religion. Il le prouve par le sentiment & par la pratique des Saints Peres, qui avoient grand soin de préserver l'Eglise du venin de cette sorte d'empoisonneurs. Il cite ensuite le Pere Theophile Raynaud: il dit que ce Pere a traité amplement ce sujet-là, & qu'il a montré sensiblement par des exemples l'abus que l'art de chicaner pouvoit faire des paroles les plus saintes de l'Ecriture même, & du Symbole. Voilà tout ce que la raison lui permettoit de dire sur ce sujet, & si la passion ne s'en fut mêlé, il n'en auroit pas dit davantage. Mais il n'en demeure pas là: il raporte une censure du Symbole des

(a) 1. tome p. 98, 99.

ETT. L. des Apôtres, qu'il tire d'un endroit des Ouvrages du Pere Theophile Raynaud; & puis faisant semblant de ne se plus souvenir que ce Pere ne produit cette censure, que comme un exemple, pour faire sentir le mal que l'esprit de chicane seroit capable de causer, & pour en imprimer de l'horreur, il dit dans un transport de zele:
„ Je ne vois pas bien quel jeu cet Auteur
„ très-Catholique a voulu jouër, en jouant
„ ainsi nôtre profession de Foi. Je ne sai
„ si c'est pour les personnes simples & fa-
„ ciles à être scandalisées, ou si c'est pour
„ les prétendus esprits forts qu'il a fait
„ cette piece, & s'il a voulu rendre ser-
„ vice aux Sociniens, ou aux Déistes.

Il me semble, Messieurs, qu'il n'y a que l'aigreur qui s'exprime de la sorte. Lors qu'un Auteur a déclaré qu'il apporte la censure du Symbole des Apôtres, pour prouver qu'il n'y a point de passages si saints, qu'on ne puisse détourner dans un mauvais sens par un esprit de chicane, un homme raisonnable & de sang froid ne demande point, *Quel jeu a voulu jouër cet Auteur*? il ne l'accuse point d'avoir joué nôtre profession de Foi, ni d'avoir voulu scandaliser les personnes simples, ni d'avoir voulu favoriser les prétendus Esprits forts, les Sociniens, & les Déistes. La passion seule, & encore celle qui aveugle, peut former de semblables accusations.

L'on ne peut pas donner le nom de zéle à la chaleur de Baillet; car le vrai zéle est éclairé, & charitable: or si B. étoit persuadé que les Sociniens pouvoient se

ser-

ervir de cette censure contre la Religion Chrétienne, il étoit de sa sagesse, de sa charité, & même de sa Religion de laisser cette piéce ensevelie dans le chaos des Ouvrages du Pere Theophile Raynaud, pour ne point donner des armes aux Sociniens contre nous. Si donc B. n'a pas fait réfléxion à cela, la passion l'en aura empêché; & voilà l'aveuglement : s'il y a fait réfléxion, & qu'il ait mieux aimé donner aux Sociniens des moiens de combattre la Religion Chrétienne, que de perdre une occasion de décrier un Jésuite, comment cela s'appellera-t-il? En vérité cet endroit-là ne fait point d'honneur au Bibliothécaire, conclut Mr. le Chevalier: il devoit atendre une meilleure occasion de déclarer la guerre aux Jésuites. LETT. I.

Voila, Monsieur, comme Mr. l'Abbé & Mr. le Chevalier jugeoient de vos intentions. Pour moi, qui avois fait des conjectures avantageuses à vôtre Ouvrage sans l'avoir lû, j'entrepris de defendre vôtre probité, que je connoissois sur le raport de quelques personnes qui vous voient. Je leur dis donc: Assurément, Messieurs, vous ne connoissez point assez B. c'est un homme de bien; ceux qui le voient rendent témoignage à sa vertu; il a des sentimens fort sévéres; il crie hautement contre les Libraires de Hollande, qui salissent leurs presses de libelles diffamatoires; il s'emporte contre Jurieu, de ce qu'il noircit par ses calomnies les Ordres les plus réguliers & les plus saints de l'Eglise; il se déclare contre la Comedie; il trouve

12. L. à redire que Madame Dacier ait traduit Sapho en nôtre Langue lors qu'elle n'étoit que Mademoiſelle le Févre; & vous le croiriez capable de vouloir décrier les Auteurs de la Société des Jeſuites? quelle apparence?

Non, Meſſieurs, le Bibliothecaire ne hait pas les Jeſuites, mais il aime la gloire: il veut acquerir de la reputation, & donner vogue à ſes Livres: il voit que la ſatyre eſt au goût du ſiécle, & qu'elle pique d'autant plus, qu'elle attaque des perſonnes plus conſiderables: il ſait que les Jeſuites ſont diſtinguez dans la République des Lettres: il les choiſit, pour faire honneur à ſa Critique, & s'il outre la cenſure à leur égard, ce n'eſt point par averſion, c'eſt par amour propre.

D'ailleurs n'eſt-il pas permis à un nouvel Auteur de ſe faire des partiſans, d'intereſſer ſes Lecteurs, & de donner à ſes Livres des agrémens, qui ſupléent à la beauté du ſtile, & à la pureté du langage? B. eſt convaincu que les Jeſuites ont beaucoup d'envieux: pourquoi ne profiteroit-il pas de cette connoiſſance, pour s'attirer l'aprobation d'un grand nombre de perſonnes, qui ſeront très aiſes de voir qu'on ne ménage point ces Peres, & qui ſauront gré à B. d'avoir ſatisfait la malignité de leur cœur?

De plus, B. avoit été élevé dans le Dioceſe de Beauvais, avant que Monſieur de Fourbin en fût Evêque: il eſt même de ce Dioceſe-là: il y avoit fait des amis, qui n'aimoient pas les Jeſuites: ces Meſ-

eurs lui ont rendu des services essentiels: LITT. L.
e pouvoit-il donc pas avoir quelque comlaisance pour eux, & donner à sa Critiue le plus de pointe & de feu qu'il lui eroit possible contre les Auteurs de la ociété? Je suis assuré que si l'on propooit ce doute-là aux Casuistes de Port-Royal, ils prononceroient en faveur de B. & soûtiendroient que cette opinion est a plus probable.

Enfin comme B. entreprenoit avec assez eu de capacité un grand Ouvrage, & qu'il ne pouvoit l'exécuter seul, même mparfaitement, il falloit dans les régles d'une bonne conduite, ou qu'avant que l'entreprendre ce grand travail, il fût assuré d'être secouru, ou que l'aiant entrepris, il engageât d'habiles gens à le secourir au besoin: car les Bibliothéques ne me paroissent pas une suffisante ressource. Or si B. étoit convenu avec Messieurs de Port-Royal, avant que de commencer son premier Tome, & qu'ils l'eussent déja aidé en quelque chose, ne devoit-il pas reconnoître le service qu'il venoit d'en recevoir, & mériter celui qu'il en attendoit? & pouvoit-il moins faire pour cela, que de leur sacrifier quelques Jesuites?

Mais si B. n'étoit pas assuré du secours de Port-Royal, ne devoit-il pas se le procurer? & pouvoit-il mieux s'y prendre, qu'en montrant, par des exemples sensibles, qu'il censureroit impitoiablement les Livres des Auteurs, que ces Messieurs n'aiment pas? qu'en réveillant ainsi la passion dominante de ces Messieurs? qu'en

XII. L. leur faisant venir l'envie de joindre leurs forces aux siennes? qu'en leur offrant un moien commode, d'insérer dans un Livre autorisé toutes les malignes réfléxions qu'ils auroient faites, en lisant les Ouvrages de la Société? Pourquoi blâmer cet artifice? un homme foible ne doit-il pas chercher de l'appui où il peut en trouver? N'appellez donc point aversion ce qu'on doit apeller reconnoissance, complaisance, amour de la gloire, engagement, interêt, ou même nécessité.

Il faut avoüer, Monsieur, repartit Mr. le Chevalier, que rien n'est plus éloquent & plus persuasif, que le tour que vous donnez aux intentions de B. Je ne pense pas qu'il y ait deux sentimens là-dessus. Tout ce que nous sommes ici, nous tombons d'accord avec vous, que le Bibliothécaire ne hait pas les Jesuites: ses plus puissants amis ne le souffriroient pas: mais nous croions, comme vous, qu'il aime Messieurs de Port-Royal: & vous en seriez beaucoup plus convaincu, si vous aviez lû ce qu'il écrit des Livres Anonymes, à l'occasion des préjugez: vous verriez comme il fait l'éloge de ceux dont il tait le nom.

Ce ne sont encore là que des semences, dit Mr. l'Abbé: attendons les fruits, & nous jugerons mieux.

La conversation alloit tourner sur un autre sujet, lors qu'un de ceux qui étoient présens demanda si vous étiez de l'Academie Françoise. Comme on eût répondu que non, il demanda si vos premiers volumes

lumes vous en feroient mettre. L'on raisonna quelque temps là-dessus : mais il ne faut pas tout dire dans une premiére Lettre; celle-ci contient assez de choses, qui peuvent vous être utiles, & vous aprendre avec combien de zéle je suis, L1

Monsieur,

Vôtre très-humble, &c.

Le 1. de Mai 1687.



SECONDE LETTRE.

VOus serez content de ma régularité, L2
Monsieur. Je vous avois promis de vous aprendre la suite de l'Entretien, qui a fait le sujet de ma premiére Lettre: je vous tiens parole.

Je vous ai dit, que dans l'assemblée où je m'étois trouvé, l'on avoit demandé si vos premiers volumes étoient propres à vous procurer une place dans l'Academie Françoise. Vous devez vous savoir bon gré d'avoir produit un Ouvrage, dont les premiers essais fondent une dissertation si honorable. L'on ne fit qu'entamer la question dans l'Entretien dont je vous ai parlé: mais on l'a traitée à fonds depuis peu: & comme on a répeté ce qu'on avoit déja dit de meilleur sur le même sujet, ce sera vous achever le récit du pre-

LETT. II. mier Entretien, que de vous faire le detail du second.

Vous saurez donc, Monsieur, qu'une affaire que j'avois en Province, & qui m'avoit obligé à y aller lors qu'on débitoit vos premiers volumes, étant terminée, je revins à Paris quelques mois après que les derniers eurent parû. Dès que je fus de retour, je rénouai les commerces que j'avois avec mes amis, sur tout avec Monsieur l'Abbé, & Monsieur le Chevalier.

Ayant fait mes visites de cérémonies, je me rendis derniérement après le dîner d'assez bonne-heure chez Monsieur le Chevalier : j'y trouvai Monsieur l'Abbé. A peine étois-je entré, que le premier me dit: Vous venez fort à propos, Monsieur, pour nous aider à examiner une question, qui étoit demeurée comme surcise depuis vôtre départ, & qui se réveille à vôtre retour, à l'occasion du procès que vous avez vous autres Messieurs de l'Academie Françoise, contre Monsieur l'Abbé de Furetiere. Il avoit été exclus de l'Academie, avant que vous allassiez en Province, & je croi que vous y avez contribué, au moins de vôtre voix: l'on parle plus que jamais de donner sa place à un autre, pour le chagriner, & l'on demande si B. mérite de la remplir.

Ce que je puis vous dire, Monsieur, repliquai-je, c'est que si l'on veut gratifier un ami de Monsieur de Furetiere, B. a sujet d'esperer. Monsieur de Furetiere lui a donné des marques de son estime, il l'a loué

loué dans ses Ecrits: c'est, je pense, dans un de ses Factums. LETT. II

Les louanges & l'amitié de Monsieur de Furetiere, répondit Monsieur l'Abbé, sont de méchantes recommandations auprès de Messieurs de l'Academie Françoise. Aussi B. a-t-il d'autres titres que ceux-là, pour appuier ses prétentions: son propre mérite le recommande assez.

Assûrement, dit Monsieur le Chevalier, en riant, B. a de bons titres pour demander une place dans l'Academie Françoise. Je ne connois personne plus capable que lui d'autoriser par son exemple cette belle liberté de langage & de stile si vantée par Dupleix, & d'afranchir nos Auteurs de cette exactitude scrupuleuse, qui est une espéce de servitude, que Monsieur de Vaugelas impose à nos meilleurs Ecrivains, & à laquelle l'Auteur des Doutes & des Remarques nouvelles sur la Langue Françoise voudroit assujettir tout le monde.

Sérieusement, repris-je, B. seroit très-propre à servir en cela le public. Nous autres François, nous aimons le changement jusques dans le langage: il y a trop de temps que nôtre Langue est en sa pureté: quelque mélange de la Dialecte Picarde, je ne sai quoi de plus fort, de plus brusque, de moins pensé, réveilleroit le goût, & piqueroit davantage, que tout ce rafinement, tous ces tours, & toute cette délicatesse qu'on affecte aujourd'hui, & dont on commence à se lasser, parce qu'elle coûte trop, & qu'elle ne se fait sentir qu'à fort peu de personnes.

n'examinez point la queſtion; vou
cidez: & ſi ce que vous dites à l'I
de B. prouve quelque choſe, il n
pas ſeulement d'être de l'Académ
çoiſe, il eſt encore deſtiné de Di
la réformer.

Je vous prie, Meſſieurs, quitt
airs de plaiſanterie; prenons-en
ſéants à la diſſertation; & pour ent
nôtre ſujet, on ne peut pas doute
ne ſoit ſavant.

Je doute qu'il le ſoit, comme
tre un Académicien, reprit Mr.
valier. La ſcience propre d'un
de l'Academie Françoiſe eſt beauc
rare qu'on ne penſe: toute ſorte
tion ne lui convient pas. L'Hiſt
cienne & moderne, les Mathem
la Theologie, la Medecine, la I
même, ſont de belles Sciences
peuvent bien faire honneur à un A

Espagnols, & les nôtres: il doit pouvoir montrer le fort & le foible de tous les Ouvrages d'esprit, qui ont été faits en ces Langues-là. Par exemple, il doit être prêt à dire son sentiment sur tous les excellens Poëtes Héroïques, depuis Homere & Virgile, je dirois jusqu'au Pere le Moine, s'il avoit plus de douceur dans le vers, & plus de vrai-semblance dans les fictions; mais je dis jusqu'au Tasse Il doit pouvoir prononcer sur tous les excellens Poëtes Tragiques, depuis Sophocle & Euripide, jusques à Corneille, & à Racine; sur tous les Comiques, depuis Aristophane & Ménandre, Plaute & Térence, jusqu'à Moliere; sur tous les Satyriques, depuis Lucile & Horace, jusqu'à Regnier & à Despreaux; sur tous les Lyriques, depuis Pindare & Horace, jusques au Pere Commire & à Benserade; de tous les faiseurs de Fables, depuis Esope & Phédre, jusqu'à la Fontaine; de tous les faiseurs de Chansons, depuis Anacreon, jusqu'à Coulange; & de toutes les dixiemes Muses, depuis la Sapho Gréque, jusqu'à la nôtre, qui a tout le vrai mérite de la Gréque sans en avoir les défauts.

Un Academicien doit encore être capable de juger des Grammairiens, des Orateurs, des Historiens comme des Poëtes: mais fût-il un très-habile Critique de tous les Auteurs étrangers, parlât-il Grec comme Demosthene & Lucien, Latin comme Cesar & Ciceron; Espagnol comme Guevare, & Mariana, Italien comme Villani, & Boccace, s'il ne parloit Fran-

çois comme Mr. de Buffi, ou comme Arifte & Eugene, il ne meriteroit point d'être de l'Academie Françoife.

Le fonds d'un Academicien, eft la fcience de la Langue Françoife: il en doit favoir toute la délicateffe & toute la force, toute la hauteur & toute la naïveté, tous les tours, & toutes les figures propres du difcours familier: rien de tout ce qui regarde nôtre Langue ne doit échaper à fa connoiffance, il faut qu'il doute auffi judicieufement que le Gentil-homme Bas-Breton, & qu'il puiffe juger auffi fainement & auffi fûrement que Monfieur Peliffon, & Monfieur Defpreaux.

Le premier foin d'un Academicien doit être d'embellir fa Langue naturelle, & de la conferver en fa pureté: s'il fait les Langues Grecque, Latine, Efpagnole, & Italienne, il faut que ce foit pour garentir la fienne du mêlange de ces Langues étrangeres, ou s'il s'enrichit par le commerce qu'il a avec les Auteurs étrangers, il faut qu'il donne l'air François à tout ce qu'il reçoit d'eux, comme nos Rois donnent des Lettres de naturalité aux étrangers qu'ils reçoivent au nombre de leurs fujets.

Il ne fuffit pas à un Academicien de favoir nôtre Langue, il faut encore qu'il écrive poliment en François: il faut même qu'il foit éloquent, & qu'il fache accommoder fon éloquence au fujet qu'il traite, le fublime doit entrer dans tout ce qu'il écrit, mais il doit favoir ménager, & affortir le fublime. En quelque genre qu'il

qu'il écrive, ſes Ouvrages doivent être ſi achevez qu'ils puiſſent ſervir de modéles. On doit trouver par tout je ne ſai quoi d'aiſé, de naïf, de noble, d'exact, & d'engageant, beaucoup de force & de delicateſſe, beaucoup de juſteſſe ſans affectation, aſſez d'eſprit pour en donner même aux Lecteurs, mais encore plus de ſolide & de bon ſens, que d'eſprit & de vivacité: un air d'honnetêté qui ſoit un gage de la politeſſe de l'Auteur: en un mot, je voudrois qu'on ne reçût de l'Academie que ceux qui auroient toutes les qualitez du veritable bel eſprit, dont nous avons une ſi belle peinture dans les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, & qui ſeroient tels que pluſieurs que nous connoiſſons, je dirois tels que vous êtes, Meſſieurs, ſi je ne voulois ménager vôtre modeſtie. LETT. II.

Vous n'avez guéres ménagé mon amour propre, repartis-je, jamais je ne conçûs ſi bien qu'à préſent combien je mérite peu l'honneur que je poſſede, & qui vous eſt parfaitement dû, Meſſieurs, car Monſieur le Chevalier vient de faire ſon Portrait, & celui de Monſieur l'Abbé en voulant faire le portrait de ceux qui méritent d'être de l'Academie Françoiſe.

Sans vous dire, Meſſieurs, repliqua Monſieur l'Abbé, qu'il eſt impoſſible que je me reconnoiſſe dans une peinture qui vous reſſemble à tous deux, voyons, je vous prie, ſi nous y reconnoîtrons B. car c'eſt-là de quoi il s'agit.

Pour nous en éclaircir choiſiſſons dans le magnifique caractère que vient de faire

LETT. II. Monsieur le Chevalier, les p
traits qui distinguent un Acade
me semble qu'on peut les rédu
tre.

Le premier, est l'érudition qu
dans la connoissance des bons
& principalement dans la scienc
Langue.

Le second est le bon sens,
juger des Ouvrages d'esprit, so
produire soi-même.

Le troisiéme est cette vivacit
cet enjouement, ce sel qui piqu
veille, qui réjouït l'esprit, &
sonne tout ce que l'on dit & c
écrit.

Le quatriéme enfin, compren
titude du stile, la délicatesse de
& des expressions, & cette hon
l'Auteur des (*a*) Entretiens d
d'Eugene, appelle une certain
naturelle, qui fait que les hon
ne gardent pas moins de bien-séa
qu'ils disent, qu'en ce qu'ils fo
Messieurs, ce que nous avons
ner

C'est donc tout de bon. Mo
prit Mr. le Chevalier que vo
confronter avec le Bibliothecair
ture que j'ai tracée d'un Aca
pour moi je ne voudrois pas tr
ceci une affaire sérieuse, cela
qu'à nous divertir: car quoi
prononcions, si Messieurs de l'

(*a*) Entretiens d'Ariste & d'Eugene.

Françoise viennent à déliberer sur l'article, ils ne s'en tiendront point à nôtre décision. LETT.

Le sentiment des personnes aussi habiles, & d'un aussi grand discernement que Mr. l'Abbé, & Mr. le Chevalier, répondis-je, est toûjours de grand poids, & Messieurs de l'Academie y auroient beaucoup d'égard.

Tout ce que nous dirons ici sera parfaitement soûmis au jugement de l'Academie Françoise, repliqua Mr. l'Abbé; mais en attendant qu'elle décide, nous pourrons examiner si B. mérite qu'elle décide en sa faveur.

Nous ne saurions juger du Bibliothecaire que par ses Livres, personne de nous ne l'ayant assez pratiqué, pour juger de lui par la conversation. C'est donc sur les remarques que nous avons faites en lisant ses Ecrits, que doit rouler tout nôtre entretien.

La Science des belles Lettres, est dans le caractére que vient de faire Mr le Chevalier, le premier trait qui distingue un Academicien; mais quoique cette Science soit fort étenduë, néanmoins comme nous nous sommes renfermez dans les bornes des Livres de B. & qu'il n'a écrit que sur les Imprimeurs, sur les Critiques, sur les Grammairiens, sur les Traducteurs, & sur les Poëtes, nous ne pouvons pas porter nôtre vûë plus loin, encore l'endroit des Imprimeurs n'est-il pas de nôtre sujet, ainsi tout se réduit à voir si B. possede cette partie des belles Lettres, qui

re-

LXX. II. regarde la belle Critique, la parfaite Traduction, la Grammaire éxacte, & l'excellente Poësie, & s'il la possede en un degré éminent, car il n'y a que la perfection qui donne droit de prétendre à l'Academie Françoise.

L'on ne peut pas nier, ajoûta Mr. l'Abbé, que B. n'ait une capacité qui s'étend à beaucoup de choses, il a été au païs des Auteurs, il les connoît; s'il ne les a point vûs, il a au moins parlé à ceux qui les ont vûs, il sait leurs noms, leurs surnoms, le jour de leur naissance, & celui de leur mort.

Cela est vrai, dit Mr le Chevalier, il nous a même apris que quelques uns d'entre eux ont été pendus, d'autres brûlez, il nous auroit fait plaisir de nous dire aussi le sujet d'une fin si peu conforme à leur profession.

Ayons patience, Monsieur. ajoutai-je, nous trouverons cela dans la seconde édition, il y a assez d'autres choses très-curieuses en celle-ci.

Je l'avouë, repartit Mr. le Chevalier; si je n'avois pas lû ce que B, a écrit sur les Poëtes, je ne saurois pas que Jules (a) Scaliger a comparé Homere à une crieuse de vieux chapeaux; ni que ce Critique a dit que les sentimens que ce Poëte (b) donne à ses personnages, n'auroient pas été capables de faire danser son valet de cuisine; je ne saurois pas, que comparer le

(a) II. Partie du Tome 3. p. 208.
(b) I. Partie du Tome 3. pag. 256.

le Poëte (*c*) Prudence à Horace, c'est atteler un bœuf avec un âné, ni que Salmon (*d*) a quitté le nom de Jean, parce qu'il ne plaisoit point à sa femme; ni que (*e*) Malherbe crachoit au moins six fois en récitant quatre vers; ni que (*f*) l'Etoile faisoit fermer toutes les fenêtres en plein jour pour travailler à la chandelle; ni que Pontus de (*g*) Thiard, Evêque de Châlons sur Saone, ne mettoit point d'eau dans son vin, & qu'outre ce qu'il prenoit aux heures ordinaires, il beuvoit un pot de vin tous les soirs avant que de s'endormir: ni mille autres points de doctrine aussi recherchez que ceux-là.

Sans mentir, Messieurs, me recriai-je, le public est heureux de trouver un Ecrivain comme B. qui ait un caractére de mémoire propre à retenir des choses singuliéres, qui échaperoient à tout autre, & assez d'exactitude pour ramasser ces précieux fruits de ses études, & la bonté de nous les communiquer dans un Recueil: je lui tiens compte en mon particulier de la liste qu'il nous a donnée des Varrons (*h*) de tous les siécles depuis M. Terentius Varro, jusqu'à Monsieur Ménage: d'autres qui aiment les injures Latines, lui sauront gré du Recueil de celles que le P. Labbe a dites aux Herétiques, & de celles

(*c*) Tome 3. Part. 2. p 393. Prudence.
(*d*) Tome 4. part. 1. Salmon *pag.* 229, 230.
(*e*) Tome 4. part. 2. *pag.* 18. Malherbe.
(*f*) Tome 4. part. 2. *pag.* 184. De l'Etoile.
(*g*) Tome 4. part. 1. *pag.* 440. De Thiard.
(*h*) 2. Tome, I. Partie. *p.* 291.

LETT. II. celles que Joseph Scaliger a dites aux Catholiques, & même aux saints Peres.

Pour moi, reprit Mr. le Chevalier, je suis obligé à B. de la peine qu'il a prise de traduire la plûpart de ces injures en François, car elles ont une grace particuliére en nôtre (a) Langue, quand elles sont traduites fidellement comme sont celles-ci. C'est quelque chose de fort consolant pour un homme qui veut s'instruire, & qui cherche dans le Recueil de B. les Regles de la belle Critique, de trouver la maniere galante dont les Savans de profession traitoient ceux qui combattoient leurs sentimens, & de voir en lisant le Chapitre de Joseph Scaliger, que cet homme de qualité, *ce souverain génie*, selon Monsieur de Thou, appelloit Genebrard *une bête insolente*, Clavius *un homme de bois, un apprenti*, Gretzer *un Mulet Loyolitique*, Ricobon *un butor*, Robortel *un grand ratisseur*, Feüardent *une étable d'ignorance*, le Cardinal du Perron *un Charlatan, un coureur de ruës*, le Cardinal Bellarmin *un Athée*, le Pere Coton *un fat*, *un bavard*, *un fou*, saint Athanase *un fourbe*, saint Ambroise, & saint Augustin *des ignorans*, saint Chrysostome *un orgueilleux vilain*, saint Jerôme *un gros âne*, *& un Moine insensé*, sans parler de beaucoup d'autres complimens de cette sorte, ni d'autres injures si infames, que je n'ose les raporter, & dont le Bibliothecaire prend soin de conserver la mémoire à la postérité.

(a) Tome 2. Partie II. p. 178, 179, 180.

rité. N'est-il donc pas vrai, qu'on lui a bien de l'obligation, que ces endroits-là donnent beaucoup d'agrément à son Livre, & engagent extrêmement un Lecteur honnête-homme?

Pardonnez-nous ces préludes, Monsieur, dit Mr. le Chevalier à Mr. l'Abbé: ils ne sont pas tout-à-fait inutiles. Ils prouvent que B. sait beaucoup de fatras; & que si cette Science étoit reçuë à l'Académie, il auroit un droit que personne ne lui disputeroit.

Mais il s'agit de voir si B. sait les Critiques, les Grammairiens, les Traducteurs, & les Poëtes. Je ne sai pas trop comment nous pourrons le découvrir; puisque B. fait profession de ne nous parler des Livres que sur le rapport d'autrui. Nous reconnoîtrons à la vérité, si B. sait ce que les Critiques ont jugé des Auteurs; mais nous aurons peine à reconnoître s'il sait les Auteurs mêmes, sur lesquels il écrit.

Il me semble, Monsieur, répartit Mr. l'Abbé, que quand on écrit sur un Auteur que l'on sait, on écrit en homme savant, sur tout lors qu'on ne s'étudie point à se cacher: & quelque étude qu'on y apporte, il échappe toûjours des traits, qui trahissent l'Ecrivain, & font connoître sa science.

Je n'ai pas remarqué, dit Mr. le Chevalier, que B. se soit fait un art de cacher sa science: c'est une maniere d'humilité, qu'il n'a point apprise au Séminaire de Beauvais. Si donc B. sait les bons Auteurs,

LETT. II. teurs, cela paroîtra dans la maniére dont il écrira de leurs Ouvrages. Ainsi prenons le Tome des Critiques; choisissons-en un parmi les anciens, que les gens de belles Lettres doivent savoir; & voyons de quelle sorte B. en écrit.

Comme ces Messieurs avoient formé le dessein de s'entretenir de vôtre Recueil, avant que je fusse entré, vos neuf volumes étoient sur la table, avec les remarques qu'ils avoient faites. En attendant qu'on m'apportât les miennes, que j'avois envoyé querir, je pris les Livres de mon côté. J'ouvris la seconde partie (a) du second tome; je tombai sur Aulu-Gelle, & je dis: Messieurs, je trouve un Critique tel que nous le cherchons: c'est l'Auteur des Nuits Attiques, sur lequel un savant Jésuite a fait un nouveau Commentaire, que B. ne cite point; mais il en cite assez d'autres, qui appuyeront solidement tout ce qu'il vous plaira de décider de ce célébre Auteur.

Jugez-vous, Messieurs, qu'Aulu-Gelle ait de la délicatesse? vous en jugez comme saint Augustin: mais si vous jugez au contraire qu'il a des manieres d'élégance fort rudes, le jeune du Verdier, & bien d'autres seront de vôtre sentiment. Trouvez-vous que la phrase de ce Grammairien soit belle? vous êtes de l'opinion d'Erasme, qui assure que les Savans admiroient la phrase d'Aulu-Gelle, parce qu'elle est naturelle: mais si vous trouvez le con-

(a) 2. Tome I. Partie p. 300. 301. 302. 303. 304.

contraire vous ne laisserez pas de vous rencontrer encore avec Erasme, qui nous apprend que la phrase d'Aulu-Gelle ne plaisoit pas à tout le monde à cause de son affectation, c'est-à-dire, parce qu'elle n'étoit pas naturelle. LETT. II.

Peut-être que la négligence d'Aulu-Gelle vous fait de la peine? pourquoi non? elle en a fait à d'autres qu'à vous: le jeune du Verdier s'est emporté contre lui là-dessus, si nous en croyons B. Peut-être aussi louez-vous l'éxactitude de cet Ancien? vous avez raison: Juste Lipse l'avoit louée long-tems avant vous.

Valla, Henry Estienne, le P. Vavasseur, considérent Aulu-Gelle comme un savant Critique, ils estiment son Recueil, & le mettent au rang des bons Livres; à vous permis de suivre leur sentiment: mais comme les goûts sont différens, il se peut faire que vous ne croyiez point qu'Aulu-Gelle mérite tant d'honneur, & que vous regardiez son Livre comme une compilation imparfaite, mal digérée, sans ordre, & qui doit faire passer son Auteur pour un assez méchant Ecrivain. Si c'est-là vôtre pensée, B. vous apprend que Vivès en a jugé comme vous: & si le Bibliothéquaire ajoûte que le Jugement de Vivès est passionné, il vous dit en même tems que Scaliger le croioit aussi d'abord, mais qu'après y avoir fait réfléxion, il l'a trouvé équitable.

Bornez-là vos jugemens, Messieurs, si vous voulez qu'ils soient fondez sur le Re-

LXXV, II. Recueil de B. car je viens de vous débiter toute la doctrine de son Recueil sur Aulu-Gelle, & sur les Nuits Attiques. Jugez-vous de là qu'il sache cet ancien Critique, & son Ouvrage?

Je conclus tout le contraire, répondit Mr. le Chevalier. Car si B. avoit sû Aulu-Gelle, il nous auroit apris nettement ce que c'est que les Nuits Attiques; & sans nous laisser dans l'embarras, où nous jette toute cette contradiction des Auteurs dont il rapporte les sentimens, il nous auroit dit ce qu'il faut savoir du titre, du fonds, du stile, & de toutes les circonstances de cet Ouvrage.

Bien loin qu'il y ait lieu de croire que B. sache Aulu-Gelle, ajoûta Mr. l'Abbé, il est très-probable qu'il ne l'a point lû: au moins le cite-t-il à faux dans son Eclaircissement, & dans un endroit où il devoit parler juste. On lui avoit reproché d'avoir attribué au Pere Sirmond une Science médiocre: il répond que la *médiocrité* qu'il attribuë à ce savant homme, sur un témoignage irréprochable, signifie quelque chose de parfait; que c'est *cette médiocrité, dont Horace a fait de si grands éloges*; que c'est *celle qu'Aulu-Gelle a louée dans Térence, quand il l'a opposée à l'abondance de Pacuvius, & à la sécheresse de Lucilius, & quand il a relevé l'avantage qu'il avoit d'être au milieu de ces extrémitez.* Ce sont les paroles de Baillet.

Nous examinerons ailleurs ce que vaut cette réponse, & la comparaison que B. fait

ait de la prétenduë *médiocrité*, dont parle Horace, & de celle dont parle Aulu-Gelle: je dis seulement à present que B. impose à Aulu-Gelle. LXXXIII.

Il est manifeste que ce Critique ne préfére point, ni n'oppose point *la médiocrité dans Terence, à l'abondance de Pacuvius, ni à la sécheresse de Lucilius*, ni qu'il ne releve point *l'avantage que Térence a d'être, au milieu de ces deux extrémitez*: il ne faut pour en être convaincu, que lire l'endroit * d'Aulu-Gelle que B. cite. Je l'ai transcrit cet endroit, & je vais le traduire.

„ Il y a, dit Aulu-Gelle, soit en vers, „ soit en prose, trois sortes de stiles ap„ prouvez, que les Grecs appellent de ca„ racteres. Le premier s'appelle le grand „ stile, le second, le petit; & le troisié„ me, le médiocre. Le grand stile a de „ la dignité & de l'abondance; le petit a „ de l'agrément & de la subtilité; & le „ médiocre, situé entre les deux, tient „ de l'un & de l'autre... Varron nous ap„ porte de vrais modéles de ces différens „ stiles. Il nous propose Pacuvius, com„ me

* Aulu-Gelle, *Noct. Attic. lib. 7. c. 14. Et in carmine, & in solutâ oratione, genera dicendi probabilia sunt tria, quæ Græci* Charactères *vocant. Nos quem primum posuimus, uberem vocamus, secundum gracilem; tertium mediocrem. Uberi dignitas atque amplitudo est; gracili venustas & subtilitas, medius in confinio est, utriusque modi particeps. Vera autem & propria hujuscemodi formarum exempla in Latinâ linguâ Varro esse dicit, ubertatis Pacuvium, gracilitatis Lucilium, mediocritatis Terentium.*

LETT. II. „ me le modéle du grand ; Lucilius, com-
„ me le modéle du petit ; & Terence
„ comme le modéle du médiocre. Voila
tout ce que dit Aulu-Gelle.

Vous voiez, Messieurs, qu'Aulu-Gelle ne loue la médiocrité dans Térence, qu'en disant que Varron propose Térence, comme un modéle du genre médiocre : or il loue de la même sorte Pacuvius, & Lucilius, en disant que Varron les propose comme des modéles parfaits, chacun en son genre : il ne compare pas ces trois modéles ensemble ; il n'est donc pas vrai, ce que dit Baillet, qu'Aulu-Gelle loüe la médiocrité dans Térence *en l'opposant à l'abondance de Pacuvius*, & *à la sécheresse de Lucilius.*

Il n'est pas vrai non plus, qu'Aulu-Gelle ait relevé l'avantage que Térence avoit *d'être entre les deux extrémitez.* Ce savant Critique n'a pas regardé les deux genres d'écrire, de Pacuvius, & de Lucilius, comme deux extrémitez vicieuses, ainsi que B. semble le dire ; puis qu'Aulu-Gelle propose ces deux genres approuvez, aussi bien que le genre médiocre. Aulu-Gelle n'a point exprimé le caractére de Lucilius, par la *sécheresse de Lucilius*, comme B. l'exprime, pour trouver une extrémité vicieuse : le mot Latin, *gracilitas*, qu'Aulu-Gelle employe pour marquer le petit stile de Lucilius, ne signifie point *la sécheresse* : car la sécheresse est un défaut ; & le stile de Lucilius paroît si parfait à Varron, qu'il le propose pour modéle en son genre.

Ce

Ce n'eſt donc point un jugement témé- Lett. II.
raire, Meſſieurs, conclut Mr. l'Abbé, de dire qu'il ne paroît pas que B. ait lû Aulu-Gelle: car s'il l'avoit lû, au moins dans l'endroit qu'il cite, il n'auroit pas dit *qu'Aulu-Gelle a loué la médiocrité dans Térence, quand il l'a oppoſée à l'abondance de Pacuvius, & à la ſéchereſſe de Lucilius, & quand il a relevé l'avantage que Térence avoit d'être entre les deux extrémitez.*

Mais, Meſſieurs, pourſuivit Mr. l'Abbé, il y a bien d'autres Critiques, & d'autres Grammairiens qu'Aulu-Gelle: & ſi B. ſait les autres, on peut lui pardonner de ne pas ſavoir celui-ci.

Il eſt aiſé de nous en inſtruire, repris-je; nous avons ſes Livres entre les mains: paſſons d'Aulu-Gelle à Pétrarque: ſi vous le ſouhaitez, Meſſieurs, je lirai ce que B. en écrit.

Ne vous en donnez pas la peine, Monſieur, me dit Mr. le Chevalier, B. écrit de Pétrarque à peu près comme il écrit d'Aulu-Gelle: il ne nous apprend rien des Ouvrages de ce grand homme. Peut-être que, quand il nous parlera de lui en écrivant ſur les Poëtes, & ſur les Philoſophes, il nous apprendra pourquoi il l'a placé parmi les Grammairiens, & qu'il nous rapportera alors les Ouvrages de Critique, que ce célébre Auteur a fait. Il ne nous parle à préſent que de ſon ſtile, & de la connoiſſance qu'il avoit des Langues, Grecque, Latine, & Italienne: encore nous parle-t-il avec tant de con-

LETT. II. tradiction de la maniere dont cet Auteur écrit en Latin, que le Critique qu'il cite là-dessus, dit tout à la fois que Pétrarque avoit *un grand stile*, & *un stile pressé*: c'est l'expression de Baillet.

Mais pour ne point perdre le tems dans une plus longue discussion, ajoûta Mr. le Chevalier, il faut convenir que B. ne vous instruit pas mieux sur les anciens Critiques, & sur les Grammairiens, que sur Aulu-Gelle, & sur Pétrarque: ainsi à juger de la Science de B. par ce qu'il écrit des Critiques & des Grammairiens, on peut dire avec fondement qu'elle est fort mince, & fort legére.

A ne vous rien déguiser, répondit Mr. l'Abbé, je crois que B. n'a étudié les anciens Critiques & les Grammairiens, que dans les Commentateurs, & dans les Bibliothéquaires: mais quoique ces sources ne soient pas aussi pures que les Auteurs mêmes, elles ne laissent pas d'être fort utiles, ou au moins fort abondantes. Voiez combien de choses B. en a tirées, pour remplir les Chapitres d'Erasme, de Scaliger, de Lipse, de Casaubon, de Saumaise, & de beaucoup d'autres Savans de profession.

Il est vrai, reprit Mr. le Chevalier, que B. fait sur tous ces Doctes des remarques fort réjouïssantes. Ces Messieurs les Grammairiens, que vous venez de nommer, sont *des (a) Phénix du siécle*, *des vainqueurs de la barbarie*, *des libérateurs des saints*

(a) Tome II. Partie 2. p. 2. Erasme.

Peres, des héros incomparables, l'é- LETT. II.
nent de tous les siécles, des Empe-
(a) du monde savant; des Monar-
le la République des Lettres, des
les, des (b) Apollons, des Mercures,
Jupiters, des flambeaux jettez du
des Cieux, pour éclairer tous les
& toutes les Sciences, des Soleils du
, des Anges incarnez, des Divinitez
ines (c), des Dieux, des Diables. Ne
ce pas là des éloges fort plaisants?
ûrément, Monsieur, repartis-je:
ce qui m'a encore beaucoup diverti,
ti-je, c'est que B. commence les ca-
es des grands Auteurs par de gran-
oüanges, & qu'il les finit par de
es injures. A présent que j'ai mes
ques, je vais vous donner des éxem-
Joseph Scaliger est d'abord, comme
l'avez remarqué, *le Monarque des*
es: mais sur la fin, *sa souveraineté*
génere en tyrannie, & en domina-
édantesque. On place son Altesse de
erone en Hollande; & là on lui
pour Sceptre une ferule en main,
laquelle on lui fait galamment ré-
toute la terre. Au commencement
me Scaliger est *un Jupiter (f) Epi-*
, toûjours propice, & toûjours se-
ile à ceux qui l'invoquent; il est le
sang

bid. Joseph Scaliger. p. 168.
ag. 169.
ag. 49. Jules Scaliger.
ag. 177.
bid.
ag. 169.

ART. II. *sang des Dieux, un fils divin d'un pere tout divin:* & à la fin ce Jupiter Epiphane *est un phrénétique, un furieux, qui se jette indifféremment sur tout le monde*; ce fils divin *est de la race des chiens, & des mâtins de Verone.*

Saumaise, dans les premieres (*a*) pages que B. en écrit, est *une Bibliothéque animée de toutes les Langues & de toutes les Sciences, c'est le plus savant homme de son tems; on lui rend le même culte qu'à la Science même* (*b*); *personne*, selon la façon de parler de B. *n'est approché si près que lui de la Divinité:* mais dans la suite cette Bibliothéque animée se trouve sans Théologiens, (*c*) sans Jurisconsultes, sans Historiens, sans Orateurs, sans Poëtes: Saumaise n'est plus rien de tout cela; il en est réduit à la qualité *de bon Grammairien, & d'habile Critique*; encore la lui dispute-t-on: car B. l'aiant loué d'abord de la vivacité de son esprit, & de la solidité de son jugement, le fait passer enfin, sur le rapport des (*d*) Auteurs, pour un homme si étourdi, qu'il laisse glisser des fautes contre la Syntaxe, & *qu'il lui échappe souvent des choses contraires les unes aux autres.* Voilà l'honneur que B. fait aux Ecrivains distinguez, & les plus amples instructions qu'il nous donne sur leur chapitre.

Ces instructions, repartit Mr. le Chevalier, prouvent évidemment que B. ne fait

(*a*) Tom. 2. Part. 2. *pag.* 258. (*b*) *Pag.* 259.
(*c*) *Pag.* 262. (*d*) *Pag.* 262. 263.

fait point les Auteurs : car s'il savoit le fonds de leurs Ouvrages, il ne s'amuseroit point à rapporter des choses si basses, & ne donneroit point tant à retrancher à ceux qui prendront la peine de réformer son Recueil. LETT. II.

Comme l'on n'a point fait de Commentaires sur les Critiques, ni sur les Grammairiens François, dit Mr. l'Abbé, peut-être que B. les aura lûs, & qu'il en aura parlé plus savamment : il me semble au moins qu'il écrit assez bien sur le Pere Rapin (*a*) Jésuite.

Il en écrit en bon Bibliothéquaire, repliqua Mr. le Chevalier ; il nous donne une idée générale des Livres de ce Pere : il nous apprend de quoi ils traitent, & quelle utilité on en peut tirer.

Il seroit à souhaitter pour l'honneur de B. & pour l'utilité publique, repris-je, qu'il eût écrit sur tous les Auteurs, comme il a fait sur le Pere Rapin : son Recueil seroit un bon Ouvrage.

Quand B. auroit écrit de tous les Livres des Critiques, comme il écrit de ceux du Pere Rapin, reprit Mr. le Chevalier, cela ne prouveroit pas qu'il sût les Critiques, mais seulement les Préfaces, les Avant-propos, & les desseins de leurs Livres. Ce que B. nous rapporte des huit Traitez de ce savant & judicieux Critique, ne demande point d'autre lecture, que celle de la maniére de Préface qui est à la tête de ces huit Traitez.

Ce

(*a*) 2. Tome Part. I. p. 32.

ART. II. moins il se doit négliger ; & que la réputation des Ouvrages, à laquelle la brigue a eû beaucoup de part, diminuë avec le tems ; parce qu'il vient tôt ou tard quelque Critique éclairé, qui ne se laisse pas tromper par les préjugez, & qui détrompe les autres.

Il est vrai, répondit Mr. l'Abbé, que B. parle fort superficiellement des Doutes sur la Langue Françoise: mais les Livres du Pere Bouhours sont si connus, qu'il auroit été fort inutile de faire connoître celui-ci par une plus longue explication.

Fort bien, Monsieur, repartis-je: mais outre qu'un faiseur de Recueil doit porter ses vuës plus loin que son siécle; si B. s'est crû dispensé de nous instruire sur le Livre des Doutes, parce qu'on connoît ce Livre ; il devoit aussi se dispenser de faire un ramas de toutes les pauvretez qu'on a écrit contre le P. Bouhours, parce qu'on savoit assez ce que c'étoit que *les Sentimens de Cléanthe*, & *les nouvelles Observations de Mr. Ménage*.

Pardonnez-moi, reprit sérieusement Mr. le Chevalier, B. a dû soûtenir son caractére, & continuer à nous montrer, que ce qu'il fait le mieux, c'est les injures qu'on a écrit contre les bons Ecrivains anciens & modernes ; & que ce qu'il fait le moins, c'est leurs Ouvrages.

Baillet fait encore moins *les Remarques nouvelles*, que *les Doutes*, ajoûtai-je. Il faut au moins qu'il ait parcouru les *Doutes*, pour compter le nombre des Messieurs de l'Aca-

l'Académie Françoise, & des Messieurs de Port-Royal, dont il prétend que ce Livre est la censure : mais il faut qu'il n'ait pas même parcouru les Remarques, pour en écrire ainsi. „ Pour ce qui regarde (*a*) le „ Livre des Remarques nouvelles, on au„ roit crû volontiers que ce seroit une „ explication, ou une réponse, en forme „ de réfutation, aux Observations de Mr. „ Ménage, si l'Auteur ne nous avoit „ averti lui-même, que ses Remarques „ ont été faites particuliérement pour ré„ gler le stile. " LETT.

Si B. avoit parcouru les Remarques, il auroit vû que la premiere où il est parlé des Observations de Mr. Ménage, est sur le mot, *Vénusté*. Or cette remarque se trouve à la fin de la page deux cens vingt-cinquiéme, c'est-à-dire, au delà de la moitié du Livre, tout le Livre ne contenant que quatre cens treize pages. Et si B. avoit fait cette réfléxion, quand même l'Auteur des Remarques ne l'auroit pas averti qu'il les a faites pour régler le stile, *il n'auroit pas crû volontiers que la moitié de ces Remarques seroit une explication, ou une réponse, en forme de réfutation, aux Observations de Monsieur Ménage* ; puisque dans cette premiere moitié, il n'auroit rien trouvé, qui regardât ces Observations.

De plus la seconde moitié de ce Livre contient environ six-vingts Remarques, dont huit seulement parlent des Observations de Mr. Ménage. Je demande donc à

(*a*) Tome 2. Part 3. pag. 234.

LETT. II. à B. ſur quel fondement *il auroit crû volontiers, que* les cent douze Remarques, où il n'eſt pas dit un mot des Obſervations, *ſeroient une explication, ou une réponſe, en forme de réfutation, aux Obſervations de Mr. Ménage, ſi l'Auteur des Remarques ne l'avoit averti lui-même qu'il les a faites pour régler le ſtile.*

Ne croiriez-vous pas volontiers, Meſſieurs, que B. n'a pas lû les Remarques nouvelles, puis qu'il en écrit de là ſorte? Mais n'eſt-ce pas ſe décrier beaucoup, que de prononcer ſi légérement ſur un Livre qu'on n'a point lû? De quelle maniere peut-on penſer que B. décide des Livres qui ſont moins connus, puiſqu'il oſe décider ainſi d'un Livre, qui eſt entre les mains de tout le monde? Quelle eſtime peut-on faire d'un Recueil écrit par un Auteur, qui prend ſi peu de ſoin de s'inſtruire lui-même, lui qui prétend inſtruire les autres? Il me ſemble qu'il faut examiner & connoître, avant que de juger.

Mais, Monſieur, interrompit Mr. le Chevalier, que dites-vous de cette phraſe d'un prétendant à l'Académie? *On auroit crû volontiers, que ce ſeroit une explication, ou une réponſe, en forme de réfutation, aux Obſervations de Mr. Ménage.*

Ces trois rimes, en *ation*, ont une grace particuliere; & le datif, *aux Obſervations*, convient bien avec *réponſe*, qui démande un datif, mais ne convient point avec *explication*, qui régit le génitif, & fait une conſtruction fort jolie. Comment

un

un homme, qui écrit de la sorte, ose-t-il écrire contre le Pere Bouhours ?

Ce n'est-là qu'un petit trait de la belle liberté de Dupleix, repliquai-je, surquoi je n'ai encore rien à dire: nous n'examinons pas à présent le stile de B. Je demande seulement à Mr. l'Abbé, si lors qu'un Livre contient plus de deux cens huit Remarques, qui n'ont aucune liaison entre elles, & subsistent toutes par elles-mêmes, il suffit qu'on ait parlé seulement dans huit de ces Remarques de Mr. Ménage, & de ses Observations, pour dire de tout le Livre, *On auroit crû volontiers que ce seroit une explication, ou une réponse, en forme de réfutation, aux Observations de Mr. Ménage ?*

Oui, Monsieur, répondit froidement Mr. l'Abbé, cela suffit à B. de la même maniere que ce lui est assez qu'Ariste & Eugene ayent fait un Entretien sur la Langue Françoise, pour dire, que *l'Ouvrage entier n'aiant été entrepris par l'Auteur, que pour faire voir sur toutes choses en quoi consiste le génie de nôtre Langue, & pour tâcher de tracer un modéle pour ceux qui voudront parler & écrire à la mode, il appartient à la Grammaire Françoise.*

C'est là nous apprendre finement, repris-je, que B n'est pas plus savant sur les Entretiens d'Ariste & d'Eugene, que sur les Remarques nouvelles. Il me semble que ce n'est pas montrer qu'on sache l'Entretien sur la Langue Françoise, que de le confondre avec les cinq autres, & de ne nous en rien dire autre chose, finon

ENT. II. qu'à l'occasion de ce second Entretien, (*a*) on parlera des cinq autres, & *qu'il y a quelque apparence, que l'Ouvrage entier appartient à la Grammaire Françoise.* Il est manifeste que des six Entretiens d'Ariste & d'Eugene, aucun n'appartient à la Grammaire Françoise, que l'Entretien sur la Langue Françoise. Aussi B. dit-il seulement, *qu'il y a quelque apparence, que l'Ouvrage entier apartient à la Grammaire Françoise.* Et voici *l'apparence:* c'est que l'Auteur, dit B. n'a entrepris cet Ouvrage, c'est-à-dire, n'a parlé du flux & du reflux de la mer, du secret, du bel esprit, du je ne sais quoi, des devises, *que pour faire voir en quoi consiste le génie de nôtre Langue, & pour tâcher de tracer un modéle pour ceux qui voudront parler & écrire à la mode.*

Je ne sais si l'Auteur des Entretiens a révelé à B. le mystere de ses intentions: mais je crois que le Pere Bouhours a *tâché de tracer un modéle à ceux qui voudront parler & écrire à la mode*, comme B. a tâché *d'en tracer un à ceux qui ne voudront ni parler, ni écrire à la mode.* D'où je conclus que tout le Livre des Entretiens, & tout le Recueil de B. appartiennent à la Grammaire Françoise, comme tous les Livres bien écrits & mal écrits en nôtre Langue appartiennent à la Grammaire Françoise.

Peut-être que B. sait mieux les Remarques de Mr. de Vaugelas, que les Li-

(*a*) Tome 2. Part. 3. *pag.* 235.

Livres du Pere Bouhours, dit Mr. l'Abbé.

Ce que B. écrit de ce célébre Académicien, repris-je, prouve qu'il sait le bien & le mal qu'on a dit de son Livre: mais quand nous éxaminerons si B. a une parfaite connoissance de nôtre Langue, nous verrons, par l'usage qu'il fait des Remarques, s'il peut dire à l'imitation du Gentil-homme Bas Breton, *Pour un Picard, je ne sais pas mal mon Vaugelas.*

Cependant éxaminons si B. sait les Traducteurs & les Poëtes. Si vous m'en croiez, Messieurs, interrompit Mr. le Chevalier, nous nous dispenserons de la fatigue de cet ennuyeux éxamen. De la maniere que B. écrit des Traducteurs & des Poëtes, il paroît les savoir, comme il paroît savoir les Critiques & les Grammairiens. Il y a pourtant cela à dire sur les Traducteurs, qu'il parle de plusieurs Traducteurs François, dont il ne fait que les louanges: & il faut ajoûter sur les Poëtes, que tout ce qu'il écrit des deux plus célébres de l'Antiquité, Homére, & Virgile, est quelque chose de si mince, quoi qu'énorme pour sa longueur, & de si confus, qu'on peut dire avec justice qu'il n'y a rien d'arrangé ni de supportable, que les titres; & que c'est aussi tout ce que pourront conserver ceux qui réformeront son Recueil: encore y corrigeront-ils quelque chose.

J'y consens, dit Mr. l'Abbé, laissons les Traducteurs & les Poëtes; venons au point décisif. La belle érudition est à la

LIVR. II. vérité un ornement qui sied bien à un Académicien; mais son vrai merite est la Science de nôtre Langue. Ainsi B. pourroit la posseder à un tel point, que cela suffiroit pour lui attirer les honneurs de l'Académie Françoise.

Comme B. n'a rien écrit sur nôtre Langue, repris-je, nous ne pouvons savoir la connoissance qu'il en a, que par l'usage qu'il en a fait dans ses Livres.

Un de mes meilleurs amis, dit Monsieur le Chevalier, homme de bon goût, fort habile, d'un génie rare, né également pour la Poësie & pour l'Eloquence, & qui n'avoit pas sujet de se loüer de B. m'avoit dit, avant que j'eûsse lû les Jugemens des Savans, que l'Auteur écrivoit bien pour un homme pressé, qui avoit cent volumes dans la tête, avant que de commencer le premier: mais en lisant cet Ouvrage, j'ai trouvé presque à chaque feuillet de quoi me persuader, que cet illustre ami n'avoit lû de B. que le neuviéme volume, & de ce volume, que l'endroit qui le regardoit. Quoi qu'à dire vrai, cet endroit-là n'ait rien de remarquable, sinon qu'il exprime sans barbarisme des sentimens également injustes & desobligeans.

On peut bien pardonner à un homme, qui écrit beaucoup, quelques défauts de politesse & d'éxactitude; mais on ne doit pas lui pardonner ni de faux termes, ni de méchantes phrases, ni des constructions vicieuses, ni des fautes contre la netteté

&

& la pureté du langage. Or il y a aſſez peu de pages dans tout le Recueil de B. où je n'aie remarqué quelqu'un de ces défauts, excepté certains endroits que les intéreſſez ont fait eux-mêmes, ou que B. a fait faire par ſes amis, ſans les nommer. A en juger par la diverſité du ſtile, Monſieur de Longe-Pierre n'eſt pas le ſeul Ecrivain qui lui ait prêté ſa plume, quoique ce ſoit le ſeul qu'il ait nommé; & il l'a nommé fort à propos: car comme la comparaiſon de Corneille & de Racine eſt quelque choſe de riche & d'éclatant, ſi B. s'en fût paré, ſans dire que c'étoit un préſent, cela auroit fait crier au voleur. LETT.

Vous ne vous plaindrez pas que B. faſſe des mots nouveaux, dit Mr. l'Abbé: je n'en trouve point dans mes Remarques.

Ce ne ſont pas tant les mots nouveaux qui m'ont arrêté, repliqua Mr. le Chevalier, que les mots établis, auſquels le Bibliothéquaire donne une ſignification toute nouvelle. Je ne vous rapporterai point tous ceux qui m'ont choqué; ce ne feroit jamais fait: voici ceux qui me viennent en l'eſprit. (a) *Un ſtile ouvert & preſſé tout à la fois*, pour ſignifier un ſtile également net & concis.

Une vie ſolide, pour (b) une vie entiére.

Un eſprit divers, pour un (c) eſprit bizarre, inégal.

Com-

(a) Tome 3. Part. 1. pag. 257. Homere.
(b) Tome 2. Part. 3. pag. 494.
(c) Tome 2. Part. 1. pag. 158.

LETT. II. *Commentaire ſplendide*, pour Commentaire (*a*) pompeux, & magnifique.

Tables pénibles, pour des (*b*) Tables d'un Livre, qui ont coûté beaucoup de travail.

Un homme trouble, comme (*c*) on dit, *de l'eau trouble*.

Sonnet licentieux, pour un Sonnet où les regles ne ſont point gardées.

Vous voiez que l'uſage de ces adjectifs eſt fort nouveau. Baillet joint ainſi en mille endroits des mots, qui ſelon la penſée du Pere Bouhours ne ſont pas faits l'un pour l'autre, & ſont fort ſurpris de ſe trouver enſemble.

Il me ſemble que B. a quelquefois des expreſſions fort vives, dit Monſieur l'Abbé. Que dites-vous de *fanfares dans les mots*, *fanfares dans la penſée*, pour dire faſte, oſtentation?

Des titres de Livres, *qui ont des airs de Fanfarons*, pour des titres ridicules, pleins d'une ſotte vanité?

Des Auteurs de la premiere trempe?

L'expreſſion de B. qui me plaît le plus, repartit Mr. le Chevalier, eſt *la Comédie de longue robe*. Elle exprime naturellement la Comédie Romaine, & elle eſt ſelon le génie de nôtre Langue, qui aime à peindre les perſonnes par les habits. Ainſi comme nous avons en France de Prevôts de robe courte, B. donne aux Ro-

(*a*) Tome 2. I. Partie *p*. 220.
(*b*) *P*. 137.
(*c*) Tome 2. Part. 3. *p*. 159.

Livres du Pere Bouhours, dit Mr. l'Abbé. LETT. I

Ce que B. écrit de ce célébre Académicien, repris-je, prouve qu'il ſait le bien & le mal qu'on a dit de ſon Livre: mais quand nous éxaminerons ſi B. a une parfaite connoiſſance de nôtre Langue, nous verrons, par l'uſage qu'il fait des Remarques, s'il peut dire à l'imitation du Gentil-homme Bas Breton, *Pour un Picard, je ne ſais pas mal mon Vaugelas.*

Cependant éxaminons ſi B. ſait les Traducteurs & les Poëtes. Si vous m'en croïez, Meſſieurs, interrompit Mr. le Chevalier, nous nous diſpenſerons de la fatigue de cet ennuyeux éxamen. De la maniere que B. écrit des Traducteurs & des Poëtes, il paroît les ſavoir, comme il paroît ſavoir les Critiques & les Grammairiens. Il y a pourtant cela à dire ſur les Traducteurs, qu'il parle de pluſieurs Traducteurs François, dont il ne ſait que les louanges: & il faut ajoûter ſur les Poëtes, que tout ce qu'il écrit des deux plus célébres de l'Antiquité, Homére, & Virgile, eſt quelque choſe de ſi mince, quoi qu'énorme pour ſa longueur, & de ſi confus, qu'on peut dire avec juſtice qu'il n'y a rien d'arrangé ni de ſupportable, que les titres; & que c'eſt auſſi tout ce que pourront conſerver ceux qui réformeront ſon Recueil; encore y corrigeront-ils quelque choſe.

J'y conſens, dit Mr. l'Abbé, laiſſons les Traducteurs & les Poëtes; venons au point déciſif. La belle érudition eſt à la

LETT, II. ſoit le P. Sirmond de pluſieurs coudées; & il dit à preſent (a) que la médiocrité éleve le P. Sirmond au deſſus du mérite du P. Petau. Il fait plus : car il employe toute ſa Logique pour le prouver. Voici le précis de ſes raiſonnemens.

La médiocrité, ſelon la Grammaire, n'eſt autre choſe qu'un juſte milieu entre le trop & le trop peu..... C'eſt une vertu ſi rare entre les Savans, qu'il eſt plus aiſé de les trouver à quelqu'une des extrémitez de la ſcience, (c'eſt à dire à l'ignorance, ou à l'excès de la ſcience) que de les voir toucher à ce juſte milieu, qui ne conſiſte que dans un point. Or le P. Sirmond touche à ce juſte milieu; le P. Petau eſt à quelqu'une des extremitez de la ſcience, c'eſt à dire, au trop, ou au trop peu de ſcience. Donc le P. Sirmond a la médiocrité de la ſcience. Donc la médiocrité éleve le P. Sirmond au deſſus du mérite du P. Petau.

Voila le premier raiſonnement : en voici d'autres. Horace fait de grands éloges de la médiocrité, qui fait la perfection des Ouvrages d'eſprit. Donc on peut faire de grands éloges de la médiocrité de la ſcience du P. Sirmond.

Il y a dans Virgile une médiocrité qui au jugement de Scaliger, & du P. Rapin, rend ce Poëte preferable à Homére. Il y a dans Terence une médiocrité, qu'Aulu-Gelle préfere à l'abondance de Pacuvius, & à la ſéchereſſe de Lucilius, & que Mr. de

(a) Tome 3. Part. 1. Eclairciſ. pag. 36.

le Balzac appelle toute d'or, toute pure, toute brillante, qu'il préfere au genre sublime. Donc il y a dans le P. Sirmond une médiocrité de ſcience, qui l'éleve au deſſus du mérite du P. Petau, qui paroît infini d'ailleurs, lors qu'on le conſidére à part.

Tout cela eſt fort, comme vous voyez, & en bonne Logique. Auſſi B. reconnoît dans cette occaſion la force de ſon génie, & croit qu'il a droit, après avoir raiſonné ſi ſolidement, d'inſulter à ſes Critiques, par cette triomphante (*a*) concluſion. *Ainſi je n'ai pas ſujet de craindre, que le plus capable de mes Cenſeurs, avec toute ſa ſuffiſance & toute ſa préſomption, puiſſe venir à bout de perſuader au public, que ce que j'ai dit de la médiocrité du P. Sirmond, ſoit un éloge médiocre.*

Ne vous ſemble-t-il pas que B. devient Gaſcon, & qu'il oublie qu'il eſt Picard? B. mériteroit, dit Monſieur l'Abbé avec un peu de chaleur, qu'on lui fît voir la contradiction manifeſte, qu'il y a entre ce qu'il avoit dit de la médiocrité du Pere Sirmond au ſecond Tome, & ce qu'il en dit dans ſon Eclairciſſement. Il n'apartenoit point au Bibliothecaire de faire parler la perſonne du monde qui parloit le mieux, & qui jugeoit auſſi ſûrement du mérite que du droit des hommes. On ne doit pas ſe mêler de raporter le ſentiment de ces génies heureux, juſtes, éloquens, nez pour prononcer des oracles, à moins de pen-

(*a*) *Ibid.*

ARTT. II. penser & de s'exprimer comme eux: or je ne sache guéres que les enfans, qui parlent comme le Pere.

Je suis fâché que B. n'ait pas mieux défendu le mot de *médiocrité*, repris-je: car la *médiocrité du Pere Sirmond* me fait craindre pour *la rondeur de Pline*, pour *les biais de S. Cyprien*, & pour *la plénitude du Pere Rapin*. B. en parlant du Grammairien Agricola, dit qu'il sembloit *avoir representé la mesure & la cadence de Lactance, la douceur & la rondeur de Pline, la vehemence & les biais de S. Cyprien*. Et dans le parallele que B. a fait du Pere Rapin & du P. Commire, il dit (*a*) que *le Pere Rapin paroît avoir moins de rapidité, & le Pere Commire moins de plenitude*.

Il faut que j'aprenne à Mr. l'Abbé, qu'un an après que j'eûs quitté Paris, ayant trouvé par hazard les Jugemens des Savans, je les parcourus, prenant sans ordre tantôt un Tome, & tantôt un autre. Comme B. est nourri dans le regne de l'éloquence, & dans une maison où le don de la parole est hereditaire, je m'étois imaginé qu'il ne pouvoit mal écrire. Je crûs donc d'abord, que toutes les façons de parler, qui m'arrêtoient en lisant ses volumes, s'étoient introduites depuis que j'étois en Province, & je pensois être devenu barbare, parce que je ne savois point ce que vouloit dire *la rondeur de Pline*, que je n'avois pas encore lû, *les biais de S. Cyprien*,

(*a*) Tome 4. Part. 2. p. 487.

l'on ne pouvoit pas *se rendre bon es-* LETT. II.
& j'aprends, en lisant B. que *Chris-*
-son a perverti (a) des périodes; que
Chéêque (b) s'est donné la liberté d'ex-
-guer selon son bon plaisir sans s'arrêter
rec qu'il traduisoit; & qu'*un Alle-*
l (c) s'est rendu bon esprit par son tra-
& son industrie.

ous eûtes donc de la joie, me dit Mr.
hevalier, lorsque vous ne vîtes aucun
es changemens dans ma réponse?
ssurément, repliquai-je, mais je ris
on cœur de ce que vous me mandiez,
tandis que les Impériaux & les Turcs
attoient en Hongrie, les Piéces d'es-
& les Livres se battoient dans l'ima-
tion de B. jusques-là, que selon le
pignage du Bibliothecaire, *le combat*
chats de Lope (d) avoit passé sur le ven-
à tout ce qu'il y avoit eû d'écrit en ce
-e, & que (e) le petit Mercator de Rigbe-
, avoit rompu le coû aux deux grands
-mes du Pere Garnier.

n verité, Messieurs, vous êtes trop
ts, interrompit Mr. l'Abbé. On di-
bien en nôtre Langue, qu'un petit
re a fait tomber deux grands Volumes:
ous ne voulez pas qu'on dise qu'il leur
ompu le coû. Les Ouvrages langui-
ent, si l'on ne réveilloit de temps en
ps le lecteur par des expressions har-
dies,

) Tome 2. part. 3. *pag.* 348.
) Ibid. *pag.* 340.
) Tome 1. part. 1. *pag.* 277.
) Tome 4. part. 2. *pag.* 70.
) Tome 1. part. 1. *pag.* 447.

LETT. II. plaisance, & tout cet amas de rares qualitez, qui faisoit également estimer & aimer le digne Précepteur du feu Roi, le célébre Monsieur le Févre, dont les illustres descendans ont hérité le mérite, & dont ils soûtiennent encore si bien la gloire & la réputation.

Mais laissons-là les mots; venons aux phrases, & ne prenons que les plus réjouïssantes, de peur que si nous entrions dans un plus grand détail, B. ne crût qu'il n'y a rien à reprendre dans son Ouvrage, que ce que nous y aurions repris; & qu'à cela près tout le reste est François; en quoi il se tromperoit fort.

Que dites-vous, de *se coeffer d'un Livre, d'un Poëte*, pour s'entêter d'un Livre, d'un Poëte? Je dis, repartit Mr. le Chevalier, que je ne crois pas que personne *se coeffe* de B. ni de son Recueil.

Souffrez, àjoûtai-je, que je vous raconte encore ce qui m'arriva quelques jours après que je vous eûs écrit, pour vous demander des nouvelles de nôtre Langue. En parcourant quelques-unes de nos Remarques sur les Jugemens, j'eûs cette pensée: il faut qu'il se soit fait de grands changemens dans le langage, depuis que je suis en Province. Avant ce temps-là *pervertir* ne se disoit que des créatures raisonnables: *extravaguer* c'étoit raisonner, parler hors du bon sens; on ne donnoit point *la liberté d'extravaguer*; ceux qui extravaguoient le faisoient sans y penser: on pouvoit cultiver & polir l'esprit qu'on avoit reçû de la nature, mais

mais l'on ne pouvoit pas *se rendre bon esprit*: & j'aprends, en lisant B. que *Christophorson a perverti* (a) *des périodes*; que *Jean Chééque* (b) *s'est donné la liberté d'extravaguer selon son bon plaisir* sans s'arrêter au Grec qu'il traduisoit ; & qu'*un Allemand* (c) *s'est rendu bon esprit par son travail & son industrie.*

Vous eûtes donc de la joie, me dit Mr. le Chevalier, lorsque vous ne vîtes aucun de ces changemens dans ma réponse?

Assurément, repliquai-je, mais je ris de bon cœur de ce que vous me mandiez, que tandis que les Impériaux & les Turcs se battoient en Hongrie, les Piéces d'esprit & les Livres se battoient dans l'imagination de B. jusques-là, que selon le témoignage du Bibliothecaire, *le combat des chats de Lope* (d) *avoit passé sur le ventre à tout ce qu'il y avoit eû d'écrit en ce genre, & que* (e) *le petit Mercator de Rigberius, avoit rompu le coû aux deux grands volumes du Pere Garnier.*

En verité, Messieurs, vous êtes trop exacts, interrompit Mr. l'Abbé. On diroit bien en nôtre Langue, qu'un petit Livre a fait tomber deux grands Volumes: & vous ne voulez pas qu'on dise qu'il leur a rompu le coû. Les Ouvrages languiroient, si l'on ne réveilloit de temps en temps le lecteur par des expressions hardies,

(a) Tome 2. part. 3. *pag.* 348.
(b) Ibid. *pag.* 340.
(c) Tome 1. part. 1. *pag.* 277.
(d) Tome 4. part. 2. *pag.* 70.
(e) Tome 1. part. 1. *pag.* 447.

LETT. II. dies, & un peu poëtiques. Pour celles qui ne vous paroissent pas Françoises, la plûpart sont Latines; & cela vient de ce que B. en traduisant les sentimens des Auteurs, s'arrête plus à leurs paroles qu'à leurs pensées; de sorte que, sans y prendre garde, il a des tours plus Latins, en écrivant en François, qu'il n'en a lors même qu'il écrit en Latin.

Pour traduire du Latin en François, repartis-je, l'on n'est pas dispensé de toutes les régles de la Grammaire Françoise, l'on ne doit pas ériger des adverbes en prépositions, ni donner des régimes à des mots qui n'en ont point. Par exemple, on ne doit pas écrire, *auparavant lui*, (*a*) pour *avant lui*. *Auparavant qu'elles soient*, pour *avant qu'elles soient*. (*b*) *Avoir le dessus des modernes*, *&* *le dessous des anciens*, pour signifier, que les anciens l'emportent en quelques choses sur les modernes, & que ces modernes l'emportent en d'autres sur les anciens. J'avois bien ouï dire, *avoir le dessus*, & *avoir du dessous*, l'un & l'autre sans régime, mais *avoir le dessus de quelques-uns*, *&* *le dessous de quelques autres*, sont des phrases que B ne doit à personne, & qui ne sont que pour son usage particulier.

Je ne pense pas non plus, que nul autre que lui dise, (*c*) *autour de l'an* 412. pour *vers l'an* 412. ni qu'on écrive jamais, comme

(*a*) Tome 3. part. 2 *pag*. 110.
(*b*) Tome 1. part. 1. *pag*. 132.
(*c*) Tome 3. part 2. *pag*. 392.

me B. écrit de la Grammaire Latine de Lilius, (a) *elle fut encore réimprimée depuis peu.* LETT. D

Pardonnez-moi, Monsieur, dit Mr. le Chevalier; on parle ainsi dans la Province où B. a apris à parler; & je connois plusieurs honnêtes gens de son païs, à qui il échappe quelquefois de dire, Vous avez été chez moi la semaine derniere, & je fus chez vous ce matin. L'usage du prétérit & de l'aoriste les embarasse toûjours, & je crois qu'ils s'employeroient volontiers pour faire recevoir B. de l'Academie Françoise, s'il avoit assez de crédit pour les tirer de cet embaras, & pour obtenir qu'on exprimât également par un aoriste, ou par un préterit, les choses passées depuis un siécle, & depuis une heure. Ce seroit une grande commodité de pouvoir dire en bon François, *Je vous allai encore voir depuis peu*; comme B. dit de la Grammaire de Lilius, *elle fut encore réimprimée depuis peu.*

L'on peut donc pardonner à B un aoriste pour un préterit, ajoûtai-je; je crois même qu'on peut lui faire grace sur tout le reste. La liberté qu'il se donne de faire des phrases inouïes, de donner à de vieux mots des significations nouvelles, de changer les adverbes en prépositions & de ne garder presque aucune régle de nôtre Langue, n'est pas l'effet ni d'une sotte arrogance, qui s'usurpe un droit que les Souverains n'ont pas, ni d'un dessein prémé-

(a) Tome 2. part. 3. *pag.* 84. [Cette faute est corrigée dans la nouvelle Edition.]

Lett. II. médité de s'affranchir de la tyrannie de l'usage, mais d'une passion violente de donner au public une prodigieuse multitude de volumes, où l'affluence des choses supplée au défaut du stile, & de l'expression. Il est donc inutile de rapporter les remarques que nous avons faites sur les fautes contre la construction; puisque B. ne se pique ni de la pureté, ni de la netteté, ni de l'exactitude du stile; & que s'il prétend à l'Académie Françoise, il est évident qu'il doit fonder sa prétention sur quelque autre titre, que l'intelligence de la Langue Françoise.

Quand B. n'auroit qu'une médiocre connoissance de nôtre Langue, reprit Mr. l'Abbé dans un grand sérieux, il pourroit écrire avec tant de bon sens, il pourroit y avoir tant de solidité dans ses raisonnemens, tant de justesse & d'élévation dans ses pensées, tant de feu & de vivacité dans ses expressions, tant de lumiére & de sagesse dans ses décisions, tant de politesse & d'honnêteté dans tout ce qu'il écrit, que tous ces avantages suffiroient pour lui procurer les honneurs de l'Académie Françoise.

Mais il est déja tard, ajoûta Mr. l'Abbé; & nous devons être contens de nôtre après-dînée; puisque nous avons éxaminé deux points aussi considérables, que le sont l'érudition de B. & la connoissance qu'il a de nôtre Langue: nous acheverons demain la discussion du reste, & nous serons en état de terminer la question. Nous nous levames donc, Mr. l'Abbé &

moi, & nous quittâmes Mr. le Chevalier, qui nous pria de nous rendre le lendemain de bonne heure chez lui, afin de conclure si vous étiez un sujet propre à remplacer Mr. de Furetiere. Je suis, LETT. II.

Monsieur,

Vôtre très-humble, &c.

Le 15. *Mai* 1687.



TROISIE'ME LETTRE.

VOus avez vû, Monsieur, dans les deux Lettres précédentes, que je vous écris fidellement ce que mes amis pensent de vous, sur le fonds de vôtre Ouvrage, & ce que j'en pense moi-même: je continuerai à vous écrire avec la même éxactitude, & la même sincérité. LETT. III.

Monsieur l'Abbé m'étant venu prendre, nous nous rendimes au logis de Mr. le Chevalier à une heure après midi. Il nous attendoit; vos neuf volumes étant sur sa table, avec ses remarques, & les nôtres, que nous lui avions laissées.

En vérité, dit Mr. le Chevalier, B. auroit de la vanité à nous entendre examiner sérieusement, s'il se trouve dans ses Livres une prééminence de raison & de bon sens, une délicatesse de goût extraordinaire, un feu d'esprit surprenant, une

LETT. III. extrême politesse, & assez de ces beautez qui enchantent les Lecteurs, pour obliger Messieurs de l'Academie Françoise à lui donner une place parmi eux, sans qu'il sache la Langue Françoise.

Pourvû que B. promette de l'étudier, repliqua Mr. l'Abbé, comme il a du talent pour aprendre imparfaitement plusieurs Langues, quand il se bornera à l'étude de la nôtre, il s'y rendra en peu de temps fort habile. Cependant son Ouvrage mérite qu'on distingue l'Auteur. Baillet fait paroître quelque chose de ces belles qualitez que vous demandez. A la vérité elles ne se voient pas toutes à la fois en chaque page de ses Livres; mais chacune y a place: il y a de l'esprit dans un endroit, & du jugement dans un autre; à force de chercher, on y trouve de la délicatesse. La politesse y est plus rare: il y en a néanmoins. Quoique sérieux pour l'ordinaire, il raille quelquefois, & ses railleries sont si fines, que de peur qu'elles n'échapent aux Lecteurs, il se croit obligé de les faire remarquer. Il y a des pensées sublimes, & un peu de tout ce qui est capable de rendre un Auteur célèbre.

Commençons par le jugement & le bon sens: c'est la principale qualité d'un Auteur, sur tout d'un Critique. Voions jusqu'à quel point B. la possede; & reconnoissons le par son dessein, par l'éxecution de son dessein, par sa maniere de penser, de raisonner, & d'écrire, par ses réfléxions, & par ses décisions.

Pour ce qui regarde le dessein de l'Ouvrage

vrage de Baillet, nous voyons dans son Avertissement, que touché du peu de progrès que les hommes font dans les Sciences, faute de guide, il entreprend de suppléer en quelque sorte à ce défaut, en donnant au public la connoissance de tous les Livres, dans le Recueil des censures particulieres, que les Critiques en ont faites. Ce dessein est grand, comme vous voiez, & demande beaucoup de sens & de discernement. LETT. III

J'en conviens, repartit Mr. le Chevalier : mais B. étoit-il capable d'éxecuter un dessein aussi vaste que celui-là?

Non, repliqua Mr. l'Abbé : mais c'est le propre d'un grand courage de former des projets plus grands que ses forces.

Mais est-il de la prudence, demanda Mr. le Chevalier, d'entreprendre une chose, qu'on n'est pas capable d'éxécuter?

Non, Monsieur, répondit, Monsieur l'Abbé. Mais en quoi B. fait paroître de la prudence, ainsi que je vous le fis remarquer autrefois, lors que nous parlâmes de son premier Tome, c'est qu'il prend de grandes précautions là-dessus; & qu'il avertit son Lecteur, qu'il ne lui présente son Recueil, que comme un léger essai, en attendant qu'il vienne un homme assez habile, pour achever cette ébauche, & lui donner sa derniere perfection.

Mais, ajoûta Mr. le Chevalier, B. devoit au moins donner une idée grossiere des Livres & des Auteurs dont il parle. Or il écrit de plusieurs Auteurs, seulement

LETT. III. ment pour nous en aprendre un peu de bien, & tout le mal qu'il en fait, sans même nous dire le nom de leurs Ouvrages, bien loin de nous les faire connoître. Il traite de cette sorte entr'autres le Pere Sirmond, & le Pere Petau. En écrivant de plusieurs autres Auteurs, il nous dit à la vérité le nom de leurs Ouvrages, mais c'est tout ce qu'il nous en dit. Les Nuits Attiques d'Aulu-Gelle en sont un bon exemple. Les Ouvrages qu'on sait le moins, après avoir lû ses Livres, sont ceux sur lesquels il a de plus longs articles, & dont il fait état de donner une idée plus juste; témoin l'Iliade & l'Odyssée d'Homere, & l'Enéïde de Virgile. Le peu d'ordre, de choix, de discernement, & de capacité qu'il aporte en traitant les plus grands sujets, fait qu'il embarasse, & qu'il n'instruit point. De sorte que si son dessein étoit de nous conduire dans le chemin des Sciences, en nous faisant connoître en quelque maniere les bons Livres, on peut dire qu'il n'a point éxecuté son dessein. Or je demande à Mr. l'Abbé, si c'est une marque de jugement, que de ne pas éxécuter le dessein qu'on a une fois pris.

Non, Monsieur, repartit Mr. l'Abbé. Mais B. montre qu'il a du bon sens, en reconnoissant qu'il n'a pas éxecuté le dessein qu'il a pris, & en prenant ensuite pour son dessein ce qu'il s'aperçoit qu'il a éxecuté. Et pour vous expliquer ma pensée, B. a fort bien senti que son Recueil, où il raporte les Jugemens des Cri-

Critiques, n'étant qu'un amas de contradictions sur les Livres & sur les Auteurs, étoit très-propre à décrier les Savans & les Censeurs de profession: d'ailleurs, que lui ne se mêlant point d'accorder les sentimens des Critiques, ni de montrer à quoi l'on doit s'en tenir, son Ouvrage, au lieu d'éclairer & d'instruire, ne répandoit que des ténèbres & de la confusion dans l'esprit; au lieu d'inspirer l'amour des Livres, n'en inspiroit que l'aversion. Voici donc le parti qu'il a pris fort sagement. Quand il s'est vû au cinquiéme tome, il a changé le dessein qu'il avoit eû de faire connoître les Livres, en celui de rendre ridicules les Critiques, & de soûpirer après un homme plus habile qu'eux tous, qui éxécutât enfin ce que lui B. n'avoit fait qu'imaginer, & qu'il n'avoit pû même ébaucher. Ainsi, Monsieur, conclut Mr. l'Abbé, si B. a manqué de prudence en ce qu'il n'a point exécuté le dessein qu'il avoit pris, il a fait prudemment de prendre pour le dessein de ses Livres ce qu'il avoit éxécuté.

Fort bien, reprit Mr. le Chevalier: mais croyez-vous, ajoûta-t-il, que ce soit un trait de sagesse de choquer tous les Critiques, c'est-à-dire, tous ceux dont B. rapporte les sentimens?

Non, Monsieur, répondit Mr. l'Abbé, je ne crois point cela: car comme parmi un grand nombre de Pédans que B. cite, il se trouve d'habiles & de judicieux Critiques, qu'il confond avec les autres, ce seroit une grande indiscrétion de faire une profession ouverte d'employer leurs senti-

LETT. III. mens dans ſes Livres, pour les traduire en ridicules. Auſſi la déclaration que B. fait là-deſſus, n'eſt-elle pas tout à fait auſſi formelle que je l'ai exprimée, pour juſtifier ſa conduite, & ſauver ſon bon ſens. Il s'y prend le plus finement qu'il peut : & voici comme il enveloppe la choſe.

Il tâche à ſe raccommoder dans ſon Eclairciſſement avec les (a) Auteurs maltraittez, & il parle ainſi. „ Je dis que „ c'eſt à leurs Cenſeurs que j'en ai vou„ lu. Il faut avoir l'humeur un peu ſcep„ tique, pour en douter, après l'idée que „ je me ſuis formée de la plûpart de ces „ Cenſeurs & de ces prétendus Savans „ qu'on appelle Critiques, & que j'ai con„ ſidéré en plus d'une rencontre comme „ des hommes plus ou moins environ„ nez de ténèbres, de foibleſſes, & de „ paſſions. J'ai tâché de faire remarquer „ en divers endroits, que les ſentences „ de ces ſortes de Juges, bien loin d'être „ des arrêts irrévocables, ne ſont ſouvent „ que les témoignages de leur propre „ ignorance, ou de leur malignité, & „ qu'elles contribuent plus que les éloges „ à l'avantage & à la gloire de ceux dont „ ils ſe mêlent de juger

Cela eſt net, dit Mr. le Chevalier; & B. nous fait comprendre admirablement l'eſtime qu'il a pour les Critiques, & celle que nous devons faire de leurs Jugemens & de tout ſon Recueil.

Ecou-

(a) Eclairciſſ. Tome 3. part. 1. pag. 2.

Ecoutez, je vous prie, ce qui suit, ré- LETT. III.
prit (*a*) Mr. l'Abbé. „ La maniere même
„ dont je me suis avisé d'arranger les di-
„ vers jugemens, quand il s'agissoit de
„ certaines personnes qui méritoient d'ê-
„ tre ménagées, n'est point trop énigma-
„ tique, pour empêcher qu'on ne décou-
„ vre tout d'un coup le dessein que j'ai
„ eû de commettre ces Jugemens les uns
„ avec les autres, & de les réduire inno-
„ cemment à la nécessité de se défaire
„ mutuellement d'eux mêmes.... Et quoi-
„ que j'aie fait semblant de les concilier
„ ensemble dans plusieurs occasions, &
„ d'adoucir leurs contrarietez, je veux
„ bien avertir le Lecteur, que j'ai voulu
„ lui laisser la liberté de se mocquer des
„ uns & des autres, & l'exciter à redou-
„ bler ses vœux pour demander au Ciel
„ un guide, capable de nous conduire
„ sûrement & utilement dans la lec-
„ ture des Livres, & dans l'étude des
„ Sciences

L'enveloppe est fort simple, dit Mr. le Chevalier: car enfin déclarer, qu'en rapportant les Jugemens des Censeurs sur les Ouvrages, *on a opposé les Jugemens les uns aux autres, & qu'on les a commis ensemble, pour les réduire innocemment à la nécessité de s'entredétruire*; déclarer encore, que *bien qu'on ait fait semblant de concilier les Critiques ensemble, on a toutefois voulu laisser la liberté aux Lecteurs de se mocquer des uns & des autres*; c'est

(*a*) Page 3.

LETT. III. c'eſt dire aſſez clairement, qu'on ne prétend point faire connoître les Livres, en rapportant les Jugemens des Cenſeurs; mais que tout le deſſein du Recueil eſt de rendre ridicules les Critiques.

Eſt-ce donc là l'honneur que B. fait aux honnêtes gens, qui ſont citez dans ſon Ouvrage? Il me ſemble que le bon ſens veut qu'un Auteur ne ſe brouille point avec ceux qui lui ont déja fourni de quoi faire huit ou neuf volumes, & ſur qui il compte encore pour une ſuite infinie d'autres Livres.

Que voulez-vous, repartit Mr. l'Abbé? l'on ſe tire comme l'on peut d'un mauvais pas. Baillet veut à quelque prix que ce ſoit ſe raccommoder avec les Auteurs.

Il a raiſon, repris-je: il eſt de la ſageſſe de faire la paix avec des gens aguerris, qui ont les armes à la main.

Les Critiques ne ſont pas moins à craindre que les Auteurs, repartit Mr. le Chevalier: eux-mêmes ſont Auteurs; pluſieurs d'entr'eux n'ont pas renoncé au métier: les vivans ſont en état de vanger leur propre querelle, & celle des morts; & ils feroient une cruelle guerre à B. s'il en valoit la peine. Il eſt de la prudence auſſi bien que de la juſtice de ne choquer perſonne de gayeté de cœur. Or B. ſe ſera brouillé avec tout le monde: les Critiques ſont révoltez contre lui; & je ne penſe pas que ſon Eclairciſſement doive appaiſer les Auteurs.

Liſons-en les premieres pages, repris-je: c'eſt

c'est une Piéce originale, où l'Auteur paroît bien ce qu'il est, & où nous pourrons observer, s'il pense, s'il écrit, & s'il raisonne de bon sens. Voici par où commence ce chef-d'œuvre, où tout est de lui. „ S'il (*a*) est vrai que je n'aie pas „ eû le plaisir de me voir trompé dans la „ prédiction que j'avois faite, que mon „ Ouvrage pourroit trouver quelques mé- „ contens, je ne puis nier aussi, que je „ n'aie eû la satisfaction de m'être trouvé „ véritable en ce point, & d'avoir fait au „ moins un bon Jugement dans un Re- „ cueil de Jugemens.

Cela ne vous charme-t-il pas d'abord, demandai-je à Mr. le Chevalier?

Cela me réjouït beaucoup, me repliqua-t-il. Quand j'entends que B. avoit prédit que son Ouvrage pourroit trouver quelques mécontens, je pense à un filou, qui la veille de la foire de Saint Laurens, prédiroit que sa main pourroit bien le jour suivant trouver des bourses coupées; & je dis là-dessus: la prédiction de B. & celle du filou se vérifient de la même sorte: la main du filou trouve les bourses qu'elle coupe; & l'Ouvrage de B. trouve les mécontens qu'il fait.

Je pense encore que le filou, s'applaudissant de son adresse, pourroit dire d'aussi bon sens que B. „ S'il est vrai que „ je n'aie pas eû le plaisir de m'être „ trompé dans la prédiction que j'avois „ faite, que ma main trouveroit des bour-

„ ses

(*a*) Eclairciss. *pag.* 1.

r. III. „ ses coupées, je ne puis nier aussi que „ je n'aie eû la consolation de m'être „ trouvé véritable en ce point, & d'avoir „ fait un bon Jugement.

Il ne faudroit plus, pour rendre la comparaison tout-à-fait juste, ajoûta Mr. le Chevalier, sinon que comme le filou aimeroit mieux avoir rendu sa prédiction véritable, en coupant des bourses, que de l'avoir rendu fausse, en ne faisant tort à personne, B. préférât aussi la satisfaction de s'être trouvé véritable, en faisant des mécontens, au plaisir de s'être trompé, en ne mécontentant personne.

Rien ne manquera à la justesse de vôtre comparaison, repris-je: B. & le filou sont de même goût; ni l'un ni l'autre ne veut être faux prophete. B. a tant de joie d'avoir fait une véritable prophétie, & de l'avoir vérifiée, en mécontentant beaucoup de monde, qu'il pardonne sans peine aux mécontens les murmures qu'ils ont faits contre lui. Voici comme il parle.

„ Comme cette derniere satisfaction, „ dit-il, est préférable à l'autre; c'est-à-„ dire comme la satisfaction d'avoir pré-„ dit véritablement que son Ouvrage „ trouveroit des mécontens, est préfé-„ rable au plaisir de s'être trompé dans „ cette prédiction, j'aurois tort de me „ plaindre des mécontens.

Cela est encore de fort bon sens, ajoûta Mr. le Chevalier: un filou auroit aussi tort de se plaindre des murmures de ceux, à qui il auroit coupé la bourse.

Sans mentir, Messieurs, nous dit Mr. l'Abbé,

l'Abbé, je suis scandalisé de ce que vous comparez B. à un filou: sachez qu'il n'a point de bien d'autrui. Il ne faut que lire (a) ce qu'il écrit là-dessus dans son Eclaircissement, pour en être persuadé. LETT. II

Je suis convaincu, repartit Mr. le Chevalier, que la réputation, que le Bibliothéquaire ôte aux Auteurs, n'augmente point la sienne.

Ha, Monsieur, repliqua Mr. l'Abbé, B. n'ôte la reputation à personne; il fait profession de ne pas toucher aux mœurs.

Quoi, reprit Mr. le Chevalier, ce n'est pas toucher aux mœurs, que de dire du P. Petau, qu'il étoit emporté, jusqu'à s'oublier de la charité Chrétienne; d'un Evêque, qu'il n'avoit point cessé d'être un insigne beuveur, en cessant d'être Poëte; de Malherbe, qu'il étoit intéressé, jusqu'à souhaiter la mort de son pere & de sa mere; de feu Mr. Corneille, qu'il étoit un ingrat; d'un Archevêque, qu'il étoit l'Auteur du plus infame de tous les Livres, où il avoit débité des maximes également brutales & impies?

Revenons à nôtre sujet, poursuivit Mr. le Chevalier; & pour ne vous plus scandaliser, laissons la comparaison du filou: elle ne convient point à B. Le filou dont je parlois, vole adroitement, & ne coupe que des bourses: il s'agit présentement de voir si B. en choquant les Critiques dans son Eclaircissement, se raccommode avec les Auteurs; s'il pense, s'il écrit, & s'il raisonne de bon sens.

La

(a) *Pages* 25. 26.

LIV. III. La joie que B. témoigne, d'avoir fait un bon Jugement, dans un Recueil de Jugemens, ne me paroît pas raisonnable, repris-je. Car quoique B. doive se savoir gré lors qu'il a fait un bon Jugement, parce que cela ne lui arrive guéres, il ne doit pourtant point s'applaudir de celui-ci; puisque ce Jugement n'est bon, qu'à cause qu'il a choqué beaucoup d'honnêtes gens: or le chagrin de beaucoup d'honnêtes gens ne peut pas raisonnablement faire le plaisir d'un honnête homme. Ajoûtez qu'il étoit fort aisé de bien juger en une semblable occasion. Quand on est resolu de rapporter beaucoup de mal d'un très-grand nombre de personnes, l'on peut prédire à coup sûr, qu'on fera beaucoup de mécontens. Mais y a-t-il de la sagesse à s'ériger en Prophéte de cette sorte, & à entreprendre un Ouvrage, duquel on puisse faire & vérifier une semblable prophétie?

Quand on fait un Ouvrage extrémement utile, repliqua Mr. l'Abbé, ne peut-on pas préférer l'utilité publique à la satisfaction de quelques particuliers, sur tout quand l'Auteur croit pouvoir rejetter sur autrui le chagrin & la haine des mécontens?

De quelle utilité, bon Dieu! pourroit être au public l'Ouvrage de B. reprit vivement Mr. le Chevalier? Le premier tome est un pur discours, parfaitement inutile. Les autres huit volumes peuvent servir à ceux qui veulent connoître les Imprimeurs, & acheter les Critiques Histori-

ques,

ques, les Critiques Grammairiens, les Grammairiens, les Traducteurs Latins & François, les Poëtes Grecs, Latins, & François: hors de là tout son Ouvrage n'est bon à rien. Ce n'est qu'un fruit sterile des lectures précipitées, que B. a faites, non des Livres dans leurs sources, mais dans les Bibliothéques: & vous voulez qu'un amas confus de collections mal digérées, qu'un extrait imparfait de passages Latins, la plûpart mal choisis, & mal traduits, qu'un tas de contrariétez, arrangées quelquefois par l'Auteur *pour être réduites à la nécessité de se détruire innocemment d'elles-mêmes*, & qui sans cet arrangement étudié s'entredétruisent presque toûjours, soit quelque chose de si avantageux au public, que je doive pour cela pardonner à B. les choses choquantes qu'il écrit des vivans & des morts? LETT. II

Moi, Monsieur, repartit Mr. l'Abbé, je ne veux rien là-dessus, que ce que B. croit avoir raison de souhaiter.

Mais, Monsieur, repris-je, ce que B. souhaite, ce qu'il pense, & ce qu'il écrit, pour faire tomber sur les Critiques le chagrin des Auteurs, vous paroît-il soûtenable? je vais le lire. Après avoir dit qu'il auroit tort de se plaindre des mécontens, il donne en dix lignes la plus juste idée que nous puissions concevoir de son bon sens, de sa maniére de penser, d'écrire, & de raisonner. Ecoutez, je vous prie.

„ Mais, dit-il, j'aurois (*a*) aussi raison de

(*a*) Eclairciss. *pag.* 2.

LIV. III. „ de ſouhaiter que les mécontens ne ſe „ plaigniſſent point de moi : car s'ils a„ voient fait réfléxion ſur la conſtitution „ de mon Ouvrage, ils auroient jugé fa„ cilement, que je n'ai pas moins ſongé „ à leur avantage, qu'à celui de ceux qui „ ont été pleinement ſatisfaits, & que „ leurs intérêts ne me ſont pas moins „ chers ; puis qu'à dire le vrai, c'eſt à leurs „ Cenſeurs que j'en ai voulu. C'eſt auſſi „ à ceux-là qu'ils devroient s'en prendre: „ & je leur en ai facilité les moiens, en „ mettant dans ſon jour ce dont ils „ croient avoir ſujet de ſe plaindre.

Voila une entrée d'éclairciſſement fort obſcure, dit Mr. le Chevalier ; & je n'en ſuis pas ſurpris. Le raiſonnement de B. roule ſur un principe très-difficile à démêler : c'eſt *la conſtitution de ſon Ouvrage*. Baillet prétend que les Auteurs qu'il a mal traitez, n'ont pas ſujet de ſe plaindre de lui ; parce que s'ils avoient fait réfléxion ſur *la conſtitution de ſon Ouvrage*, ils auroient reconnu, qu'il a eû autant d'égard, pour eux, que pour ceux qui ſont pleinement ſatisfaits.

Pour comprendre la force de ce raiſonnement, dites-moi, je vous prie, ce que c'eſt que *la conſtitution de l'Ouvrage de B*. Cet Ouvrage me paroît ſemblable à ces corps mal-ſains, qui n'ont point de temperament, ni de conſtitution.

Baillet voit bien que ſon Ouvrage ne peut pas ſuppléer au beſoin qu'on auroit d'une Critique univerſelle, ni ſervir de guide

guide dans l'étude des Sciences, & dans la lecture des Livres. LETT. III

Il doit être encore persuadé, qu'il n'y a point dans ses Livres de ces endroits enchantez, capables de charmer les esprits les plus délicats, & de délasser d'illustres Magistrats des pénibles fonctions de leurs charges, par le seul plaisir de la lecture.

C'est bien sa faute s'il n'est convaincu, qu'on ne trouve point dans son Recueil de ces traits d'une belle érudition, qui par le plaisir d'apprendre, inspirent l'ardeur de savoir.

Les deux illustres personnes, pour qui il se vante d'avoir écrit, ne s'exposeront point, en lisant l'Ouvrage, à perdre l'estime qu'ils ont pour l'Auteur.

Tout ce que vous dites là, Monsieur, repliqua Mr. l'Abbé, étoient des fins que l'Auteur s'étoit proposées, & dont j'avoue qu'il n'a rempli aucune. Mais cela n'empêche pas que *la constitution de son Ouvrage* ne subsiste: ce sont toûjours *les Jugemens des Savans sur les principaux Ouvrages des Auteurs*.

Pardonnez-moi, Monsieur; ce sont fort souvent les Jugemens de B. Il faut voir comme il décide sur Eunapius de Sarde Sophiste, sur Mr. du Saussai Evêque de Toul, sur Dom Nicolas Antonio, sur le Pere Possevin, sur Mr. de Malherbe, sur Mr. Ménage, sur le Pere Mambrun, sur Messieurs Corneille, & sur bien d'autres. Ainsi si *la constitution de l'Ouvrage* de B. consiste en ce qu'il rapporte les Jugemens des Savans sur les

LETT. III. Livres & ſur les Auteurs, B. a ſouvent alteré *la conſtitution de ſon Oùvrage*. Combien altére-t-il les ſentimens des Auteurs ? combien de fois les ſupprime-t-il tout-à-fait ?

Mais pour ne nous point écarter, & ne point laiſſer le raiſonnement de B. que nous n'en aions vû la juſte valeur, je ſupoſe que *la Conſtitution de ſon Ouvrage* conſiſte en ce qu'il dit lui-même dans ſon Avertiſſement. „ Ce Recueil n'eſt qu'une „ compilation aſſez ſimple des ſentimens „ de quelques perſonnes ſur les Ouvrages „ de leurs ſemblables.

Cela ſupoſé, je demande, Comment les Auteurs maltraitez, que B. appelle mécontens, *faiſant réfléxion là-deſſus*, peuvent-ils juger aiſément, que *le Bibliothécaire n'a pas moins ſongé à leur avantage, qu'à celui des Auteurs qu'il a ménagez, & qui ont été pleinement ſatisfaits* ?

On ne peut pas douter que Mr. Ménage ne ſoit un Auteur mécontent, & avec raiſon : B. l'a fort maltraité. M. de Sacy, s'il vivoit encore, devroit être pleinement ſatisfait, quelque avide qu'il pût être de loüanges : B. lui en a donné ſuffiſamment. Je demande donc, Comment M. Ménage, *en faiſant réfléxion ſur la conſtitution de l'Ouvrage de B*. peut-il juger que B. a autant ſongé à ſon avantage, qu'à celui de Mr. de Sacy ?

Lors que B. dit que ſon Recueil *eſt une compilation aſſez ſimple*, il fait profeſſion de raporter ſimplement les ſentimens des Auteurs, ſans épouſer aucun parti. Or il

il est évident par la seule lecture de ce que B. LETT. III.
écrit de Mr. Ménage, & de Mr. de Sacy, qu'il prend parti pour les Censeurs de Mr. Ménage contre M. Ménage, & pour Mr. de Sacy contre les Censeurs de Mr. de Sacy. Il est encore évident que B. traite Mr. de Sacy en ami, & en Auteur de Port-Royal, & qu'il traite Mr. Ménage en Auteur propre à égaier son Recueil, & à exercer sa maniére de satyre; puisqu'il donne un tour mordant à tout ce qu'il écrit de Mr. Ménage, & un air d'éloge à la censure même d'un Ouvrage de Mr. de Sacy. Le moien donc que Mr. Ménage, *en faisant réfléxion sur la constitution du Recueil, puisse juger aisément, que ses intérêts ne sont pas moins chers à B. que ceux de Mr. de Sacy*? Cela vous paroît-il soûtenable?

Non, Monsieur, repliquai-je: & ce qui suit n'est pas mieux fondé. B. dit qu'en écrivant au desavantage des Auteurs, il n'a pas prétendu les choquer, mais attaquer leurs Censeurs. *A dire le vrai*, dit-il, *c'est à leurs Censeurs que j'en ai voulu: c'est aussi à ceux-là qu'ils devroient s'en prendre; je leur en ai facilité les moiens .... Je dis que c'est à leurs Censeurs que j'en ai voulu; parce qu'après m'être un peu éxaminé moi-même, j'ai reconnu que je ne me mêlois d'autre chose, que de blâmer ceux qui ont tort de juger les autres mal à propos.*

A qui B. persuadera-t-il, que c'est aux Censeurs de M. Ménage qu'il en a voulu, & non pas à M. Ménage? Quand B. écrit
de

LETT. III. de M. Ménage parmi les Grammairiens, il ne cite contre ce fameux Grammairien que lè Pere Bouhours, & M. de Furetiere. Or B. n'en a voulu à pas un des deux, à en juger même selon son principe; car bien loin de blâmer leur censure, il l'a apuiée de ses propres réfléxions.

J'ai aussi trop bonne opinion de B. pour croire qu'il ait voulu aigrir l'esprit de M. Ménage contre le Pere Bouhours, & M. de Furetiere; outre qu'il n'étoit pas nécessaire d'animer M. Ménage à la vangeance.

Baillet n'a pas non plus facilité à Mr. Ménage les moiens de s'en prendre à ses Censeurs, en lui raportant les Jugemens peu favorables qu'on a faits de ses Livres: il lui a fourni des sujets, & non pas des moiens de se vanger. Enfin il n'est pas vrai, que Mr. Ménage ne doive se prendre qu'à ses Censeurs des railleries que B. a faites de ses Livres & de sa personne. Baillet, qui traite à fonds le chapitre de M. Ménage, dans l'Article XI. de son (a) Eclaircissement, ne cite point de Censeurs. Concluons donc que c'est à B. que M. Ménage, & tous les Auteurs maltraitez, doivent s'en prendre, & non pas à leurs Censeurs, & remarquons que l'Eclaircissement de B. qui est une piéce originale, & toute de lui, n'a jusqu'ici rien de raisonnable.

Quoi, Messieurs, reprit Mr. l'Abbé, avec un redoublement de serieu, vous n'ex-

(a) Eclairciss. *pag.* 49, 50, 51, 52, 53.

n'excusez point B sur son *Institut*?

C'est quelque chose de bien plaisant, repliqua Mr. le Chevalier, que l'*Institut* de B. & que sa maniére de se défendre, en se retranchant dans son *Institut*. Les Auteurs que B. a outragez, se plaignent des outrages qu'ils ont reçûs. Baillet se défend, & leur replique, Vous avez tort de vous plaindre de moi; vous devriez faire réfléxion, que mon *Institut* m'engage à raporter tout le mal que j'ai apris de vous & de vos Livres: prenez-vous-en donc à ceux qui m'ont instruit, c'est-à-dire, à vos Censeurs, & non pas à moi. Ce moien de défense vous paroît-il recevable, Messieurs?

Je demande à B. Pourquoi vous êtes-vous fait un *Institut*, qui vous engage à aprendre au public tout le mal que vous savez des vivans & des morts? quelle obligation aviez-vous d'embrasser un *Institut* si odieux?

Des Auteurs, soit par un zéle trop violent, soit par une secrette jalousie, soit par un intérêt de parti, soit par imprudence, avoient laissé couler sur le papier des choses aigres, piquantes, injurieuses, qu'ils voudroient peut-être avoir effacées de leur sang: la moitié du monde les avoit ignorées; l'autre les avoit oubliées; elles étoient comme ensevelies: & vous, vous fondez un *Institut*, qui vous oblige à les déterrer, à les exposer à la vûë de tout le monde, à en conserver la mémoire dans un Recueil universel, à les présenter même, ces vieilles marques de la foiblesse,

&

ARTT. III. & de la passion humaine, aux yeux des intéressez, pour rouvrir des plaies que le temps avoit fermées, pour ranimer une colere éteinte, pour porter la guerre & la vangeance par tout: & vous prétendez que c'est bien vous défendre, que d'opposer un pareil *Institut*.

Tout de bon, Monsieur, si un médisant déclaré avoit fait une profession ouverte de dire tout le mal qu'il sauroit des personnes les plus distinguées, en citant ses Auteurs, & qu'on vînt à lui intenter procès, croiriez-vous qu'il se défendit bien, s'il disoit à ses accusateurs, Vous avez tort de vous plaindre de moi: *faites réfléxion sur mon Institut; vous jugerez aisement que c'est à vos Censeurs que vous devez vous en prendre. Je vous en ai facilité les moiens, en mettant en son jour le mal qu'on a dit de vous.* Croiriez-vous, dis-je, qu'on dût l'absoudre, ce médisant public, sur la seule considération de son *Institut*? ne penseriez-vous pas au contraire, qu'on devroit le condamner *sur son Institut*? Je vous en fais le Juge. Pour moi, je pense que l'*Institut* de B. ni celui d'un médisant de profession, n'auront jamais l'estime & l'aprobation publique.

Mais vous, Messieurs, ajoûta Mr. le Chevalier, que jugez-vous du raisonnement de B. de sa maniére de penser, & d'écrire? Jugez-vous qu'il raisonne, qu'il pense, & qu'il écrive de bon sens? Je sais au moins que si j'étois un Auteur maltraité, son Eclaircissement me revolteroit, au lieu de m'apaiser; & je suis à present con-

convaincu de ce que je ne faiſois que ſoupçonner, que B. en voulant ſacrifier les Critiques aux Auteurs, offenſe également & les Critiques & les Auteurs. LETT. I

Je vous aſſure, Monſieur, repliquai je, que je ne ſais pas trop comment Mr. l'Abbé nous tiendra la parole qu'il nous a donnée.

Je la tiendrai très-fidellement, repartit Mr. l'Abbé. Je vous ai promis de vous montrer du bon ſens par-ci par-là dans l'Ouvrage de B. en voici même dans ſon Eclairciſſement. Après avoir (a) diſcouru dans l'article quatriéme ſur des vers qu'on avoit faits contre lui, & particuliérement ſur la Fable qui porte pour titre, *Aſinus in Parnaſſo*; après (b) avoir aſſuré que les Auteurs de ces vers ne ſont pas Chrétiens d'avoir inquieté un homme doux & pacifique comme lui; après avoir apellé Balaam l'Auteur de cette Fable, afin, je crois, que ſi par hazard on venoit à l'apeller un jour, lui B. l'Ane de C.... comme l'on apelle les Poëtes Plagiaires les Corneilles d'Eſope, il ait au moins la conſolation d'être l'Ane de Balaam; après tout ce diſcours, auſſi raiſonnable que le premier article; il dit de très-bon ſens, (c) *Il falloit autre choſe que des vers pour me corriger.*

J'en conviens, repartit Mr. le Chevalier: cela eſt judicieuſement dit. Baillet, qui ſemble être envoyé de Dieu pour faire la

(a) Page 14, 15, 16.
(b) Pag. 17.
(c) Art. 5. pag. 18.

LETT. III. la correction aux Poëtes, n'est pas disposé à profiter de la leur ; & le Poëte qui étrilla si bien autrefois le Pégase de Port-Royal, perdroit aujourd'hui son temps à étriller l'Ane du Parnasse. Il faut pour corriger B. une Critique de M. Ménage. On peut dire qu'il la mérite : il a traité indignement le Varron de nôtre siécle. C'est un trait de providence pour les Savans, que B. ait choqué le Savant du monde le plus capable de vanger les autres, en se vangeant lui-même. On m'a dit qu'il préparoit un gros Anti-Baillet. Ce doit être un Ouvrage fort curieux : car B est un sujet digne de la censure de Mr. Ménage.

Sans mentir, Monsieur, dis-je à Mr. l'Abbé & à Mr. le Chevalier, vous savez bien l'un & l'autre faire valoir une ligne de bon sens. Je doute un peu que vous n'en donniez plus à B. en cet endroit, que lui-même n'en vouloit avoir. Mais en voici un, où il en a voulu avoir beaucoup, & où vous aurez assez de peine à lui en trouver. C'est en parlant d'un Poëte Espagnol, nommé Gongora. Il en fait de grands éloges, sur la foi des Auteurs qu'il cite, (a) & particuliérement sur le témoignage du Bibliothecaire d'Espagne, à qui il fait dire de ce Poëte, „ Qu'à juger de „ ce qu'auroient fait les Dieux, vivants „ au siécle d'or, par les marques qu'il a „ laissées de son enthousiasme dans ses E- „ crits, il est très-probable que ces Dieux „ auroient pris le langage de Gongora „ pour

(a) Tome 4. part. 2. pag. 29.

„ pour le leur, & l'auroient parlé, tout
„ Espagnol qu'il est, sans craindre qu'on
„ le confondît avec celui des hommes, &
„ qu'on les prît pour des Espagnols.

Baillet fait dire en suite, en son François, au même Auteur Latin, „ que
„ si Gongora se fût tourné au genre Epi-
„ que, l'Espagne n'auroit pas sujet de
„ porter envie à la Gréce pour Homere,
„ ni aux Latins pour Virgile, ni aux Ita-
„ liens pour le Tasse": bien que ce Poëte se fût fait un langage, que les Espagnols même n'auroient pas pris pour Espagnol, & qui n'étoit propre que pour les Dieux.

Mais B. ajoûte à cela une réfléxion, qu'il prend de son fonds. „ Les grands
„ hommes, dit-il, de la force de nôtre
„ Gongora, sont si fort au dessus du
„ commun, qu'il est plus aisé de les ad-
„ mirer, que de les imiter. Il en coûte
„ toûjours à ceux qui ont la folie de les
„ vouloir suivre, quand même ils auroient
„ le bonheur de les atteindre: car nous
„ n'avons pas coûtume d'admirer ceux
„ qui deviennent foux par imitation. Ils
„ sont souvent l'objet de nôtre risée, dans
„ le temps même que les premiers foux,
„ qui leur ont donné l'exemple de s'écar-
„ ter de la Raison humaine, sont le sujet
„ de nôtre admiration". Il me paroît que B. court ici après le bon sens: c'est à vous, Messieurs, à juger s'il l'atrape.

Est-ce une folie de vouloir imiter les grands hommes, quand on se sent assez de genie pour les suivre, & qu'on a assez

ART. III. de bonheur pour les atteindre? Qu'eſt-ce que *devenir fou par imitation*?

Ah, Monſieur, interrompit Monſieur l'Abbé, vous n'êtes pas fait aux traits délicats de la ſatyre de B. Il veut nous montrer les égaremens de Gongora, & l'entêtement de Dom Nicolas Antonio ſon Panégyriſte; & il n'invective contre les Copiſtes, que pour faire connoître ce qu'il penſe de l'Original.

Ce ſeroit trop pour B. dit agréablement Mr. le Chevalier, qu'il eût fait une bonne réfléxion ſur Gongora: c'eſt bien aſſez qu'il en ait fait une (*a*) fort à propos ſur Colletet, & ſa femme, Mademoiſelle Claudine. En parlant de Roche-Maillet, il rapporte ces quatre vers ſur ce Poëte:

Mais quant à la beauté de ſa Muſe Latine,
Comme c'eſt un ſecret ignoré de Claudine,
Claudine en dit ce qu'en dit ſon Epoux:
Le genie en eſt fort, & le ſtile en eſt doux.

Sur cela B. charmé de ce que Mademoiſelle Claudine s'accorde pour le coup avec Mr. Colletet, croit que cela mérite une réfléxion; & il met à la marge, *Les femmes ne contrediſent pas toûjours leurs maris.*

Vous voiez, repliqua Mr. l'Abbé, que B. a du bon ſens juſqu'à la marge. En voici une autre preuve: B. en nous aprenant qu'un Medecin avoit fait un beau Poë-

(*a*) Tome 4. part. 2. pag. 223.

Poëme ſur une choſe fort mal propre, LETT. II
comme il avoit exprimé la matiére de ce Poëme par un mot équivoque, qui ſignifie auſſi-bien une maladie d'enfant & toûjours innocente, qu'une maladie ordinairement criminelle & toûjours honteuſe, ſon bon ſens lui ſuggere d'ôter l'équivoque: il ſuit cette inſpiration judicieuſe, & met à la marge, *groſſe*.

Fort-bien, reprit Mr. le Chevalier; mais B. n'auroit-il pas fait plus judicieuſement, de ſuprimer, dans la liſte des Ouvrages de ce Poëte Medecin, un Poëme dont il n'oſeroit dire le ſujet, que de ſeparer l'adjectif du ſubſtantif, mettant *V*.... dans le corps du diſcours, & à la marge, *groſſe*?

Chacun a ſes ſcrupules, repliqua Mr. l'Abbé, B. s'en feroit un fort grand, de ſuprimer un Ouvrage, en parlant d'un Auteur, quand même ce feroit un Ouvrage infame, & propre à ternir la gloire de l'Auteur. Il croit qu'il y va de ſa reputation: il s'eſt engagé à raporter les Jugemens des Savans ſur les principaux Ouvrages des Auteurs: & ce Poëme étoit peut-être le principal Ouvrage du Poëte Medecin.

De plus Meſſieurs, ajoûtai-je, ſi B. ſuprimoit ces ſortes d'Ouvrages, il feroit tort à ſa mémoire: on croiroit qu'il ne les connoît point; & il n'y a point de Livres qu'il ne connoiſſe. Cependant il eſt encore de ſon interêt d'acquerir la réputation d'homme de Jugement. Auſſi accorde-t-il autant qu'il peut le jugement

LETT. III. & la mémoire ensemble : mais quand il ne peut les joindre, que voulez-vous qu'il fasse? il les éloigne le moins qu'il peut: comme la mémoire est en possession, il la laisse dans le corps du discours ; & il met le jugement à la marge.

Remarquez donc, Messieurs, je vous prie, dit Mr. l'Abbé, que B. fait quelques réfléxions judicieuses.

Vous auriez assez de peine à montrer que B fait aussi des décisions judicieuses, reprit Mr. le Chevalier : quoique ce soit particulierement lors qu'on juge, que l'on doit faire paroître du jugement.

Cela est vrai, quand on fait profession de juger, repartit Mr. l'Abbé : mais B fait profession de ne point juger, & de raporter simplement les jugemens des Auteurs. Ainsi lors qu'il juge, comme il sort des bornes qu'il s'est prescrites, il faut que la passion le porte à juger : or la passion trouble toûjours un peu le jugement.

Mais quelle passion a pû engager B. à prononcer ainsi contre Mr. du Saussai, Evêque de Toul, demanda Mr. le Chevalier? (a) *Il faut avouër que cet Auteur avoit beaucoup de lecture, mais il avoit encore plus de simplicité : avec assez peu de jugement, & de génie même. La plûpart de ses Ecrits ne sont que des compilations indigestes, où il ne paroît ni choix, ni discernement.*

Si B. avoit écrit cela d'un Bibliothécaire, on croiroit qu'il auroit voulu faire son

(a) 2. Tome P. I. *pag.* 144.

ſon propre portrait, & qu'il auroit aſſez bien réuſſi; mais c'eſt d'un Evêque qu'il écrit; & il me ſemble qu'il devroit avoir plus de reſpect pour un Evêque. LETT. I

Il ne veut pas même qu'on en ait pour les Papes, ni pour les Rois, dès qu'ils ſe font Auteurs, repliqua Mr. l'Abbé. Vous avez vû comment il traite ce point-là, dans les Préjugez ſur les Livres.

D'où vient donc, reprit Mr. le Chevalier, que B. ne voulant point, lors qu'il s'agit d'un Auteur, qu'on ait aucun égard à la dignité ni de Pape, ni de Roi, conſidére ſi fort en de certains Auteurs une qualité, que lui-même ne croit preſque pas réelle, & qui altére pourtant réellement ſa faculté judiciaire? D'où vient qu'il regarde les Ecrivains marquez au P. & à l'R. autrement qu'il ne regarde les autres, & qu'il en juge toûjours avantageuſement?

Il faut un Entretien tout entier pour bien traiter cette queſtion, répondit Mr. l'Abbé: nous avons aujourd'hui aſſez d'autres choſes à dire. Voyons donc à préſent ſi B. juge de bon ſens.

Vous l'allez voir, dit Mr. le Chevalier, par le Jugement que B porte de la cenſure qu'on a faite d'un Ouvrage de ces Auteurs, marquez au P. & à l'R. C'eſt de la traduction Françoiſe de l'Imitation de Jeſus-Chriſt, qui ſelon lui eſt de Monſieur de Sacy.

Vous n'avez pas encore oublié ce

LETT. III. qu'Ariste & Eugène (a) ont dit de cette Traduction dans le second de leurs Entretiens? J'ai mis le Livre exprès sur la table, & j'ai marqué l'endroit. Voici comment Ariste commence à en parler: „ Avez-vous vû la traduction de l'Imi- „ tation de Jesus-Christ? J'ai ouï dire que „ c'est un des chefs-d'œuvre de ces Mes- „ sieurs, & qu'ils la proposent pour un „ modéle de la pureté de langage.

Et voici comme Eugene repond. „ A „ la vérité je ne trouve dans l'Imitation „ de Jesus-Christ ni des expressions hy- „ perboliques, ni des périodes démesu- „ rées: cependant, à ne vous rien dégui- „ ser, j'y trouve je ne sais quoi qui me „ fait de la peine. Ce sont peut-être des „ scrupules: vous en jugerez s'il vous „ plaît.

Et Ariste, poursuivit Mr. le Chevalier, juge que ce qui a fait de la peine à Eugene ne sont pas des scrupules. Voici quelques-unes des réponses qu'il fait aux doutes qu'Eugene lui propose. „ Je trouve „ vos premiers doutes assez bien fondez.... „ Ces phrases ne me plaisent point: cela „ n'est ni selon la raison, ni selon l'usa- „ ge. Bon Dieu! quelle façon de par- „ ler. Ces phrases-là ne sont point Fran- „ çoises.

Eugene & Ariste concluent ainsi cet endroit: „ Nous ne finirions jamais, dit „ Eugene, si je vous lisois tous les en- „ droits que j'ai marquez: il n'y a pas un „ cha-

(a) Entretien d'Ariste & d'Eugene. *pag.* 135.

„ chapitre, fur lequel je n'aie plufieurs Lett. III
„ doutes. Cependant l'Imitation de Je-
„ fus-Chrift eft le plus petit Livre de ces
„ Meffieurs; c'eft celui qui a le plus de
„ cours. On en a fait jufqu'à treize édi-
„ tions: & mon Imitation eft de la der-
„ niére, comme vous voiez. Je conclus
„ de tout cela, dit Arifte, que les plus
„ grands Maîtres font capables de fe mé-
„ prendre quelquefois; & que les derniè-
„ res éditions ne font pas toûjours cor-
„ rectes, quoiqu'elles foient revûës &
„ corrigées.

Je conçois parfaitement, dit Mr. l'Abbé, que l'Auteur des Entretiens d'Arifte & d'Eugene n'eft pas adorateur des Ecrivains de Port-Royal, & qu'il trouve leur Traduction de l'Imitation de Jefus-Chrift pleine de fautes contre la pureté du langage, & contre l'exactitude du ftile.

Oh bien, Meffieurs, dit Mr. le Chevalier, fachez que B. cite l'Auteur des Entretiens d'Arifte & d'Eugene, à la louange de l'Imitation de Jefus-Chrift; & qu'il le met avec les Cenfeurs de Sorbonne, au rang des Approbateurs & des Panegyriftes de Mr. de Sacy. Ne m'en croiez pas fur ma parole: écoutez, je vous prie, comme il s'explique là-deffus, & voiez comme il rapporte fidellement le fentiment des Auteurs, & comme il en fait juger. Après avoir rapporté les éloges que les Docteurs, amis pour le moins de ces Meffieurs, avoient fait de la Tra-

ART. III. duction, il ajoûte: „ Le (a) P. Bou-
„ hours a dit aussi, que cette Traduction
„ de l'Imitation passe pour un des chefs-
„ d'œuvre de Messieurs de Port-Royal,
„ en ce qui regarde la pureté de la Lan-
„ gue. Et à dire vrai, ce Pere paroît en
„ avoir fait tant de cas, qu'il a bien vou-
„ lu prendre la peine de le revoir lui-mê-
„ me, & d'en recueillir tous les mots &
„ les termes qui n'étoient pas à son goût,
„ qu'il appelle des scrupules, & dont il
„ a fait la liste dans le second de ses En-
„ tretiens.

Vraiment cela est fort plaisant, re-pris-je: & de la maniére que B. juge des choses, si nous imprimions nos Entretiens, il les citeroit aussi à son honneur, & diroit *que nous avons fait tant de cas de son Ouvrage, que nous avons pris la peine de le revoir nous-mêmes, de recueillir tous les endroits qui n'étoient pas à nôtre goût, & d'en donner la liste au public.*

Ce n'est pas tout, dit Mr. le Chevalier: écoutez encore ce que B. ajoûte. „ D'au-
„ tres Critiques ont crû que nôtre Pere
„ avoit voulu faire quelque chose de plus;
„ & qu'il avoit voulu persuader, qu'il y
„ a des expressions dans cette Version,
„ qui ne sont pas entiérement du grand
„ air & du bel usage.

Si B. avoit lû l'Entretien sur la Langue Françoise, ajoûtai-je, il auroit vû que l'Auteur de cet Entretien a effectivement fait quelque chose de plus; & qu'il a

(a) Tome 2. part. 3. pag. 508.

a persuadé au public, qu'il y a dans cette Version du Nervéze, du galimatias, des négligences, des barbarismes, du jargon, semblable à celui que parlent les Allemands, qui commencent à apprendre le François.

Mais, reprit Mr. le Chevalier, que dit Mr. l'Abbé de la fidelité avec laquelle B. rapporte le Jugement des Censeurs, & du bon sens avec lequel il juge de leurs Censures?

Je n'ai pas entrepris de justifier B. en toutes choses, repartit Mr. l'Abbé: je suis fort content de vous avoir montré, qu'il a du jugement par-ci, par-là. Or il paroît autant d'esprit & de vivacité dans ses Livres, que de jugement & de bon sens.

J'ai fait la même réfléxion sur l'esprit de B. que j'avois faite sur son jugement, dit Mr. le Chevalier: si B a de l'esprit, ce n'est pas lors qu'il pense en avoir. Avez-vous remarqué combien il s'applaudit d'une idée grotesque, qui lui est venuë sur Virgile?

N'est-ce pas à l'occasion des dates de la naissance & de la mort de ce Poëte, demandai-je? C'est cela même, repliqua Mr. le Chevalier. B. fait le même honneur à Virgile, que les Ecrivains de Martyrologes font à Jesûs-Christ: ceux-ci marquent la naissance de Nôtre Seigneur par toutes les Epoques; & B. marque la naissance & la mort de Virgile de la même sorte. Mais cet amas d'Epo-

. ques est un fonds très-riche entre les mains de B.

Je tiens l'endroit, dis-je à Mr. le Chevalier; je vais le lire : je commence par quelques-unes des Epoques; car elles ont leur agrément.

(a) (*Publ. Virg. Maro.*) *d'Andes, territoire de Mantoüe, né le* 15. *d'Octobre de la troisiéme année de la* 177. *Olympiade, la* 684. *de la fondation de Rome, sous le Consulat de Pompée & de Crassus, l'année que Ciceron accusa Verrès de péculat,* 70. *ans devant l'Epoque Chrétienne. Mort à Brindes, le* 22. *de Septembre, la deuxiéme année de la* 190. *Olympiade, l'an de l'Empire d'Auguste* 25 *à compter de la mort de César, &c. sous le Consulat de Caius Sentius Saturninus & de Quintus Lucretius Cinna Vespillo, l'an Julien, ou de la correction du Calendrier Romain* 37 *de l'Ere Espagnole* 20. *âgé de* 51. *ans, &* 735. *depuis la fondation de Rome, de la P. Julienne* 4695. Cela est savant, comme vous voiez, & ne coûte guere. Mais ce n'est pas encore là ce que nous admirons : le voici.

„ L'affectation, dit B. qui paroît dans „ le soin que j'ai pris de datter la mort „ de Virgile par toutes les Epoques que „ j'ai crû certaines & incontestables, & „ qui ont eû cours dans l'Empire Ro- „ main, ne doit pas seulement nous faire „ souvenir de la distinction qu'il faut faire „ de son rang & de son mérite ; mais elle

„ peut

(a) Tome 3. part. 2. pag. 109. &c.

Peut servir encore à nous le faire considérer comme une Epoque fixe de la Poësie, & comme le centre universel de tous les Poëtes, qui ont paru auparavant & après lui ". Quand B. sera de Académie Françoise, il écrira, *avant & après lui*, & non pas, *auparavant & après lui.*

Que pensez-vous, Messieurs, reprit Mr. le Chevalier, de *Virgile*, *l'Epoque fixe de la Poësie*, *& le centre universel de tous les Poëtes*? Cela n'est-il pas fort ingenieux?

Baillet sent bien quand il a trouvé quelque chose de bon, repartis-je; & il fait l'art de le faire valoir. Ecoutez, je vous prie, comme il parle de ces expressions, & comment il en conçoit toute la force.

„ Je n'ai pas crû, dit-il, pouvoir donner „ une idée de Virgile plus achevée & „ plus parfaite, que celle-là. J'ose dire „ qu'elle engloutir toutes celles qu'on en „ a fait concevoir jusqu'ici, & que tout „ ce que ses envieux & ses ennemis y ont „ remarqué d'humain, s'y rapporte aussi „ parfaitement, que tout ce que ses flatteurs & ses idolatres y ont reconnu de „ divin. Voilà l'expédient que j'ai trouvé, pour me tirer heureusement de „ l'embarras où j'aurois été, de rapporter les jugemens de plus de quinze cens „ Critiques, qui m'auroient fait faire des „ cercles perpétuels, & qui m'auroient „ rendu insupportable aux Lecteurs, par „ une infinité de redites.

Avoüez, Messieurs, poursuivis-je,

 que

ART. III. que jamais Auteur ne fut plus content de lui-même, que l'est B. en cet endroit; & vraiement il a raison: car il faut qu'il ait plus de pénétration, que toutes les Intelligences, pour concevoir bien distinctement, 1. Comment la datte de la mort de Virgile par toutes les Epoques *sert à le faire considérer comme l'Epoque fixe de la Poësie, & le centre universel de tous les Poëtes*. 2. Ce que signifient ces expressions. 3. Comment elles donnent *l'idée la plus achevée & la plus parfaite, qu'on puisse donner de Virgile*; & comment cette idée *engloutit toutes les autres*. 4. Comment *tout ce que les envieux de Virgile ont remarqué en lui d'humain, & ce que ses flatteurs y ont reconnu de divin, se rapporte parfaitement là*. 5. Comment dès que B. a appellé Virgile *l'Epoque fixe de la Poësie, & le centre universel de tous les Poëtes*, cela le tire *avantageusement de l'embarras où il auroit été, de rapporter les Jugemens de plus de quinze cens Critiques, qui lui auroient fait faire des cercles perpétuels*.

Pour moi, je vous avouë que tout cela me passe; & que si en écrivant de B. je m'étois avisé de datter sa naissance par toutes les Epoques incontestables, je n'aurois pas l'esprit de comprendre, qu'en vertu de cette vision Chronologique, je pûsse appeller B. *l'Epoque fixe de la Librairie, & le centre universel de tous les Bibliothéquaires*. Et si par je ne sai quelle imagination, j'avois appellé B. de la sorte, bien loin d'avoir assez de lumieres pour dé-

découvrir dans cette rêverie une ſi parfaite idée de B. qu'elle engloutît toutes les autres, je conviendrois de bonne foi, que je ne ſaurois ce que j'aurois voulu dire. LETT. I

Je ſuis perſuadé, dit Mr. l'Abbé, que B. ſavoit ce qu'il vouloit dire en cet endroit. lors qu'il écrivoit ſur Virgile: mais je penſe qu'à préſent il ne s'en ſouvient plus. Au reſte, ajoûta-t-il, ſi je voulois citer des idées ſpirituelles de B. je citerois celles qu'il a dans ſon Eclairciſſement, ſur le chapitre de Mr. Ménage.

Quoi, Monſieur, reprit Mr. le Chevalier, croiez-vous que ce ſoit quelque choſe de fort ſpirituel, que ce que B. appelle l'hiſtoire de ſon embarras? C'eſt encore un de ces endroits, où B. croit avoir de l'eſprit.

Peut-être ne ſe trompe-t-il pas, repartit Mr. l'Abbé. Vous en jugerez, Monſieur, pourſuivit Mr. le Chevalier: j'ai l'Eclairciſſement de B. & je ſuis ſur l'article XI. où le Bibliothéquaire aiant fait un portrait mocqueur de Mr. Ménage, parle ainſi: „ (a) Mais puiſque Mr. Mé„ nage eſt en peine de ſavoir par quel mo„ tif j'ai rapporté de lui quelqu'autre cho„ ſe, qui a parû moins à ſon goût, il „ faut que je lui conte l'hiſtoire de mon „ embarras, pour voir s'il aura la charité „ de m'en tirer". Voions comment B. ſe tirera lui-même de ſon conte. „ Inno„ cemment, dit-il, & dans la plus gran„ de ſimplicité du monde, je me mets à „ la

(a) Tome 3. part. 1. Eclairciſſ. p. 50.

LETT. III. „ la lecture des Livres de Mr. Ménage,
„ comme d'un Auteur grave, & d'une
„ grande réputation, sans autre préjugé,
„ que celui qu'avoient formé en moi tou-
„ tes ses rares qualitez. J'y trouve effecti-
„ vement une érudition que j'y cherche,
„ mais je la trouve presque par tout en-
„ veloppée d'un je ne sai quoi, que le
„ mérite de Mr. Ménage m'a toûjours
„ empêché d'appeller par son nom, &
„ qu'un Ecrivain Grec appelleroit *philaf-
„ tie*, dans un Athénien, qui auroit été
„ moins vertueux que cet Abbé.

Arrêtez-là, Monsieur, je vous prie, dit Mr. l'Abbé; & remarquez que cette *philaftie d'un Athénien* est un tour ingénieux, pour exprimer finement l'amour propre, que B. reproche à Mr. Ménage. Il y a donc de l'esprit en cet endroit, & même de la délicatesse.

Vous ne m'arrêtez pas souvent de la sorte, poursuivit Mr. le Chevalier : voions ce qui suit: „ J'apperçois, écrit B., au
„ travers d'une infinité de belles choses,
„ un certain caractére d'esprit, qui fait
„ en moi des impressions fâcheuses.

Quel est donc ce *certain caractére d'esprit*, que B. apperçoit dans les Livres de Mr. Ménage? & quelles sont ces *impressions fâcheuses*, que fait sur lui *ce certain caractére*? Seroit-ce l'amour propre que B. appelleroit *un caractére d'esprit*? & B. seroit-il susceptible des impressions de l'amour propre? Il me semble que B. commence à s'embarrasser en nous contant son embarras: mais lisons le reste.

„ Je

„ Je tâche, dit B. de m'en défaire, en „ passant d'une matiére à une autre: mais „ je me retrouve par tout. Je change de „ Traité, & de Livre; & ce sont de per- „ petuelles rencontres entre mon Auteur „ & son Lecteur. Mais comme on se „ fait à tout & comme l'habitude appri- „ voise enfin les humeurs les plus farou- „ ches, en lisant Mr. Ménage, je m'ac- „ coûtume insensiblement à ne me pas „ mépriser moi-même; quoique je sois „ convaincu d'ailleurs que je suis le plus „ misérable de tous les hommes, lors „ même que je me regarde dans le miroir „ de mon Auteur.

Hé quoi, Monsieur, se récria Mr. l'Abbé, n'est-ce pas là de la délicatesse toute pure?

Vraiment, repliqua Mr. le Chevalier, je pensois que ce fût du galimatias tout pur: car je ne démêle point tout cela. Je n'entends point ce que B. veut dire, lors qu'il écrit, qu'en lisant Mr. Ménage, *il se retrouve par tout*, *que ce sont de perpétuelles rencontres entre l'Auteur & le Lecteur*, *qu'il s'accoûtume à ne se pas mépriser lui-même*, *& à se juger néanmoins le plus misérable de tous les hommes*, *sur tout lors qu'il se regarde dans le miroir de son Auteur*. Je comprends bien que si le miroir de Mr. Ménage est fidelle, lors que le Varron de nôtre siécle s'y regarde, il y voit *un fameux Grammairien*, *un Poëte célébre en trois Langues*, *un grand Théologien*, *un savant Jurisconsulte*, *l'ami des Pélissons*, *des Voitures*, *des Sarrasins*, *des*

Lett. III. *des Costars, les délices des Savans, enfin un grand homme de Lettres, & accompli en son genre.* Je comprends aussi, que lors que B se regarde dans ce miroir, il n'y voit rien de semblable : d'où il conclut peut-être, *qu'il est le plus misérable de tous les hommes.* Mais je ne sais ce que c'est que le Miroir de Mr. Ménage, & quand je tâche de le pénétrer, en examinant le sens des paroles de B. j'entrevois seulement que selon lui le Miroir de Mr. Ménage est ce qu'il avoit appellé auparavant, *un certain caractére d'esprit*, & que ce *certain caractére d'esprit*, est ce *qu'un Ecrivain Grec auroit appellé* Philastie *dans un Athénien:* & j'en demeure là, jurant contre ce galimatias, que Mr. l'Abbé appelle de la délicatesse toute pure.

C'en est assûrément, reprit Monsieur l'Abbé; mais c'est de la délicatesse de B. Il est vrai que cela paroît galimatias aux gens, qui ne se donnent pas la patience de raisonner, pour voir ce que l'Auteur veut dire : mais quand on ne se rebute point, & qu'on prend la peine d'approfondir le sens des paroles, on en trouve enfin un raisonnable. Si vous aviez fait encore un pas; si aiant découvert que *le Miroir de Mr. Ménage*, est ce que B. avoit appellé *un certain caractére d'esprit*, & que *ce certain caractére d'esprit* étoit *ce qu'un Ecrivain Grec auroit appellé* Philastie *dans un Athénien*, vous aviez joint cela ensemble; vous auriez compris que le Miroir de Mr. Ménage est son amour pro-

propre, & que c'eſt ce que B a exprimé avec ſa délicateſſe obſcure, & ſon obſcurité délicate. LETT. III.

Mais ſi le Miroir de Mr. Ménage eſt ſon amour propre, comment aurois-je compris, repliqua Mr. le Chevalier, que B. en ſe regardant dans l'amour propre de Mr. Ménage, *ſe convainquoit qu'il étoit le plus miſerable de tous les hommes*?

Vous y regardez de trop près, Monſieur, dit Mr. l'Abbé à Mr. le Chevalier: il faut un peu aider à la lettre. Cet endroit-là veut dire, que B. en liſant les Livres de Mr. Ménage, prend inſenſiblement ſes inclinations & ſes ſentimens; & que comme Mr. Ménage conſulte ſon amour propre, lors qu'il ſe louë, & même lors qu'il ſe mépriſe dans ſes Ouvrages; B. conſulte auſſi ſon amour propre pour ſe louer, & même pour ſe mépriſer dans les ſiens.

Mais B. a tort, repliqua Mr. le Chevalier, de reprocher à Mr. Ménage ſon amour propre, & de l'imiter en cela. Car que Mr. Ménage s'aime un peu, qu'il s'eſtime & ſe louë beaucoup, il a raiſon, il rend juſtice au mérite; & il n'y a en cela ni préſomption ni vanité: mais on ne peut pas dire la même choſe de B.

Quand B. ſera la folie d'un homme auſſi diſtingué préſentement, que l'étoit autrefois Mr. de Balzac; quand tous les beaux eſprits du temps rechercheront avec empreſſement ſon amitié; quand ils lui donne-

LETT. III. neront des marques éclatantes de leur estime dans leurs vers & dans leur prose; alors on lui pardonnera son amour propre, & la bonne opinion qu'il a de lui-même; & on lui permettra de citer ce qu'on aura écrit à son avantage. Jusques-là, il ne sauroit penser ni parler trop modestement de soi; ne pouvant citer de vers à sa louange, que *Bajulus*, ou *Bajuletus*, & *Asinus in Parnasso*.

Mais, Messieurs, demandai-je à Mr. l'Abbé, & à Mr. le Chevalier, Baillet avoit-il besoin de lire Mr. Ménage, pour apprendre à ne se pas mépriser lui-même? Il se louë si naturellement, qu'il ne paroît pas avoir eû besoin de maître en l'art de se louer. J'ai presque envie de vous lire quelques traits de son éloge: il l'a fait dans une Préface Latine, qui est à la fin de son second Tome. Ce ne seroit point nous écarter: l'esprit, la délicatesse, la raillerie fine, la politesse & l'honnêteté, sont de toutes les Langues.

Oui, Monsieur, reprit Mr. le Chevalier: mais l'esprit, la délicatesse, la fine raillerie, la politesse & l'honnêteté, ne sont point de la Préface dont vous voulez parler. Je suis déja si rebuté du galimatias François de B. que je vous prie de nous épargner la lecture de son galimatias Latin, le plus fin & le plus soûtenu qui soit au monde. Remarquez que c'est le galimatias, qui est le plus fin & le plus soûtenu: car pour le Latin, il est tel, que

me si B. l'eût autrefois présénté au (a) Pere Pajot, pour être reçu en Classe, à peine l'auroit-il mis en Troisiéme, parce qu'il n'est point congru. C'est pourtant le chef-d'œuvre d'un Professeur en Grammaire Latine. Il est aisé à voir qu'il n'a pas fait corriger cette Piéce par le Pere Rapin, selon le conseil de Mr. l'Abbé: & je crois qu'il a eû raison; parce que dans cette Piéce tout est assorti: le Latin est fait pour les pensées; l'on n'auroit pû corriger l'un sans l'autre: & je doute que le plus habile homme du monde pût corriger du galimatias. Laissons donc là ce chef-d'œuvre: nous savons que B. s'y louë d'un bout à l'autre, & qu'il y préconise son incomparable Catalogue, avec ses titres en Latin à la Françoise, qui choquent tous les gens de bon goût.

Peut-être ne savez-vous pas comment il méprise les autres Bibliothéquaires & leurs Catalogues, ajoûtai-je: souffrez que je vous l'apprenne, & que je vous montre un échantillon, propre à faire juger de toute la Piéce.

Comme un bon Catalogue est d'un grand usage dans une Bibliothéque, quand on en a une grande & riche, rien n'est plus louable que le desir d'avoir un excellent Catalogue. Voici de quelle maniere B. s'exprime là-dessus, parlant à M. L. G. D. L. „ *Al-*

(a) B. Tome 2. part. 3. *pag.* 58 dit du P. Pajot, qu'il savoit le Latin comme un Ecolier, & le François comme un Etranger, nouvellement entré dans le Royaume.

„ *Alterum quod tu jam pridem in votis habebas, ut ne in illud vitium aut*
„ *incommodum concurreretur, quo laborant*
„ *omnes fere quotquot hactenus Bibliothecarum contenti sunt Catalogi, qui solam*
„ *ac rudem voluminum frontem & antipagmentum vix enuntiantes, incoctam*
„ *ac indigestam rerum, quæ in iis jacent,*
„ *molem nihil fere juvant.*

N'est-ce pas là, dit Mr. le Chevalier, de fort méchant Latin, & du plus fin galimatias? En quel bon Auteur B. a-t-il trouvé, *concurritur in vitium*, au lieu de *currere*, *incurrere in vitium*? & *antipagmentum* au singulier, au lieu du pluriel *antepagmenta*, ou *antipagmenta*, qui signifie les ornemens d'architecture, que l'on met aux portes?

De plus, que veulent dire ces paroles, *Catalogi, qui vix enuntiantes frontem solam ac rudem, & Antipagmentum voluminum, nihil fere juvant molem incoctam & indigestam rerum, quæ in iis jacent?*

Je prie B. de nous donner une traduction Françoise de cet endroit, qui soit fidelle, intelligible, & de bon sens, s'il veut que cela ne s'appelle point galimatias.

Si B. ne nous fait pas comprendre les défauts des Catalogues, qui ont precedé le sien, repris-je, il nous fait au moins concevoir très-bien le mépris qu'il en a.

Il me semble, repliqua Mr. l'Abbé, que B. loue beaucoup le Catalogue de Mr. Hyde, Bibliothéquaire d'Oxfort.

Il

Il eſt vrai, Monſieur, repartis-je: mais LETT. III.
ne louë beaucoup ce Catalogue, que
ıur faire mieux ſentir ce qui lui manque,
pour relever par là le mérite du ſien,
ıquel il prétend qu'il ne manque rien. Si
. nous dit, que pour faire un bon Cata-
gue de Bibliothéque, il faut commen-
:r par ſuivre l'ordre des matiéres, & en-
ite venir à l'ordre Alphabétique des Au-
urs; ce n'eſt que pour blâmer Mr. Hy-
:, de ce qu'il n'a ſuivi que l'ordre Alpha-
:tique des Auteurs, au lieu que lui B.
'oit commencé par l'ordre des matieres:
: n'eſt que pour nous apprendre, que
Ir. Hyde avoit mis neuf ans à faire ſon
atalogue, & que lui B. n'avoit mis que
:uf mois à faire le ſien: ce n'eſt que
ɔur nous faire remarquer, qu'avant qu'on
ìt employé un ouvrier auſſi habile que
ıi à un ſemblable Ouvrage, il ne s'étoit
en fait d'achevé en ce genre-là: enfin ce
'eſt que pour dire avec plus de pompe &
'oſtentation, „ *Quare è latebris, à te*
arceſſitus, & quantumvis rudis, ac lu-
cis ſpendidioris impatiens, Bibliothecæ
tuæ addictus mancipatúſque, operæ pre-
tium me fortaſſe facturum arbitratus
ſum, ſi poſt aſſignatum novum ſingulis
fere voluminibus ordinem, quatenus id
fieri per locorum ſitum atque anguſtias,
ac per pluteorum forulorúmque exigen-
tiam licuit, duplici eorum indici conte-
xendo non ſegnem operam darem; præ-
miſſâ priùs Bibliothecæ ac per Claſſes
majores diſtributâ ſynopſi, ſive ſecundùm
loci poſitionem conſpectu.

Vous

LETT. III. Vous voiez, Messieurs, que B. se soûtient dans son Latin, & dans son galimatias, dit Mr. le Chevalier. *Bibliothecæ mancipatus*, *forulorum exigentia*, sont des phrases, qu'il n'a pas lûes dans aucun Auteur du siécle de pureté. *Præmissâ priùs Bibliothecæ ac per Classes majores distributâ synopsi*, *sive secundum loci positionem conspectu*, a, au moins pour moi, une obscurité impénétrable. Car selon le sens de la particule *sive*, le nom substantif Latin *conspectus* doit signifier plus clairement la même chose, que le nom substantif Grec *synopsis*: ainsi les deux adjectifs *præmissa* & *distributa* doivent également se rapporter à ces deux substantifs. Or *præmisso priùs Bibliothecæ*, *ac per classes majores distributo secundùm loci positionem conspectu*, me paroît quelque chose d'incompréhensible. Tout le reste est à peu près du même stile; & s'il y a quelques endroits moins obscurs, ils nous font voir clairement, que ce chef-d'œuvre ne fournit rien de tout ce que Mr. l'Abbé s'étoit fait fort de nous montrer dans les Livres de B. à moins que Mr. l'Abbé ne nous donne comme une preuve de la délicatesse, & du goût du Bibliothéquaire, cette nouvelle application de ce fameux passage de S. Matthieu, par lequel B. éxaggere ce qui manque au Catalogue de Mr. Hyde, *sed pace omnium dixerim*, *hæc oportuit facere*, *&* *illa non omittere.*

Mais, repartit Mr. l'Abbé, n'est-ce pas une expression bien délicate, que *digerere Bibliothecæ penum*, pour signifier,

mettre

mettre en ordre une Bibliothéque? Voici comment B. s'en est servi. *Ad rem igitur quam proximè nostram par est accedere, ac de insolenti hactenùs methodo, quam in digerendâ Bibliothecæ penu inire visum est, nonnulla subjicere.* LETT. III.

Je ne sais, repliqua Mr le Chevalier, si Voiture, qui a traité si joliment le mot *Penus*, ou *Penum*, ou *Penu*, auroit aimé cette phrase, & s'il n'auroit pas dit, pour en montrer le défaut, que les rats sont aussi habiles que B. *in digerendâ Bibliothecæ Penu.*

Il n'y a point d'équivoque dans la période que je vais rapporter, reprit Mr. l'Abbé; mais il y a de la métaphore, de la cadence, & je ne sai quoi de singulier, capable de vous plaire. Baillet blâme d'abord ceux qui n'ont des Bibliothéques, que pour les montrer; & il dit ensuite, „ *Sapientiùs igitur quàm isti tuo nomini* „ *tuæque dignitati consultum iisti, qui,* „ *quod multi faciunt, laudare ingentia* „ *rura lubens videaris; at exiguum, quod* „ *pauci solent, colere sedulus institueris:* „ *si tamen exiguum illud est, in quo om-* „ *nigena librorum supellex exspatiatur,* „ *cujus etiam census amplissimarum totius,* „ *non Urbis modò, sed Orbis Bibliotheca-* „ *rum catalogos longè exsuperat.*

Cela s'appelle un des beaux endroits de la Piéce, dit Mr. le Chevalier. *Sapientiùs igitur quàm isti tuo nomini tuæque dignitati consultum iisti*, est une phrase bien rimée, & fort Grammaticale. *Qui, quod multi faciunt, laudare ingentia rura*

LETT. III. *lubens videaris; at exiguum, quod pauci ſolent, colere ſedulus inſtitueris:* ces paroles ſignifient fort métaphoriquement une grande & une petite Bibliothéque, à laquelle rien n'a plus de rapport qu'une grande & une petite maiſon de campagne. Je penſe qu'il n'a mis, *quod pauci ſolent*, que pour l'oppoſer à *quod multi faciunt*; parce que l'antithéſe, quoique fauſſe, orne bien un diſcours. Il n'a encore comparé la Bibliothéque, dont il a le ſoin, à une petite maiſon de campagne, que pour faire cette merveilleuſe correction, où le propre ſe mêle agréablement avec le figuré: *Si tamen rus exiguum illud eſt, in quo omnigena librorum ſupellex exſpatiatur, cujus etiam cenſus ampliſſimarum totius, non Urbis modò, ſed & Orbis Bibliothecarum catalogos longè exſuperat.* Cela eſt fort réjouïſſant; & j'aime à voir des Livres en toute Langue ſe promener dans une maiſon de campagne, que l'on appelle petite, pour montrer qu'elle eſt grande; & le revenu d'une maiſon de campagne ſurpaſſer les Catalogues des plus grandes Bibliothéques du monde. Ce galimatias figuré prouve que B. penſe & s'exprime en Latin, comme en François.

Si vous ne voulez trouver ni eſprit, ni vivacité, ni délicateſſe dans l'Eclairciſſement, & dans la Préface Latine de B. dit Mr. l'Abbé, trouvez au moins de l'honnêteté dans ſa Préface Françoiſe ſur les Poëtes.

Le moien de trouver de l'honnêteté dans une Préface ſi contraire à la bienſean-

éance, repliqua Mr. le Chevalier, dans aquelle B. s'oubliant de ce qu'il eſt, ſe ait ſans miſſion le Prédicateur des Poë-es, & employe à leur correction toutes es figures de ſa Rhétorique, & toute ſa Science de l'Ecriture ſainte? Il exhorte les uns à renoncer à la Poëſie galante, les autres à ne point faire d'alluſions ſur les noms, pour peindre les perſonnes, tous à ne point altérer la vérité dans leurs fictions, à quitter le Parnaſſe de bonne heure, & à ne pas mourir Poëtes.

Sa morale eſt ſévére. Ce n'eſt point aſſez ſelon lui, que Ronſard ſe ſoit fait Prêtre, pour ſe retirer du monde: il devoit ſe renfermer dans un Cloître, pour y pleurer le reſte de ſes jours les ſaillies de ſa Muſe trop libre. Il ſait bien à qui il fait plaiſir, en diſant que le Manſo, Poëte Italien, accommodoit ſa Poëſie galante avec les éxercices de la Confrairie de Nôtre-Dame.

Ses exhortations ne portent point à faux: il nomme les perſonnes qui exercent ſon zéle; il en veut aux Muſes auſſi bien qu'aux Poëtes; il preſſe vivement tous les Auteurs de Poëſies galantes; Il prétend les convaincre, que *ni les Muſes, ni les Poëtes, ne peuvent conſerver leur innocence ſous la liberté de leur Poëſie.*

Cela n'eſt-il pas bien, interrompit Mr. l'Abbé?

Très-bien, repartit Mr. le Chevalier: & B. dans ſon Prône ne prêchoit pas avec plus de zéle, qu'il le fait dans cette Pré-

 face.

LETT. III. face. L'endroit du Sermon qui m'a paru le plus touchant, est celui où le Bibliothecaire prêche les Poëtes, qui veulent tirer (a) des noms quelques conséquences contre les personnes. Il s'échauffe d'abord; & dans son premier feu, il traite ces Poëtes *de petits génies*, *de ridicules*, *d'impertinens* Ensuite la chaleur de son zéle augmentant, il dit que ces Poëtes sont *plus brutaux & plus insolens*, *que ceux qui ont fait des vers contre Porcius Latro*, *contre Verrès*, *contre Suillius*, *dont ils ont respecté les noms*, *quoique très-propres aux allusions*. Mais comme la mémoire du Prédicateur est grande, & qu'elle lui fournit quelques exemples des Anciens, qui ont changé les noms pour railler les personnes, il met à la marge de son Sermon imprimé: „ Cela ne regarde point la liberté, que les rieurs se sont toûjours „ donnée, de forger de sobriquets & des „ brocards, comme *Caldius Biberius Nero*, sur *Claudius Tiberius Nero*.

Cette réfléxion gâte un peu la preuve, & montre qu'il peut y avoir parmi les Modernes, comme parmi les Anciens, de ces rieurs, qui ne sont ni ridicules, ni impertinens, ni insolens, ni brutaux, ni sauvages, & qui savent rire à propos.

Mais B. ne veut pas qu'on rie de lui, reprit Mr. l'Abbé; & il a raison: il n'est pas ridicule. Cependant on n'a pas laissé d'en rire; & c'est ce qui le fait prêcher.

Pour-

(a) Tome 3. part. 1. pag. 94, 95.

Pourquoi l'apeller *Bajulus*, ou *Bajuletus*?

C'est, répondit froidement Mr. le Chevalier, que *Bajulus* ou *Bajuletus*, selon l'Auteur de la Piéce de vers qui porte ce titre, signifie *un crocheteur*; & que le Poëte vouloit charger les crochets de B. de lambeaux, de nippes, de fatras, pour l'envoyer au Parnasse avec sa charge; & qu'il croyoit peindre par là assez heureusement la fonction que B. fait dans le Monde savant, la bigarrure de son érudition, & le caractére de son Ouvrage. Falloit-il pour cela que B. prêchât tous les Poëtes, qui font des allusions sur les noms? qu'il appellât ignorant le premier homme du monde en matiere d'Etymologies; qu'il entreprît de l'instruire; qu'il lui apprît, que *Bajulus* signifie *Bailli*? & qu'il menaçât de la colere de tous les Baillis du Royaume un Poëte qui n'en vouloit qu'au crocheteur du Parnasse? Ce n'est pas tout: Baillet passe de l'instruction aux mouvemens: & ses mouvemens sont violens. Pour se vanger d'un Poëte, il déclame contre tous: & puis s'apercevant qu'il se laisse emporter à son zéle, il fait réfléxion que les Poëtes sont impatiens & mutins; & il se dispose généreusement à se voir défigurer dans leurs fictions. Il dit qu'il doit tout attendre *de leur caprice*, *de leur chagrin*, *de leurs maléfices*, *de leur fureur*, *& de leur phrénésie*. Mais de peur que ces injures ne choquent les bons Poëtes, il déclare qu'il ne parle qu'aux méchans: & puis transporté tout de nouveau, mal-

r. III. gré ſa déclaration, il ſe jette ſur Virgile, ſur Heinſius, ſur Corneille, auquel il reproche mal à propos, qu'il a fait de nos Martyrs *des orgueilleux*, *&* *des fanfarons*: Polyeucte n'eſt *ni fanfaron*, *ni orgueilleux*: il eſt vraiement grand & magnanime, comme doit l'être un Héros Chrétien. Enſuite pour montrer qu'il ne reſpecte pas plus les vivans que les morts, il donne ſur Racine, & ſur Deſpreaux, déclamant contre l'Hippolyte du premier, & juſtifiant le Poëte Pelletier contre le ſecond. Enfin las de prêcher inutilement, il deſeſpére de la converſion des Poëtes; il les traite d'incorrigibles, & apréhendant avec raiſon qu'un déchaînement univerſel de tout le Parnaſſe, conſpiré contre lui, ne ſoit le fruit de ſa prédication; il cache cette crainte ſous un ſentiment fanfaron.
„ Je doute, dit-il, que cette conſpiration
„ générale fût capable de déplacer mon
„ eſprit de ſa ſituation ordinaire, & de
„ lui ôter le calme, qu'il a plû à Dieu de
„ lui donner.

Je voudrois bien qu'il reçût tout à la fois une Satyre de Mr. Deſpreaux, une Fable de Mr. de la Fontaine, un Scazon de Mr. de Santeuil, un Sonnet de Mr. de Benſerade, une Elégie de Mr. de Corneille, un Madrigal de Mademoiſelle de Scuderi, une Idylle de Madame des Houlieres, & une Piéce de vers de chaque Poëte qu'il a maltraité: je doute fort qu'il conſervât, en les liſant, cette belle inſenſibilité, dont il ſe vante. Si deux petites Piéces ont tellement *déplacé ſon eſprit de*

sa situation ordinaire, que ses amis ont prié les Auteurs d'avoir pitié de lui ; une douzaine pourroient bien *lui ôter le calme que Dieu lui a donné* : & si les deux premiéres l'ont fait prêcher, celles-ci pourroient lui faire faire autre chose. Il y auroit tout à apréhender, si en finissant son Sermon, il ne nous avoit dit doctement ; „ Il me „ reste, par la grace de Dieu, assez de sen„ timens de Christianisme, pour ne pas „ craindre (*a*) le sort de Lycambe, ou de „ Bupale, quand nos Poëtes, qui sont „ d'ailleurs profession d'être Chrétiens, „ seroient plus mordans qu'Archilochus, „ & plus envenimez qu'Hipponax". C'est à dire, que B. ayant écrit Chrétiennement tout ce qu'il savoit de plus injurieux contre les Poëtes, si ceux-ci se vangeoient par leurs vers, il seroit assez Chrétien, par la grace de Dieu, pour les lire sans se pendre, & sans se jetter par la fenêtre. Vous voiez, Messieurs, conclut Mr. le Chevalier, qu'il y a autant de politesse & d'honnêteté dans la Préface Françoise de B. que de netteté, de délicatesse, & de modestie dans la Préface Latine. LETT. III.

Il faut néanmoins que je vous fasse voir de l'esprit & de la délicatesse en quelque endroit de l'Ouvrage de B., dit Mr. l'Abbé. Que dites-vous de la comparaison que B. fait de Billaine avec Cassius & Brutus, lors qu'il dit que *cet Imprimeur a été à l'égard des Savans de sa profession dans Paris*, *ce qu'un*

(*a*) Tome 3. part. 1. pag. 115.

T. III. *qu'un ancien diſoit qu'avoient été Caſſius & Brutus à l'égard des Romains dans la République*, ultimi Romanorum.

Cela eſt magnifique, & excellent pour B. repliqua Mr. le Chevalier : mais que dites-vous de la comparaiſon de Meſſieurs Pithou avec des chats? Ne falloit-il pas que ces Meſſieurs Pithou eûſſent le nez fin, pour ſentir les Livres, comme les chats ſentent les ſouris?

Cette comparaiſon n'eſt pas de B., répondit Mr. l'Abbé ; mais elle eſt à ſon goût. En voici une de lui. Il dit, qu'il y a *un temps de maturité pour les Livres, comme pour les fruits.*

C'eſt à dire, reprit Mr. le Chevalier, que ſelon B. on arrange les Livres, & on les laiſſe meurir dans les Bibliothéques, comme on arrange les fruits, & qu'on les laiſſe meurir ſur la paille dans les fruiteries; & que les Savans conviennent entre-eux du temps qu'il faut eſtimer un Livre, comme les gens de bon goût conviennent du temps qu'il faut manger les poires d'Hiver. Croïez-moi, Monſieur, ajoûta M. le Chevalier, cherchez des traits de la groſſiéreté de B. & vous en trouverez. Le Chapitre MC. LXV. de Martial en contient un, qui me révolte, & qui choque la pudeur. B. dit avec raiſon qu'il faudroit retrancher les ſaletez qui ſont répanduës dans les Epigrammes de ce Poëte: mais il exprime ce ſentiment fort pur par un mot qui ne l'eſt point, & dont un dévot comme lui ne devoit pas ſalir ſa plume.

Ce

Ce qui me ſurprend, ajoûtai-je, c'eſt que B. trouve cette expreſſion jolie; elle contient une ſale équivoque, qui lui plaît: au moins l'a-t-il priſe dans le Parnaſſe réformé, où elle eſt bien pouſſée; il s'en eſt paré dans le Tome (*a*) des Traducteurs; il en a compoſé l'Eloge du Lucien de Mr. d'Ablancourt; & pour en faire remarquer tout l'agrément, il l'a fait imprimer en Lettre Italique. A vous dire le vrai, cela m'a fort ſcandaliſé.

Cependant, dit Mr. l'Abbé, B. a une pudeur délicate juſqu'à la ſuperſtition. Il n'oſe preſque ſe ſervir des mots de *femmes*, de *Dames*: il les appelle *des perſonnes de l'autre ſexe*. *Malherbe*, dit-il dans le VI. (*b*) Tome Part. 1., *a mieux étudié le goût des perſonnes de l'autre ſexe*. Et dans le IV. Tome Part. 2. (*c*) le chapitre des Muſes Françoiſes, Italiennes & Hollandoiſes porte pour titre, *Les Poëtes de l'autre ſexe*. Le Bibliothécaire, pourſuivit Mr. l'Abbé, n'auroit-il pas pris cet endroit du Parnaſſe réformé, comme un trait de ce qu'on n'oſe encore apeller *Urbanité Romaine*, pour en mettre une eſpéce d'échantillon dans ſes écrits? Ou bien n'auroit-il pas regardé ces équivoques, comme quelques grains de ce ſel qu'il apelle Critique, & ne les auroit-il pas jettez dans l'Article de Mr. d'Ablancourt, pour l'aſſaiſonner

(*a*) Tome 2. part. 3. *pag.* 474.
(*b*) Tome 4. part. 1. *pag.* 117.
(*c*) Tome 4. part. 2. *pag.* 604.

ETT. III. ner en quelque ſorte, & pour l'oppoſer à cette raillerie fine & délicate, à ce ſel Attique, qui rend les Ecrits de Lucien ſi piquans & ſi agréables? Ou ſi ce n'eſt rien de cela, qu'il me diſe donc en quel endroit de ſes neuf volumes je trouverai de l'eſprit, de la délicateſſe, de l'enjouement, & de l'honnêteté. J'ai fait valoir de mon mieux ce qui en avoit l'apparence: mais j'avouë de bonne foi, que je ſuis las de faire ce perſonnage, & que je ne puis plus défendre les burleſques prétenſions de B. ſi toutefois B. en a euës ſur l'Academie Françoiſe.

Pour moi, Meſſieurs, repris-je, j'ai crû que cette prétenſion n'étoit qu'un ſyſtême aſſez propre à faire la Critique de l'Ouvrage de B.

Il eſt vrai, Monſieur, me dit Mr. le Chevalier, que ç'a été là nôtre idée: nous l'avons trouvé bonne, parce qu'elle eſt plaiſante: mais, raillerie à part, Meſſieurs de l'Académie devroient faire quelque choſe pour B. c'eſt un homme extraordinaire.

Il ne tiendra pas à moi, repliquai-je, qu'on ne le faſſe nôtre Bibliothécaire: la ſcience de la Librairie eſt ſon bel endroit. Il ſeroit ainſi Officier de l'Académie Françoiſe, ſans être Académicien; comme l'on peut être Officier de l'Ordre du S. Eſprit, ſans en être Chevalier. Mais en lui confiant nôtre Bibliothéque, je voudrois, s'il en faiſoit le Catalogue, qu'on lui défendit de le faire en Latin, &

d'y

d'y faire de Préface, ni Latine, ni Françoise.

La précaution est bonne, dit Mr. le Chevalier. Mais je vais bien réjouir mon Hôte, quand je lui dirai vos bonnes intentions: car il est autant entêté de B. que B. l'est de M. H. & de tout le Port-Royal.

Ce que vous dites de l'entêtement de B. reprit Mr. l'Abbé, me fait souvenir que nous devons avoir encore un Entretien sur la partialité. Mais pour le rendre plus agréable, il faut que l'Hôte de Mr. le Chevalier y préside, & que nôtre rolle, à nous autres, ne soit guére que de le mettre en train.

Je vous le donne ce cher Hôte, Messieurs, nous dit Mr. le Chevalier: je le verrai ce soir; & je lierai la partie pour demain. Je lui dirai, que par complaisance pour moi, vous avez lû tout B. comme je l'ai lû par complaisance pour lui; que vous avez fait de très-belles réfléxions sur les Jugemens des Savans; & que nous devons demain nous en entretenir pour la derniere fois. Il me priera de souffrir qu'il soit de l'entretien: & vous le trouverez disposé à vous bien recevoir.

Faites-le moi donc connoître, Monsieur, je vous prie, cet homme que vous nous promettez, dis je à Mr. le Chevalier: il est bon de savoir comment on le gouverne

Mon Hôte est fort honnête, répartit Mr. le Chevalier: il a une franchise, qui doit lui être naturelle; car il ne l'auroit pas

LETT. III. prise dans le commerce de Messieurs de Port-Royal, avec qui il a une liaison fort étroite.

Il se dit disciple de S. Augustin : mais il l'est de Mr. d'Ypres sans savoir pourtant trop de quoi il s'agit, & sans être entré bien avant dans la distinction du fait & du droit.

Autant que je puis juger, il ne tient aux dogmes de Port-Royal, que par le cœur ; mais il tient aux Livres de ces Messieurs par le cœur, & par l'esprit. Qui louëroit beaucoup leurs Ouvrages, en ce qui regarde la beauté du stile & & de l'expression, & qui admireroit jusqu'à leurs fautes, auroit bien-tôt gagné son affection, & même son estime. Ce n'est pas qu'il ne soit capable de juger d'un Livre; il est habile, & il a de l'esprit. Mais quand on aime & qu'on estime beaucoup des Auteurs, il est rare qu'on juge de leurs Ouvrages autrement que par prévention.

Comme Messieurs de Port-Royal le connoissent d'une humeur franche & ouverte, je ne pense pas qu'ils lui confient leurs plus importantes affaires. Ils lui disent néanmoins beaucoup de choses : mais je ne puis croire que ce soit par le motif d'une pure estime. Mon Hôte est tout à la fois riche, liberal & curieux ; il est homme à païer les confidences qu'on lui fait. Il s'en sert au moins comme d'un bien dont il peut disposer, il en fait part à ceux qu'il voit; & pour peu qu'on sache le

le faire parler, il en dit plus qu'on ne veut. LETT. III.

A ce que je vois, Monfieur, dis-je à Mr. le Chevalier, vôtre Hôte reffemble au bon Pere Jéfuite, que Mr. Pafcal introduit dans fes Provinciales.

Mon Hôte eft bien auffi franc que ce bon Pere, répondit Mr. le Chevalier: mais je ne le crois pas tout à fait auffi fimple que lui: il eft affurément moins patient, & mieux inftruit de ce qui fe paffe dans le monde. Car, fi vous y avez pris garde, le Jéfuite de Mr. Pafcal eft un homme d'un caractére fort fingulier; jamais on ne vit une pareille duppe. Ce bon Pere demeure à Paris, & ne fait pas que Mr. Pafcal le tourne en ridicule; que les entretiens qu'il a avec Mr. Pafcal s'impriment dans des Lettres, qui font entre les mains de tout le monde, & dans lefquelles lui & fes Confréres donnent la Comédie à la Cour, à la Ville, à tout le Roiaume. Ou s'il le fait, il ne laiffe pas de recevoir les vifites du Comédien à l'ordinaire, de lui fournir de quoi entretenir la fcene, & de lui donner de nouveaux fujets de jouër toute la Société. Vous comprenez bien que l'on ne trouve point de femblables perfonnages, fur tout parmi les Jéfuites, à moins de les faire exprès felon le befoin qu'on en a. Mais mon Hôte eft un homme réel: vous le verrez demain, & vous l'entendrez avec plaifir.

Nôtre troifiéme Entretien finit là. Mr. l'Abbé me remit chez moi, nous nous feparames avec regret, & dans une grande

rt. III. impatience d'entretenir un homme sincére, & disciple de Monsieur d'Ypres. Je suis,

Monsieur,

Vôtre très-humble, &c.

Le 3. de Juin 1687.



QUATRIEME LETTRE.

tt. IV. VOus jugez bien, Monsieur, que nous n'avions garde de manquer au rendez-vous: nous avions trop d'envie d'achever la critique de vôtre Ouvrage, de voir comment en parleroit un disciple de Mr. d'Ypres, & de savoir si Messieurs de Port-Royal avoient pour vous toute la reconnoissance que vous méritez. Nous nous trouvâmes donc, Mr. l'Abbé & moi, chez Mr. le Chevalier, qui avoit dîné avec son Hôte, & ne faisoit que de se lever de table.

Tous deux nous parurent fort contens de nôtre diligence; & après les premiers complimens, le disciple de Mr. d'Ypres prit la parole, & nous dit: Ce que Mr. le Chevalier m'a appris de vos premiers Entretiens sur les Jugemens des Savans, fait que je suis fort fâché de n'en avoir pas été; & que je compte pour beaucoup de grace

que

que vous me faites, de vouloir que je sois de celui-ci.

Je ne sais, Monsieur, repartit Mr. l'Abbé, si aimant l'Auteur, comme vous l'aimez, vous vous seriez accommodé de la franchise, avec laquelle nous avons parlé de l'Ouvrage.

Elle ne m'auroit assurément pas deplû, répondit le disciple de Mr. d'Ypres. En vous disant franchement mes pensées, je vous aurois convaincu, qne l'amitié ne m'aveugle point. La contrainte doit être bannie de ces sortes de conférences, dont le plaisir consiste dans la liberté: & de qui dira-t-on librement ce qu'on pense, ajoûta-t-il, si on ne le dit d'un Auteur, qui dissimule si peu ce qu'il juge de tous les Auteurs, & qui plaît à beaucoup de monde, parce qu'il ose dire la vérité?

Parlons donc en liberté, reprit Mr. l'Abbé, & convenons que si on a trouvé l'art de dire la vérité sans offenser ceux qu'elle regarde, l'Auteur des Jugemens ne le sait point encore: car il n'est pas croïable combien cette hardiesse à dire ce que vous appellez la vérité a choqué les intéressez.

Je trouvai hier un ami de Mr. de Marolles, qui ne peut pardonner à B. un trait de satyre assez grossier, dont il perce cet Abbé dans un endroit, où il n'étoit pas question de lui.

Je sais ce que c'est, dit le disciple de Mr. d'Ypres: la chose est tournée fort dévotement. C'est dans la Préface sur les Poëtes où B. écrit, „ Plut à Dieu que

„ tous

LIT. IV. „ tous les Poëtes, qui publient des obs-
„ cénitez, imitassent Mr. de Marol-
„ les, qu'ils n'entendissent pas ce qu'ils
„ écrivent, & que les Lecteurs n'y com-
„ prissent rien: car il n'y a au monde que
„ ce galimatias double, qui puisse garantir
„ les uns & les autres du danger ". Il y a là du zéle & de l'enthousiasme; & j'approuve cet endroit, au *double galimatias* près. Il me semble que le galimatias ne signifie que des paroles ausquelles on ne peut donner un sens raisonnable; & qu'un défaut de pénétration, qui empêche de prendre bien le sens d'un Poëte, ne s'est pas encore, au moins que je sache, appellé *galimatias*.

Mais pourquoi placer là Mr. de Marolles, demanda Mr. l'Abbé; il n'y avoit que faire; & B. pouvoit exprimer son sentiment, sans le nommer.

Il faut convenir, repartit le disciple de Mr. d'Ypres, que Mr. de Marolles n'attrappe pas toûjours la pensée des Poëtes, qu'il traduit.

L'Ami du Traducteur en convient, repliqua Mr. l'Abbé: mais il dit que c'étoit à Mr. Huet, ou à Mr. de Segrais à nous aprendre ce que nous devons penser des Traductions de Mr. de Marolles, & non pas à B. qui ne peut traduire de bon sens quatre lignes de Latin en nôtre Langue, & qui a imprimé un Eclaircissement, une Préface Latine, & une Préface Françoise, qu'on peut appeller un perpetuel galimatias.

Comment B. épargneroit-il les Abbez,
lui

lui qui n'épargne pas les Evêques, ni les Archevêques, ajoûta Mr. le Chevalier? Je vis l'autre jour un Abbé, que son mérite & sa naissance éleveront aux premieres dignitez de l'Eglise, fort indigné de ce que B. a réveillé le souvenir du Poëme du monde le plus honteux, & de ce qu'il a appris au public qu'un Archevêque en étoit l'Auteur.

Vous savez, Monsieur, me dit cet Abbé, quelle est la corruption de nôtre siécle; voiez comment B. écrit sur ce Poëme: il commence ainsi: *Il est inutile, dans le temps où nous sommes, de cacher le nom, la matiére & la fortune de ce fameux & détestable Poëme; puisque le scandale en est fini.* Sur cela il en renouvelle le scandale; il aprend le titre de ce Poëme scandaleux; il marque la ville où il a été imprimé, le nom de l'Imprimeur, & l'année de l'impression; & comme si c'étoit rendre un grand service au public, que de l'instruire à fonds sur un Ouvrage si brutal, il rapporte les deux choses qui y sont déduites; dont l'une est impie, & l'autre infame. S'il en avoit sû davantage, sa plume n'en auroit point rougi, & il n'en auroit pas épargné la honte à ses Lecteurs. Je vous avouë, ajoûta Mr. l'Abbé, que sans les égards qu'on a pour les protecteurs de B. on lui feroit sentir qu'il devoit ménager les personnes sacrées; & que la prudence, la charité, & la pudeur devoient l'empêcher de parler d'un Ouvrage, dont le sujet est du nombre de ces choses, que S. Paul dé-

 défend de nommer, & dont le ſeul titre fait horreur à un honnête homme.

Je louai en cela le zéle du jeune Abbé; je convins que ſon indignation étoit très-juſte; & je le vis reſolu à s'en plaindre ſagement, mais efficacement, & à qui il faut.

Ce qui me ſurprend le plus dans la licence que B. ſe donne de parler de cet Ouvrage affreux, c'eſt qu'il n'en parle qu'après avoir loué la diſcretion des Catholiques, qui, ſelon lui, *ont accablé ce méchant Livre ſous le ſilence, & ſous les horreurs d'une éternelle nuit*; & qu'après avoir blâmé les Proteſtans, *de ce qu'ils n'ont pas jugé à propos d'en laiſſer perir la mémoire.*

Que voulez-vous, reprit le diſciple de Mr. d'Ypres? tous les Bibliothécaires ſont ainſi faits: dès qu'ils ont découvert l'Auteur d'un Livre extraordinaire, ils ont une ſi forte paſſion de faire part de leur découverte, qu'il ſemble qu'ils n'aient point de grace pour ſe taire.

Il ſeroit à ſouhaiter, que quelqu'un manquât auſſi de grace, pour s'empêcher de leur aprendre à parler, lors qu'ils le font mal à propos, repliquai-je. Peut-être que ſi B. avoit ſenti les effets d'un ſemblable défaut de grace, il n'auroit pas tant donné de ſujets de ſe plaindre de lui & de ſon Recueil. Ce ne ſont par tout que murmures contre lui. Les uns ſe trouvent lézez dans leurs perſonnes, & les autres en celle de leurs amis: il a choqué des Ordres Religieux tous entiers, & d'autres

Corps

Corps considérables. Jamais Messieurs de l'Académie n'oublieront l'insulte qu'il a faite à la mémoire de feu M. de Corneille, ni les beaux esprits celle qu'il a faite à la mémoire de feu Mr. de Malherbe. Les (a) Bénédictins ne lui pardonneront point, d'avoir tourné en ridicule Bucelin, avec le titre de son Livre; ni les Carmes, d'être allé déterrer le titre du Livre du Pere Alégre de Casanate, pour en faire un exemple de ces titres extraordinaires, qui font de méchans préjugez contre tout un Livre. LETT. IV.

A vous entendre, Messieurs, interrompit le disciple de Mr. d'Ypres, il semble que tout le monde soit également mécontent de B. Cependant je vois tous les jours de fort honnêtes gens, qui se louent beaucoup de lui, parce qu'il a beaucoup loué leurs Livres, & ceux de leurs amis.

Ces Messieurs dont vous parlez, dit Mr. l'Abbé, ne tiennent-ils pas aussi compte à B. de tout le mal qu'il a dit des Auteurs de la Société?

Tout ce que je peux vous répondre là-dessus, repliqua le disciple de Mr. d'Ypres, est que ces Messieurs témoignerent beaucoup de joie, lors que B. leur proposa le sujet de son Recueil: ils l'encouragerent le plus qu'ils purent, & le presserent de commencer, lui promettant de l'aider pour & contre. Vous m'entendez bien?

Fort bien, Monsieur, repartit Mr. l'Abbé. C'est-à-dire, que ces Messieurs se

(a) Tome 1. part. 1. p. 516.

ART. IV. ſe chargerent d'écrire ce qui regardoit les Auteurs de Port Royal, & de fournir des mémoires contre les Auteurs de la Société.

Ce n'eſt pas tout-à-fait cela, repliqua le diſciple de Mr. d'Ypres, mais quelque choſe d'aprochant.

Si B. a tant de liaiſon avec Meſſieurs de Port-Royal, dit Mr. le Chevalier, aprenez-nous, je vous prie, Monſieur, pourquoi il aime mieux faire ſa profeſſion de (*a*) foi, que d'avouër bonnement qu'il eſt de leurs amis.

Pour vous parler franchement, répondit le diſciple de Mr. d'Ypres, B. a raiſon d'en uſer ainſi. Car quoique ces Meſſieurs aient ſigné le Formulaire, & que Mr. Arnauld ait proteſté, dans ſes Lettres ſur la Régale, que le Roi n'a point de ſujets (*b*) plus fidelles & plus ſoûmis qu'eux, on ne les croit ni bons Catholiques, ni bons François. Certains Livres imprimez depuis la ſignature du Formulaire, dans leſquels on prétend qu'ils ont remis tout de nouveau les cinq propoſitions condamnées ; un certain deſerteur, nommé la Borde, agent de Mr. d'Alet dans l'affaire de la Régale, & les Mémoires qu'il a faits la-deſſus, ont confirmé le monde dans l'idée, que la plûpart ont de ces Meſſieurs. Pour moi je les connois à fonds ; je ſais que ce ſont des gens de bien : mais ſelon les préjugez du ſiécle où nous

(*a*) Tome 3. part. 1, Eclairciſſ. Art. XII. *p.* 58, 59.
(*b*) Eſprit de Mr. Arnauld.

nous vivons, B. a fait fort sagement de déclarer, que *de tous les (a) suppôts de la République des Lettres, il n'y en a peut-être pas dont il ait moins de connoissance, que de ces Messieurs*. Cette déclaration est fort prudente, au *peut-être* près. S'il n'avoit pas eû l'ame si bonne, il auroit dit hardiment, qu'il ne connoît point du tout ces Messieurs, non pas même M. H. On ne sauroit trop se cacher sur un article aussi délicat que celui-là.

Il me semble, dit Mr. l'Abbé, que B. ne se cache que médiocrement; & que c'est montrer qu'on est des amis de ces „ Messieurs, que de dire en parlant d'eux, „ Pourvu qu'on veuille me définir ce „ que c'est que leur Société, que j'ai pris „ long-temps pour une chimere, à la-„ quelle on a attaché un nom de secte, „ qui est rejetté de tout le monde". Mr. Nicolle ne s'explique guére autrement dans l'Hérésie imaginaire; ni Mr. Arnaud, dans le Phantôme du Jansénisme. B. auroit mieux fait, je pense, de tenir un autre langage: sa profession de foi auroit été moins suspecte; & l'on n'auroit pas fait réfléxion, qu'elle est si générale, qu'on la feroit signer sans peine à ceux qui n'ont pas voulu signer la constitution d'Aléxandre VII.

J'avouë, repliqua le disciple de Mr. d'Ypres, que B. se montre un peu trop en cet endroit. Si je ne connoissois de longue-main Mr. le Chevalier, & Mr. l'Ab-

(a) Eclairciss. pag. 54, 55.

LETT. IV. l'Abbé, & si l'un & l'autre ne m'avoit répondu de Mr. l'Académicien, quelque penchant que j'aie à dire ce que je pense, je n'aurois garde de me faire connoître pour ami de ces Messieurs.

Au reste, ajoûta-t-il, la profession de foi qu'a fait B. telle qu'elle est, ne laisse pas de raccommoder la chose : elle le mettra en droit de battre impunément les Auteurs de la Société, & de préconiser ceux de Port-Royal. On se persuadera que B. n'a point d'autre vuë, que de rendre justice à tout le monde.

De la maniére dont vous expliquez les intentions de B., dit Mr. le Chevalier au disciple de Mr. d'Ypres, il semble qu'il se soit proposé comme une fin de son Ouvrage de chagriner les Jésuites, & de faire plaisir à Messieurs de Port-Royal; & que dans cette vuë, il n'ait ni maltraitté bien des Auteurs, qu'afin que ces Peres ne pussent pas se plaindre que tout son chagrin étoit tombé sur eux, ni loué beaucoup d'Ecrivains, que pour fraier le chemin aux éloges de Messieurs de Port-Royal.

Je crois assez tout cela, repartit le disciple de Monsieur d'Ypres ; & à ne vous rien déguiser, lors que j'apperçûs dans le dernier (*a*) Tome de B. qu'il faisoit entrevoir la Thiare à Mr. l'Evêque de Soissons (*b*), je dis, Bon, il la montrera toute entiere à quelques autres Prélats, qui lui

(*a*) Tome 4. part. 2. *pag.* 518.
(*b*) M. Huet, à present Evêque d'Avranche.

lui touchent beaucoup plus au cœur. Au moins, ajoûtai-je, quand B. parlera de ces Prélats amis, parmi les Auteurs Ascétiques, je ne pense pas qu'il finisse leurs Chapitres, comme il finit celui de Mr. Huet, au Tome des Poëtes modernes. LETT. IV.

Après avoir dit en son stile, que *parmi toutes ses Poësies égarées, on trouve des Odes d'un côté, des Elégies de l'autre, ici quelques Piéces Héroïques, là quelques Lettres, quelques Idylles, un Poëme sur le sel, son voiage en Suéde &c.* il conclut ainsi: *Mais l'on cherche encore la plus foible de toutes ses Piéces, & celle qui soûtiendroit mal le caractére de son genre.* Voila un *mais*, & une fin fort choquante; puisque cela fait demander, Où sont donc les Piéces foibles de Mr. Huet, que Baillet dit *qu'on cherche encore la plus foible de toutes ses Piéces*? Où est cette Piéce, *qui soûtiendroit mal le caractére de son genre*, & le genre de son caractére? Est-il jamais rien sorti des mains de cet homme si illustre, qui ne fût achevé, & qui ne tînt tout à la fois de la facilité & de la justesse, de la sublimité & de la délicatesse de son génie?

Au reste, quand Mr. Huet auroit en dormant, comme Homere, fait quelques vers moins forts, ou moins délicats, ce que je ne puis croire, pourroit-on souffrir que B. nous l'aprît? C'est beaucoup qu'on souffre qu'il ose loüer un Prélat, d'un mérite si fort au-dessus de ses éloges: il devoit au moins s'en tenir aux louanges.

A ne vous rien dissimuler, repliqua le disci-

 disciple de Mr. d'Ypres, Mr. l'Evêque de Soissons est trop ami de la Société, pour ne recevoir de B. que de pures louanges : un petit trait de Satire n'est pas trop. O mon cher Hôte, se récria Mr. le Chevalier, ce que vous dites-là est bien d'un bon ami de Port-Royal. Quoi! il ne suffit pas pour plaire à ces Messieurs, de répandre sa bile sur les Jésuites ; il faut encore la faire sentir à ceux qui les protégent. Sans mentir, cela va trop loin: je n'aurois pas crû qu'il y eût tant d'animosité dans le cœur des disciples de Mr. d'Ypres.

Et moi, Messieurs, dit Mr. l'Abbé en riant, je n'aurois pas crû que des esprits déliez, comme vous êtes, eûssiez pris pour une injure la louange fine & délicate, que B. donne à Mr. de Soissons, lors qu'il dit, *On cherche encore la plus foible de toutes ses Piéces, & celle qui soutiendroit mal le caractére de son genre.* Cela veut dire, qu'entre toutes les Piéces de cet Auteur, qui n'ont pas été ramassées dans un corps de Poësies, l'on n'en trouve pas une de foible; & que chacune en son genre a toute la beauté qui lui est propre.

C'est une étrange chose que l'opinion, reprit Mr. le Chevalier. Quand on est une fois persuadé qu'un homme fait de la fausse monnoye, on ne croit pas qu'il en mette de véritable. Parce qu'on est prévenu que B. n'écrit point délicatement, lors qu'il lui échappe de la délicatesse, on la prend pour quelque chose de grossier; sur

tout

tout quand elle est enveloppée sous des termes, qui n'ont rien de délicat: & je vous avouë que quand je lûs ces paroles, *On cherche encore la plus foible de toutes ses Piéces, & celle qui soûtiendroit mal le caractére de son genre*, j'avois besoin de vos yeux, pour appercevoir là-dessous une louange fine & délicate. LETT. IV

Mais je suis très-aise de n'avoir pas entendu finement cet endroit-là; puisque cela nous a fait découvrir, que B. n'en veut pas seulement aux Jésuites, mais qu'il en veut aussi à leurs amis.

J'avois déja remarqué, dit Mr. l'Abbé, qu'il n'y a pas jusqu'aux Imprimeurs de la Société, qui ne se sentent de l'attachement que B. a pour Messieurs de P. R. Si Sebastien Cramoisi n'avoit pas été l'Imprimeur des Jésuites, B. auroit bien autrement éxaggéré son mérite, ses emplois, ses services, & sa réputation: & s'il avoit été l'Imprimeur de P. R. son éloge auroit été pour le moins aussi magnifique que celui de Vitré. Si Mabre n'avoit pas hérité de son grand-pere la pratique des meilleurs Ecrivains de la Société, B. auroit fait un article entier dans son Recueil, sur un homme, à qui le Roi a fait l'honneur de lui confier la direction de l'Imprimerie Royale, comme à l'Imprimeur de Paris qui le méritoit le mieux. Mais que n'auroit-on pas dit, si Mabre avoit eû par succession l'avantage de servir Messieurs de P. R. Le public auroit sans doute retrouvé dans le petit-fils ce qu'il avoit perdu dans le grand-pere: & B.

LETT. IV. n'auroit pas dit de Billaine, qu'il a été le dernier qui ait honoré sa profession dans Paris, comme Cassius & Brutus ont été les derniers Romains, qui ont soûtenu les intérêts & la gloire de la République. Ce grand trait d'éloquence auroit été reservé pour Mabre.

Je suis surpris, ajoûtai-je, que B. qui a tant loué Vitré, n'ait rien dit à la louange de Savreux, ni de Gaspart Migeot, ni de des Prez.

Ne signale-t-il pas assez son zéle, en louant les Auteurs, ou peu favorables aux Jésuites, ou amis de Port Royal, reprit Mr. l'Abbé? Voiez comme il écrit du Livre du Pere Gille Gabrieli; & comme il exaggére le mérite de Mr. de Trigny, de Rigbérius, & de bien d'autres qui leur ressemblent.

B. ne dit qu'un mot du Livre de Gabrieli, repartit le D. de M. D. il dit qu'on l'a jugé fort sain. Pouvoit-on parler plus modestement d'un Livre, écrit contre la morale des Jésuites? Pour ce qui regarde Mr. de Trigny, ce n'est pas seulement un ami de ces Messieurs; c'est un Bénédictin, Auteur de Port-Royal. Il se nomme Dom Lancelot: B. n'en sauroit dire assez de bien: y a-t-il rien de plus beau, que ses nouvelles Méthodes?

Je les louerois beaucoup, repliqua Mr. l'Abbé, si je voiois quelqu'un qui eût appris parfaitement le Latin & le Grec avec le seul secours de ces Méthodes: & si une fois B. en se servant de la seule Méthode de Dom Lancelot, apprenoit à bien écri-

re

re en Latin, je souscrirois de tout mon cœur à l'éloge qu'il en fait.

Ce que B. écrit de Rigbérius, poursuivit le D. de M. D. est beaucoup au dessous de son mérite. Cet Auteur est le fameux P. Gerberon, Bénédictin de Corbie, qui se sauva fort à propos il y a quelques années, lors qu'on l'alloit arrêter par ordre du Roi. C'est un savant homme, & grand Religieux. A moins qu'on ne m'ait mal informé, il est l'Auteur d'un petit Livre, qui contient en substance toute la dévotion de Port-Royal: aussi il est intitulé *le Miroir de Piété*. Ce sont les cinq propositions, tournées pieusement.

J'ai ouï parler de ce Livre, dit Mr. le Chevalier: je crois même que j'en ai lû quelque chose. N'y a-t-il pas une oraison fort dévote, que les Diables pourroient dire, avec tous les damnez, pour remercier Dieu sincérement de ce qu'il les a réprouvez? Je vous avouë que je fus fort édifié, de voir que ces Messieurs portoient la dévotion jusques dans l'Enfer; & qu'ils étoient assez habiles en spiritualité, pour faire regarder la réprobation même comme un sujet d'action de graces, & un motif de piété.

Convenez donc, reprit le D. de M. D. qu'il seroit difficile que B. zélé comme il est pour le Port-Royal, ne louât pas beaucoup un Auteur, qui en renouvelle si dévotement toute la doctrine.

Mais si B. loue les amis & les Auteurs de Port-Royal, il ne censure pas tous

XII. IV. les Jésuites : il en loue même quelques-uns : il me semble qu'il a bien écrit du P. Rapin.

Graces au lieu où B écrivoit, & à la considération qu'on y a pour ce Pére, s'il l'a distingué dans son Recueil, repris-je : encore n'a-t-il pas laissé de lui faire sentir qu'il est Jésuite. Il a appris au public que la premiere Edition des Réflexions que ce Pere a faites sur la (a) Poëtique, a eû beaucoup de Censeurs ; & bien qu'il n'ait point rapporté toutes les remarques desavantageuses qu'on a imprimées contre cet Ouvrage, il en a rapporté quelques unes, & a enseigné, à qui le voudra savoir, où l'on pourra trouver le reste : & c'est ce que B. n'auroit pas écrit, si le P. Rapin étoit un Auteur de Port-Royal ; & c'est ce qu'il auroit écrit fort au long, si ce Pere n'étoit pas considéré autant qu'il l'est de Mr. l'Avocat Général de Lamoignon.

Mais d'où vient, demanda Mr. le Chevalier, que cette considération toute puissante ne fait pas toûjours la même impression sur la plume de B. Il y a peu d'Auteurs que le Bibliothéquaire traite aussi mal que le Pere Bouhours. Cependant tout le monde sait qu'il est des amis de Mr. l'Avocat Général de Lamoignon.

Ne savez-vous pas, répondit le D. de M. D. que le Pere Bouhours est ennemi déclaré de Port-Royal. Cette qualité efface toutes les autres. Ainsi B. devoit lui don-

(a) Tome 2, I. Partie pag. 179.

donner autant de chagrin, que ce Pere en a donné à ces Messieurs. Que ne se contentoit-il, ce Pere, de savoir le Grec & le Latin comme ses confreres? A quoi bon étudier le François, & montrer, dans les Entretiens d'Ariste & d'Eugene, qu'il le savoit parfaitement? Pourquoi se déguiser en Gentil-homme Bas-Breton, pour attaquer Messieurs de P. R. jusques dans leur fort; & faire remarquer des fautes de toutes les sortes, dans des Livres, dont les Auteurs passoient pour infaillibles en fait de langage? J'ai sû que le petit Livre des Doutes avoit encore plus chagriné ces Messieurs, que la Lettre à un Seigneur de la Cour, où l'Histoire de la Sœur Flavie est si malignement écrite. Sur la Grace ces Messieurs répondent à tout: mais ils n'ont point répondu aux Doutes. Si l'Auteur y eût mêlé quelque chose, qui n'eût point regardé le langage, on auroit fait la critique de cet endroit-là, & cela auroit passé pour une réponse aux Doutes; comme la critique d'Ariste & d'Eugene, que ces Messieurs firent faire autrefois par Cléanthe, a passé pour une réponse à la critique de leur Imitation de Jésus-Christ, quoiqu'on n'y ait presque rien justifié de ce que le P. Bouhours avoit repris. Mais par malheur, le Livre des Doutes se borne uniquement au langage. Ainsi ces Messieurs voiant qu'il étoit difficile d'y faire une bonne réponse, ont imité Messieurs de l'Académie Françoise; ils n'en ont point fait. Je crois qu'ils ont eû raison: car ce Pere les avoit LETT. IV

ART. IV. avertis, qu'il avoit fait bien d'autres remarques ſur leurs Livres: pour peu qu'on l'eût preſſé, il étoit homme à donner ces Remarques au public: & s'il les avoit données, vous ſavez comme ſes Livres ſont reçûs, ces Meſſieurs ne s'en ſeroient pas mieux trouvé.

Puiſque l'Auteur des Doutes a fait tant de mal à Meſſieurs de P. R. l'on ne doit pas s'étonner que B. en bon ami ait voulu les vanger, & qu'il ait rapporté le mal qu'on avoit écrit contre cet Auteur, reprit Mr. le Chevalier: le Port-Royal doit tenir compte à B. de ce qu'il a violé pour cela les régles qu'il s'étoit preſcrites.

„ (a) J'ai affecté, dit B. dans ſon A-„ vertiſſement que j'ai entre les mains, „ de ne publier que les véritez qui ſont „ glorieuſes & avantageuſes à la réputa-„ tion des vivans, & de ne point dire cel-„ les qui pourroient être choquantes, à „ moins qu'elles n'aient été reçûës du „ public avec approbation. Il y a donc „ cette difference entre les Jugemens qu'on „ fait des morts, & ceux qu'on rapporte „ ſur les vivans dans ce Recueil, que les „ premiers renferment ces deux ſortes de „ véritez; au lieu que les derniers n'en „ renferment ordinairement qu'une ſorte, „ laiſſant à ceux qui viendront après nous „ le ſoin de dire le reſte.

Vous voiez, Monſieur, pourſuivit Mr. le Chevalier, que B. a fait quelque choſe d'extraordinaire contre l'Auteur des Entre-

(a) Avertiſſ. Art. IX.

treticns: car graces à Dieu, c'eſt un Auteur fort vivant; & B. a publié contre lui ce qu'il appelle *des véritez choquantes, & il n'a pas laiſſé à ceux qui viendront après lui le ſoin de dire le reſte.* LETT. IV

Baillet ne s'eſt pas tout-à-fait diſpenſé de ſa régle, repliqua le D. de M. D. la Critique de Cléanthe a été reçuë du public avec approbation.

Dites, Monſieur, reprit Mr. le Chevalier, que cette Critique a eû l'approbation de Meſſieurs de P. R. Je ne crois pas même qu'elle l'ait eûë de tous ces Meſſieurs: elle eſt écrite avec tant d'emportement, & ſi peu de raiſon, qu'un honnête homme, fût-il de Port Royal, ne peut l'approuver ſans ſe faire tort.

Baillet, qui a recueilli avec étude les beaux endroits de cette Critique, rapporte que Cléanthe a remarqué, que les (*a*) En-„ tretiens d'Ariſte & d'Eugene ſont un „ Livre, & que c'eſt tout ce qu'on en „ peut dire.... que ce n'eſt qu'un amas „ de paroles inutiles, qui valent moins „ que le ſilence; que le ſtile de ce Livre „ eſt affecté, flatté, peint, de nul uſage, „ un pur artifice, qui n'empêche pas les „ moins intelligens de reconnoître que „ l'Auteur a compoſé en François, de „ même qu'un écolier compoſeroit en „ Latin, &c. Voilà ce que B. appelle *des véritez choquantes, qui ont été reçuës du public avec approbation.*

Je vous avouë, Monſieur, ajoûta Mr. le

(*a*) Tome 2. part. 3. *pag.* 238. 239.

LETT. IV. le Chevalier, parlant au D. de M. D. que les méchantes choses, dont cette Critique est pleine, me font un peu douter qu'elle ait été faite de concert avec ces Messieurs, comme vous venez de nous le dire.

Il est pourtant vrai, repliqua le D. de M. D. que nos meilleurs Ecrivains ont fourni des mémoires à Cleanthe: & quand je ne vous dirois pas que Mr. Nicolle, & Mr. de Sacy lui ont donné les bons endroits, un Livre qui paroît contre Mr. de la Trappe vous l'apprendroit.

Mais si cela est; comment B. écrit-il ce que je vais vous lire, demanda Mr. le Chevalier? „ (*a*) Du moins peut-on assu-
„ rer qu'on fait une espece d'injustice à
„ ces Solitaires, lors qu'on veut les met-
„ tre au rang des Censeurs du Pere Bou-
„ hours. Il est vrai, que de son côté il
„ a pris soin d'examiner les mots & les
„ expressions de quelques-uns de leurs
„ Livres, & qu'il sembloit par cette con-
„ duite scrupuleuse leur avoir donné
„ quelque sujet de lui rendre la pareille,
„ en suivant les mouvemens ordinaires
„ du cœur humain: mais bien loin de
„ prendre ce parti, qui sied mal à de vé-
„ ritables Chrétiens, ces Messieurs se
„ sont montrez très-dociles aux remon-
„ trances du P. Bouhours.

Fournir des mémoires à Cléanthe contre les Entretiens d'Ariste & d'Eugene, n'est-ce pas *se mettre au rang des Censeurs du*

(*a*) Tome 2. part. 3. pag. 244.

du P. Bouhours? n'est-ce pas *lui rendre la pareille, en suivant les mouvemens du cœur humain, & prendre un parti, qui*, selon B. *sied mal à de véritables Chrétiens*?

De plus, poursuivit Mr. le Chevalier, s'il se trouve en effet que Mr. Nicolle ait donné des mémoires à Cléanthe, que deviendra cet endroit si spécieux des Essais de Morale, que B. a placé exprès (a) dans l'article du Pere Bouhours, pour faire remarquer la modération de ces Messieurs à l'égard de ce Pere? que deviendra cette belle délibération, dans laquelle le plus grand nombre fut d'avis, que pour toute réponse aux remarques que cet Auteur avoit faites sur leurs Livres, „ on corrigeroit de bonne foi, dans les autres „ éditions de ces Livres, ce qu'il y avoit „ repris avec quelque apparence de justice? Où est la bonne foi de ces paroles de Mr. de Chanteresne, „ J'avouë que je „ fus de ce sentiment, & que je crûs qu'il „ n'y en avoit point de plus conforme à „ la charité, qui tend toûjours à nous humilier, ni à l'amour propre, qui est bien „ aise de mettre en vuë les défauts de ceux „ qui nous ont voulu rabaisser. Je le pratiquerai même volontiers, si j'en ai l'oc- „ casion „. Voila un merveilleux Essai de Morale, qui apprend à accorder la charité Chrétienne avec l'amour propre. Mais comment accorder cela avec les Mémoires que

(a) Essais de Morale, Traité de la charité, & de l'amour propre.

xxx. IV. que Mr. Nicolle a fournis à Cléanthe? Peut-être que Mr. Nicolle n'est pas obligé à suivre la morale de Mr. de Chanteresne; ou que c'est la suivre suffisamment, & tenir une conduite modérée, que de ne pas répondre soi-même, mais de faire passer sa réponse par une plume aussi douce & aussi honnête que celle de Cléanthe? C'est à vous, Monsieur, dit Monsieur le Chevalier au Disciple de Monsieur d'Ypres, à nous instruire là-dessus.

Dispensez-moi, Monsieur, repartit le D. de M. D. de vous répondre sur la sincérité de Messieurs de Port-Royal. C'est un point que je ne touche pas volontiers. Nous nous entrefaisons tous les jours la guerre, eux sur ma franchise, & moi sur leur dissimulation. Comme je parle à des personnes sûres, je crois pouvoir vous dire, qu'un des plus éloquens d'entr'eux entreprit l'autre jour de m'inspirer la bonne conduite. Il faut avouër, me dit-il, qu'on doit avoir beaucoup de prudence, & même un peu d'artifice, pour se bien conduire dans le siécle où nous vivons. La Vérité même ne sauroit presque marcher en assurance, qu'à l'ombre du déguisement, pour ne pas dire du mensonge. Où en seroit-elle la Vérité, & où en serions-nous nous-mêmes, sans une salutaire dissimulation? Sans cela que seroit devenuë l'affaire des quatre Evêques? Sans cela aurions-nous autant d'amis que nous en avons à la Cour de Rome, & dans celle de France? Sans cela nous se-

rions-

rions-nous trouvez en état de soûtenir la cause de Dieu & de l'Eglise, dans l'affaire de la Régale? Avec cela nous nous sommes insinuez dans l'amitié du Saint Pere, lors qu'il n'étoit encore que le Cardinal Odeskalki : avec cela nous avons humilié nos plus redoutables ennemis. Nous leur avons fait imposer silence, tandis que de la même plume, dont nous avions signé le Formulaire, nous avons soûtenu la Doctrine de Mr. d'Ypres, & de saint Augustin. Au milieu de la paix nous avons fait une cruelle guerre, nous avons battu nos ennemis, sans qu'ils aient osé crier: & graces à nôtre sagesse, quoique défaits & morts en apparence, nous sommes vraiement vivans, & toûjours sur nos pieds, attendant l'occasion de produire la vérité, & de paroître ce que nous sommes. Si ce que je vous dis pouvoit vous défaire de cet excès de sincérité, qui n'est point du siécle, m'ajoûta-t il, & vous persuader de cacher sous des airs de franchise une profonde dissimulation, vous en vaudriez mieux de la moitié.

Tout cela est persuasif, dit Mr. le Chevalier.

Et tout cela pourtant ne me persuada point, reprit le D. de M. D. Je répondis ainsi à cet ami, qui m'avoit parlé si franchement de la dissimulation : Quand on est aussi sincere que je le suis, & qu'on aime sa sincérité, on peut bien être prudent, ou le devenir; mais il est difficile qu'on devienne artificieux. Bien loin que l'équivoque & le déguisement serve à dé-

vingt ans, & alors que tout
verra la mauvaise foi de vôtre
tous ceux qui avoient signé de
& qui ne laissoient pas de vou
chez, imiteront la desertion
Flavie. Ce qui me vient souv
sée, tombera dans le sens d
d'autres: vous n'imitez ni saint
ni Monsieur d'Ypres: l'un &
soûmis leurs opinions au se
Saint Siége: & vous voulez q
Siége soûmette son sentiment a
de Mr. d'Ypres. Quand on
des propositions, pour s'éclai
sont Orthodoxes ou non, & qu
s'accorder, on s'adresse à l'Eg
me à la régle de la Foi, pou
qui en est; & lors que l'Eglis
on s'en tient à sa décision. V
cédé des gens, qui agissent de
Mais vous, vous commencez
entre vous, que les cinq Propo

Constitutions, & tous les Formulaires, Lett. I
qu'on vous présentera de sa part. Vous prétendez sauver par là le P. R. & je pense que vous le perdrez par là. Parlons sans déguisement, au moins entre nous, ajoûtai-je. Les vrais Disciples de Mr. d'Ypres, ne sont-ils pas en petit nombre? Autrefois ceux qui se donnoient à Port-Royal, le faisoient par un vrai zele, & sacrifioient leur bien, leur plume, & leur vie à la défense de la Doctrine de Monsieur d'Ypres: à présent ceux qui s'attachent à vous, sacrifient la Doctrine de Monsieur d'Ypres à leur vangeance, ou à leur fortune, & ne soûtiennent vos maximes & vos intérets, qu'autant qu'ils y trouvent leur compte. Les Grands vous donnoient autrefois leur appui: vous l'achetez maintenant, & vous le paiez avec l'argent, que vous tirez de ces personnes fidelles, qui sont encore attachées à leurs Directeurs, parce qu'elles les croient sinceres, & qui les quitteront, dès qu'elles s'apercevront qu'ils ne le sont point. Ainsi, Monsieur, dis-je à mon ami en finissant cet entretien, laissez-moi ma droiture, & défaites-vous de vôtre finesse, si vous voulez avoir des amis, qui tiennent à Port-Royal autrement que par la beauté des Ouvrages de ces Messieurs, qui sont toûjours les grands modéles, sur lesquels il faut se former, pour bien parler, & pour bien écrire.

Pardonnez-moi cette digression, Messieurs, nous dit le disciple de Mr. d'Ypres: elle peut servir à accorder Mr. Ni-

LETT. IV. Et quand B. en aura trouvé de semblables, la conséquence qu'on en tirera, sera que comme Ciceron a péché contre ses propres préceptes; en mettant des vers dans l'Exorde de l'Oraison contre Vatinius, on reprochera à l'Auteur des Entretiens ce qu'on reproche à Mr. de Saci; qu'en laissant glisser des vers dans sa prose, il a péché contre l'exactitude du stile. Et cet Auteur des Entretiens, que B. apelle par mépris *un Censeur de cette sorte*, est une sorte de Censeur que B. devroit respecter. Si *un Censeur de cette sorte* s'étoit donné la peine de faire la Critique des Jugemens des Savans, B. s'en souviendroit longtemps.

C'est encore quelque chose de fort plaisant, que ce sentiment de Cléanthe, sur la Critique de l'Imitation de Jésus-Christ; que B raporte ainsi. „ Il souhaiteroit, „ que dans la Censure qu'on en a voulu „ faire, on y eût eû plus de respect pour „ des mots consacrez par la sainteté des „ choses qu'ils signifient: qu'on ne sauroit alors trop considérer, que les dif„ férens sujets demandent des expressions „ différentes; & que s'il y a, selon l'Au„ teur même des Entretiens, des façons „ de parler qui sont propres à la conver„ sation, il y a aussi des manieres d'ex„ primer, particuliérement destinées à la „ dévotion.

Quel respect méritoient donc ces mots, *la hautesse des Ouvrages des saints Peres, le resserrement, l'envirement des divertissemens, le dominateur de ses actions &c?* Ces

Ces mots signifient-ils quelque chose de saint ? Mais quand ils signifieroient quelque chose de saint, seroient-ils pour cela des mots consacrez ? Ni les mots consacrez ne signifient pas toûjours quelque chose de saint ; ni les mots qui signifient quelque chose de saint, ne sont pas toûjours des mots consacrez. (*a*) Les Remarques nouvelles sur la Langue Françoise nous aprennent, que *les mots, que nous appellons consacrez, sont ceux qui ne sont bons qu'en un endroit, & qu'on leur a peut-être donné ce nom, parce que ces mots ont commencé par la Religion, dont les mysteres n'ont pû être exprimez qu'avec des mots faits exprès.* Mais *ces mots consacrez*, & que Baillet appelle *des manieres d'exprimer particuliérement destinées à la dévotion*, doivent suivre la régle commune des autres mots : on ne doit point s'en servir, que l'usage ne les ait établis ; & nul particulier, fût-il de ces Messieurs, ne doit s'arroger le droit d'en faire. LITT. IV.

Vraiement, Messieurs, reprit avec un peu de chaleur le D. de M. D. vous ne faites pas assez justice à Messieurs de Port-Royal : il me semble qu'on ne doit pas les considérer, au regard de nôtre Langue, comme de simples particuliers ; ils sont tous ensemble un corps considérable d'illustres Ecrivains : & si le Concile de Nicée a fait le mot de *Consubstantiel* ; si le Concile de Trente a fait le mot de *Trans-*

(*a*) Remarques nouvelles *pag.* 177.

LETT. IV. *Tranſſubſtantiation*; ſi ces deux Conciles ont preſcrit aux Fidelles l'uſage de ces deux mots conſacrez; ces Meſſieurs, qui n'ont guéres moins d'autorité en fait de langage, que ces Concîles en matiere de Religion, ne peuvent-ils pas, ſelon les divers ſujets ſur leſquels ils écrivent, faire les mots qui nous manquent?

De quoi leur ſerviroit d'avoir rempli la France d'un ſi grand nombre de beaux Ouvrages, & d'avoir enchanté tout le monde par la magnificence & par les agrémens de leur ſtile? Quel avantage tireroient-ils de la ſcience parfaite qu'ils ont de nôtre Langue, de leur expérience conſommée, & de leur goût merveilleux, ſi avec tout cela, ils dépendoient encore de l'uſage & de ſon caprice? N'eſt-ce pas à ces grands maîtres à faire l'uſage, & à le régler?

Quoi! quand ils ont fait pour le beſoin, *briſement*, *dechirement*, *reſſerrement*, *déclarément*, *s'indiſpoſer pour recevoir le Sacrement de l'Euchariſtie*; quand ils ont fait, pour parler avec plus de dignité, *le glorieux rabaiſſement*, *la hauteſſe du monde*, *l'enivrement de l'amour*, *le dominateur de ſes actions*; & quand ils ont fait beaucoup d'autres locutions, pour l'ornement & pour la richeſſe de nôtre Langue, on fera difficulté de s'en ſervir après eux? & le Pere Bouhours viendra, un Vaugelas à la main, les troubler dans la poſſeſſion où ils ſont depuis quarante ans, de diſpoſer ſouverainement de tout ce qui regarde le langage?

Le

Le beau trait d'éloquence que voila, écria Mr. l'Abbé, & qu'il auroit rendu on service à Cléanthe! C'est dommage ue vous ne lui ayiez aussi fourni des mémoires. Mais revenons à B. Vous voiez u'il prend le parti de Mr. de Saci; & u'il ne se croit point *responsable de sa fidélité*, lors qu'il s'agit de rapporter ce u'on a écrit contre les Ouvrages de ce Traducteur.

Il parle des Heures de Port-Royal, à eu près comme de l'Imitation de Jesus-Christ.

C'est aussi un Ouvrage, qui mérite eaucoup de louanges, repartit l'ami de es Messieurs. Les Censeurs qui l'ont aprouvé, disent que cette Traduction est ure & Orthodoxe.

J'en conviens, repartit Mr. l'Abbé: nais les noms seuls de ces Censeurs ne endent-ils pas leur témoignage suspect? i B. avoit été de bonne foi, au lieu de ire *des Heures* (a) *de Port-Royal, que eur réputation a fait tant d'éclat & de acas dans la France, & à Rome même, onobstant le Privilege de Sa Majesté, & approbation des Censeurs*, il auroit dit, *ue nonobstant le Privilege de Sa Majesté, & l'approbation des six Censeurs, elles ont té condamnées à Rome.*

N'attendez pas que B. dise rien de semblable d'aucun Livre de ces Messieurs, reliqua l'ami de P. R. Entre les Livres ondamnez, il ne sait guéres que ceux de la

(a) Tome 2. part. 3. pag. 506.

LETT. IV. la Societé. Vous aurez vû, dans le premier Tome, ce qu'il dit d'un Livre du Pere Théophile Rainaud, & d'un autre du Pere Rabardeau, quoique ce dernier n'eût écrit que pour défendre les intérêts de la France? Vous aurez vû encore la longue liste de ces Théologiens Espagnols, presque tous Jésuites, dont il dit de si bon cœur, qu'ils ont été flétris par les censures de l'Eglise? C'est sur cela que B. se pique de mémoire & de bonne foi; il ne s'en pique au regard de ses amis, que pour raporter ce qui leur est avantageux. Vous avez lû les Paragraphes particuliers qu'il a faits sur chaque Ouvrage de Mr. de Sacy: ce n'est qu'un tissu de louanges.

On peut dire néanmoins, reprit Mr. le Chevalier, que B n'est que libéral envers Mr. de Sacy: mais il est magnifique envers Mr. d'Andilly; il le traite en chef de P. R. Outre la part qu'a Mr. d'Andilly au prodigieux éloge (a) que B. a fait de Mr. de saint Cyran, & de tout le Port-Royal, on ne peut pas voir une plus grande profusion de louanges, que celle qui se trouve dans les vingt-quatre pages, que B. emploie à raporter les Traductions de ce célébre Ecrivain, & à nous en exagérer l'excellence & la beauté.

Je suis très aise que vous y ayiez fait réflexion, dit l'ami de P. R. Baillet ne pouvoit trop distinguer cet incomparable Auteur: chacune de ses Traductions méritoit

(a) Tome 2. part. I. pag. 256, 257.

ꞌit bien un article à part, & un éloge LITT. IV.
articulier. Mais avez-vous pris garde
omment le Bibliothécaire se moque du
ꞌere Labbe, sur ce qu'il avoit attribué à
Mr. le Maître la Traduction de saint Jean
Climaque, qui est de Mr. d'Andilly, &
ur le Jugement que ce Pere a porté de
cette Traduction?

Dites-moi, je vous prie, Monsieur, repliquai-je à l'ami de ces Messieurs, si B. ne veut pas croire le Pere Labbe sur sa parole, lors qu'il dit que la Traduction de saint Jean Climaque est de Mr. le Maître, pourquoi croirai-je sur la parole de B. qu'elle est de Mr. d'Andilly?

De plus, B. pourroit-il bien répondre, que l'Auteur de cette Traduction Françoise ne se soit point du tout servi du Grec de saint Jean Climaque, imprimé par les soins du Pere Rader, ni de la Traduction Latine faite par ce Pere? Et si cet Auteur s'en est servi, au moins en quelques endroits, comme cela est vrai-semblable, pourquoi n'a-t-il pas fait mention du Grec imprimé, aussi bien que des manuscrits? Craignoit-il d'avouër, qu'un Ecrivain de Port-Royal avoit tiré quelque secours du travail d'un Jésuite?

Il semble, à ce que B. raporte, que le Pere Labbe ait donné commission à quelques personnes, de montrer que cette Traduction Françoise tenoit pour l'ordinaire de la (a) paraphrase, & quelquefois de l'abregé; & qu'elle étoit peu conforme à

(a) Philol. & Hist. Dissert. pag. 809.

LETT. IV. à l'original. Cependant ce Pere ne dit rien autre chose, dans ses Dissertations Historiques, sinon que ceux qui ont plus de loisir que lui, pourront former ces plaintes-là, & les justifier.

Ce qui me fait croire que le Pere Labbe pourroit bien avoir raison, est qu'un de mes amis, qui s'est donné la peine d'éxaminer les Traductions Françoises de ces Messieurs, sur tout celles des Peres Grecs, ne les trouve point fidelles. Je l'ai vû disposé à donner ses réfléxions au public. Or il n'est guéres probable, que S. Jean Climaque, qui est très-difficile à traduire, ait été traduit plus fidellement que les autres. Si B. veut faire imprimer les manuscrits Grecs, sur lesquels il prétend que Mr. d'Andilly a travaillé, on pourra lui faire voir que le Pere Labbe n'a pas trop mal jugé de la Traduction de S. Jean Climaque.

Pour moi, dit l'ami de ces Messieurs, lors que B. raporte quelque chose à l'avantage des Auteurs de Port-Royal, je prends moins garde à sa raison, qu'à son affection. Je suis véritablement touché du zéle, avec lequel il prend le parti de Mr. d'Andilly. Voyez comme il tourne à sa gloire la critique même de ses Censeurs. S'il dit que le Pere Bouhours juge que les périodes de cet Auteur sont trop longues, sur tout dans la Traduction des Confessions de S. Augustin, il ajoûte que cela n'a pas été capable d'en dégoûter ce Pere, ni de lui faire perdre *l'estime qu'il avoit pû concevoir de ce bel Ouvrage*: & ce qu'il a-

joûte

ste n'est fondé, au moins que je sâche, LETT. IV.
e sur son inclination. S'il avouë aussi,
e *les plus fins Critiques de P. R. ont trouvé dans ses Traductions des taches imperceptibles aux autres*, ce n'est que pour rendre plus croyables ces magnifiques louanges, que *Monsieur d'Andilly a passé fort loin les Vaugelas, & les d'Ablancourt, pour la connoissance des Langues; que ses Traductions sont beaucoup meilleures que la plûpart de ses Originaux; & qu'il a communiqué plus de gloire à ses Auteurs, qu'il n'en a reçû de son travail.*

Avouëz, Messieurs, conclut l'ami de P. R. que quand on écrit vingt-six pages en ce stile-là d'un Auteur, on écrit en son ami: & c'est ainsi que B. écrit des Auteurs de Port-Royal, à proportion de leur mérite. Mais on ne traite pas ainsi les Auteurs les plus célébres de la Société. On tranche en cinq petites pages le chapitre du Pere Sirmond; en trois celui du Pere Petau: encore tout n'est-il pas à leur honneur. Dans le chapitre du Pere Sirmond, Mr. de S. Cyran partage avec ce Pere la science de la Théologie. *Plusieurs,* dit (a) B. *les considéroient comme les deux Chefs de la Théologie Catholique.* Dans le chapitre du Pere Petau, on rabaisse le Pere Sirmond au dessous de Mr. de Saumaise. *Le Pere Petau*, dit B. *passoit non seulement le Pere Sirmond, mais encore Mr. de Saumaise, de plusieurs coudées.* Des trois pages, que contient le chapitre du

(a) Tome 2. part. 2. pag. 274.

LETT. IV. du Pere Petau, il y en a deux employées à éxaggérer ses défauts. Voila comme B. traite les Jésuites les plus distinguez: les purs éloges sont réservez pour nos Messieurs. A la vérité l'éloge de Mr. Hermant est fort court; mais il est grand & solide. B. dit en une page tout ce qu'on pourroit écrire du Critique le plus habile & le plus accompli qui soit au monde.

Ce qui me paroit de plus obligeant dans cet éloge, dit Mr. l'Abbé, est que B. tire du fonds de sa gratitude les louanges qu'il donne à son bien-facteur: il ne cite personne; mais en homme capable de juger lui-même des Ouvrages des saints Peres, des piéces de l'Antiquité Ecclesiastique, & de l'éxamen que Mr. Hermant en a fait, „ (*a*) il prononce que l'éxactitude est gar„ dée dans cet examen, avec toute la ri„ gueur, que la vérité la plus pure peut „ éxiger de la capacité de l'homme.

Pourquoi voudriez-vous, reprit Mr. le Chevalier, que B. citât des Auteurs, en louant Mr Hermant? Il n'en cite point, blâmant les Jésuites; quoiqu'il ait dit dans son (*b*) Avertissement, que *la voix publique pourroit bien être un témoignage suffisant pour les choses avantageuses, mais non pas pour les desobligeantes.*

Où est le garand de ce qu'il écrit au desavantage du Pere Labbe? par éxemple, que

(*a*) Tome 2. part. 1. *pag.* 265.
(*b*) Avertiss. Art. IX.

ne l'amour du travail a acquis à ce (*a*) LETT. IV.
ere *la qualité d'un copiste fort adroit, nais d'un Auteur assez médiocre en ce qu'il fait de sa tête:* que (*b*) *l'on est dans une pinion médiocre de son rare mérite:* qu'il profité des lumieres (*c*) de Port-Royal, n ce qui regarde la Critique. Où B. a-il trouvé cela? & qu'avoit donc tant fait e Port-Royal en matiere de Critique, orsque le Pere Labbe publia sa Disserta-ion Philologique & Historique? Que ne rous dit-il où il a appris, (*d*) qu'*on accuse Bellarmin de quelque partialité*? D'où a-il tiré le soupçon qu'il a, que le Pere Garnier n'est pas le véritable Auteur du Système de la Bibliothéque du College de Clermont, mais (*e*) qu'il n'a fait que lui rrêter son nom? Où a-t-il lû, que le Pe-e Sirmond *donne en toutes rencontres des narques d'une liberté, qui est plus que d'un f) Régulier?*

En quel bon Auteur a-t-il puisé ces dées fausses & grotesques, qu'il débite sur e stile & sur le génie Poëtique du Pere Commire, dans le parallele qu'il a fait de e Poëte avec le Pere Rapin? Si au lieu l'écouter son ressentiment, il avoit con-sulté Mr. Huet, Mr. de Segrais, & tous ceux qui ont le goût de la Poësie Latine, & sur tout de la Lyrique, on lui auroit lit que ce Pere a toute la force, toute la pure-

(*a*) Tome 2. part. 2. *p.* 312.
(*b*) Tome 2. part. 3. *pag.* 227.
(c) Tome 2. Partie I. *pag.* 91.
(*d*) Tome 2. part. 1. *p.* 81. (*e*) *p.* 238. (*f*) *p.* 255.

LETT. IV. pureté, & toute la délicatesse des anciens; & que s'il n'étoit pas très-sobre & très-chaste, on le confondroit avec Horace.

De qui B. a-t-il sû qu'on a fait une seconde Edition du Virgile du Pere de la Ruë, parce que la premiere n'avoit pas satisfait l'Auteur, ni le public? Ce sont là de ces choses desobligeantes, qui, selon l'Article IX. de son Avertissement, ne devoient pas être rapportées sans garant, c'est à dire, sans citer un Auteur imprimé.

Je vous ai fait remarquer, Messieurs, répondit l'ami de Port-Royal, que B. ne se dispense de ses régles, que pour faire plaisir à nos Messieurs: & c'est leur faire plaisir, que de battre les Jésuites. Aussi B. ne les ménage-t-il point.

Vous avez vû comme il pousse vigoureusement le Pere Théophile Raynaud, dans le premier (*a*) Tome; comme il traite (*b*) Clavius, (*c*) Emmanuel Sa, le Pere (*d*) Garnier, le Pere (*e*) Phelipeau, comme il tourne le titre d'un Livre du Pere (*f*) Ribadéneira, afin de dire des choses desagréables des bons Peres, quoique ce titre soit selon le génie de la Langue & de la Nation Espagnole; comme il décrie Escobar, & Busembaüm, dans un endroit où il ne peut les citer que pour les décrier.

Vous avez vû aussi, dans le second (*g*) Tome, comme il insulte à la Société, en par-

(*a*) Tome 1. part. 1. *pag.* 99, 100. (*b*) *p.* 392. (*c*) *p.* 410. (*d*) *pag.* 447. (*e*) *p.* 450. (*f*) *pag.* 528. (*g*) Tome 2. Part. 1. *pag.* 115.

parlant de la Bibliothéque, que Ribadéneira, Alégambe, & Sotuel ont faite de leurs Ecrivains. Tout ce qu'il écrit depuis la page 115. jusqu'à la page 121. coule de source; & on sent, en le lisant, le plaisir que l'Auteur a eû en écrivant. Cet endroit aura beaucoup plû à nos Messieurs.

Assûrément, reprit Mr. l'Abbé, B. y réveille le souvenir de tout ce qu'il y a de plus odieux contre les Jésuites, en matiére de Livres: & de peur d'omettre aucun de leurs Auteurs, à qui l'on ait reproché des Ouvrages fâcheux, il leur donne Vernant, qui ne leur appartient pas.

Vous avez vû encore, combien il ménage les Auteurs de Port-Royal. S'il a besoin d'exemples odieux, il les prend ordinairement des Auteurs de la Société, & jamais de ceux de Port-Royal. Sur les titres trompeurs, qui promettent tout le contraire de ce que l'on trouve dans les Livres, il ne cite point la *Fréquente Communion* de Mr. Arnauld, mais le *Prædestinatus* du Pere Sirmond. Sur les titres extraordinaires des contemplatifs, que B. tourne en ridicules, il ne nomme que deux Auteurs de la Société.

Malheur aux Ecrivains Jésuites, qui se trouvent en concurrence avec les Ecrivains de Port-Royal.

Il est vrai, Monsieur, ajoûtai-je, que quelque mérite qu'aient ces Auteurs, B. fait bien les rabaisser au dessous de ces Messieurs, lorsqu'ils ont quelque dispute ensemble. Selon B. *la qualité dominante*

ART. IV. *du Pere (a) Sirmond, étoit ce jugement admirable, qu'on n'a presque point trouvé dans aucun autre Critique en pareil degré. Outre ce bon sens, qui regne dans tous ses Ecrits, ce Pere a un air de modestie, qui fait lire ses Livres avec affection. Les Protestans ont loué sa sincérité & sa bonne foi.* B. trouve le Pere Sirmond accompli, tant qu'il n'a rien à démêler avec le Port-Royal : mais dès que le Pere Sirmond ose se défendre contre Mr. l'Abbé de (b) saint Cyran, B. dit qu'il perd le bon goût. Quand ce Pere repousse la calomnie, que le bon ami de Mr. d'Ypres lui imposoit, d'avoir contribué à altérer un Canon du second Concile d'Orange, B. dit qu'il *perd quelque chose de la bonne opinion, où le public avoit été jusqu'alors de sa modération & de son honnêteté* ; & l'Auteur qu'il cite sur cela, est Mr. de saint Cyran lui-même, homme sincere & modéré, comme vous savez. Bien que le Pere Sirmond fût un des plus habiles hommes de son siécle dans l'Histoire des Conciles, parce qu'il ne souffre pas tranquillement que Mr. de saint Cyran le fasse passer pour falsificateur des sacrez Canons, B. dit que ce Pere se fit de cet Abbé *un adversaire d'autant plus terrible, qu'il l'attaquoit* (c'est à dire, que cet Abbé l'attaquoit) *de la massuë, dont il venoit de défaire les ennemis de la Hiérarchie, & du Clergé de France.* C'est ainsi que B. nomme les Jésui-

(a) Tome 2. II. part. *pag.* 273.
(b) Tome 2. I. part. *pag.* 255.

uites : Mr. Arnauld ne les nommeroit pas autrement. LETT. IV.

Le Pere Sirmond n'eſt pas le ſeul, qui perde ſes bonnes qualitez, en ſe défendant contre un Auteur de P. R. me dit l'ami de ces Meſſieurs. Le Pere Vavaſſeur a auſſi perdu quelque choſe, en attaquant un autre célébre Ecrivain.

Je m'en ſouviens, repris-je. Ce Pere, qui eſt un judicieux Critique dans tous ſes autres Livres, ceſſe de l'être dans celui de (*a*) l'Epigramme, parce qu'il y cenſure un Recueil d'Epigrammes choiſies, fait par Mr. Nicolle, & qu'il le cenſure fort à propos.

Vous aurez ſans doute fait réfléxion à la différence que B. met entre les Critiques (*b*) de P. R. & ceux de la Société, pourſuivit l'ami de P. R. Selon lui, „ les „ premiers ſont formez ſur les régles du „ jugement & du bon ſens. Le célebre „ Abbé de ſaint Cyran, & celui qu'on re- „ garde comme le maître commun de „ tous les Auteurs, leur ont communi- „ qué cette délicateſſe de goût, qui les „ fait diſtinguer ſi fort dans l'Egliſe & dans „ le monde.

Entre les Critiques Jéſuites, Poſſevin *eſt peu* (*c*) *ſûr, peu judicieux, peu correct : il auroit beſoin qu'un homme capable revît ſa Bibliothéque & ſon Apparat.* Le (*d*) Pere Théophile Raynaud *eſt un homme*

(*a*) Tome 2. P. I. *pag.* 29.
(*b*) Tome 2. P. I. *pag.* 256.
(*c*) Tome 2. P. I. *pag.* 80.
(*d*) Tome 2. P. I. *pag.* 90.

en dit, n'a pas dû être bien reç
que ce (*b*) Cardinal savoit fort
breu, au sentiment de Scaliger
appuye de la sorte, *En effet*,
plus de méthode & de netteté,
dition Juifve.

Enfin B. distingue par tout le
de P. R. de ceux de la Société
nos Messieurs en toutes rencon
plus qu'il peut; & ne dit des Jésu
tant de bien qu'il en faut, pour
rê le mal qu'il en rapporte.

Il rapporte tout ce qu'on a éc
avantage des Jésuites, *pour n'êtr*
cusé de dissimulation & d'infid
s'éleve au dessus d'un sembla
che, pour ne rien raporter de
écrit au desavantage de Messieu
Royal.

Il ne rapporte rien de desav
Messieurs de Port-Royal, parce
de puiser dans des sources emp

dans Cléanthe, & dans la seconde partie des Observations de Mr. Ménage, qui, à ce qu'il avouë, est mêlée d'invectives, ce qu'il écrit contre le Pere Bouhours. Voilà ce qu'on appelle un bon ami.

Quelle satisfaction n'en devons-nous pas attendre dans la suite, quand il parlera des Livres Ascétiques, des Théologiens, des Casuistes? Dieu sait comme il accommodera les bons Peres.

Je conseille à Messieurs de Port-Royal, dit Mr. l'Abbé, de donner à ce bon ami quelque connoissance de la vie intérieure, & de la conduite des ames; quelques élémens de la Théologie Scholastique, Positive, & Morale; afin qu'il puisse parler correctement des Ecrivains, qui traitent de ces Sciences-là.

Je vous assûre, Monsieur, repliqua l'ami de Port-Royal, que B. n'a pas besoin de maître. Il a tant de disposition pour les Sciences, qu'il les apprend de lui-même, avec le seul secours des Livres. Il a été élevé dans un endroit, où l'on parloit si souvent des matiéres contestées, & sur tout de la Grace de saint Augustin, qu'il en sait tous les mystéres: il s'exprime là-dessus comme nos Messieurs. Voyez comme il écrit de Grotius. (*a*) " Dans la
" recherche de la Vérité, dit-il, il ne lui
" a manqué que la Grace victorieuse de
" Jésus-Christ ". C'est ainsi qu'on parle à Port-Royal. Vous aurez remarqué comme.

(*a*) Tome 2. Partie II. *pag.* 246.

ART. LV. me il écrit de la Congrégation de l'Indice: (*a*) nos Messieurs n'en écriroient pas davantage. Ainsi sans autre instruction, que quelques-uns de nos Mémoires, B. écrira de la Morale des Jésuites comme Mr. Paschal, & des Livres du Pere Annat comme Mr. Arnauld.

Vraiment, dit Mr. le Chevalier, c'est quelque chose de beau d'être Bibliothécaire & de faire un Recueil de Jugemens? On devient bien-tôt par là un homme de conséquence. Peut-on l'être plus que B. l'est devenu par cette voye? Non pas toutefois en la maniere qu'il le dit, dans le dernier article de son Eclaircissement, où il prétend, *qu'on l'a jugé capable de discernement, à l'égard des deux partis, qui ont agité l'Eglise depuis un demi siécle* (car on ne l'a point jugé capable de cela) mais en se donnant des airs d'autorité, & des emplois que les plus grands hommes mêmes ne se donneroient pas dans leurs écrits.

C'est peu de chose que B. prêche la persévérance dans le bien à Mr. de Benserade, (*b*) en reprochant à feu Mr. de Corneille d'en avoir manqué sur la fin de ses jours.

Il parle en souverain Critique des pieces d'esprit: & sur ce que Mr Racine avoit dit, que Messieurs de l'Académie Françoise espéroient retrouver dans Mr. de Corneille le jeune, outre le nom, l'es-

(*a*) Tome 2. Partie I. *pag.* 48. *& suiv.*
(*b*) Tome 4. part. 2. *pag.* 442.

l'esprit & l'enthousiasme de l'aîné, B. ose LETTR. IV.
écrire: (*a*) „ Cette attente paroît dattée
„ de l'an 1684. de sorte qu'il faut nous
„ disposer à faire une grande différence
„ entre ce que Mr. de Corneille le jeune
„ aura produit depuis cette année, & ce
„ que nous avons vû de lui auparavant.

En homme infiniment élevé au dessus de tous les Auteurs, il éprouve leur constance, en leur apprenant ce que l'on pense de leurs Ouvrages. (*b*) „ On ne
„ peut pas, dit-il, proposer d'exercice
„ plus glorieux à leur vertu, que le bel
„ usage qu'elle doit faire du bien & du
„ mal qu'on pourroit dire d'eux. . . . . .
„ C'est une occasion qu'on leur présente
„ de se distinguer parmi la foule des Au-
„ teurs, & de nous prouver qu'ils savent
„ supporter également la louange & le
„ blâme.

Comme l'arbitre du sort des Ecrivains, & comme le maître de la disposition de leur esprit, il entreprend de mortifier leur amour propre, (*c*) & de faire rougir leur modestie (*d*).

Enfin comme un autre Apollon, il distribuë aux Auteurs de nôtre temps la gloire & la réputation. Il prétend, à ce qu'il dit, (*e*) leur faire *le même honneur qu'on a fait à ceux de l'antiquité, en les mettant*, par une nouvelle apothéose, *au rang*

(*a*) Tome 4. part. 2. *pag.* 502.
(*b*) Tome 3. part. 1. Eclairciss. *pag.* 5, 6.
(*c*) Tome 2. part. 2. *pag.* 238.
(*d*) Tome 3. part. 1. *pag.* 45.
(*e*) Tome 3. part. 1. *pag.* 5.

T. IV. marquant ce qui nous arrête, n'avons pas laissé de faire en nous divertissant des réfléxions assez utiles, & peut-être même un peu fâcheuses ; que ne feroient pas des personnes piquées au jeu, qui liroient avec un esprit de critique, à dessein de montrer qu'un homme, en tout sujet à la censure, a grand tort de s'ingérer de lui-même à censurer tout le monde ? Pour moi, je trouve que B. s'expose beaucoup.

Mon ami ne redoute point la Congrégation de l'Indice, repartit le D. de M. D. Ce qu'il écrit contre le pouvoir & la conduite de cette Congrégation, le fortifie contre ses Décrets : & si l'on venoit à mettre quelqu'un de ses Livres à l'Indice, il se moqueroit de cette censure, comme il se moque de la censure de nos Livres.

Pour ce qui regarde les Peres de la Société, pourquoi B. les appréhenderoit-il ? on ne doit plus les craindre. Il s'en faut beaucoup qu'ils soient à présent aussi jaloux qu'autrefois de ce qui s'appelle l'honneur de la Société. Ceux qui écrivent, ont chacun leur Ouvrage particulier, qu'ils ne quitteroient pas pour la cause commune. Croyez-moi, Monsieur, ces Peres ont l'ame pacifique. Autrefois qu'on les menoit à la guerre, & qu'ils étoient Missionnaires dans les armées de Sa Majesté, ils avoient je ne sais quelle fierté qu'ils n'ont plus. Au lieu des vertus militaires, ils cultivent à présent les civiles. Il semble que la réünion, que Clement IX. a fait de nos Messieurs avec l'Eglise,

ait-

ait rendu ces Peres doux, patiens, endurans, & même timides. LETT. IV.

On avoit grand tort de dire qu'ils n'aimoient point cette paix-là: car ils en ont observé très-religieusement la seule condition qui les regardoit, comme elle regardoit nos Messieurs: ils n'ont violé en rien l'Ordonnance du Roi, faite en mil six cens soixante-huit, qui défend d'écrire ni de part ni d'autre, & d'user soit en Chaire, soit dans les Livres, soit dans les Ecoles, des mots de Jansénius, de Jansénistes, de Molina, de Molinistes. La seule querelle du Nouveau Testament de Mons, qui avoit commencé avant la paix, continua après.

Nos Messieurs jugerent à propos d'écrire à l'ordinaire: & le premier fruit de la paix fut, si je ne me trompe, *la Morale Pratique des Jésuites*. C'est, comme vous savez, le Livre le plus fort, qui ait été écrit contre eux. On les attaque dans ce Livre sur la Religion; on leur montre qu'ils n'en ont point, qu'ils la sacrifient à leur ambition demesurée, & à leur cupidité insatiable. On leur reproche qu'ils permettent l'Idolatrie aux nouveaux convertis de la Chine & du Japon; qu'ils levent des armées en ces Païs-là, pour soûtenir leurs querelles particulieres, & pour affermir leur domination; qu'ils usurpent des mines d'or & d'argent, sur les terres de Sa Majesté Catholique, qu'ils sont cause de la persécution, qu'on fait aux Chrétiens du Japon. Tout cela est furieux, comme vous voiez, & prouvé par des

LET. IV. Piéces qu'on prétend authentiques, signées de la main d'illustres & saints Prélats, & même, dit-on, de la main de quelques Martyrs.

Cette Morale Pratique, en deux Tomes, s'est débitée dans l'Europe, & sur tout en France, à la vûë de ces Peres. Ils ont regardé cela avec une humilité, qui ne leur étoit pas ordinaire, & avec un silence, qui a très-édifié le Port-Royal.

De plus, nos Messieurs ont fait condamner à Rome un grand nombre de Propositions, qui, à ce qu'ils prétendoient, étoient tirées pour la plûpart, des Casuistes de la Société. Ces Peres ont souscrit à cette condamnation, avec une docilité & une soûmission surprenante. Nos Messieurs profitant de ces bonnes dispositions, ont fait beaucoup de Livres, où ils ont toûjours maintenu la bonne Doctrine. Vous avez vû le Phantôme du Jansénisme, l'Abregé de l'Histoire *de Auxiliis*, la Tradition de l'Eglise touchant la Prédestination & la Grace, l'Apologie des Catholiques. Ces Peres ont laissé passer tous ces Livres-là, & beaucoup d'autres, sans dire mot: & vous voulez que nôtre ami B. les craigne? Je vous assûre, qu'ils sont à présent d'une bonté, à inspirer de la confiance aux plus foibles; & qu'à juger de l'avenir par le changement qu'on remarque en eux, on ne rejetteroit point trop, comme des idées chimériques, les pensées qui pourroient venir de leur entiére conversion.

Pour

Pour rendre ces pensées plus solides, dit Mr. le Chevalier, & pour disposer de loin cette grande affaire, je conseillerois à vos Messieurs de la mettre entre les mains des Religieuses de Port-Royal des Champs, & de lier quelque commerce entre elles & ces Peres; accoûtumées à gouverner la plûpart de leurs anciens Directeurs, peut-être réüssiroient-elles à tourner ceux-ci: & quand elles ne réüssiroient pas, ce seroit toûjours quelque chose de fort beau, que les Religieuses de Port-Royal eûssent entrepris de convertir les Jésuites. LETT. IV.

Raillerie à part, Monsieur, ajoûtai-je, vous vous flattez beaucoup. Il me semble au moins que vous avez peu d'habitude avec les Peres de la Société, & que vos Messieurs ne vous disent pas tout. Je sais que Messieurs de Port-Royal préparent aux Jésuites une troisiéme partie de la Morale Pratique: mais je sais aussi qu'un de ces Peres, fort habile, acheve de répondre aux deux premiéres. Ils ne sont pas tout-à-fait aussi indolens que vous les croiez, ces Peres. Comme ce sont de bons Catholiques, ils n'ont point d'autre Doctrine que celle de l'Eglise, & sont toûjours prêts à condamner absolument & sincérement tout ce que l'Eglise condamne. Ainsi il ne faut pas s'étonner s'ils ont souscrit sans peine & de bonne foi à la condamnation de quelques propositions Morales, que quelques-uns de leurs Auteurs ont enseignées, & que d'autres Casuistes, qui ne sont

LETT. IV. sont pas de leur Société, avoient enseignées avant eux.

Comme ces Peres sont encore des sujets très-fidelles & très-soûmis, ils ont obéï très-ponctuellement à l'Ordonnance du Roi. Mais étant aussi des personnes publiques, ils prennent soin de leur réputation : & l'on m'a assûré qu'ils avoient entre les mains de quoi convaincre de calomnie toutes les accusations de la Morale Pratique, & de quoi couvrir de confusion les Auteurs de ces Libelles. Enfin appellez de Dieu à défendre l'Eglise, & les véritez Orthodoxes, ils esperent qu'on leur permettra de réfuter le mensonge & l'erreur : & parce que Mr. Arnauld ne fait que répéter dans ses derniers Livres ce qu'il avoit dit dans ses premiers, un célèbre Jésuite, qui a commencé de bonne heure à se signaler dans les disputes de la Grace, & dont vos Messieurs ont senti la force, doit faire réimprimer un petit Livre, qui renverse, dit-on, tout ce que Monsieur Arnauld a écrit, & auquel on ajoûte que tout le Port-Royal n'a encore pû répondre.

Assûrez-vous, Monsieur, repartit le Disciple de Mr. d'Ypres, que si ces Livres-là sont tels que vous dites, ils ne passeront point; nous trouverons bien le moien de les arrêter. Nous sommes à présent par tout. Les plus adroits de nos Messieurs ont des liaisons fort étroites avec les plus considérables de la Société: ils les ont tâté ; ils sauront les prendre par leur foible. On leur dira, que ces Livres

vres ne ſont bons qu'à rallumer une guer- LETT.IV.
re preſque éteinte, qu'à faire écrire contre eux des choſes mal agréables, qui bien qu'elles fuſſent fauſſes, ne laiſſeroient pas d'être cruës par pluſieurs, & de nuire toûjours. On les menacera d'une nuée de libelles, qui s'amaſſe & ſe groſſit en Hollande, en Flandres, & qui viendra fondre tout à coup ſur eux. On ajoûtera, qu'il eſt de la prudence de détourner l'orage, ſi l'on peut, ou au moins de ne pas l'exciter. On colorera ce diſcours d'un vrai zele pour le ſervice de ces Peres; du principe de la charité, qui eſt toûjours bleſſée dans ces ſortes d'Ecrits; de l'édification publique, qui ſouffre de toutes ces conteſtations. Que ſi cela ne ſuffit point encore, l'on fera donner ces mêmes avis par des perſonnes d'autorité; & vous verrez qu'on les intimidera de telle ſorte, que la plume leur tombera des mains, & que les Livres ne paroîtront point.

Pardonnez-moi, Monſieur, ſi je vous dis, reprit Mr. l'Abbé, qu'on vous a donné une fauſſe idée des Jéſuites: ils ſont ſages à la vérité, mais non pas trembleurs. Ce que le Pere Bouhours a écrit contre vos Meſſieurs, ſur la doctrine & ſur le langage, montre qu'il ne tremble point. Le fameux Antonius Richardus, dont Monſieur l'Académicien vient de vous parler, a acquis trop de gloire à défendre les véritez Catholiques, pour ne pas ſoûtenir ſa réputation juſqu'au bout de ſa carriere. Ainſi je ne doute point, que par une nouvelle Impreſſion de ſon petit Livre,

LETT. IV. vre, il ne porte le remede par tout où le mal s'est répandu.

Je ne doute pas non plus, que l'Ecrivain, qui a entrepris de répondre à la Morale Pratique, ne le fasse bien: son mérite est déja connu: Mr. Arnauld l'a jugé digne de sa colere: au moins lui a-t-il dit beaucoup d'injures. Mais Mr. Arnauld dira ce qu'il lui plaira, ce Pere est habile homme, éclairé, éxact, solide: il va droit à la preuve; & pourvû qu'on veuille se laisser instruire, il apprend infailliblement & évidemment la vérité.

Pour ce qui regarde Baillet, si les Jésuites ne répondent point à ce qu'il a écrit contre eux, il faut, ou bien qu'ils le méprisent, ou que quelque puissante considération les retienne, ou qu'on leur ait promis qu'il n'écriroit plus. Car s'il continuoit à imprimer, & à maltraiter ces Peres; quelque estime que j'aie de leur vertu, je ne peux croire qu'ils se laissent encore tenir les mains, tandis qu'on les assommera.

Soit que le Disciple de Mr. d'Ypres n'eût plus rien de nouveau à nous apprendre, soit qu'il eût peine à voir qu'on défendît si bien les Jésuites, il se retira dans son appartement, aiant remercié Mr. le Chevalier de ce qu'il lui avoit procuré un entretien si agréable, & nous aiant prié de le mettre à l'avenir de toutes nos Conférences: ce que nous lui promimes avec joie. Car la franchise & la droiture plaisent par tout où elles se trouvent; mais elles charment dans un pareil sujet.

Nous

Nous rendîmes aussi, Mr. l'Abbé & moi, nos actions de graces à Mr. le Chevalier, du régal qu'il venoit de nous donner; & nous conclûmes de tout nôtre Entretien, 1°. Que les Auteurs que vous flatez le plus dans vôtre Recueil, sont les Auteurs de Port-Royal, dont vous savez les noms & les surnoms, véritables & supposez, quoique vous protestiez, dans vôtre Eclaircissement, *que de tous les suppôts de la République des Lettres, il n'y en a peut-être point, dont vous ayiez moins de connoissance, que de ces Messieurs*. Ce *peut-être*, est mis là fort à propos. LETT. IV.

2°. Que les Jésuites, quoique vous en puissiez dire dans vôtre Eclaircissement, sont les Auteurs que vous maltraitez davantage, & avec une affectation, qui révolte toutes les personnes équitables.

3°. Que le seul esprit de partialité gâteroit vôtre Ouvrage, s'il valoit quelque chose d'ailleurs. Car comme la prévention d'un Juge rend les Jugemens suspects, la passion d'un Compilateur de Jugemens rend aussi sa compilation suspecte: & un Lecteur judicieux voiant qu'il ne peut compter, ni sur le bien que vous dites de Messieurs de Port-Royal, ni sur le mal que vous dites des Jésuites, doute encore de vôtre équité dans tout le reste.

Voila, Monsieur, ce qui se passa dans nôtre quatriéme Entretien. Ce sera le dernier que nous aurons sur vôtre Recueil: & cette Lettre sera aussi la derniere que je vous écrirai, à moins que vous ne don-

LETT. IV. donniez au public la suite de vôtre Ouvrage. Car peut-être la lirions-nous, & peut-être vous dirois-je encore ce que nous en aurions pensé. Mais je vous conseille d'en demeurer là. Si vous vous ennuyez, époussetez vos Livres. Si vous vous croiez capable de quelque chose de plus, essaiez-vous, & bornez-vous à ce que vous pouvez, suivant le conseil d'Horace:

Sumite materiam vestris, qui scribitis, aequam
Viribus, & versate diu quid ferre recusent,
Quid valeant humeri.

Un peu de réflexion sur cette sage maxime, avant que de commencer vôtre Recueil, vous auroit empêché de mettre sur les seules épaules d'un Grammairien de Beauvais tout un fardeau, qui, séparé en vingt parts, auroit fait plier les épaules de vingt des plus savans hommes du monde. Quand je serois vôtre meilleur ami, je ne vous parlerois pas autrement. Je suis,

Monsieur,

Vôtre très-humble, &c.

Le 23. de Juin, 1687.

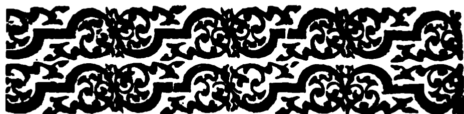
RE-

REFLEXIONS D'UN ACADEMICIEN SUR LA VIE DE M^R. DES CARTES,

ENVOYÉES A UN de ses amis en Hollande,

Et imprimées à Paris en 1692. quoique le titre porte *A la Haye chez Arnout Leers.*





AVERTISSEMENT.

LOrs qu'on imprimoit l'an passé en Hollande les quatre Entretiens, que le Public a vûs sur les Jugemens des Savans, Mr. Baillet nous donna la Vie de Mr. Des Cartes. Comme elle réjouïssoit tout Paris, l'Auteur des Entretiens eût la curiosité de la voir. Il la trouva si plaisante, qu'il se repentit, quoique trop tard, d'avoir écrit contre un homme, qui a un talent merveilleux d'égayer, sans y penser, les matiéres les plus sérieuses, & de faire rire malgré lui également de l'Ouvrage & de l'Auteur.

Il résolut donc d'arrêter, s'il pouvoit, l'impression des Entretiens. Il écrivit pour cela à un de ses amis en Hollande: mais en écrivant, encore tout plein de l'Histoire qu'il venoit de lire, les bons endroits se présentoient en foule; & il les jettoit sur le papier, pour profiter de la lecture, en divertissant son ami. De sorte qu'emporté soit par l'abondance du sujet, soit par le plaisir d'écrire des choses divertissantes, il trouva qu'au lieu d'une Lettre de commission, il avoit fait une longue Lettre de raillerie, & même de critique.

Dans l'humeur où il étoit, il ne jugea pas à propos de demeurer à moitié chemin.

Il

Il fit une seconde Lettre, à peu près semblable à la première; & il les relût toutes deux. Il sentit bien qu'elles n'avoient pas la dernière main: mais il crût, que quelque négligées qu'elles fussent, elles auroient leur grace & leur utilité.

Ainsi prévoiant que les quatre Entretiens pourroient être imprimez, & même partis de Hollande, avant que les deux Lettres y arrivassent; il pensa, que s'il devoit paroître, contre son intention, une Critique sérieuse des Jugemens, il falloit, pour réparer la faute, donner au public une Critique enjoüée de la Vie de Mr. Des Cartes; & qu'après cela Mr. Baillet auroit tout sujet d'être content. Il donna donc ses ordres là-dessus à son ami.

Mais comme on avoit débité les quatre Lettres sur les Jugemens, & qu'on ne recevoit point de nouvelles des deux derniéres, on commençoit à croire, que l'ami Hollandois prenoit pour une plaisanterie l'ordre qu'il avoit reçû de les faire imprimer: tellement qu'on ne les attendoit quasi plus, lorsque le correspondant du Libraire de Hollande eût avis qu'il lui venoit deux cens éxemplaires des Réfléxions sur la Vie de Mr. Des Cartes, & deux cens encore des Réfléxions sur les Jugemens des Savans.

En effet on reçût le ballot quelques semaines après: & dans ce temps-là Mr. Baillet, qui sembloit pressentir la nouvelle Critique, fit paroître la Vie de Mr. Des Cartes, réduite en abregé. On en avertit aussi-tôt l'Auteur des Réfléxions. Celui-ci

prit d'abord le parti de les supprimer; pourvû que l'Historien eût montré, par quelque Préface modeste, qu'il connoissoit la juste valeur de son Histoire extraordinaire; & que son Abregé fût une espece de satisfaction, qu'il devoit au public.

Mais en ouvrant ce nouveau Livre, il vit, que dès la premiére période de l'Avertissement, l'Historien s'applaudissoit de la Vie de Mr. Des Cartes, & de son Abregé; que selon lui la Vie entiére étoit un tableau, où il avoit représenté Mr. des Cartes en grand; & que l'Abregé étoit un portrait, où il avoit peint Mr. Des Cartes en miniature. Il remarqua de plus dans la seconde période, que Mr. Baillet insultoit aux meilleurs Ecrivains modernes, sur ce qu'ils citent peu. „ J'aurois encore, „ dit-il, librement franchi leur éxemple, „ si la marge de ce petit volume avoit été „ capable de contenir toutes les autoritez, „ dont j'ai crû devoir charger celle de „ l'Ouvrage Original, que j'ai abregé". Il observa aussi dans la troisiéme période, que l'Historien parle d'un air triomphant, en homme satisfait de son travail, & de ses expressions; disant de cet Abrégé, où il ne cite point à la marge: „ Je le laisse „ donc aller sans bordures: mais je ne lui „ ôte rien de l'avantage que l'on peut attendre de la garantie, & des citations; „ parce que l'Histoire de la Vie in quarto, „ *lui fournira toutes ses preuves. C'est à „ quoi j'ai principalement butté.... Enfin il conclût de tout l'Avertissement, que les deux Lettres étoient arrivées comme il fal-*

loit; que l'Historien avoit un vrai besoin des Réflèxions sur la Vie de Monsieur Des Cartes; que bien loin de les supprimer, c'étoit charité de les lui envoyer au plûtôt; afin de lui apprendre ce que c'est que l'Histoire, ou le tableau qui représente Mr. Des Cartes en grand. Peut-être que quelque autre lui apprendra ce que c'est que l'Abregé, ou le Portrait qui représente Mr. des Cartes en miniature.

On est persuadé que le public verra volontiers les raisons, qui ont obligé l'Historien à lui présenter un Abregé de la Vie du Philosophe. On se flatte aussi qu'il saura gré à l'Auteur des Lettres, de ce qu'il a tâché de contribuer à la perfection de Mr. Baillet: c'est là travailler pour le bien commun. Car avec l'ardeur & la facilité qu'a cet Ecrivain pour l'impression, s'il pouvoit une fois réüssir à faire de bons Livres, que pourroit-il arriver au monde de plus avantageux?

Au reste l'interdiction de tout commerce entre la France & la Hollande a retardé de six mois cette nouvelle critique: & cela y a fait quelques changemens. Le plus considérable est causé par la mort de Mr. Ménage, dont il est parlé dans la premiére Lettre, comme s'il eût dû vivre encore long-temps; parce qu'on le souhaittoit ainsi, pour l'intérêt qu'on prenoit à la vie d'un homme très-aimable de son fonds; & que c'étoit posséder encore en quelque façon les Balzacs, les Costarts, les Voitures, les Sarrasins, & tous les beaux esprits, que la mort nous a enlevez depuis

soi-

soixante ans, que d'avoir en Mr. Ménage un de leurs meilleurs amis. Outre qu'on craignoit de perdre avec lui des talens singuliers, & cette vaste & rare érudition, qu'on ne devoit plus retrouver ailleurs.

Si c'étoit ici le lieu de faire l'éloge de cet homme si distingué parmi les Savans, on le feroit avec plaisir. Tout ce qu'on peut dire à présent, est que si la République des Lettres a perdu dans Mr. Ménage un de ses plus beaux ornemens, cette Critique perd au moins un approbateur. Certainement on a grand regret qu'il soit mort, avant qu'elle l'ait diverti. L'on s'en consolera néanmoins, sur ce que les quatre premiéres Lettres aiant vangé le Varron de nôtre siécle durant sa vie, les deux derniéres le vangeront encore après sa mort.





REFLEXIONS D'UN ACADEMICIEN SUR LA VIE DE MR. DES CARTES, ENVOYÉES A UN DE ses amis en Hollande.



PREMIERE LETTRE.

LETT. I. Nfin, Monsieur, je reçois une de vos Lettres, qui m'aprend que les Réfléxions sur les Jugemens des Savans sont entre les mains du Sieur Leers, & qu'expéditif comme il est, il les aura bientôt imprimées. Cette nouvelle m'auroit donné de la joye il y a huit mois; à présent elle me cause un vrai chagrin. On m'a trompé: Mr. Baillet n'a pas continué son Recueil; ou du moins la suite de son Recueil n'a pas encore parû. On lui a trouvé de la disposition pour l'Histoi-

re;

é; & on lui a conseillé de faire valoir ce nouveau talent. Il est donc devenu Historien, mais sans cesser d'être Compilateur. LETT. I.

Il a imprimé la Vie de Mr. Des Cartes. Cet Ouvrage est aussi extraordinaire, que les *Anti* : il n'y a pas deux hommes au monde qui puissent en être Auteurs. C'est une compilation historique, propre à imposer silence à tous les censeurs des Jugemens. J'achevai de la parcourir hier; & je vous écris aujourd'hui, pour vous prier de supprimer ma Critique. J'aime mieux paier tous les frais de l'impression, que de chagriner un homme, qui m'a fait rire toute une semaine.

Outre qu'à présent que les Jugemens sont tombez, la Critique ne seroit plus de saison, vous aurez lû dans l'Avertissement sur les quatre Lettres, qu'on les avoit écrites, ou pour guérir le Bibliothécaire de la passion d'imprimer, ou pour l'engager à produire quelque chose de meilleur. Or il n'y a rien de meilleur en son genre que le dernier Ouvrage: il surpasse de beaucoup les Jugemens, & même les *Anti*.

Je condamne donc les quatre Lettres à ne jamais voir le jour; & bien loin d'exhorter le nouvel Historien à ne plus écrire, je l'exhorte de tout mon cœur à nous donner tous les ans une Histoire, semblable à la Vie de Mr. Des Cartes. Je lui réponds du succès: elle n'enrichira pas le Libraire; mais elle réjouïra le public, & fera plaisir à Mr. Ménage.

ART. I. Il y aura toûjours cela de bon dans le travail de B. qu'il ne gâtera point le sujet qu'il traitera; du moins, avec toute son abondance, il ne l'épuisera pas entiérement : un second Ecrivain pourra toûjours le traiter après lui, sûr de réüssir, en ne prenant presque que ce que le premier aura laissé.

Ainsi ce seroit une chose à faire, lorsque B. écrira la Vie de quelque homme illustre, & aussi distingué dans sa profession que Mr. Des Cartes l'étoit dans la sienne, qu'un Historien du premier ordre entreprît aussi le même Ouvrage. Nous aurions alors une histoire complette ; tout ce que l'excellent Ecrivain ne jugeroit pas à propos de nous dire, l'autre ne manqueroit pas de nous l'apprendre.

Le parallele de ces deux Histoires du même Héros seroit d'une grande instruction. L'on verroit dans l'une, par où il faut entrer en matiére; & dans l'autre, par où il n'y faut point entrer; ici ce que jette la négligence; & là ce que l'exactitude place & arrange ; ici ce qu'une plume grossiere écrit durement; là ce que l'art & la politesse fait tourner & adoucir. On verroit, dans l'Ouvrage du bon Ecrivain, ce qu'en matiére de véritez cachées, un judicieux silence épargne à la confusion du Héros, & à la pudeur délicate du Lecteur; & dans l'Ouvrage de l'autre, comment l'indiscrette demangeaison de parler produit des choses capables de faire pâlir le Héros, & rougir le Lecteur. On remarqueroit dans le bon Historien ce que l'ha-

l'habileté fait resserrer à propos, & ce qu'elle fait étendre; & dans l'autre, ce que l'ignorance étrangle, & ce qu'elle allonge monstrueusement. Nous observerions dans la belle Histoire ce qu'une intelligence nette, vive, pénétrante, sûre, découvre, débrouille, éclaircit, expose d'une maniere également utile, & agréable; & nous observerions dans l'autre, ce qu'un esprit superficiel & obscur confond, embrouille, embarrasse, & rend incompréhensible. Ces deux Histoires sur le même sujet, quoique très-différentes entre elles, conviendroient néanmoins l'une & l'autre en ce qu'elles auroient du grand & du merveilleux: celle de B. surprendroit par le ridicule. Parlons plus doucement: la belle Histoire chatouilleroit l'esprit, & celle de B. le diaphragme. LETT.

Je ne juge pas témérairement; je suis fondé sur la Vie de Mr. Des Cartes. Si dans le temps que B. l'écrivoit, quelqu'un de nos meilleurs Historiens, tel que Mr. l'Abbé de Choisy, y eût aussi travaillé; ces Auteurs, allant au même terme, auroient bien pû partir de compagnie; mais ils se seroient séparez dès le premier pas, ils auroient pris une route différente, & ne se seroient rencontrez nulle part.

Mr. l'Abbé de Choisy auroit peut-être commencé son Histoire, par exposer en peu de mots l'état où se trouvoit la Philosophie, sur la fin du siécle passé; afin de faire naître à propos cet homme extraordinaire, qui devoit, selon quelques-uns,

1691. renouveller ce qu'il y avoit de plus ingénieux dans l'ancienne Philosophie, ou selon les autres, se fraier un chemin nouveau pour aller à la Vérité, pour pénétrer dans tous les mysteres de la Nature, & pour en expliquer d'une maniere sensible tous les mouvemens & tous les ressorts.

Peut-être aussi que sans autre préparation, cet habile Historien, suivant sa simplicité savante & de bon goût, auroit commencé la Vie du Philosophe, à peu près comme il a fait celle du plus Saint de nos Rois ; & qu'il auroit débuté de cette sorte : *Messire René Des Cartes, dont j'écris la Vie, nâquit en Touraine, à la Haye, le dernier jour de Mars, en l'année* 1596. Ensuite il nous auroit appris son extraction, en rapportant succinctement du pere & de la mere, ce qui auroit pû servir à faire connoître le fils.

Mais B.. avant que de parler de la naissance de son Héros, nous fait sa généalogie. Il la conduit, en remontant depuis le pere, nommé Joachim, de Pierres en Gilles, de Gilles en Pierres, & de Pierres en Gilles, jusqu'à la cinquiéme génération, sans omettre le nom des femmes & des enfans, dont il fait l'histoire ; & puis en descendant en ligne collatérale, par les neveux, par les petits-neveux, jusqu'au second fils de „ Mr. Des Cartes-„ Kerleau, (*a*) nommé René, comme „ son grand oncle, dit l'Historien, & qui „ est entré depuis un an au Novitiat des „ Jé-

(*a*) *Premiere Partie pag.* 5.

„ Jésuites à Paris. Ses Supérieurs en ont Lett. I
„ très-bonne opinion, & font espérer
„ qu'il ne se rendra pas indigne de porter
„ le nom du Grand Philosophe.

Il entre dans ce récit généalogique par cette plaisante période. „ La vie est un „ présent de la nature assez considérable, „ pour ne pas négliger de savoir à qui „ l'on en est redévable: & j'ai lieu de „ croire que ceux, à qui celle de Mr. „ Des Cartes ne sera pas indifférente, me „ sauront gré de leur avoir fait connoî- „ tre ceux, dont Dieu a employé le mi- „ nistere pour la production de ce Phi- „ losophe ". Cela s'appelle un portail très-bien proportionné à tout l'édifice.

Après cette généalogie, B. marque l'année & le jour que nâquit le Philosophe: & aussi-tôt, par un trait d'éloquence extraordinaire, il nous montre cet enfant comme le restaurateur de toutes les Sciences, comme l'apui de toutes les Couronnes de l'Europe, comme un homme universel, qui a des relations si particulieres avec tous les hommes, que l'Historien se croit obligé indispensablement d'exposer aux yeux de son Lecteur l'état de la Philosophie, l'état de la Grammaire, de la Poësie, de l'Eloquence, de la Chronologie, de la Géographie, de la Médecine, de la Jurisprudence; de la Théologie; l'état des principales Universitez de l'Europe, avec le nom des Professeurs; l'état politique de tous les Roiaumes, avec le nom de tous les Souverains, & l'année

III. I. de leur regne ; enfin la situation de tout le genre humain.

Il prépare tous ces beaux points de doctrine par cette charmante réfléxion. (a) „ Il nous seroit assez peu utile de savoir „ la naissance de Mr. Des Cartes, si nous „ ne savions où en étoit le genre humain, „ & ce qu'on faisoit dans le monde, „ quand il y vint “. Par malheur Mr. Des Cartes a laissé toutes les Universitez, & toutes les Sciences, si vous en exceptez la Mathématique & la Philosophie, comme elles étoient quand il vint au monde. Je ne sache pas qu'il ait rien changé dans aucune Monarchie de l'Europe, ni qu'il ait eû aucun rapport avec tous les Souverains, que B. nomme si magnifiquement & si doctement ; sinon peut-être avec le Pape Clément VIII. & avec l'Empereur Rodolphe II. parce qu'il alla faire voiage en Allemagne & en Italie long-temps après leur mort ; & peut-être encore avec Mahomet III. parce que peu s'en est fallu qu'il n'ait porté les armes contre le Turc.

Comme il est impossible, que dans l'enfance de Mr. Des Cartes, il n'ait paru quelque lueur de ces grandes lumiéres, qui l'ont rendu si illustre, & qui ont ébloui tant de monde ; le célèbre Ecrivain auroit ramassé tous ces raions, pour faire briller de bonne heure ce nouvel astre, ce génie supérieur, qui devoit effacer un jour

(a) Premiere Partie p. 8.

jour les plus grands hommes de l'antiquité. LETT

Il nous auroit au moins marqué sa jeunesse, & ses premiéres études, par des progrès surprenans, par une pénétration au dessus de son âge, par les vûës d'une intelligence naissante, par ses premiéres pensées sur l'ancienne Philosophie, & par ses premiéres imaginations d'un nouveau systéme. A la vérité B. a quelque chose sur cela; mais c'est peu de chose: aussi ne peut-on pas s'étendre sur tout. L'Historien décrit fort au long la fondation du Collége de la Fléche, où Mr. Des Cartes a fait toutes ses études; & il nous donne une ample rélation de toute la cérémonie qui se fit en ce College, lors qu'on y reçût le cœur de Henri IV. son fondateur: & cette relation étoit nécessaire. Le jeune Des Cartes avoit assisté, avec les autres écoliers, à la cérémonie; tant qu'elle dura il n'alla point en classe, les classes étoient fermées; dès qu'elle fut finie, on les rouvrit, & il y retourna: trois raisons de grand poids, que B. ne manque point de faire sentir, pour montrer de quelle nécessité étoit la narration.

Le judicieux Historien auroit décrit en dix pages tout ce que fit Mr. Des Cartes, depuis qu'il eût quitté le College, jusqu'à ce que retiré en Hollande, il se livra entiérement à l'étude de la Philosophie, & au dessein de communiquer ses lumiéres au public. Mais B. emploie à cela plus de deux cens pages. A la vérité il y en a environ cent cinquante de pures digres-

sions, au moins très inutiles, au sentiment de la plûpart du monde, mais très-nécessaires selon l'Auteur; & elles le sont en effet pour faire un gros Livre: car si on les retranchoit, avec les minuties, l'énorme *in quarto* de B. seroit à peine un *in douze*.

Mais le public perdroit trop à un pareil retranchement: sa joie seroit notablement diminuée. Il n'auroit plus le plaisir de lire cent remarques, aussi divertissantes, 1. que la maniere dont Mr. Des Cartes se mettoit, lors qu'il commença à entrer dans le monde: ,, (a) Il portoit, dit B. ,, le plumet & l'épée, & il étoit habillé de ,, taffetas verd ". En été probablement: car en hiver cet habit n'auroit pas été de saison. 2. Qu'une certaine incommodité ,, du Philosophe, que B. appelle une cha- ,, leur de foie, qui lui faisoit aimer les ,, armes, & qui, jointe à celle du climat ,, (b) de Paris, contribuoit à lui faire ,, enfanter des chimeres, lors qu'il tâchoit ,, de produire quelque chose du fonds de ,, son esprit ". 3. Qu'une inclination bizarre, que B. (c) appelle une pente d'affection, que le Philosophe avoit pour les femmes louches. Le public perdroit encore mille beaux morceaux d'histoire, aussi curieux, que l'origine & les (d) statuts des Rose-croix; mille Dissertations, aussi nécessaires, que celles, où l'on demande si Mr. Des Cartes a étudié au College de Cler-

(a) I. Partie p. 131. (b) II. Partie, p. 452. (c) p. 499. (d) I. Partie p. 87. 8. & 9.

Clermont, quand on sait qu'il a fait toutes ses études ailleurs; si (*a*) le Philosophe a aimé à Tours une Dame, qu'on sait qu'il n'a jamais vûë; s'il a vû à Pragues les enfans, les parens, les instrumens de Tyco-Brahé; s'il a vû Galilée, en passant par la Toscane. Sans parler d'un grand nombre de batailles, de siéges, de négotiations, d'ambassades, qui ont un enchaînement merveilleux dans la mémoire de l'Historien, & une liaison encore plus surprenante avec l'histoire de Mr. Des Cartes.

Après tout je trouve que ce fracas de guerre & de politique, fait fort bien dans la Vie du Philosophe. J'avouë que je fus charmé, en jettant les yeux sur divers endroits des deux premiers Livres, de voir ici les guerres du Prince Maurice; là les guerres de Boheme, & puis celles de Hongrie, avec beaucoup d'autres expéditions militaires. Je ne fus pas moins touché, en tombant sur le Synode de Dordrecht, sur les Assemblées de Francfort, de Nuremberg, & d'Ulm. Je dis alors, Il faut que je me sois trompé: je regardois Mr. Des Cartes comme un homme enfoncé dans l'étude de la Nature, qui n'avoit fait simplement que voiager quelques années dans l'Europe, avant que de se renfermer dans son cabinet: & sur la foi des seuls titres de son Histoire, je vois qu'il a eû part à tout ce qui s'est fait de plus grand à la guerre, en Flandres, en

(*a*) II. *Partie p.* 500.

ART. I. en Hollande, en Allemagne, en Bohéme, en Hongrie, en Italie, dans la Valteline, en France ; & en matiere de politique, au Synode de Dordrecht, aux Assemblées d'Allemagne, & sur tout à celle d'Ulm.

Je me mets donc avec impatience à lire le récit de toutes ces Guerres & de toutes ces Assemblées ; je m'attens à voir en Flandres le jeune cavalier, à la tête d'un escadron de Bataves, enfoncer l'Ibere & le Belge ; en Bohéme, commandant sous les ordres du Duc de Baviere, ranger au devoir les Allemands révoltez ; en Hongrie, à l'éxemple du brave Comte du Bucquoy, faire trembler l'usurpateur Bethlen-Gabor ; enlever chez les Grisons la Valteline aux Espagnols, sous les ordres du Marquis de Cœuvres ; emporter quelque Ouvrage l'épée à la main au siége de Gavi, par le commandement du Connétable de Lesdiguieres : se signaler au siége de la Rochelle, à l'attaque du Maréchal de Bassompierre. Mais je me trouve fort éloigné de mon compte. L'Historien m'apprend, que Mr. Des Cartes n'a été à toutes ces guerres-là qu'en qualité de volontaire purement spectateur, & non acteur, bien résolu de contempler tout comme Philosophe, & de n'être de rien comme Soldat. Peu s'en faut que je ne jure contre l'Historien : je demande, pourquoi donc tant de récits de guerre dans l'Histoire d'un homme pacifique ? La raison qu'on m'en donne dissipe mon chagrin. Le Héros a vû tous ces mouvemens-là du-

durant sa vie ; il est du devoir de l'Historien de les montrer dans son Histoire.

Baillet s'acquitte de ce devoir-là avec tant de scrupule, que bien loin de ne pas montrer à son Lecteur tout ce que le (*a*) Soldàt spectateur a vû, il nous décrit encore deux siéges de Breda, ausquels il convient que le volontaire ne fut jamais. Mais il faut aussi convenir, que le jeune Des Cartes avoit été en garnison dans cette ville-là, lors qu'elle n'étoit point assiégée.

De plus, B. avouë que Mr. Des Cartes n'étoit plus dans la Valteline, lors que le Marquis de Cœuvres en fit la conquête; néanmoins il nous donne le récit de cette expédition. Mais le Philosophe avoit passé par-là depuis peu: il falloit bien nous dire ce qui s'étoit fait après son passage.

Je quitte donc l'idée que j'avois pris de Mr. Des Cartes, comme d'un grand Guerrier : j'éxamine s'il s'est distingué davantage dans les négotiations, que dans les armées; s'il a mieux servi le Prince d'Orange au Synode de Dordrecht, que le Prince Maurice au premier siége de Breda; & l'Empereur Ferdinand, dans les Assemblées de Francfort, de Nuremberg, & d'Ulm, qu'au siége de Neuhauzel. Je lis ce que B. écrit là-dessus. (*b*) Je commence par le Synode de Dordrecht; & je trouve, que Mr. Des Cartes, qui n'étoit point à Breda, lorsque cette ville-là fut assiegée,

(*a*) I. *Partie p.* 42. (*b*) I. *Partie p.* 49.

LETT. I. gée, y étoit, lorsque le fameux Synode, au sujet du différent des Gomaristes & des Arminiens, se tenoit à Dordrecht. Je passe de là aux Assemblées d'Allemagne: je m'arrête à celle d'Ulm; & j'aprends que tandis qu'on y négotioit, Mr. Des Cartes étoit en garnison le long du Danube (*a*). Je cherche donc la raison pourquoi B. nous parle de ce Synode, & de ces Assemblées; & je découvre, que c'est parce que Breda, où Mr. Des Cartes étoit durant le Synode, n'étant éloigné que de huit ou dix lieuës de Dordrecht; & le Philosophe aiant fait un tour à Ulm, pour rendre visite à l'Ambassadeur de France; il étoit impossible qu'il n'eût entendu parler du Synode de Dordrecht, & des Assemblées d'Allemagne. Or B. ne croit pas, qu'en bon Historien, il puisse se dispenser de rapporter toutes les choses, dont Mr. Des Cartes a été témoin oculaire, ou auriculaire.

Vous croirez peut-être que je me moque: mais sachez que je parle sérieusement. Croïez l'Historien lui-même. Il dit dans sa (*b*) Préface, „ que la Vie de „ Mr. Des Cartes a des liaisons avec „ l'Histoire générale des Sciences, com„ me la Vie d'un Pape pourroit en avoir „ avec l'Histoire Ecclésiastique: que c'est „ ce qui l'a conduit indispensablement „ à l'Histoire de la Philosophie, & des „ Mathématiques; & ce qui l'a engagé à „ parler de tous les Savans, qui ont eû „ com-

(*a*) *Première Partie, pag.* 64. (*b*) *Preface, p.* 57.

„ commerce avec le Philosophe. Mais faites attention aux paroles suivantes. „ Par la même raison, j'ai crû devoir „ exposer l'état des affaires publiques, „ ausquelles il avoit eû quelque part, „ avant que de se renfermer dans sa soli- „ tude. De sorte que je n'ai pas crû pou- „ voir me dispenser de donner un abregé „ éxact & succinct de tout ce qui s'est „ passé sous ses yeux jusques à la fin de „ 1628 à Paris, en Hollande, en Alle- „ magne, en Italie, à la Rochelle ". Or la part que Mr Des Cartes a eû à toutes ces choses, dont B. ne croit pas pouvoir se dispenser de nous donner un abregé éxact, c'est qu'elles se sont passées sous ses yeux, & qu'il les a vuës, ou que peu éloigné des lieux où elles se sont passées, il en a entendu parler. LXVII.

Voiez combien fidellement l'Historien a éxécuté, dans le cours de son Ouvrage, ce qu'il avoit promis dans sa Préface, & le soin qu'il a de nous marquer en cela sa fidélité. Il nous donne une ample narration de la cérémonie du couronnement de l'Empereur Ferdinand II. où il remarque judicieusement, que la veille, ou le jour de la fête, Mr. Des Cartes s'étoit glissé dans Francfort par un tour d'adresse, pour observer de près ce qui se passoit. Et il conclut cette longue relation par ce trait d'un fidelle Historien. „ Voilà ce „ que Mr. (a) Des Cartes eut la curiosité „ de voir une fois pour toute sa vie. "

Ce

(a) *Partie I. pag. 58.*

LETT. I. Ce qui me paroît encore plaisant, c'est que B. appelle cela *assister* (*b*) *au couronnement de l'Empereur*. Ce que je viens de vous dire, est pour le témoin oculaire: voici pour l'auriculaire.

Baillet raconte les progrès des armées du feu Roi contre les rebelles: & afin que le Lecteur ne soit pas en peine pourquoi on lui présente ce morceau d'Histoire, C'est, dit l'Historien, que Mr. Des Cartes étoit à Paris,, lors qu'on y apporta la nouvelle des avantages du Maréchal de Thémines, & de l'Admiral de Montmorency. Or la nouvelle étoit trop grande, pour n'être pas allée jusqu'au Philosophe: & ce qui est allé jusqu'à lui, doit, selon B. venir jusqu'à nous.

Avouez, Monsieur, que nul Historien, ni ancien ni moderne, n'a encore donné tant d'étenduë à l'Histoire; & qu'il étoit nécessaire, pour l'instruction du public, que B. devînt Historien, & qu'il imprimât la Vie de Mr. Des-Cartes. Que le volontaire spectateur ne faisoit-il encore dix campagnes, pareilles aux quatre premieres? Nous aurions, dans la Vie d'un simple Soldat, quatorze années de l'Histoire universelle de toute l'Europe: & au lieu que l'Ouvrage de B. est en un seul volume d'une figure desagréable, il seroit en deux Tomes *in folio*, propres non seulement à embellir la boutique de son Libraire, mais encore à la remplir pour long-temps, supposé qu'il ait fait relier tous

(*a*) *Pag.* 54.

tous les éxemplaires, & qu'il se soit chargé du débit. LETT. I.

A présent que vous êtes convaincu, qu'on voit dans la Vie de Mr. Des Cartes tout ce qu'il a vû, & tout ce qu'il a entendu, vous me croirez aisément, si je vous dis qu'on y trouve (*a*) aussi ce qu'il a songé. Un seul Chapitre contient trois de ses songes. Pour le détail des petites choses, on peut s'en fier à l'éxactitude de cet incomparable Historien: il ne laisse rien à deviner ni à souhaiter là-dessus; jusques-là qu'il nous apprend, que Mr. Des Cartes étudioit au lit. L'on peut dire (c'est B. qui parle de son Héros; admirez la réfléxion, & l'expression) „ l'on peut „ dire que c'est aux matinées de son lit, „ que nous sommes redevables de ce que „ (*b*) son esprit a produit de plus impor„ tant dans la Philosophie". Ce n'est pas tout: l'Historien veut que nous sachions comment se passoient ces matinées du lit, & quelles étoient les postures du Philosophe étudiant. Voiez comment il nous en instruit. „ Mr. Le Vasseur, dit B. (*c*) s'é„ tant glissé contre la porte de la chambre „ de Mr. Des Cartes, se mit à regarder „ par le trou de la serrure, & l'apperçût „ dans son lit, les fenêtres de la chambre „ ouvertes, le rideau levé, le guéridon „ avec quelques papiers près du chevet. „ Il eût la patience de le considérer pen„ dant

(*a*) *Partie I. pag.* 81. 82. 83.
(*b*) *Pag.* 228.
(*c*) *Partie I. pag.* 154.

LETT. I. „ dant un temps confidérable; & il vît „ qu'il fe levoit à demi-corps de temps „ en temps, pour écrire, & fe recouchoit „ enfuite pour méditer “. Nous fommes heureux de ce que le manége fe termina là. Car fi le Philofophe avoit fait autre chofe, Mr. le Vaffeur l'auroit apperçû; & B. perfuadé que les plus petites actions d'un grand Philofophe font bonnes à favoir, en auroit fait confidence à la poftérité.

Au refte, ce qui pourroit avoir obligé l'Hiftorien à nous décrire une chofe fi particuliere, ne feroit-ce pas, que nous aiant promis (*a*) de nous repréfenter dans Mr. des Cartes deux hommes différens, *l'homme de dehors*, & l'homme de dedans, qu'il appelle *l'homme intérieur*, il nous avoit déja repréfenté *l'homme de dehors*, par le récit de tous les fiéges, de tous les combats, de toutes les conquêtes, de toutes les négotiations, dont il avoit ouï parler; & qu'il falloit auffi qu'il nous repréfentât *l'homme intérieur*, en nous apprenant au moins ce que Mr. Des Cartes faifoit dans fa chambre, & au lit? Mais je me trompe: je vais vous dire une chofe, que vous aurez peine à croire, & qui eft très-vraie. B. attribuë à *l'homme de dehors* les études que Mr. Des Cartes faifoit l'aprèfdînée dans la chambre, & le matin dans le lit. Oui, l'homme Philofophe, l'homme penfant, méditant, raifonnant, éxaminant la machine de fon corps

(*a*) *Préface p. IV.*

corps & les opérations de son ame, réfléchissant sur ses pensées, faisant une méthode de raisonner toute nouvelle, de nouveaux principes, un nouveau monde, des bêtes nouvelles, un homme nouveau, est ce que B. appelle, dans Mr. Des Cartes, *l'homme de dehors*: & l'homme œconome, vendant ses terres, plaçant son argent, réglant sa depense sur son revenu, gouvernant son domestique, est en partie ce que B. appelle, dans Mr. Des Cartes, *l'homme intérieur*. Cela, comme vous voiez, avoit besoin d'explication. Quand on pense & que l'on parle autrement que les autres, il faut expliquer ses paroles & ses pensées, pour les faire entendre. Or l'Historien rend raison de tout ceci. Régler son domestique, faire meubler une chambre, prendre soin de ses valets, s'en faire servir, & tout ce qui regarde l'œconomie, appartient selon B. à *l'homme intérieur*; parce que cela est renfermé dans la famille, & ne fait connoître Mr. Des Cartes que chez lui. Mais méditer, contempler, approfondir, trouver la Vérité, la produire, & tout ce que fait l'esprit par rapport aux Mathématiques & à la Philosophie, appartient à *l'homme de dehors*; parce que c'est par là que Mr. Des Cartes est connu dans le monde, & admiré *au dehors*. LETT. I.

Sachez, Monsieur, que cette découverte, que je vous donne pour rien, m'a beaucoup coûté: je ne l'ai faite qu'après avoir parcouru tout le gros Livre. J'avois crû d'abord, que l'homme intérieur signifioit,

LETT. I. sioit, dans la Vie de Mr. Des Cartes, ce qu'il signifie par tout ailleurs, c'est-à-dire, *l'homme Chrétien uni à Dieu:* & je m'étois imaginé, que l'Historien nous marquoit l'union de Mr. Des Cartes avec Dieu, en nous disant, *qu'il n'avoit péché qu'une fois contre l'honneur de son Celibat, & qu'il en avoit fait pénitence toute sa vie.*

J'avois crû aussi, comme B. appelle Voëtius un bel homme de dehors, pour ses talens extérieurs, que tout ce que l'Historien nous diroit sur l'homme de dehors qu'il vouloit nous montrer dans Mr. Des Cartes, se termineroit à la figure, à la propreté, à la complaisance, à l'enjoüement du Philosophe, & à tous les avantages qu'il avoit pour le monde. Mais les apparences sont trompeuses; & j'ai reconnu ce que je viens de vous dire, que Mr. Des Cartes en son ménage, (que B. appelle une maison imparfaite, (a) en „ ce que son Célibat ne pouvoit lui pro„ duire qu'une demi-famille) ordonnant „ à son cuisinier d'augmenter l'ordinaire, parce qu'il étoit triste, & que la tristesse lui donnoit un (b) appétit extrême, faisoit une fonction de *l'homme intérieur;* & que le Philosophe, appliqué à composer les essais de sa Philosophie, faisoit une action de *l'homme de dehors.*

Sur ce pied-là, si B. eût partagé avec un bon Ecrivain la Vie de Mr. Des Cartes, il

(a) *Partie II. pag.* 455.
(b) *Pag.* 419.

il auroit pû se charger de nous représenter tout *l'homme intérieur*, & cette partie de *l'homme de dehors*, qui regarde les voyages, les promenades, les procès, le régime de vivre, les habits, la perruque du Philosophe, & tout le soin qu'il prenoit de sa personne; mais il devoit laisser au bon Historien les études de Mr. Des Cartes, & le plus bel endroit de son Histoire, c'est-à-dire, sa Philosophie. LETT. I.

L'habile & judicieux Historien auroit conduit le Philosophe en Hollande dans sa solitude d'Egmont: il nous auroit décrit les avantages qu'il y trouvoit, pour méditer à son aise sur les mysteres de la Nature: il nous auroit fait part ensuite des fruits de ses longues méditations; & pour nous en faire découvrir d'un coup d'œil toute la fleur & toute la beauté, il les auroit exposé à nos yeux, dans leur ordre & selon leur symmetrie naturelle, en nous donnant un plan de ce merveilleux Systeme de Philosophie, dont Mr. Des Cartes est l'inventeur.

De plus l'Historien, en savant homme, auroit adouci, applani, éclairci tout ce qu'on a trouvé de dur, de difficile, & d'embarrassé dans cette nouvelle doctrine. Par éxemple, il ne se seroit pas contenté de nous dire, que Mr. Des Cartes ne reconnoissoit point d'autre substance corporelle, qu'une matiére, qui n'a de soi aucune qualité essentielle que l'extension; que le Philosophe explique tous les effets & tous les Phénomenes, que nous remarquons dans le monde corporel, par les

LETT. I. les divers mouvemens qui arrivent aux différentes parties de cette matiére: mais il nous auroit expliqué, comment toutes les parties de cette matiére étant également dures & solides, & tellement jointes ensemble, qu'il ne peut y avoir aucun vuide entre elles, elles ont pû néanmoins être divisées, agitées, & mises toutes ensemble dans ce prodigieux mouvement, qui les a fait se choquer, se briser, se froisser les unes contre les autres, de la maniére dont Mr. Des Cartes le suppose.

Or l'explication d'un semblable mouvement dans le plein auroit été fort néceſſaire: car il y a peu de gens, qui n'aient sur le Systeme de Mr. Des Cartes la même difficulté que Mr. Despreaux: on ne comprend pas, sur tout dans un globe dur & solide par tout,

> Comment tout étant plein, (a) tout a pû
> se mouvoir.

L'habile Historien n'en seroit pas encore demeuré là: il seroit entré dans tout le détail du Systeme; & portant la lumiere dans tous les endroits qui ont besoin d'être éclaircis, il en auroit dissipé toutes les obscuritez. Par éxemple, il nous auroit rendu intelligible, 1. la doctrine de Mr. Des Cartes sur la légéreté, & sur la pesanteur des Corps? ce qui n'a encore pû être expliqué intelligiblement selon ses principes: 2. son opinion touchant le flux &

(a) *Epître à Mr. de Guilleragues.*

& reflux de la mer, qui, à ce qu'on prétend, ne s'accorde point avec l'expérience: 3. son sentiment sur l'union de l'ame & du corps, dont ses disciples sont obligez de parler d'une maniére si différente; parce que c'est un point, sur lequel leur maître n'a pas parlé assez nettement. Car enfin l'on ne sait pas s'il prétendoit que cette union fût purement arbitraire au regard de Dieu, telle que seroit l'union d'un Ange avec un corps, ou s'il vouloit qu'elle fût fondée sur la nature de l'ame humaine. LETT. I.

De plus, il nous auroit encore appris, cet excellent Historien, ce que nous devons penser des actions de l'ame, selon la doctrine de Mr. Des Cartes. Car outre qu'il y a une grande diversité d'opinions sur cet article entre les Cartésiens; la plûpart d'entr'eux expliquent les actions de la volonté, à peu près comme les Hérétiques d'Allemagne, qui enseignoient le siécle passé, que l'ame n'agit point en ce qui concerne le salut, mais qu'elle reçoit simplement ce que Dieu opére en elle.

Enfin si le sage & savant Ecrivain ne nous eût point parlé de la transmutation des Etoiles en Planétes, & en Cométes, ni de la formation de ces croûtes de tant d'especes différentes, ni de leur étrange fracas, lors qu'elles viennent à se rompre; parce que tout cela a bien plus l'air de Métamorphoses Poëtiques, que d'une explication sérieuse des Ouvrages de la Nature; il se seroit au moins appliqué forte-

ETT. I. tement à éclaircir tout ce qui concerne le Mystére de l'Eucharistie. Car, à ne rien déguiser, c'est principalement en ce point-là, que la doctrine de Mr. Des Cartes a besoin d'éclaircissement ; puisque la plûpart des Théologiens Orthodoxes sont convaincus, qu'il est impossible d'accommoder ce que la Foi nous oblige à croire de ce Sacrement, avec les principes de la Philosophie Cartésienne.

Comme le Systême du Monde est le chef-d'œuvre de Mr. Des Cartes, l'habile Historien auroit mis tout son art à donner à ce Systême, par une exposition vive, nette, éxacte, noble, fleurie, solide, tout l'agrément de l'Histoire, & toute l'utilité de l'instruction. Il auroit enlevé les esprits réguliers & géométriques par ce merveilleux arrangement, & par cet enchaînement de principes & de conséquences, qui fait dire à un Cartésien, que Dieu n'a pas mis plus d'ordre dans les Cieux, & entre les Astres, que dans la tête & entre les pensées de Mr. Des Cartes. Il auroit étonné les esprits les plus sublimes, en leur faisant voir, que depuis l'Auteur de la Nature, jusqu'au plus petit de ses Ouvrages, rien n'a échappé à la vivacité de ses lumiéres. Ceux qui ne peuvent se défendre des charmes de la nouveauté, auroient été dans l'enchantement, à la vuë d'un amas prodigieux de nouvelles découvertes, & de tant d'inventions inouïes. Enfin chacun touché à sa maniere de la beauté de ce plan historique, en lisant la Vie du Philosophe, auroit appris sa Philo-

sophie: & comme au sentiment du Philosophe même, on ne sauroit entendre la nouvelle Philosophie, & ne la pas embrasser, nous serions tous devenus Cartésiens par la seule lecture de l'Histoire de Mr. Des Cartes. LETT. I.

Mais B. auroit fait scrupule d'enchanter ses Lecteurs. C'est bien assez qu'il les ait réjouïs. Quelque zélé qu'il soit pour le Cartésianisme, je ne pense pas que son travail augmente ni la gloire de la secte, ni le nombre des sectateurs.

Il nous avoit promis, dans sa Préface, l'histoire de la Philosophie Cartésienne: il la commence par un trait, qui ne donne pas une haute idée de la sagesse du Philosophe. Croiriez-vous, que le Cartésianisme doit sa premiére origine à une espéce de transport, que l'Historien décrit comme un accès de folie, & qui paroît l'effet d'une prise de ce *tabac Cartésien*, dont il est parlé si ingénieusement, dans le *Voyage du Monde de Des Cartes.*

B. nous rapporte donc, „ que l'imagi-
„ nation (*a*) du Philosophe lui aiant re-
„ présenté son esprit tout nud, il n'y
„ trouva que l'amour de la Vérité: qu'il
„ se mit aussi-tôt à la chercher; mais que
„ par un excès de contention, le feu lui
„ prit au cerveau, & qu'il tomba dans
„ une espéce d'enthousiasme, qui le mit
„ en état de recevoir l'impression des son-
„ ges, & des visions. Ainsi, poursuit
„ l'Historien, le dixiéme de Novembre,
mil

(*a*) *Partie I. pag.* 80, 81. &c.

Part. I. „ mil six cens dix-neuf, le Philosophe „ s'étant couché, rempli de son enthousiasme, & tout occupé de la pensée „ d'avoir trouvé la Vérité admirable, il „ eut trois songes consécutifs en une seu- „ le nuit. B. raconte ces trois songes en six pages, sans en omettre la moindre extravagance (il feroit tort à sa mémoire) non pas même, que le Philosophe „ rêvant qu'il se traînoit renversé sur le „ dos, & voulant faire effort pour se re- „ dresser, fut porté dans un tourbillon, „ qui lui fit faire trois ou quatre pirouët- „ tes sur le pied gauche.

Après ce judicieux récit, & une sérieuse interprétation de ces songes, faite par le Philosophe, bien que celui-ci eût declaré qu'avant cette nuit si remarquable, il y avoit trois mois qu'il ne beuvoit point de vin; néanmoins l'Historien frappé de ce que dans l'interprétation il trouvoit qu'un coup de foudre, que Mr. Des Car- „ tes avoit entendu en songe, étoit le „ signal de l'esprit de vérité, qui descen- „ doit sur lui pour le posséder, dit que „ cette derniére imagination tenoit assûré- „ ment quelque chose de l'enthousiasme, „ & le porteroit volontiers (lui B) à croi- „ re que Mr. Des Cartes auroit bû le „ soir, avant que de se coucher. En effet, „ ajoûte-t-il, c'étoit la veille de saint „ Martin; au soir de laquelle on avoit „ coûtume de faire la débauche au lieu „ où il étoit, comme en France". Que dites-vous de cette premiére origine de la nouvelle Philosophie?

Bail-

Baillet en rapporte une ſeconde, qui eſt à la vérité fort honnête, mais qui a auſſi quelque choſe de ſingulier. C'eſt la vraie vocation de Mr. Des Cartes à l'étude de la Nature, & à l'explication de tous ſes myſtéres. L'Hiſtorien raconte que (*a*) ſon Héros, chancellant ſur le parti qu'il avoit à prendre, ſe trouva à une Aſſemblée de Savans, où étoit le Cardinal de Berulle ſon Directeur, & qu'obligé à parler ſur un diſcours que Mr. Chandoux venoit de faire, il charma tout le monde, ſur tout le Cardinal, qui lui donna rendez-vous chez lui pour un ſecond entretien, dont il fut encore plus content que du premier. De ſorte que le ſaint Prélat, plein du projet de Philoſophie que Mr. Des Cartes lui avoit propoſé, employa „ toute l'autorité qu'il avoit ſur ſon es„ prit, pour le porter à entreprendre ce „ grand Ouvrage. Il lui en fit une obli„ gation de conſcience, ſur ce qu'aiant „ reçû de Dieu une force & une pénétra„ tion d'eſprit, avec des lumiéres qu'il „ n'avoit point accordées à d'autres, il „ lui rendroit un compte éxact de l'em„ ploi de ces talens, & ſeroit reſponſa„ ble, devant ce ſouverain Juge des hom„ mes, du tort qu'il feroit au genre hu„ main, s'il le privoit du fruit de ſes „ Méditations. Il alla même juſqu'à l'as„ ſûrer, qu'avec des intentions auſſi pures, „ & une capacité auſſi vaſte que celle „ qu'il lui connoiſſoit, Dieu ne manque„ roit

(*a*) *Premiere Partie, pag.* 164. 165.

LETT. I. „ roit pas de bénir son travail, & de le
„ combler de tout le succès qu'il en
„ pourroit attendre.

Mr. Des Cartes, dont la conscience étoit très-délicate, si nous en croions son Histoire, prit le sentiment de son illustre Directeur, comme un ordre venu d'enhaut, auquel il ne pouvoit pas se dispenser d'obéïr. D'ailleurs son Historien paroît si persuadé, qu'il y a quelque chose de Divin dans la décision du Cardinal de Bérulle, qu'il nous fait paroître en toute rencontre le Philosophe, & sa Philosophie, sous la protection de la Providence, qui veille sur toutes les démarches du Maître & de ses disciples, & qui semble les regarder comme les instrumens de sa gloire, & l'appui de la vraie Religion. Cela sert à plus d'un usage. Par là B. donne de temps en temps quelque air de piété à son Histoire; & il trouve de la dévotion à dire tout le mal qu'il fait de ceux, qui osent attaquer Mr. Des Cartes, & sa doctrine. Il croit que c'est s'en prendre à Dieu même, que de combattre ce qu'il juge que Dieu protége.

Ainsi le pénitent de Mr. de Berulle, soûmis à sa direction, se choisit dévotement une retraite dans un coin de la Nort-Hollande, avec plus de précautions contre les fâcheux, que contre les Hérétiques & les Sociniens. Et là aiant renouvellé devant les Autels, à ce que dit l'Historien, ses anciennes protestations, de ne travailler que pour la gloire de Dieu, & l'utilité du genre humain, il se donna touten-

tier

tier à l'étude du Monde naturel en général, & de chacune de ses parties. LETT. I.

B. ne paroît pas appellé de Dieu à nous décrire les études du Philosophe, & à nous exposer ses sentimens, & ses Ouvrages. Il le fait néanmoins, mais sans grace, & sans vocation. Il oublie au Livre second ce qu'il avoit dit dans le premier, touchant l'estime que le Philosophe faisoit de l'Arithmétique, & de la Géométrie.

Il nous avoit appris au premier Livre, que ce qui charmoit Mr. Des Cartes dans l'Arithmétique & dans la Géométrie, étoit la certitude & l'évidence de leurs raisons.

Et au second Livre il fait dire à Mr. Des Cartes, que ces Sciences-là sont des amusemens vains & puérils, que les génies solides ne tardent point à négliger; que leurs démonstrations sont superficielles, & plûtôt du ressort des yeux & de l'imagination, que de l'entendement. Or tels sentimens ne sont pas d'un homme charmé de l'Arithmétique, & de la Géométrie, ni de la certitude & de l'évidence de leurs raisons.

Il est vrai, que lors qu'on veut se rendre habile dans les Mathématiques, on ne doit pas s'en tenir à l'Arithmétique, & à la Géométrie, qui n'en sont que l'entrée: mais il me semble qu'il n'est pas permis à un Mathématicien de les négliger; puisque sans leur secours il ne sauroit faire un pas, ni avancer dans les autres parties de la Mathématique.

LETT. I. L'on ne peut pas dire non plus que les démonſtrations de l'Arithmétique & de la Géométrie ſoient ſuperficielles ; puiſque ce qui regarde ces deux premiéres parties, eſt ce qu'il y a de plus demontré dans les Mathematiques, & que c'eſt ce qui ſert à démontrer le reſte.

Il eſt encore auſſi peu vrai, que les démonſtrations de ces Sciences-là ſoient plûtôt du reſſort des yeux & de l'imagination, que de l'entendement ; puiſque ce ſont des démonſtrations, & que ce n'eſt pas le propre des yeux, ni de l'imagination, de démontrer. Les yeux & l'imagination ne font que voir & repréſenter les nombres & les figures; mais c'eſt l'entendement, qui en démontre les propriétez.

L'on n'a donc garde d'attribuer ces propoſitions-là à Mr. Des Cartes : il eſt plus probable que ſon Hiſtorien avoit beſoin d'interpréte, pour entendre le Manuſcrit Latin, d'où il les a tirées. Car tout ce qu'il rapporte des *Régles pour conduire l'eſprit dans la recherche de la Vérité*, fait douter, ſi ce qu'il loue le plus, n'eſt pas ce qu'il entend le moins.

Il ne réüſſit pas mieux à nous donner l'extrait des Ouvrages de Mr. Des Cartes. Il nous parle néanmoins de tous ſes Livres, & de ceux qui ſont imprimez, & de ceux qui ne le ſont point : mais il nous en parle ſi ſuperficiellement, qu'un Chapitre entier n'inſtruit guéres plus, que le ſeul titre. Il n'éclaircit rien ; & bien loin de chercher des explications plauſibles, pour faire goûter les opinions du Philoſophe

phe les plus extraordinaires & les moins recevables, il va déterrer, dans une Lettre manuſcrite, une maniére d'expliquer le Myſtére de la Tranſſubſtantiation, que Mr. Des Cartes propoſoit ſeulement à un de ſes amis, dans la derniere confidence, & que l'Hiſtorien appelle un tour d'explication aſſez nouveau. Or ce tour d'explication aſſez nouveau reſſemble fort à l'impanation de Luther. Le voici. „ Tout le Myſtére de la Tranſſubſtantia-„ tion, ſelon Mr. Des Cartes, (a) dit „ B. eſt, qu'au lieu que les particules du „ pain & du vin auroient dû ſe mêler a-„ vec le ſang de J. C. & s'y diſpoſer en „ certaines façons particuliéres, afin que „ ſon ame les informât particuliérement; „ elle les informe ſans cela, par la force „ des paroles de la Conſécration: & au „ lieu que cette ame de Jéſus-Chriſt ne „ pourroit demeurer naturellement avec „ chacune de ces particules de pain & de „ vin, ſi ce n'eſt qu'elles fuſſent aſſem-„ blées avec pluſieurs autres, qui com-„ poſaſſent tous les organes du corps hu-„ main, néceſſaires à la vie; elle demeu-„ re jointe ſurnaturellement à chacune „ d'elles, encore qu'on les ſépare.

Voila ſans doute l'explication du Myſtére de l'Eucharistie, la moins Catholique, que Mr. Des Cartes ait imaginée; puiſqu'il veut que les particules du pain & du vin demeurent après la Conſécration, ſans perdre leurs diſpoſitions ni leurs figures: &

(a) Seconde Partie. pag. 519.

LETT. I. & cependant c'eſt la ſeule, au moins que j'aie remarqué, que B. ait rapporté dans ſon Hiſtoire, & qu'il ait tâché d'expoſer.

Il eſt vrai qu'il montre bien par cet endroit, que la Théologie eſt pour lui une terre inconnuë, où il marche, comme un voyageur dans un païs étranger, dont il ne ſait ni les chemins ni la langue, toûjours en danger de s'égarer, & dans cette crainte revenant ſouvent ſur ſes pas, & s'égarant en effet ſans le ſavoir, & malgré ſes précautions.

Mais redreſſe qui voudra l'Hiſtorien ſur ſes égaremens en matiére de Théologie: pareille doctrine ne doit pas entrer dans une Lettre comme celle-ci. Je crains même de vous avoir ennuïé, en vous parlant Philoſophie & Mathématique; & je n'écris que pour vous divertir. Cherchons donc quelque choſe de réjouïſſant: nous le trouverons ſans peine. Il y a dans ce gros volume mille ſources de joie. Je vous conſeille de le parcourir, depuis la Préface juſqu'à la Table des matiéres: vous verrez cent choſes, qui vous réveilleront. Je ne vous réponds pas que tout ſoit de vôtre goût: mais vous ne ferez pas fâché de voir, que ce qui ne vous plaît pas, puiſſe plaire à d'autres, & qu'il ait dequoi contenter tous les goûts.

Il faut convenir, qu'il y a dans cette Hiſtoire une variété admirable, non de ces tours délicats, ni de ces penſées fines, que B. abandonne aux Ecrivains polis, mais de toutes ſortes de choſes, qui inſ-

truisent & font plaisir, selon la disposition où l'on est. LXXX.

Vous qui avez l'ame martiale vous serez bien aise de voir dans le premier Livre, & dans le second, un abregé exact de toutes les guerres qu'il y eût dans l'Europe, durant les voiages militaires du jeune Des Cartes. A la vérité toutes les expéditions que contient ce récit, regardent moins le Héros de B. que le dernier fantassin des armées du Prince Maurice, du Duc de Baviére, du Comte de Bucquoi, & du Connêtable de Lesdiguieres, sous qui le jeune Des Cartes a servi, en qualité de volontaire non combattant, & seulement éxaminant l'homme dans le combat. Màis ce qui ne fait rien pour celui dont on écrit la Vie, sert à réjouïr ceux qui la lisent.

Pour peu qu'on aime la Pédanterie, quel plaisir ne trouve-t-on pas à lire au troisiéme, au quatriéme, au cinquiéme, au sixiéme, & au septiéme Livre, l'histoire de la plûpart des Universitez de Hollande, des Recteurs, des Principaux, de tous les Professeurs, Cartésiens, non Cartésiens, & d'apprendre des nouvelles de Collége? chose fort agréable aux gens du métier, & sur quoi je ne doute point que tout le quartier de l'Université n'ait fait des complimens à l'Historien, comme aiant très-bien soûtenu l'honneur de la profession.

Il n'y a point de Professeur en Philosophie entêté de sa doctrine, qui ne trouve sa passion flattée dans l'Ouvrage de B. &

 qui n'aime Mr. Des Cartes de tout son cœur, voiant le zéle que son Historien lui donne pour l'établissement & pour le progrès de sa Philosophie; & que ce zéle l'obligeoit à caresser tous les Professeurs qui enseignoient ses Principes; à s'intéresser dans leur fortune, témoin Rénéry, Régius, &c. à s'intriguer dans les Societez, pour y gagner des sectateurs; à se déclarer pour les Péres de l'Oratoire, comme pour les plus dociles & les plus attachez de ses disciples; à éxaggérer les loüanges qu'il recevoit de quelques Jésuites, avec qui il étoit en commerce; à déclarer la guerre, ou du moins à délibérer s'il la déclareroit à ceux de ces Peres, qui ne pouvoient goûter sa doctrine; à traiter avec le dernier mépris les Philosophes, & les Mathématiciens, qui lui envoioient des objections qu'il estimoit trop foibles, & fiérement & même durement ceux qui lui en envoyoient de trop fortes, ou qui les proposoient avec un peu de chaleur, & dans qui il ne voyoit point de disposition à devenir ses disciples ou ses approbateurs, témoin Mr. de Fermat, le P. Bourdin, Mr. de Roberval, Mr. de Sorbiere; à rendre des rodomontades & des injures à Mr. Gassendi, pour des objections solides, & pour des honnêtetez; enfin à faire paroître en toutes manieres, au moins selon les faits que contient son Histoire, un amour pour sa doctrine, qui va jusqu'à la foiblesse, & une aigreur contre ses adversaires, qui prouve, que s'il a adopté la Morale des Stoïciens, comme

B. le dit, il n'est pas pour cela devenu Stoïque. LETT. I.

Pour vous, Monsieur, qui n'êtes pas adorateur de vos pensées, & qui voudriez que Mr. Des Cartes eût abandonné sa Philosophie au public, non pas à la vérité sans prendre intérêt au succès qu'elle auroit dans le monde, mais sans mandier les suffrages de personne, & sans vouloir de mal à ceux qui auroient des opinions contraires, vous n'approuverez pas son entêtement.

Vous avez bien la mine de passer fort vîte, non seulement sur les procès de Voëtius & de Régius, ausquels cependant Mr. Des Cartes a plus de part, qu'aux siéges de Breda & de la Rochelle; mais encore sur celui de Mr. Des Cartes contre Voëtius, & contre Schoockius; & sur celui de Voëtius contre Schoockius. Car je vous connois: vous n'aimez pas plus le procès que la pédanterie; & ici la pédanterie est jointe au procès. Mais un chicaneur d'inclination sera charmé de voir la naissance, le progrès, & la conclusion de ces affaires: il admirera l'éxactitude de B. qui lui a donné la suite de toutes les procédures: mais il aura pour lui une vraie reconnoissance, quand il trouvera, à la fin du procès (*a*) la Sentence renduë dans le Sénat Académique, par l'Université de Groningue & des Ommelandes, en la cause de Messire René Des Cartes, contre Maître Martin Schoock Pro-

(*a*) *Seconde Partie pag.* 251.

LETT. L. S'il nous fait l'Histoire de Mr. Mydorge, de Mr. Hardy, de Mr. Morin, de Mr. Petit, de Mr. des Argues, de Mr. Picot, de Mr. de Clerselier, de Mr. de Chandoux, de Mr. de Beekman, de Mr. de Zuytlichem, & de beaucoup d'autres; n'étoit-il pas nécessaire, que nous sussions le nom, la naissance, la généalogie, la fortune, le genre de mort de tous les amis de Mr. Des Cartes, & au moins le nom de leurs femmes, de leurs enfans, de leurs fréres, de leurs neveus, jusqu'à la seconde, & jusqu'à la troisiéme génération? Cela instruit, & fait plaisir à la postérité de ces Messieurs là, sur tout aux descendans de Mr. de Chandoux, s'il y en a encore au monde. B. leur apprend qu'un de leurs ancêtres, bon ami de Mr. Des Cartes, a été pendu.

Pour l'Artisan Ferrier, B. ne pouvoit pas lui donner moins de deux ou trois pages dans son Histoire. Il avoit taillé des verres de lunettes à Paris pour Mr. Des Cartes: & ce Monsieur ne trouvoit personne en Hollande, qui en sût tailler aussi bien que lui.

C'auroit été dommage que nous eûssions ignoré la fortune du jeune Gillot, & de Schluter: c'étoient deux fort bons valets. Le premier étoit devenu Professeur en Mathématique: il méritoit d'être traité, dans la Vie de son Maître, comme les autres Mathématiciens: & le second avoit suivi Mr. Des Cartes en Suéde, il l'avoit servi fidellement jusqu'à la mort: nous aurions été en peine de lui,

si

ſi l'on ne nous eût appris ce que les amis du Philoſophe en avoient fait. LETT. II.

Mais un de ceux que B. traite avec le plus de diſtinction dans ſon Hiſtoire, (*a*) eſt un Cordonnier Mathématicien. Je ne ſai auquel des deux Corps il a prétendu faire honneur, à celui des Cordonniers, ou à celui des Mathématiciens. Ce qui eſt vrai, c'eſt que par un malheur, arrivé à ſa mémoire locale, à laquelle il n'échappe preſque rien, il avoit oublié de parler en temps & lieu d'un Payſan, habile en Mathématique. Mais pour lui rendre enfin la juſtice qu'il lui devoit, & le dédommager en quelque ſorte de ce qu'il l'avoit fait trop tard, il met après tout l'Ouvrage une addition de deux grandes pages & demie, où il nous inſtruit à fonds ſur Dirck Rembrantz, Hollandois de naiſſance, Payſan d'extraction, Cordonnier & Mathématicien de profeſſion.

Au reſte ce que B. nous dit de la Reine Chriſtine, de la Princeſſe Elizabeth, de Madame de Zuytlichem, de la Ducheſſe de Neucaſtle, de Madame Voëtius, de Madame Régius, de la Nourrice de Mr. Des Cartes, & de la Cuiſiniére de l'Abbé Picot, tombe tout à fait à propos.

L'Hiſtorien, en parlant de la Reine de Suéde, s'excuſe de ce qu'il ne nous donne pas ſon Hiſtoire, & nous apporte la raiſon, qui l'engage à nous donner ſon portrait. (*b*) „ Les diſpoſitions, dit-il, où „ cette

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 553.
(*b*) *Seconde Partie, pag.* 303.

xII. I. „ cette Reine témoignoit être alors, de
„ vouloir devenir disciple de Mr. Des
„ Cartes, pourroient nous obliger à don-
„ ner quelque abrégé de son Histoire,
„ comme nous avons fait à l'égard de la
„ Princesse Elizabeth, si toute sa vie n'é-
„ toit suffisamment connuë. Nous nous
„ contenterons ici de la description, que
„ Mr. Chanut fait de ses qualitez, de ses
„ inclinations, de ses mœurs, & de ses
„ maniéres". Après cela vient la des-
cription : mais comme elle est de cinq grandes pages, de peur que le Lecteur n'ait oublié l'obligation très-étroite qu'avoit l'Historien, de lui présenter cette belle peinture, il ajoûte ces paroles, qui servent comme de cadre au portrait ; (*a*)
„ Voilà quelle étoit cette Princesse, lors
„ qu'elle songeoit à étudier la Philosophie
„ de Mr. Des Cartes.

Des trente ou quarante pages, que l'Historien a écrit sur la Princesse Elizabeth, pour orner la Vie du Philosophe, on n'en sauroit retrancher aucune, sans défigurer tout l'Ouvrage ; tant elles servent à la symmétrie, & tant est néceſſaire la liaison, que ces parties ont avec le tout. Voici ce que l'Historien dit là-dessus, (*b*) avec toute l'éloquence dont il est capable. „ Cette Princesse Philosophe fai-
„ soit pour lors le sujet de l'admiration
„ de l'Univers . . . Et comme la supé-
„ riorité de son génie l'a fait regarder
„ com-

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 308.
(*b*) *Seconde Partie, pag.* 230.

„ comme le Chef des Cartésiennes de son „ séxe, il est essentiellement du dessein de „ l'Histoire de Mr. Des Cartes, de faire „ un abrégé de la sienne ". Ainsi les voiages de cette Princesse, ses disgraces, sa jalousie au sujet de la Reine Christine, tout cela est essentiel à la Vie de Mr. Des Cartes; il n'y faut pas toucher.

Mais que veut dire l'Historien, que la Princesse Elizabeth est regardée *comme le Chef des Cartésiennes de son séxe*? Y a-t-il donc deux séxes de Cartésiennes? Cela auroit besoin d'éclaircissement, au moins à la marge, où l'Auteur éclaircit tant de choses.

Ce que l'Historien écrit de Madame de Zuytlichem, est fort clair: il ne fait que son éloge funébre. Cela se devoit à l'amitié que Mr. Des Cartes avoit pour Mr. de Zuytlichem: & nous devions apprendre, (*a*) qu'elle s'appelloit *Susanne*; que non contente d'avoir donné des enfans à son mari, elle s'étoit toûjours comportée en personne d'honneur; & qu'elle faisoit des vers & de la prose.

Il ne parle de la Duchesse de Neucastle que par occasion. B. nous avoit appris que le Duc son époux (*b*) étoit ami particulier du Philosophe, sans nous en apporter d'autre raison, sinon qu'il étoit d'environ 8. ans plus âgé que Mr. Des Cartes. Et Madame de Neucastle nous en fournit une autre; „ c'est que, quoique le Duc ne fût

(*a*) *Partie I. pag.* 318.
(*b*) *Partie II. pag.* 363.

rr. I. „ fût pas homme de Lettres, ni Mathé-
„ maticien, il ne laissoit pas que d'avoir
„ l'esprit géométrique.

Au regard de Madame & de Mademoiselle Régius, comment l'Historien n'en auroit-il point parlé? Mr. Des Cartes les prioit souvent à manger, avec M. Régius: il les envoioit querir, & les faisoit remener *dans un bon Carosse*. Ajoûtez que Mr. Régius avoit promis de rendre visite dans un certain temps à Mr. Des Cartes, & avoit manqué à sa parole. L'Historien devoit nous en dire la raison: & la raison étoit, que Madame Regius ne permit point que Mr. Régius s'éloignât d'elle, „ à cause d'une grossesse de huit mois & „ demi (*a*), où elle avoit besoin de lui.

Je ne devois pas vous dire, que B. avoit parlé aussi de Madame Voëtius: il ne l'a mise que dans une parenthése, mais fort judicieusement. Sur ce que Mr. Des Cartes avoit mandé au Medecin Régius, qu'il falloit plûtôt rire, que se mettre en colére des Théses du jeune Voëtius, B. appréhende que nous ne croyions que celui-ci ait fait des Théses : pour nous en empêcher, il fait une longue parenthése; & met après ces mots, *du Jeune Voëtius* „ (qui n'avoit fait (*b*) que prêter son „ nom à son pére ; parce que Madame „ Voëtius, sa mere, l'avoit jugé trop „ jeune pour entrer en lice ".) Et parce que Mr. Des Cartes avoit ajoûté à Régius, qu'il

(*a*) *Seconde Partie*, *pag.* 35.
(*a*) *Seconde Partie*, *pag.* 156.

qu'il falloit encore se moquer du jugement de l'Université, l'Historien fait là-dessus une réfléxion, qui vaut bien la parenthése, & met après ces mots, *du jugement de l'Université*, „ qui étoit encore „ dans son enfance, aussi bien que le fils „ de Madame Voëtius. LETT. X

Pour la Nourrice de Mr. Des Cartes, le Philosophe l'avoit distinguée entre tous ses domestiques : il lui avoit fait une pension viagére. L'Historien n'avoit garde d'oublier la bonne femme, & la bonne action. Outre qu'un homme zélé, comme il est, ne laisse pas échapper une si belle occasion (*a*) d'invectiver contre l'ingratitude de la plûpart des hommes, qui oublient leur Nourrice, dès qu'ils sont sevrez.

Enfin si vous voulez que je vous dise, à quel propos B. a donné place dans son Histoire à la Cuisiniére de l'Abbé Picot; il étoit important que le public sût, que Mr. Des Cartes avoit fait une morale à cet Abbé, sur un différent, qui lui étoit survenu avec sa Cuisiniére; (*b*) „ & que „ le Philosophe aimoit Louïse, parce „ qu'elle lui avoit parû bonne servante.

Mais je vous dis là des bagatelles: il n'y a point de sujet, sur quoi je ne puisse satisfaire vôtre curiosité, sans sortir de la Vie de Mr. Des Cartes. Voulez-vous apprendre comment un éléve de Messieurs de Port-Royal on traite l'Inquisition, & la

(*a*) *Partie II. pag.* 458.
(*b*) *Pag.* 456.

LETT. I. la Congrégation de *l'Indice*? Baillet vous l'enseignera, dans tous les endroits où il en parle: il le fait toûjours avec mépris. Ecoutez-le, je vous prie. Mr. Des Cartes aiant dit, à l'occasion de sa Méthode, „ (*a*) Que l'autorité de ces Messieurs, c'est à dire, des Cardinaux Inquisiteurs, „ n'avoit guéres moins de pouvoir sur „ ses actions, que sa propre Raison en a„ voit sur ses pensées "; l'Historien ajoûte cette réfléxion, de l'abondance du cœur: „ En quoi il témoigna vouloir parler le „ langage confus, qui regne dans les païs „ d'Inquisition, plûtôt que de s'exposer „ à être inquieté, si l'envie de publier „ son sentiment l'obligeoit de recourir à „ la distinction que nous faisons de l'auto„ rité du Saint Siége, d'avec celle d'une „ Congrégation particuliére.

Il semble que B. soit fâché que Mr. Des Cartes ait gardé des mesures avec le Tribunal de l'Inquisition, & qu'il ait adouci son opinion touchant le mouvement de la Terre. „ Pour expliquer le „ Systême du Monde, (*b*) dit l'Historien, „ Mr. Des Cartes suit nettement l'Hypo„ thése de Copernic, quelque rafinement „ qu'il y ait apporté, pour jetter de la „ poussiére aux yeux des Inquisiteurs Ro„ mains; comme s'il eût eû à craindre la „ persécution du pauvre Galilée ". Je ne sai pourquoi l'Historien se déclare si fort contre l'Inquisition Romaine. Est-ce pour se

(*a*) *Premiére Partie, pag.* 249.
(*b*) *Seconde Partie, pag.* 225.

vanger lui-même, ou pour vanger ses nis? LETT. I.

Vous êtes dans un païs, où l'on ne embarrasse guéres plus de l'Inquisition e nôtre Historien. Vous aimerez mieux prendre des nouvelles de la petite Franie, fille de Mr. Des Cartes. Je crois 'elle avoit du mérite: Baillet nous asre que son pére l'aimoit beaucoup. On oit pris toutes les mesures pour lui doner une belle éducation; & on l'alloit enyer à Paris, lors qu'elle mourut. Je ne iis vous dire si elle étoit légitime ou on: vous en croirez ce qu'il vous plaira; ir il y a des raisons pour & contre, & la uestion est problématique. Ce qui paroît ertain, c'est que B. l'auroit garanti légime, cette enfant, s'il eût entrepris de ire un Saint de son pére. Or il est bon ue vous sachiez, qu'il n'a tenu qu'à 'Historien de canonizer le Philosophe. Voyez comme il s'explique là-dessus dans a Préface: voici ce qu'il dit. „ S'il a„ voit été question d'en faire un Saint, „ il ne m'auroit peut-être pas été difficile „ de prendre parti avec ceux, qui ont crû „ que sa Francine étoit un fruit plus légi„ time, que n'étoit le frére aîné de Salo„ mon, & d'Adéodat, enfans de deux „ Saints.

Mais B. n'avoit garde de faire un Saint de Mr. Des Cartes: il manquoit un point essentiel à sa canonization. Il n'avoit pas voulu lire Jansénius, ni les Théses de Louvain, quelque instance que lui en eût fait le P. Mersenne; & il avoit mis, dans une

Lett. I. une parenthése sur la Grace, *que Dieu ne la refuse à personne, encore qu'elle ne soit pas efficace en tous.* Quoique l'Historien semble louër en cela la réserve du Philosophe, néanmoins l'affectation avec laquelle il exaggére l'honneur que Mr. Des Cartes avoit fait à Mr. Arnauld sur ses objections, montre qu'il n'auroit pas trouvé mauvais, que le Philosophe eût eû plus de complaisance pour le Pére Mersenne, au sujet de Jansénius. Au moins est-il bien probable, que si Mr. Des Cartes avoit donné dans les sentimens de Mr. d'Ypres, avant que l'Eglise les eût condamnez, B. l'auroit traité aussi honnêtement, qu'il traite les disciples de Jansénius depuis la condamnation du Jansénisme. Nous verrons dans la suite comme il traite Mr. Arnauld; mais il traite Mr. Des Cartes sans charité & sans pitié.

Il éclate contre lui, & contre son mariage. Il semble d'abord que ce soit par un pur zéle: on l'auroit crû, à voir le tour qu'il donne à son emportement, s'il n'eût déclaré lui-même, que la médisance lui faisoit faire cette espece de prône. „ Mais le déplaisir que j'ai, dit-il, (*a*) de „ ne pouvoir en cette rencontre proposer „ la solitude de Mr. Des Cartes comme „ un modele de retraite & de mortifica- „ tion... me fait entrer pour un moment „ dans le parti de ses Envieux, pour mé- „ dire après eux de son prétendu mariage „ avec la mére de la petite Francine. Il me

(*a*) *Seconde Partie, pag. 91.*

„ me paroît si clandestin que toute la „ bonne volonté des Canonistes les plus „ subtils ne réüssiroit pas à le bien distin„ guer d'un concubinage. Et il est à crain„ dre que Mr. Descartes n'ait fourni dans „ le fonds de sa prétenduë solitude dequoi „ prouver aux solitaires de sa sorte que „ toute vie cachée n'est pas toûjours in„ nocente ". Ce sont les paroles de l'Historien, & son orthographe. Concluez de ce trait de satyre, que Mr. Des Cartes a tort de n'avoir pas lû Jansenius, & de n'avoir pas parlé comme lui sur la Grace. LETT. X.

Ne serez-vous pas aussi surpris que moi, que l'Historien ne nous ait rien dit de la mére de Francine? J'ai cherché à la Table des matiéres: j'ai trouvé à la lettre G. au dessous de *Gibieuf de l'Oratoire*, & de *Grand-ami Jésuite*, *Grat, nom du Chien de Mr. Des Cartes:* mais à la lettre F. je n'ai point trouvé le nom de sa Francine; & le nom de la mére ne se trouve nulle part. Ce seroit un grand foible pour l'Historien, si, sachant, comme il sait, le nom, le surnom, la généalogie de tant de gens, qui ne regardent point Mr. Des Cartes, & qui entrent néanmoins dans son Histoire, il avoit ignoré le nom, la fortune, & la condition d'une personne, que quelques-uns ont regardé comme sa femme. Mais s'il a sû tout cela, & que par un effet d'une prudence extraordinaire, il ne nous l'ait pas appris, lui qui aime à instruire, ce n'aura pas été sans peine: & nous de-

LETT. I. vrions lui tenir compte de la violence qu'il se fera faite. J'ai vû tant d'endroits dans son Livre, où le jugement a été sacrifié à la mémoire, que je serois très-aise d'en trouver un, où la mémoire eût été sacrifiée au jugement. Mais comme je connois la force de la mémoire de l'Auteur, & le pouvoir qu'il lui donne, vous voulez bien que je doute encore du sacrifice.

Au reste, pour un homme pressé comme je suis, je m'étends trop sur chaque chose; & j'en ai encore beaucoup à vous dire. Parlons du Philosophe, sur tout de ce qui regarde sa personne; & disons, si nous pouvons, plus de choses que de mots. Voulez-vous savoir son revenu? B. en fait le calcul éxact, par la valeur des terres & des maisons. „ Il vendit „ deux (*a*) métairies, la Grand Maison, „ & le Marchais, dit B. pour onze mille „ Livres tournois, par un contract du 5. „ de Juin 1623. à un marchand, nom„ mé Pierre Dieu-le-fils, ou Dieulle„ fit ". Il marque toutes les autres ventes avec la même éxactitude; & il ne croit pas que „ Mr. (*b*) Des Cartes eût „ plus de six à sept mille Livres de rente; „ à moins que de joindre à son patrimoi„ ne une pension viagére de huit cens „ Livres, qu'il s'étoit fait créer en Hol„ lande, par un contract en parchemin, „ écrit en Flamand, & scellé du grand „ sceau

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 460, 461.
(*b*) *Pag.* 460.

„ ſceau de la Province de Hollande, dont „ on ne nous a point appris la date, dit- „ il “. Et cela eſt fâcheux: nous ignorerons à jamais une choſe auſſi curieuſe que celle-là. Ce n'eſt pas tout. B. ajoûte le calcul du bien que le Philoſophe devoit avoir après ſa mort; & il le termine ainſi: „ De ſorte que ſi Dieu n'en avoit „ diſpoſé autrement, Mr. Des Cartes, „ avec un peu plus de vie, ſe ſeroit trou- „ vé riche de vingt-quatre ou vint-cinq „ mille Livres de rente. LETT. I.

Voulez-vous ſavoir comment le Philoſophe vouloit être logé à Paris? „ Il „ ne vouloit, (*a*) dit B. qu'une chambre „ garnie, proprement meublée, & aſſez „ honnête, avec une moindre chambre, „ pour en faire un cabinet pour étudier, „ & une garde-robbe pour coucher un „ valet. Il ne ſe foucioit point de porte „ cochére, ni d'écurie, réſolu de ſe ſer- „ vir du bénéfice de la chaize, pour al- „ ler par les ruës “. Tel étoit le logis, [qu]e le Philoſophe prioit l'Abbé Picot de [lu]i chercher, lors qu'il croioit s'établir [à] Paris. Mais ſi vous demandez, où il [lo]geoit dans ſes voiages; ſon Hiſtorien [v]ous ſatisfera. „ (*b*) Il logea chez l'Ab- „ bé Picot, dans la ruë des Ecouffes, en „ 1644. & en 1647. dans la ruë de Geof- „ froy l'Aſnier “. Et ſi vous avez oublié [c]es ruës-là, l'Hiſtorien vous dit à la mar-

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 340.
(*b*) *Pag.* 212.

LETT. I. marge, (a) „ que la ruë des Ecouffes est
„ entre la ruë du Roi de Sicile & celle
„ des Francs-Bourgeois ; & que la ruë de
„ Geoffroy l'Asnier (b) est entre la Seine
„ & la ruë saint Antoine “. Eûssiez-vous
crû qu'on eût appris les ruës de Paris,
en lisant la Vie de Mr. Des Cartes? A-
près tout, l'endroit le plus curieux de
l'Ouvrage est ce qui regarde la figure,
la barbe, les perruques, les habits, le ré-
gime de vivre, & le ragoût du Philoso-
phe. Ceci mérite qu'on le lise.

Le portrait que B. fait de Mr. Des Car-
tes, représente l'original à tout âge. „ Mr.
„ Des Cartes, (c) dit B. eût le teint assez
„ pâle, depuis sa naissance jusqu'au sor-
„ tir du Collége. Après, il fut mêlé d'un
„ vermillon éteint, ou passé ; & depuis
„ il parût un peu olivâtre jusqu'à sa
„ mort “. Les Dames portent des mou-
ches : mais, à ce que B. nous apprend,
„ le Philosophe portoit à la jouë une pe-
„ tite bube, qui s'écorchoit de temps en
„ temps, & qui renaissoit toûjours. On
„ ne lui voyoit point le front ; parce
„ qu'il étoit toûjours couvert de che-
„ veux jusqu'aux sourcils “ : l'Historien
nous assûre pourtant, „ qu'il avoit le front
„ large, & un peu avancé : cela sied bien
„ à un Philosophe. Il avoit la bouche as-
„ sez fenduë, & le nez assez gros, mais
„ d'une longueur proportionnée à sa
„ gros-

(a) Partie II. pag. 213.
(b) Pag. 323.
(c) Pag. 446.

„ grosseur; les yeux d'une couleur mêlée „ de gris & de noir. Il avoit la vuë fort „ agréable; si ce n'est qu'elle parût un „ peu trouble, ou moins perçante, dans „ les derniéres années; quoiqu'elle fût „ bonne jusqu'à la fin de ses jours.... le „ ton de sa voix doux entre le haut & „ le bas ". Tout cela est d'après nature, comme vous voyez; & s'il y a de l'art, il est si bien caché, qu'on ne l'apperçoit point du tout. LETT. 4.

N'allez pas croire, que Mr. Des Cartes portât une grande barbe, à la maniére des anciens Philosophes. „ Comme sa „ Philosophie étoit toute moderne, il se „ faisoit raser, (*a*) en Hollande & ail„ leurs, à la maniére de France. Ne „ croyez pas non plus, qu'il négligeât „ sa personne: il aimoit à se voir pro„ prement coeffé. On lui trouva quatre „ perruques après sa mort; & ses perru„ ques se faisoient à Paris, même lors„ qu'il étoit en Suéde "; où il n'en usa guéres: il n'y vêcut que quatre mois. „ Il portoit le chapeau de Castor, prin„ cipalement depuis qu'il eût quitté l'é„ pée pour le manteau. Avant le siége „ de la Rochelle, il étoit volontiers vê„ tu de verd: il portoit en toute saison „ le baudrier, l'écharpe, & le plumet. „ En Hollande, il quitta la soie, pour „ prendre du drap, & préféra le noir à „ toute autre couleur; hors que dans ses „ voiages il se contentoit d'une casaque

„ de

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 447.

LETT. I. „ de gris brun. Il ne quittoit jamais le
„ bas de ſoye, qu'il avoit coûtume de
„ couvrir d'un bas gris de laine, lors
„ qu'il falloit ſortir.

Etes-vous content de ce détail? L'Hiſtorien eſt auſſi éloquent ſur le régime de vivre, que le Philoſophe obſervoit. Ce point-là commence par un ſentiment de l'Abbé Picot. „ Cet Abbé (a) auroit ju-
„ ré, dit B. que ſans une cauſe étrangére
„ & violente, comme celle qui dérégla
„ ſa machine en Suéde, & qui le fit mou-
„ rir à l'âge de cinquante ans, il auroit
„ vêcu cinq cens ans; aiant trouvé l'art
„ de vivre pluſieurs ſiécles". L'Hiſtorien ne dit pas quel étoit cet art: il faut qu'il ne le ſache point. Je crois qu'une des premiéres maximes étoit, de ſavoir parfaitement l'Anatomie; afin que dès que la machine commenceroit à ſe déconcerter, on pût s'en appercevoir auſſi-tôt, & en rajuſter plus aiſément les reſſorts.

Mais quoi qu'il en ſoit des maximes, l'Hiſtorien nous apprend ce que Mr. Des Cartes pratiquoit. „ 1. Son réveil n'é-
„ toit jamais forcé, dit-il. (b) Lors qu'il
„ ſentoit ſon eſprit entiérement dégagé
„ du ſommeil, & parfaitement libre, il
„ étudioit en méditant couché, & ne ſe
„ relevoit qu'à demi-corps, par interva-
„ les, pour écrire ſes penſées". 2. Il évitoit la ſaignée; & ne la ſouffrit que deux fois, à ce que remarque l'Hiſtorien: „ la
„ pre-

(a) *Seconde Partie, pag.* 452.
(b) *Partie II. pag.* 450.

„ premiére, étudiant en Rhétorique au LETT. I.
„ Collége de la Fléche, au sujet d'une
„ (*a*) gratelle qui lui étoit survenuë; &
„ l'autre, la sur-veille de sa mort". Encore, si nous en croions quelques Auteurs, crioit-il, *Messieurs, épargnez le sang François.* „ 3. Il faisoit diéte: & sa
„ diéte ne (*b*) consistoit pas à manger ra-
„ rement, mais à discerner la qualité des
„ viandes. Il estimoit, qu'il étoit bon de
„ donner une occupation continuelle à
„ l'estomach, & aux viscéres, comme
„ on fait aux meules: mais il falloit que
„ ce fût des choses, qui donnassent peu
„ de nourriture; telles que sont les raci-
„ nes & les fruits, qu'il recommandoit,
„ comme beaucoup plus propres à pro-
„ longer la vie, que la chair des ani-
„ maux. Aussi avoit-il soin de faire toû-
„ jours servir sur sa table des légumes &
„ des herbes en tout temps, comme des
„ navets, des bêtes-raves, des panets,
„ des salades de son jardin, des pommes,
„ avec du gros pain.

Je ne pense pas que ce soit jamais là vôtre régime de vivre, ni que vous imitiez jamais l'Abbé Picot, „ (*c*) qui vou-
„ lut se réduire à l'institut de Mr. Des
„ Cartes; croiant que ce feroit l'unique
„ moien de faire réussir le secret, qu'a-
„ voit trouvé le Philosophe, de faire vi-
„ vre les hommes quatre ou cinq cens
„ ans".

(*a*) *Ibid.*
(*b*) *Seconde Partie, pag.* 448.
(*c*) *Seconde Partie, pag.* 449.

LETTRE „ ans “. Mais si vous vous reduisez aux légumes, (car que ne feroit-on point, pour vivre cinq cens ans?) il est bon que vous sachiez, que Mr. Des Cartes ne s'étoit pas interdit absolument l'usage des œufs; & qu'il vous sera permis de tâter de son ragoût; qui étoit, à ce que rapporte son Historien, „ une omelette „ d'œufs (*a*) couvis de huit ou dix jours “. Mais prenez garde à la circonstance. L'Historien nous avertit expressément, qu'il faut tirer les œufs de dessous la poule couvante, entre ces deux termes; „ parce que Mr. Des Cartes avoit remar„ qué, en faisant ses expériences, qu'il „ n'y avoit rien de meilleur qu'une ome„ lette d'œufs couvis depuis huit ou dix „ jours, qui deviendroient détestables, si „ le terme étoit plus ou moins grand.

Savez-vous, Monsieur, ce que je trouve encore plus plaisant que tout cela? Je vais vous le dire. L'Historien, après avoir rempli son Histoire de toutes les belles choses que je vous rapporte, appréhende de ne point paroître assez Original. Je voulois lui montrer, que jamais appréhension ne fut plus vaine que celle-là: mais cela mérite une Lettre entiére. Aussi-bien celle-ci ne partira pas aujourd'hui. Il y a trois jours que je ne fais qu'écrire; & je ne vous ai encore donné que la moindre partie de mes réfléxions.

Mais ne croiez pas que je veuille vous montrer toutes les richesses de ce tresor: il

(*a*) *Partie II. pag.* 449.

il faut laisser quelque chose à faire à Mr. Basnage. Le Sieur Horthemels saura bien lui envoyer ce chef-d'œuvre. A moins que l'Auteur n'achete de lui charitablement tous les éxemplaires, il lui en restera assez de quoi faire des présens à ses amis. Or il en rira, je vous jure, Mr. Basnage; mais il n'en rira pas tout seul: il vous fera part de sa joye; & j'espére qu'il nous en reviendra quelque chose. LETT.

Si vous avez lû tout d'une traite ces premiéres réfléxions, vous avez besoin de vous reposer. La seconde Lettre sera plus courte: le sujet est facile à traiter. Il est aisé de prouver, que l'Auteur de la Vie de Mr. Des Cartes ne doit point craindre de ne pas paroître assez Original. Je suis,

Monsieur,

Vôtre très-humble, &c.

A Paris ce 15. de Novembre,



SECONDE LETTRE.

LETT. II. VOus savez, Monsieur, que dans le siécle où nous vivons, Peintres, Sculpteurs, Orateurs, Poëtes, Historiens, en quelque art qu'on travaille, en quelque genre qu'on écrive, tous tâchent à se distinguer; & chacun, s'il le peut, veut paroître original. Mais on a beau vouloir, on a beau faire des efforts, cette gloire n'est pas le fruit de l'ambition, ni l'effet de la brigue, ni même la récompense du seul travail: elle ne se donne qu'au mérite reconnu. C'est la plus pure gloire, & la plus belle de toutes les réputations. Le public, qui la donne, est également clairvoiant & équitable; il n'est composé que de connoisseurs, & que de personnes de bon goût. On ne lui est pas même obligé du présent qu'il fait; il n'est pas en son pouvoir de le refuser: c'est une justice, qu'il rend de bon cœur, si vous voulez, mais qu'il est contraint de rendre. Telle est la force du mérite sur ceux qui sont capables de le sentir: elle emporte leur estime, & les oblige, même malgré eux, à rendre hommage aux grands hommes.

Ainsi l'on ne peut regarder avec des yeux savans les peintures de Mr. le Brun, sans en être touché, & sans convenir qu'il va de pair avec les plus grands Peintres de l'Antiquité. Ainsi l'on ne peut lire les Tra-

gé-

gédies de Corneille & de Racine, qu'on ne les compare à celles de Sophocle & d'Euripide; & qu'après avoir tout balancé, l'on ne reconnoisse que les deux Poëtes François valent bien les deux Poëtes Grecs. Si les Grecs ont servi de modéle aux François, les François en serviront à la postérité. Ainsi en lisant les Satyres & les Epîtres de Mr. Despreaux, on s'apperçoit qu'on lit l'Horace François; & en lisant le Lutrin, on dit, que si l'Auteur entreprenoit de faire un Poëme Epique sur le Roi, nôtre siécle auroit son Auguste & son Virgile. Ainsi l'Oraison Funébre de la feue Reine d'Angleterre, & celle de feue Madame, (je parle de ces deux Chef-d'œuvres, qu'on ne peut assez admirer) les Oraisons Funébres de Madame la Duchesse d'Aiguillon, de Madame de Montausier, de Monsieur de Turenne, de Monsieur le premier Président de Lamoignon, nous font avouër, que leurs illustres Auteurs sont de grands maîtres, qui ont égalé le Panégyriste de Trajan, s'ils ne l'ont surpassé. Les Eloges Funébres des deux derniers Princes de Condé semblent faits par l'Eloquence même. Lors qu'on lit ou qu'on entend le surprenant Orateur de qui nous les avons, on comprend ce que Longin a écrit sur le Sublime: on en sent toute l'impression; & l'on n'envie point alors Démosthéne à la Gréce, ni Cicéron à l'ancienne Rome.

Les mérites éclatans sont toûjours reconnûs & applaudis. Je vous l'ai dit dans ma Lettre précédente: Mr. Baillet ne doit

XVII. rien appréhender; on ne peut lire la nouvelle Histoire de Mr. Des Cartes, sans être persuadé, que l'Historien est parfaitement Original. Il a tort de dire dans sa Préface, après avoir nommé tous ceux qui lui ont donné des mémoires, „ Un „ homme (*a*) plus prudent que moi au„ roit peut-être dissimulé tous ces grands „ secours, pour en paroître plus Origi„ nal aux yeux de ses Lecteurs ". Mais il a raison d'ajoûter: „ (*b*) J'espére que la jus„ tice, que j'ai tâché de rendre à tout le „ monde, pourra servir de modéle pour „ celle que j'attends réciproquement de „ tout le monde ". Or la justice que tout le monde lui rendra, c'est que de tous les Historiens anciens & modernes, il est sans contredit le plus Original. Il l'est par sa méthode, par son stile, par ses pensées, par ses tours & ses traits d'éloquence, par ses transitions, par sa morale, & sur tout par sa mémoire. Chacune de ces choses est un titre incontestable, sur lequel on ne peut lui refuser les honneurs, qui sont dûs à un Ecrivain distingué. Ce sont là les principaux traits, qui forment en lui le caractére d'Auteur singulier, & d'Historien Original.

Baillet se pique d'ordre & de méthode, de proportion & de justesse. La proportion & la justesse que je trouve dans cet Ouvrage, c'est que l'Auteur s'écarte presque également par tout de son sujet. Pour ce

(*a*) *Préface pag. XXXV.*
(*b*) *Préface II. & III.*

ce qui regarde l'ordre & la méthode, B. a raison de s'en piquer : jamais Histoire n'en eût tant de besoin que la sienne ; & jamais Historien n'observa une méthode aussi nouvelle que lui. LETT. II.

La Vie de Mr. Des Cartes, telle que l'Historien nous la donne, n'est pas la vie d'un homme particulier, ni d'un simple Philosophe : ce n'est pas l'Histoire d'un seul homme ; mais c'est, comme je vous l'ai touché dans ma premiére Lettre, en partie la vie du Prince Maurice, & l'histoire des guerres de Hollande ; c'est en partie la vie de l'Empereur Ferdinand, du Comte Fréderic Palatin, & l'histoire des guerres de Hongrie & de Bohéme ; c'est en partie la vie du Comte de Bucquoi, de Bethlen Gabor, du Connêtable de Lesdiguieres, du Marquis de Cœuvres, du Marechal de Thémines, du Connêtable de Montmorenci, & le récit de leurs exploits : c'est l'Histoire de toutes les Sciences, & de tous les Savans, qui ont vêcu du temps de Mr. Des Cartes.

Convenez donc, Monsieur, qu'un Historien, qui entreprend de traiter tant de sujets tout à la fois, a besoin d'une grande méthode, pour ne rien confondre. Avouez qu'il faut un grand ordre, pour faire marcher un simple Soldat entre tant de Généraux d'Armée, en sorte qu'on le démêle ; & qu'il faut être habile, pour conduire une Histoire principale, au milieu de mille Histoires particuliéres, sans que celles-ci couvrent, offusquent & accablent celle-là.

ART. II. Or voici la méthode, que B. observe. Le premier de ses soins est de bien placer son Héros, & d'avertir le Lecteur du lieu où il l'a placé. Après cela il le laisse, & va se promener où bon lui semble, & sans scrupule; sûr que durant ces excursions historiques, on ne sera pas en peine du Héros, parce qu'on sait où il est. Suivant cette méthode, l'Historien aiant mené le jeune Des Cartes au Prince Maurice, il le met en garnison à Breda, & l'y laisse, pour accompagner ce Prince, & pour décrire tout ce qu'il fait contre les Arminiens. Et puis, dès qu'il a conduit son Soldat en Allemagne, & qu'il l'a mis en garnison le long du Danube, il va dans toutes les villes, où l'on traite de paix pour l'Empereur Ferdinand & pour le Comte-Frédéric; & il nous rapporte ce qui s'y passe. De la même sorte, quand l'Historien nous donne la description d'un siége, ou d'une bataille, il ne manque point de nous faire souvenir, que Mr. Des Cartes n'est pas à l'armée pour agir, mais seulement pour observer l'Homme dans l'action. D'où le Lecteur tire deux avantages. Premiérement il n'est pas étonné que le Héros, qui n'a point de part aux exploits, n'en ait point non plus à la description qu'on en fait. Secondement le Lecteur s'abandonne au plaisir, que cause la relation d'un siége & d'une bataille, où le Héros n'est point en péril, mais qu'il contemple sagement hors de la portée du canon.

De plus, lorsque B. a conduit Mr. Des Cartes dans la Nort-Hollande, & qu'il

qu'il l'a logé au Château d'Egmond, il le laisse là étudier à son aise, & puis il se donne tout le loisir de voyager dans les Provinces Unies, de s'informer en quel état sont leurs Universitez, qui sont leurs Professeurs, quels sont les talens, les biens, & même les procès de ces Professeurs, & de faire de tout cela un ample & fidelle récit à ses Lecteurs. Lett. II.

A la vérité ce récit-là ne se fait pas tout d'une haleine. Comme B. laisse Mr. Des Cartes à Egmond, pour aller à Amsterdam, à Utrecht, à Groningue, il quite aussi souvent ces villes-là, pour venir à Egmond retrouver Mr. Des Cartes. Mais parce que Mr. Des Cartes n'a pas fait vœu de stabilité dans ce lieu-là, ni l'Historien de le suivre par tout, tandis que Mr. Des Cartes va d'un côté, souvent l'Historien va d'un autre. Cependant il veut que nous sachions toûjours où trouver son Héros. Admirez donc la prudence de l'Ecrivain. Il nous donne pour cela une Carte fidelle des voyages, & même des promenades, que fit le Philosophe, durant les années qu'il demeura en Hollande. D'Amsterdam (*a*) dit-il, il alla demeurer en Frise, près de la Ville de Franecker en 1629. & il revint dès la même année à Amsterdam, où il passa l'hyver, avec une grande partie de l'année suivante. Delà il alla à Déventer: delà il retourna à Amsterdam". B. pousse ainsi sa Carte depuis 1629. jusqu'en 1649.

(*a*) *Partie I. pag.* 175, 176.

Entr. II. 1649. & de peur qu'on ne se trompe aux années, il les marque une fois dans le corps du Livre, & une seconde fois à la marge. Si donc, lorsque vous lirez la Vie du Philosophe, il arrive que vous le perdiez de vuë, & que vous ne sachiez ce qu'il sera devenu, vous n'aurez qu'à consulter la Carte de ses voyages : vous le trouverez à coup sûr; pourvu que vous ne le cherchiez pas en l'année 1632. parce que l'Historien vous avertit, (a) qu'on ne sait pas évidemment où Mr. Des Cartes passa cette année-là.

Mais parce qu'en mille endroits du gros volume, vous pourriez bien être encore plus en peine de ce que fait Mr. Des Cartes, que du lieu où il *est*, B. vous tire aussi de cet embarras, en vous donnant, à la tête de son Livre, une Table Chronologique, où sont marquées, non seulement en chaque année, mais presqu'en chaque mois, les démarches, les actions, & les occupations du Philosophe. Avec cela vous ne devez point craindre la fatigue des digressions. Car, par exemple, si vous êtes fâché de trouver la Vie de l'Artisan Ferrier, lorsque vous cherchez celle de Mr. Des Cartes; ne lisez point la Vie de l'Artisan Ferrier; mais jettez les yeux à la marge de l'endroit, qui vous choque: vous verrez l'année, où vous en êtes: remontez ensuite à la Table Chronologique ; vous aprendrez là des nouvelles du Philosophe; vous

y

(a) *Partie I. pag.* 176.

y verrez ce qui l'occupe; & vous trouverez en deux mots les choses que l'Historien devoit vous dire, au lieu de celles qui vous ont choqué.

Mais peut-être que toutes les digressions vous font peine, & que vous ne pouvez souffrir qu'un tas d'Episodes vous empêche de suivre l'action principale. Peut-être même que ce vous est une fatigue de recourir si souvent à la Table Chronologique. Pour vous l'épargner, vous pouvez vous en tenir à cette Table: c'est tout ce qu'il y a d'arrangé dans le Livre. Elle contient un plan méthodique de la Vie du Philosophe: c'est le bon endroit de l'Ouvrage. L'Auteur auroit dû suivre ce plan-là pied à pied: mais il n'auroit fait que la Vie de Mr. Des Cartes; & il ne se seroit point distingué. Or il a voulu se distinguer entre tous les Historiens, en faisant consister tout l'ordre & toute la méthode de son Histoire dans une espéce de Carte de voyages, & dans une Table de Chronologie. C'est-à-dire, que comme la Table Chronologique est séparée de tout l'Ouvrage, l'ordre est auprès du Livre, & la confusion dans tout l'Ouvrage. Peut-on sur un si bon titre disputer à l'Auteur la qualité d'Original?

L'Historien se distingue encore plus par son stile, & par ses expressions, que par sa méthode. Bon Dieu! que sa maniére d'écrire rend ridicule la question, s'il mérite une place dans l'Académie Françoise! Je vous jure, que ce nouvel Ouvrage est une déclaration authentique, par laquelle il

Lett. II. il renonce pour toûjours à un tel honneur, & reconnoît de bonne foi, qu'il n'y a jamais eû aucun droit. Mais il tire un extrême avantage de cette renonciation. Il se croit tout permis, en matiére de stile. Il s'abandonne à la facilité de sa plume, & ne cherche point d'autre ornement du langage, que la grace de la négligence, & de la liberté. On peut dire qu'il se modéroit dans les Jugemens des Savans, & qu'il se licentie dans le dernier Ouvrage. Il ne garde point de mesure, ni de régle. Il charge ses périodes d'une foule de *pour*, de *par*, de *comme*, en tout sens. Il joint de suite une multitude d'*a*, d'*en*, de *dans*, qui ont différens rapports; sans parler de la multiplication des *mais*, des *après*, & des *avec*, en divers genres, ni des fréquentes rimes, ni de la répétition des mêmes verbes & des mêmes noms d'une maniére choquante dans la même période. Il entasse les rélatifs les uns sur les autres; laissant aux Lecteurs l'embarras de démêler les antécédents. Il se moque de l'usage : rien ne l'arrête. *Le Rappel des mécontens à la Cour*, *renoncer au port des armes*, *depuis le sortir du* Col*lége*, *faire abdication des préjugez*, *le souvenir de la conception de son vœu*, *prêcher à la Cartésienne*, pour débiter la Philosophie de Mr. Des Cartes dans un Prêche, & mille autres phrases de cette sorte, lui paroissent de bonnes phrases. Il employe sans façon en bonne part des mots, qui ne se disent qu'en mauvaise. Il dit, *le fauteur des Lettres*, *le fauteur de Mr. Des*

Des Cartes, comme il diroit, l'appui des Sciences, le protecteur de Mr. Des Cartes. Contre l'ufage des mots confacrez, les Synodes Proteftants s'appellent chez lui des *Conciles*; leurs Miniftres & leurs Prédicants, des *Théologiens* & des *Prédicateurs*. Il reléve fouvent une phrafe férieufe par une expreffion comique : il fe plaît quelquefois aux jeux de mots, & fait des portraits d'un feul coup de pinceau, qui repréfentent tout à la fois l'original, & le caractére du Peintre. Ainfi nous lifons dans un endroit : *Mr. Des Cartes méditoit un voyage en France, pour embraffer fon bon pere, avant le voyage de l'autre monde.* Dans un autre, *Mr. de Fermat fermoit les yeux aux intérêts de fon ami.* Et dans un autre, où il parle de la perfonne de Voëtius, Recteur de l'Univerfité d'Utrecht : *C'étoit un bel homme de dehors.* Je ne vous cite point d'éxemple fur les négligences du ftile : il faudroit rapporter tout fon Livre, dont pas un endroit n'eft plus négligé que l'autre. Vous avez vû la premiére période de tout l'Ouvrage : la derniere lui reffemble, & toutes celles qui font entre deux. LETT. II.

Cependant il faut rendre juftice à l'Ecrivain : la multitude des *il*, & des *lui*, qui rendent fouvent fes périodes fort obfcures, lui a caufé du fcrupule. Pour fe mettre en repos là-deffus, il a trouvé le moien d'ôter l'obfcurité du difcours, fans retrancher les *il*, ni les *lui*, & fans réformer les périodes. L'invention eft nouvelle, & fait plaifir aux Lecteurs. On m'a mê-

LETT. II. même raconté la maniére, dont la chose lui est venuë dans l'esprit: elle est fort plaisante.

Comme l'Historien lisoit la Vie de Mr. Des Cartes à un de ses amis, avant que de la faire imprimer, & qu'à mesure que cet ami étoit arrêté par des *il*, des *ils*, des *eux*, des *elles*, des *lui*, mal construits & embarassants; l'Historien les expliquoit, afin d'éclaircir le sens du discours; l'ami lui dît d'un air sérieux: Vôtre explication est excellente pour moi, Monsieur: mais ceux qui liront vôtre Livre, n'auront pas le même secours; ils seront obligez de relire les mêmes endroits plusieurs fois, pour les entendre. Pardonnez-moi, Monsieur, répondit l'Historien: je viens d'imaginer un expédient, qui rendra le discours intelligible, & soulagera le Lecteur. Ce qui cause l'embarras, est l'éloignement des rélatifs, qui fait remonter l'esprit, & l'oblige à chercher l'antécédent. Or je marquerai d'une étoile les rélatifs éloignez, douteux, ou équivoques: & cette étoile conduira le Lecteur à la marge, où je mettrai les antécédents. Par exemple, pour rendre tout-à-fait net l'endroit où nous en étions demeurez, & où, après avoir parlé de Régius, & des charitables avis, par lesquels Mr. Des Cartes avoit tâché de prévenir les fautes de ce Professeur en Médecine, je vous disois; „ Vander-Hoolck lui avoit aussi donné le „ même conseil, lorsqu'il reçût ses com„ plimens sur le choix qu'on avoit fait de „ lui, pour être Député de la Province

„ d'U-

„ d'Utrecht à l'assemblée des Etats Gé- LETT. II.
„ néraux ". Le second *lui* est un peu obscur: on peut douter, si c'est à Régius qu'il se rapporte, ou à Vander-Hoolck. Je mettrai donc après le second *lui* une étoile, & à la marge (a) *Vander-Hoolck*; & il n'y aura plus d'obscurité.

L'expédient est admirable, repliqua l'ami: mais les rélatifs obscurs sont en grand nombre dans vôtre Livre: il vous faudra trouver place à la marge pour bien des antécédents; comment les y placer tous? vos marges sont déja pleines. Ne vaudroit-il pas mieux réformer vos périodes, & leur donner un autre tour?

Non, Monsieur; il m'en coûteroit trop, reprit l'Historien. Il en va de l'Impression, comme de la Prédication: ce sont deux métiers fort rudes; il faut les adoucir. J'ai ouï dire à un homme d'esprit, que la Prédication fatiguoit autrefois de la moitié moins qu'elle ne fait à présent, parce que les Prédicateurs partageoient la peine entre eux & les Auditeurs; mais que le P. Bourdalouë a tout gâté: il prend toute la peine pour lui, & n'en laisse point à l'Auditeur. Que le P. Bouhours gâte de la même sorte le métier d'Auteur. C'est un desordre dont je gronderai, mais que je ne puis empêcher. Pour moi, je partagerai toûjours la fatigue d'un Livre entre moi & mon Lecteur.

Mais si personne ne lisoit vos Livres, reprit

(a) *Seconde Partie p. 158.*

LETT. II. reprit le bon ami, vous en auriez seul toute la peine. Le conte finit-là. Je ne sai s'il est bien véritable: mais B. a ôté l'équivoque du *lui* que j'ai cité, en le marquant d'une étoile, & en mettant à la marge *Vander-Hoolck*. Or cette maniére si nouvelle de donner de la netteté au stile ne distingue-t-elle pas un Ecrivain?

J'avois crû d'abord qu'il n'étoit pas Original dans ses pensées: non que je l'accusasse de prendre les pensées d'autrui (je sai qu'il n'est ni singe, ni copiste:) mais il me sembloit qu'il ne pensoit point. A la vérité j'avois vû quelques endroits, où l'Auteur avoit fait effort pour penser: mais il n'avoit point pensé du tout, ou bien il n'avoit pensé rien qui vaille. Par éxemple, il commence ainsi son second Livre. „ (*a*) Après avoir rapporté de suite les „ affaires qui se sont passées en Allemagne „ sous les yeux de Mr. Des Cartes, nous „ nous sommes fait un plus grand jour, „ pour exposer aux yeux des autres ce qui „ se passa dans son esprit, peu de temps „ après s'être engagé dans les Troupes du „ Duc de Baviére". Il est évident que l'Auteur a voulu bien débuter, & qu'il y a pris peine; peut-être même croit-il avoir réussi: mais que veut dire ce début? le savez-vous? & B. lui-même le sait-il?

Cependant sur beaucoup d'éxemples pareils à celui-ci, j'avois crû que B. ne pensoit point: mais je m'étois trompé; il pense. Il pense même autrement que les au-

(*a*) *Premiere Partie p.* 77.

autres; de sorte que les pensées le distinguent encore. En voici quelques-unes. Il dit à la seconde page de son Histoire: „ La (*a*) naissance de Mr. Des Cartes, „ pour être un peu trop illustre l'a éloigné „ de la Philosophie d'un degré plus qu'el- „ le n'auroit fait si elle avoit eû la médio- „ crité de celle de Mr. Gassendi, ou le „ défaut de celle du fameux Galilée. C'est à dire, que si Mr. des Cartes avoit été roturier, ou bâtard, il en auroit été plus Philosophe. Cela s'appelle une pensée de Baillet.

Autre pensée. „ Mr. de Chavagnes, „ pére de Mr. Des Cartes, dit l'Histo- „ rien, avoit eû la bonté en mourant de „ lui laisser quelque chose à partager avec „ ses fréres; n'aiant pas jugé à propos de „ le traiter en Philosophe “. Ainsi, selon Baillet, un Philosophe est comme un enfant illégitime, qui n'a point de droit à la succession.

Autre pensée. Pour exprimer la douleur qu'eût Régius, voiant partir Mr. Des Cartes, qui faisoit un voiage en France, l'Historien écrit ainsi: „ (*b*) Mr. Régius „ sentit aussi vivement l'éloignement de „ son bon maître, que s'il eût été ques- „ tion de la séparation de son ame d'avec „ son corps “. La comparaison est forte, & montre que Régius fut heureux d'avoir rompu avec Mr. Des Cartes, avant que celui-ci quittât tout à fait la Hollande, & s'al-

(*a*) *Premiere partie, p.* 2.
(*b*) *Seconde Partie, p.* 215.

LETT. II. s'allât établir en Suéde. Car à ce cruël départ, le tendre Régius seroit au moins tombé en défaillance; & à la mort du cher maître, adieu le disciple: *il auroit été question de la séparation de son ame d'avec son corps.*

Entre toutes les pensées de B. je n'en rapporterai plus qu'une, qui vous fera juger des autres. L'Historien aiant remarqué, que Voëtius étoit né six ou sept ans avant Mr. Des Cartes, ajoûte à la louange de ce fameux Protestant: „ (a) Il fut „ honoré d'une longue vie, s'il est vrai „ qu'elle fut de 87. ans; puisqu'il ne mou„ rut qu'en 1676". Il n'y a pas seulement là de la pensée; il y a encore du raisonnement. Mais par malheur, la raison tombe sur la longue vie de Voëtius, & non pas sur l'honneur qu'il en a reçû. Or la longue vie n'honore pas toûjours le vieillard: & s'il est vrai que Voëtius ait mérité toutes les injures que B. rapporte; s'il étoit *un bourru*, *un volage*, *un étourdi*, *un ambitieux*, *un téméraire*, *un ignorant*, *un pédant*; en étoit-il plus honoré, pour être un bourru, un volage, un étourdi, un ambitieux, un téméraire, un ignorant, un pédant de 87. ans? Mais pour penser comme fait l'Historien, ne faut-il pas être Original?

B. se distingue aussi par le tour qu'il donne aux choses, & par ses traits d'éloquence. A le voir, on jugeroit que son stile

(a) *Seconde Partie, p. 29.*

ftile fe fent de fa figure, qu'il écrit fans façon, & qu'il ne tourne rien: mais en effet il tourne les chofes comme il veut; & il ne tourne rien de mieux que les réprimandes, fur tout lors qu'il en fait à Mr. Des Cartes. LETT.

Pour moi, plus j'éxamine l'Hiftorien, & plus je l'admire. Il fe propofe de faire deux chofes tout à la fois, qu'il eft très-difficile de joindre enfemble. Il prétend ménager toûjours fon Héros, & ne jamais le flatter. Vous m'avoûerez que cela demande beaucoup d'art: auffi B. eft-il extrémement habile. Jugez-en par ce que je vais vous dire. Pour ménager Mr. Des Cartes, l'Hiftorien nous le répresente comme un homme doux & honnête, qui avoit, „ (*a*) dit-il, un éloignement mer„ veilleux pour reprendre les fautes d'au„ trui, & qui fe déclaroit fouvent contre „ les Ecrits fatyriques, & contre les ré„ futations trop aigres". Mais en même temps l'Hiftorien, pour ne point flatter fon Héros, rapporte une Lettre de Mr. Des Cartes au P. Merfenne, fur un Livre de Mr. de Beaugrand, & un Ecrit contre ce Livre. La Lettre eft forte: mais l'Ecrit eft fi plein d'aigreur & de duretez, que le Philofophe en a honte lui-même; jufqu'à prier le P. Merfenne de les retrancher, en cas qu'il faffe imprimer l'Ecrit. Ainfi B. ménage Mr. Des Cartes, fans le flatter. Il dit que fon Héros eft doux; &

(*a*) *Premiere Partie*, *p.* 361.

LETT. II. & dans la même page il prouve qu'il est emporté.

Au reste, ne croiez pas que B. pardonne cet emportement : sa droiture & son zele ne lui permettent point l'indulgence. Il ne manque pas à corriger Mr. Des Cartes, quand il le faut; mais il sait tourner la correction: voyez comme il s'y prend sur l'article: „ ç'auroit été un beau trait „ de générosité à Mr. Des Cartes, (*a*) dit „ l'Historien, de ne point se laisser aller „ à ses ressentimens du premier coup: „ mais aiant eû cette foiblesse, il étoit „ encore assez glorieux pour lui de s'en „ relever de si bonne heure ". Cela s'appelle assaisonner une réprimande, & l'adoucir par une louange bien placée. Car Mr. Des Cartes s'est relevé de sa foiblesse, en ordonnant qu'on retranchât de grosses injures, qu'il appelle des épithétes trop dures, échappées à sa plume, & messéantes à un Philosophe comme lui. Si on les eût imprimées, elles l'auroient décrié dans le monde: il les retranche donc pour son honneur: & selon B. c'est une grande gloire à Mr. Des Cartes, d'avoir sû prévenir la confusion.

Il faut avouër qu'un grand homme est heureux, de tomber entre les mains d'un adroit Historien, qui se tire toûjours avec esprit d'un mauvais pas: mais un Lecteur n'est pas moins heureux, de trouver un Historien sincére, franc, droit, & qui ne sait point dissimuler.

B.

(*a*) *Premiere Partie*, *p*. 364.

B. eſt de ce caractére; il ne flatte point. Mr. Des Cartes s'étoit contredit au ſujet de ſes Méditations: B. rapporte la contradiction telle qu'elle eſt. Il cite une Lettre, que le Philoſophe écrivoit ſur cet Ouvrage au P. Merſenne, à qui il mandoit: „ Je ne crains (*a*) point qu'il y ait „ rien, qui puiſſe deſagréer aux Théolo„ giens; mais j'aurois ſeulement deſiré „ avoir l'approbation de pluſieurs . . . . „ Je le dedierois même à Meſſieurs de „ Sorbonne en général, ſi vous le trou„ viez bon, afin de les prier d'être mes „ protecteurs dans la cauſe de Dieu. „ Car je vous dirai, que les cavilla„ tions de pluſieurs m'ont fait réſou„ dre à me munir dorenavant le plus „ que je pourrai de l'autorité d'autrui. Cet endroit prouve évidemment, que Mr. Des Cartes cherchoit l'approbation & la protection de Meſſieurs de Sorbonne. Mais B. cite un autre endroit, où le Philoſophe dit, „ que s'il offroit ſes Médita„ tions à la Faculté, ce n'étoit dans le „ fonds ni pour mandier leur approbation, „ ni pour attirer même leur protection „ ſur ſon Livre, quoiqu'il leur en fît „ compliment, mais pour les faire d'au„ tant mieux éxaminer. LETT. II.

Enſuite l'Hiſtorien, de peur qu'on ne remarque pas encore aſſez l'oppoſition qu'il y a entre ces deux endroits, met à la marge, *Cela ſe contredit.* Vous voyez qu'il

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 102.

Lett. II. qu'il ne flatte point son Héros : voyez comme il le ménage.

Il met à la marge, *Conciliation de la contradiction* ; & puis il ajoûte : „ Pour „ sauver la contradiction, qui paroit en- „ tre ce (a) langage, & celui qu'il avoit „ tenu auparavant, il faut deviner, qu'il „ ne mettoit point de différence entre „ l'éxamen & la protection, entre le ju- „ gement & l'approbation des habiles gens. „ De sorte que, suivant la bonne opinion „ qu'il avoit de son Ouvrage, c'étoit chez „ lui la même chose qu'éxaminer son Li- „ vre & le protéger, qu'en juger & l'ap- „ prouver ". Peut-on donner aux senti- mens de Mr. Des Cartes un tour plus favorable & plus délicat? A la vérité l'Historien fait passer son Héros pour un homme vain, présomptueux, & ridicule : mais il épargne au Philosophe la honte qu'auroit pû lui causer une manifeste contradiction. Convenez donc tout à la fois & de la franchise & de l'habileté de l'Historien.

Mais si vous voulez d'autres preuves de la sincérité & de l'art de Baillet, lisez le dernier Livre de son Histoire ; c'est là que sans dissimulation il étale toutes les foiblesses & tous les défauts du Philosophe ; & c'est là aussi qu'il les excuse. S'il dit que Mr. Des Cartes aimoit les ômelettes d'œufs couvis ; (b) il ajoûte que le Philosophe les avoit trouvé bonnes, en faisant ses

(a) *Seconde Partie, p.* 104.
(b) *Seconde Partie, p.* 449.

es expériences. S'il nous apprend, que Mr. Des Cartes avoit en sa jeunesse une (*a*) chaleur de foie, qui lui faisoit aimer les armes; & que cette chaleur, jointe à celle du climat de Paris, lui faisoit enfanter des chiméres, lors qu'il tâchoit de produire quelque chose du fonds de son esprit; il nous apprend aussi que le Philosophe s'en trouva quitte après quarante ans de vie. S'il remarque, que le Philosophe avoit une pente d'affection pour les personnes louches; il nous fait aussi (*b*) remarquer, que cela venoit de ce que le Philosophe avoit aimé dans son enfance une petite Demoiselle un peu louche. Enfin l'Historien ne rapporte point de défaut du Philosophe, qu'il ne l'excuse en quelque sorte: & il nous assûre, (*c*) „qu'au mi„ lieu de ses foiblesses, on ne laissoit pas „ de reconnoître sa grandeur d'ame". Auriez-vous crû que ce fût des foiblesses d'une grande ame, d'aimer les ômelettes d'œufs couvis, & les femmes louches? LETT. II.

Après tout j'en reviens à ce que je vous disois. B. ne tourne rien si finement que les réprimandes qu'il fait à Mr. Des Cartes. J'ajoûte, ni que les louanges qu'il donne à Mr. Arnauld, & à Messieurs Pascal: ce sont de pures louanges; le chagrin n'y a point de part; on voit que le cœur les a dictées. „ Il ne se trouva per„ sonne de tout ce (*d*) grand & vénérable corps

(*a*) *II. Partie, pag.* 452.
(*b*) *II. Partie, pag.* 499.
(*c*) *II. Partie, pag.* 401.
(*d*) *Seconde Partie, pag.* 124.

177. II. „ corps (dit B. en parlant de la Sorbonne, à qui le P. Mersenne avoit communiqué les Méditations de Mr. Des Cartes) „ il ne se trouva personne, qui osât „ s'ériger en censeur de Mr. Des Cartes, „ qu'un jeune Docteur ou Licencié de „ Sorbonne. Ce Docteur étoit le célè„ bre Mr. Arnauld, que l'on croit enco„ re aujourd'hui plein de vie, & qui par „ conséquent doit nous dispenser de par„ ler de lui.

Remarquez ce trait d'éloquence. Vous jureriez, (*a*) que l'Historien craint de blesser la modestie de Mr. Arnauld, & qu'il fèroit scrupule de le louër avant sa mort: voyez pourtant ce qu'il ajoûte. „ Mr. „ Des Cartes, dit-il, n'avoit pas encore „ eû d'adversaire plus raisonnable que ce „ jeune Docteur, qui non content de „ s'être *aprofondi* dans toutes sortes de „ connoissances, faisoit encore regner un „ esprit Géométrique dans tous ses rai„ sonnemens..... Le Philosophe, au „ lieu de perdre le temps à l'admirer, mit „ toute son application à lui répondre: „ ce qui lui donna d'autant plus d'exerci„ ce, qu'il avoit à satisfaire un esprit, „ auquel il ne lui étoit pas possible d'im„ poser, ou de donner le change; & qu'il „ s'agissoit de soudre en même temps des „ difficultez très-solides, & très-subtile„ ment proposées ". Ensuite viennent les loüanges, que le Philosophe donne au Docteur, sur ce que celui-ci avoit été plei-

(*a*) *Premiere Partie, p.* 125.

pleinement satisfait de la réponse qu'il avoit reçûë. „ Mr. des Cartes, (*a*) dit „ l'Historien, aiant appris quelle étoit la „ disposition de Mr. Arnauld, s'en forma un préjugé pour sa Philosophie, „ d'autant plus avantageux, qu'il le jugeoit moins capable d'erreur dans ses „ connoissances, ou de dissimulation dans „ sa conduite. Il ne fit point de difficulté de mander depuis aux Péres de l'Oratoire, que tout jeune Docteur que „ fût Mr. Arnauld, il ne laissoit pas d'estimer plus son jugement, que celui d'une moitié des Anciens de toute la Faculté". Ce n'est pas B. qui louë Mr. Arnauld: Mr. Arnauld est encore en vie; & B. attend que le Docteur soit mort, pour le louër. Mais deux choses gâtent un peu l'Eloge. La condamnation de la doctrine du Livre de la Fréquente Communion, & de tant d'autres, montre que Rome juge Mr. Arnauld capable d'erreur dans ses connoissances: & ce qu'il écrit encore tous les jours, après avoir signé le Formulaire, montre qu'il est capable de dissimulation dans sa conduite. Il me semble que l'Historien devoit faire dire à Mr. Des Cartes des louanges plus véritables de Mr. Arnauld. Faut-il qu'il en coûte la vie à ce célèbre Docteur, pour être bien loué de Baillet?

Il est certain que Baillet louë magnifiquement Messieurs Pascal après leur mort. „ Le

(*a*) *Seconde Partie, p.* 128.

LETT. II. „ Le mérite de cet homme, dit l'Historien, (*a*) en parlant de Mr. Pascal le Pére, se „ faisoit déja reconnoître alors par bien „ d'autres endroits, que par celui des Ma„ thématiques. Les qualitez, qui composent „ le Magistrat & l'homme de bien, le fai„ soient considérer comme une personne, „ dont on ne devoit pas borner les servi„ ces à sa seule Province ". Cela ne commence point mal. Mais l'Historien réserve ses plus grands traits pour Mr. Pascal le fils : il falloit bien lui tenir compte des services qu'il avoit rendus à Messieurs de Port-Royal, en qualité de Sécretaire. „ Ils lui réussirent si bien, dit B. sur les soins que prit Mr. Pascal le Pére de l'éducation de son fils, „ qu'a„ près l'avoir mis en état d'effacer les au„ tres, il en fut effacé lui-même. Un des „ sujets les plus propres à faire parler Mr. „ Des Cartes, dit ailleurs l'Historien (*b*), fut „ le prodige qui parut parmi les Mathé„ maticiens de Paris. Le prodige étoit, „ qu'un jeune garçon de seize ans avoit „ composé un Traité des Coniques, qui „ faisoit le sujet de l'étonnement de tous „ les vieux Mathématiciens, à qui on l'a„ voit fait voir. Ce jeune Auteur étoit „ le fils de Mr. Pascal, que le Roi Louïs „ XIII. avoit fait depuis peu Intendant de „ Justice à Roüen : & l'on ne croit point „ le flatter, en publiant, qu'il avoit passé „ sur le ventre à tous ceux qui avoient „ traité ce sujet avant lui, pour aller join-

„ dre

(*a*) *Premiere Partie, p.* 332.

(*b*) *Seconde Partie, p.* 39.

„ dre Apollonius, qui sembloit même a- LETT. I.
„ voir été moins heureux que lui en quel-
„ ques points.

C'est toûjours avec la même éloquence que l'Historien reléve le mérite de Mr. Pascal le fils: & Mr. Des Cartes s'est fort mal trouvé, de n'avoir pas voulu ajoûter foi au prodige, que Messieurs de Port-Royal ont crû avec plus de soûmission, que les décisions d'Innocent X. & d'Aléxandre VII. Mr. Des Cartes étoit trop habile Mathématicien, pour qu'on lui en fit accroire en matiére de Mathématique, & trop franc, pour dissimuler sa pensée. Il prononça donc d'abord, que le Traité des Coniques n'étoit pas l'Ouvrage d'un enfant de seize ans: il jugea ensuite, que ce qu'on donnoit au fils, appartenoit au pére. Mais B. sait fort mauvais gré au Philosophe de ce qu'il n'a pas été comme lui sur cela la duppe des amis de Messieurs Pascal. Et c'est encore un point, sur lequel B. juge que Mr. Des Cartes mérite correction. Apprenez comment l'Historien rend justice au Mathématicien de seize ans, & comment il corrige un Philosophe & Mathématicien de quarante-quatre ans, en faisant semblant de l'excuser.
„ Son éxemple, (*a*) dit B. sur l'incrédu-
„ lité de Mr. Des Cartes, peut servir à
„ nous faire voir, que hors des matiéres
„ de Révélation & de Foi, il ne suffit
„ pas qu'un fait soit véritable, pour être
„ crû, mais qu'il doit être encore vrai-
„ sem-

(*a*) *Seconde Partie, p. 40.*

LETT. II. „ semblable “. N'est-ce pas là dire finement, que Mr. Des Cartes étoit dans l'erreur, & que le jeune M. Pascal étoit le véritable Auteur du Traité des Coniques?

Baillet trouve lui même ce tour fort délicat: il s'en sert encore une fois, en louant les objections. que Mr. Arnauld proposa contre les Méditations de Mr. Des Cartes. Remarquez aussi ce trait d'éloquence. L'Historien reléve le mérite du Docteur, en opposant sa jeunesse à la force de ses objections. „ Le célébre „ (a) Mr. Arnauld n'étoit encore alors „ âgé que de vingt-huit ans, & de quelques mois, dit Baillet: & Mr. Des „ Cartes, malgré tout son discernement, „ auroit été trompé par ses objections sur „ ses Méditations, comme il l'avoit été „ dix-huit mois auparavant, sur l'âge de „ Mr. Pascal, par son Traité des Coni„ ques, si le Pére Mersenne n'y avoit „ pourvû, en le prévenant.

Je ne vous fais pas observer qu'il y a là quelque *ses*, qui auroit eû besoin d'étoile: il y manque quelqu'autre chose, que de la netteté. Il veut dire, que comme le Philosophe, sâchant que Mr. Pascal n'avoit que seize ans, ne crût pas que Mr. Pascal fût l'Auteur du Traité des Coniques; ainsi, lisant les objections de Mr. Arnauld, il n'auroit pû croire, sans l'avis du P. Mersenne, que Mr. Arnauld n'eût que vingt-huit ans, lors qu'il les lui proposoit.

(a) *Premiere Partie*, p. 125.

posoit. Si B. se fût expliqué de la sorte, il auroit parlé François, & l'on auroit entendu ce qu'il vouloit dire. LETT.

Mais de bonne foi, Mr. croyez-vous qu'il faille avoir plus de vingt-huit ans, pour proposer des objections également solides & subtiles, touchant la nature de l'esprit humain, touchant l'éxistence de Dieu, & touchant le mystére de l'Eucharistie? Ne jugez-vous pas, comme moi, que se récrier sur la jeunesse d'un homme de vingt-huit ans, au sujet de ces objections, & mettre cela au rang des prodiges, c'est encore un trait d'éloquence, propre à distinguer l'Historien, & à fortifier ses titres?

Au reste l'éloquence de Baillet éclatte en bien d'autres endroits, dont il faut que je vous régale. Celui qui me vient le premier en l'esprit, est le narré de la seule action de bravoure, que Mr. Des Cartes ait fait en toute sa vie. Au moins l'Historien n'en rapporte point d'autre: car il traite d'avanture de Paladin ce que Madame du Rosay a dit au Pére P. que le Philosophe s'étoit battu pour elle, qu'il avoit desarmé son rival, & lui en avoit apporté l'épée. Le seul fait d'armes, que B. croit vrai, fut contre des Mariniers, qui passoient Mr. Des Cartes d'Embden en Westfrise, & qui en leur langue, que le Philosophe entendoit, avoient parlé entre eux de le voler, & de le jetter dans la mer. B. met en œuvre toute la force & tous les ornemens de son art, pour faire valoir cette action unique. Le narré commence

PART. II. par cette belle différence, qu'il remarque entre les voleurs de mer, & ceux des bois, „ (*a*) que ceux-ci peuvent en assûrance „ laisser la vie à ceux qu'ils volent, & se „ sauver sans être reconnûs; au lieu que „ ceux-là ne peuvent mettre à bord une „ personne qu'ils auront volée, sans s'ex- „ poser à être dénoncez par la même per- „ sonne". Après avoir ainsi justifié charitablement le dessein que les Mariniers avoient de tuer Mr. Des Cartes, il se met dans le genre sublime, & décrit ainsi l'action de son Héros. „ Mr. Des Cartes „ voyant que c'étoit tout de bon, se leva „ tout d'un coup, changea de contenan- „ ce, tira l'épée d'une fierté imprévûë, „ leur parla en leur langue d'un ton qui „ les saisit, & les menaça de les percer „ sur l'heure, s'ils osoient lui faire insul- „ te. Ce fut en cette rencontre qu'il „ s'apperçût de l'impression que peut faire „ la hardiesse d'un homme sur une ame „ basse; je dis une hardiesse, qui s'éléve „ beaucoup au-dessus des forces & du pou- „ voir dans l'éxécution; je dis une har- „ diesse, qui en d'autres occasions pour- „ roit passer pour une rodomontade. L'action est vigoureuse, & digne d'un Philosophe brave: mais la description n'est-elle pas élégante, & digne d'un Historien distingué?

Il me vient encore deux autres grands traits, qui sont sur la Providence, toûjours appliquée à augmenter la réputation de

(*a*) *Premiere Partie, pag. 103.*

du Philosophe, & l'éclat de sa Philosophie. Mr. de Zuytlichem, Gentilhomme Hollandois, que B. appelle *le Premier Poëte Cartésien*, avoit fait une piéce de vers sur les Principes de Mr. des Cartes. Le P. Mersenne, ami zélé du Philosophe, écrivit au Poëte en ces termes: „ Je (*a*) vous assûre, que si j'avois autant „ de génie pour la Poësie que vous, je „ mettrois toute la Physique de Mr. Des „ Cartes en vers; comme Lucréce a fait „ celle de Démocrite ". Mais B. peu content du compliment & du Poëte, tourne cet endroit à l'honneur de Mr. Des Cartes, en disant du P. Mersenne: „ Le „ bon Pére ne savoit pas encore alors, „ que la Providence préparoit la veine de „ l'un des plus illustres Magistrats du „ Roiaume, pour donner à la Philosophie „ de Mr. Des Cartes plus que Lucréce „ n'avoit donné à celle de Démocrite. „ Ce Magistrat étoit Mr. de Montmor. Et sur ce que le Professeur Rénéry ne mourut, qu'après avoir enseigné la nouvelle Philosophie au Médecin Régius, B. fait cette réfléxion: „ Il semble (*b*) que „ la Providence n'avoit attendu qu'après „ l'affermissement, qui étoit nécessaire à „ l'établissement & à la réputation de Mr. „ Régius, pour l'ôter du poste où il étoit. „ A peine Mr. Régius pouvoit-il se vanter, qu'il n'avoit plus besoin de Mr. „ Rénéry, qu'elle retira celui-ci de ce „ mon-

LIIT. I

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 266.
(*b*) *Seconde Partie, pag.* 19.

TT. II. „ monde, d'une maniére à nous faire
„ comprendre, que les jugemens de Dieu
„ ne sont pas moins impénétrables, que
„ ses desseins.

Ne sont-ce pas là deux grands traits? Mais afin que vous en voyiez toute la beauté, & toute la singularité, sachez que le Poëme, que M. de Montmor avoit fait sur la Philosophie de Mr. Des Cartes, n'a jamais paru; & qu'ainsi il n'a pas donné à la Philosophie de Mr. Des Cartes plus que Lucréce n'avoit donné à celle de Démocrite. Sachez encore que Régius, cet homme destiné d'enhaut pour succéder à Rénéry dans le rang de premier disciple de Mr. Des Cartes, fut cause que l'Université d'Utrecht, *née Cartésienne*, selon B. condamna Mr. des Cartes & sa Philosophie: qu'ensuite il abandonna son maître; & que d'infaillible qu'il étoit en fait de doctrine, avant sa desertion, au sentiment de Mr. Des Cartes, il devint ignorant après sa desertion, & perdit avec sa pénétration la parfaite intelligence qu'il avoit de la nouvelle Philosophie. Tellement que la veine de Mr. de Montmor fut inutile à la gloire de Mr. Des Cartes, & que Régius fut un disciple deserteur & rebelle. N'est-ce pas faire beaucoup d'honneur à Mr. Des Cartes, que d'employer la Providence à lui préparer une veine inutile. & un disciple rebelle?

Baillet est encore éloquent sur la conscience de Mr. Des Cartes. Il semble qu'on ait accusé le Philosophe de n'avoir point de conscience; tant l'Historien affecte

fecte de prouver qu'il en avoit : jusques- LETT. I
là qu'il cite là-dessus un Auteur grave. C'est un maître d'armes, qui avoit vû Mr. Des Cartes en Hollande, & qui le louoit de sa bonne conscience. Jusques-là encore, que le Philosophe aiant fait faire en Hollande, nonobstant le privilége du Libraire de Paris, une seconde édition de ses Méditations ; l'Historien montre que cela ne pouvoit nuire à la réputation de sa bonne conscience.

Ce sont là de petites preuves. Celle qui fait paroître davantage & l'éloquence de B. & la bonne conscience de Mr. Des Cartes, est au commencement du Livre VI. de la seconde Partie, où l'Historien écrit ainsi, sur les Méditations du Philosophe. „ (*a*) Le public sera peut-être surpris d'apprendre, que c'est à la conscience de nôtre Auteur, qu'il est uniquement redevable d'un si beau présent. „ Si l'on avoit eû affaire à un Philosophe „ sans conscience, ou si la conscience du „ Philosophe ne s'étoit opposée aux raisons qu'il prétendoit avoir de ne plus „ jamais imprimer aucun de ses écrits, „ c'étoit fait de ses Méditations, aussi „ bien que de son Monde, & de divers „ autres Ouvrages, qui n'ont pas vû le „ jour ". Voilà sans doute un endroit bien poussé : mais il me semble que B. malgré toute sa sincérité, flatte ici beaucoup Mr. Des Cartes, sur un point,
sur

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 100.

ART. II. fur lequel il n'eft pas permis de flatter, c'eft à dire, fur la confcience.

Le Cardinal de Bérulle, comme nous l'avons vû, avoit déclaré à Mr. Des Cartes, qu'il étoit obligé en confcience de travailler fur la Philofophie, pour l'utilité du public: & s'il y manquoit, il l'avoit cité au Tribunal de Dieu, pour rendre compte de fes talens (a) au Souverain Juge. Le Philofophe, perfuadé en cela de fon obligation, a confacré la meilleure partie de fa vie à l'étude, „ fans autre vûë „ que la gloire de Dieu, & l'utilité du „ genre humain ": ce font les termes de l'Hiftorien. Or il avoit compofé un grand nombre de Livres, dont B. nous a donné la lifte, à la fin de fon Hiftoire. Le Philofophe les jugeoit très-utiles. Ces Livres n'appartenoient-ils pas au public? N'étoit-ce pas un tribut, que Dieu avoit droit d'éxiger, en faveur du prochain, & que le Philofophe fembloit ne pouvoir pas fe difpenfer de paier. Cependant fi nous avons plufieurs de fes Livres, nous n'en fommes redevables qu'à fes difciples.

Il ne nous a donné lui-même que fes Effais, fes Principes, & fes Méditations: encore ne nous a-t-il donné fes Effais que par pure honnêteté, comme un préfent, & fes Principes, que malgré lui, contre fa premiére intention. De forte qu'il a réduit toutes fes obligations à imprimer fes Méditations; ainfi qu'il nous en affûre, & que fon Hiftorien le rapporte.

(a) *Premiére Partie, pag. 165.*

te. „ Je n'ai, dit-il, aucune (*a*) inten-
„ tion de faire jamais imprimer mes Prin-
„ cipes, ni le refte de ma Phyfique, ni
„ même aucune autre chofe, que cinq
„ ou fix feuilles touchant l'éxiftence de
„ Dieu; à quoi je crois être obligé en
„ confcience". Et B. fe récrie là-deffus:
il préconife la confcience de Mr. Des
Cartes. N'eft-ce pas là flatter fon Hé-
ros?

Baillet a des tours inimitables. Je ne
vous en rapporterai plus qu'un; à condi-
tion que vous l'apprendrez par cœur: c'eft
fur le lieu de la fépulture du Philofophe.
„ L'on jetta les yeux, dit l'Hiftorien,
„ (*b*) fur l'Eglife de fainte Généviéve du
„ Mont, que l'on ne regardoit pas moins
„ comme le fanctuaire des Sciences, que
„ comme celui de la Religion. On fou-
„ haittoit d'expofer ce corps à toute la
„ France, fur le lieu le plus élevé de la
„ Capitale, & fur le fommet de la pre-
„ miére Univerfité du Roiaume: afin que
„ les dépouilles de la mortalité de ce
„ grand Philofophe pûffent fervir de Tro-
„ phée à la Vérité éternelle". Cette ex-
preffion n'eft-elle pas affez extraordinaire,
pour mériter d'avoir place dans vôtre mé-
moire? Et peut-on douter, après tous ces
traits merveilleux, que l'Hiftorien ne foit
dûëment fondé en titres, lorfqu'il deman-
de la qualité d'Original?

Je crains au refte, que je ne vous aye
déja

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 100.
(*b*) *Seconde Partie, pag.* 439.

ART. II. déja trop bien exposé le droit de l'Historien, & que pleinement convaincu, vous ne jugiez que ce seroit une chose inutile de rapporter ses autres titres. J'en ai pourtant encore trois excellents à vous présenter, ses transitions, sa morale, & sa mémoire. Les deux premiers ne nous tiendront guéres ; mais le dernier mérite un peu plus d'attention.

Les transitions, comme vous savez, demandent une grande finesse d'esprit. C'est par là que l'Historien engage le Lecteur, & le fait passer insensiblement d'un sujet à un autre, le tenant toûjours en haleine, & soûtenant constamment l'attention, & la passion de s'instruire. Or je ne pense pas qu'il y ait aucun Historien aussi distingué par ses transitions, que l'est l'Auteur de la Vie de Mr. Des Cartes.

Comme toute l'abondance de l'esprit humain ne pouvoit pas fournir des transitions différentes, à proportion de la diversité des sujets, que traite le nouvel Historien ; il s'est fait fort prudemment des transitions ordinaires, qui reviennent presque toûjours. La plus commune & la plus engageante est prise de l'âge de ceux, qu'on introduit sur la scéne. Dès qu'ils y paroissent, on vous avertit de combien d'années ils sont plus ou moins âgez que Mr. Des Cartes. Par là on vous fait venir adroitement l'envie de connoître les contemporains du Philosophe; & puis on enfile avec art le récit de leurs avantures.

B. se sert encore d'une autre transition, aussi

aussi fine que celle-là, pour produire des personnages nouveaux & inconnûs. Il les met à la suite de ceux qui sont de la connoissance du Philosophe : il avouë, que les personnes, dont il va parler, n'en sont point ; & il entre par là tout d'un coup dans le détail de leur vie, jusqu'aux circonstances de leur mort. Ainsi Campanelle & Meursius (*a*) passent sous les auspices de Hortensius & d'Elichman ; ceux-ci aiant passé à la suite de Rénéri : & ces Messieurs, qui n'ont pas eû l'honneur d'être connûs du Philosophe, le seront au moins de ceux qui liront sa Vie. LETT. II.

Les autres Historiens placent leurs transitions entre la fin d'un récit, & le commencement d'un autre : mais B. place assez souvent les siennes au milieu d'une narration, quelquefois après toute la narration ; & encore ne les marque-t-il qu'à la marge. Comme l'on sort de chez les Grands sans cérémonie, on entre sans façon dans l'Histoire de Monsieur Des Cartes. L'on trouve, au Chapitre neuviéme du troisiéme Livre, la mort d'un grand nombre de Princes, de Seigneurs, de Généraux d'Armées, d'hommes célèbres, qui (*b*) dans l'année 1632. „ à ce „ que dit l'Historien, moururent en diffé„ rentes postures ". L'on ne voit pas d'abord à quel propos cela se dit : mais l'on apprend ensuite, que c'est pour passer au récit de la mort du grand Gustave,

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 25.
(*b*) *Premiére Partie, pag.* 233.

LETT. II. ve, & de Frédéric V. Comte Palatin. Or la premiére transition qui mene à ce récit, „ est que la Providence destinoit à „ Mr. Des Cartes des habitudes avec les „ filles de ces deux Princes, pour la Philosophie, & sur tout pour la connoissance du souverain bien, & celle de la „ nature “. C'est-à-dire, que B. devoit nous parler au moins de la mort de ces deux grands Princes; puisque dans la suite des temps Mr. Des Cartes devoit enseigner la Philosophie à la Reine Christine, fille de Gustave Adolphe, & à la Princesse Elisabet, fille de Frédéric V. Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'Historien, à la fin du narré de la mort de ces deux Princes, met à la marge la transition commune, *de même âge que Mr. Des Cartes.*

Après tout, la transition la plus remarquable, & la plus digne de B. qui soit dans tout l'Ouvrage, commence le Chapitre cinquiéme du Livre quatriéme. L'Historien avoit décrit, au Chapitre précédent, la maniére dont s'étoit faite la distribution des Essais de Mr. Des Cartes. On trouve, dans cette description de six pages, les plus belles réfléxions du monde, sur un malheur assez ordinaire aux Auteurs, qui est d'oublier toûjours quelques-uns de leurs amis, lorsqu'ils font des présens de leurs Livres, & de les choquer par là. Ce qui étoit arrivé à Mr. Des Cartes; outre mille autres contre-temps, qui avoient beaucoup chagriné le Philosophe, & dont l'en-

l'ennuieuse narration devoit aussi extrémement fatiguer le Lecteur. Il en falloit sortir : admirez encore ici le génie de l'Historien. Voici comme il en sort. Il met un gros point à ce cruel Chapitre, & commence ainsi le Chapitre suivant. „ Nous „ ne (*a*) pouvons mieux délasser Mr. Des „ Cartes des embarras que lui avoient causez l'impression & la distribution de son „ Livre, qu'en lui faisant faire une promenade au siége de Breda. C'est ce que „ nous pouvons imaginer de plus vraisemblable, pour tâcher d'accorder quelque chose au Sieur Borel, &c.

Ou je ne m'y connois point, ou cet endroit-là seul vaut un titre. Un Historien, qui délasse Mr. Des Cartes d'une vraie fatigue par une promenade probable, se distingue beaucoup. B. fait bien plus; car il délasse Mr. Des Cartes par une promenade, que Mr. Des Cartes n'a point faite. B. le démontre ; puisqu'il s'agit ici du second siége de Breda, lors que le Prince d'Orange reprit cette place sur les Espagnols. Or ce second siége de Breda est postérieur à celui de la Rochelle ; „ au retour duquel, dit l'Historien, Mr. „ Des Cartes avoit entiérement quitté „ l'épée, pour prendre le manteau ; il „ s'étoit dépouillé de son humeur guerriére ; & il faisoit une profession si publique de poltronnerie, qu'il est hors „ de toute apparence, qu'il eût voulu „ servir dans les troupes avec ces dispo- „ si-

(*a*) *Première Partie, pag. 306.*

LETT. II. „ sitions ". Peut-on douter après cela, que l'Historien se soit distingué par ses transitions?

C'est encore un excellent titre que la morale de B. elle est en même temps & très-sévére & très-relâchée. Jugez-en par son sentiment sur le précepte de la charité, & par la maniére dont il l'observe lui-même. Selon l'Historien, c'est violer le précepte de la charité Chrétienne, que de combattre d'une maniére vive & ardente des opinions de Philosophie, ou de Mathématique, & que de les défendre avec chaleur. Le Pere Bourdin Jésuite avoit proposé quelques difficultez contre les Méditations de Mr. Des Cartes; & quoi qu'il eût protesté, au commencement & à la fin de son Ecrit, qu'il prétendoit observer les loix de l'amitié, & de la bien-séance qui se garde entre les Savans, il lui échapa néanmoins quelques traits trop vifs, que le Philosophe repoussa vigoureusement, & dont il se plaignit au (*a*) Supérieur du Jésuite. Voici comment l'Historien décide sur cette querelle de Savans: „ Mais (*b*) par un mauvais effet „ de ce fâcheux éxemple, il sembloit a- „ voir lui-même contracté, dans sa Ré- „ ponse à l'Ecrit du Pére, quelques-unes „ des mauvaises qualitez, dont il l'accu- „ soit devant son Supérieur. Il préten- „ doit ", ajoûte l'Historien, en parlant encore de Mr. Des Cartes, „ tirer avanta- „ ge

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 164.
(*b*) *Ibid.*

„ ge sur le Pére, de ce qu'étant Reli- LETT. II.
„ gieux, il sembloit être obligé à une
„ plus grande perfection que lui; sans
„ prendre garde que les choses, dont il
„ lui faisoit des crimes, n'étoient pas
„ moins blâmables dans le dernier des
„ Chrétiens, que dans ceux du premier
„ rang; & qu'elles étoient contraires au
„ Décalogue & à l'Evangile, avant qu'on
„ se fût avisé de faire des Constitutions
„ Réguliéres & Monastiques". De sorte, qu'au jugement de B. les objections du P. Bourdin, & la réponse de Mr. Des Cartes, sont pleines de crimes contre le Décalogue.

Mais ce Casuiste si sévére, lors qu'il décide sur la conduite d'autrui en matiére de charité, me paroît fort relâché lui-même en matiére de charité dans sa propre conduite. Lui qui juge, que des Savans péchent contre le Décalogue, lors qu'ils se disent quelques duretez dans la chaleur de la dispute, se permet dans son Histoire de médire universellement de tout le monde. Hors Mr. Arnauld, Messieurs Pascal, & les amis de ces Messieurs, je n'en sache guéres d'autres, que B. n'ait point mordus. Il reconnoît ses premiers maîtres, & leurs amis.

Attendez cependant: je croi que B. louë les Jésuites, ou du moins qu'il rapporte fidellement les louanges, que leur donnoit Mr. Des Cartes. Cela est vrai: mais il dit en cet endroit-là, que Mr. Des Cartes n'avoit point rougi de se faire passer pour le Disciple de ces Péres.

L'ex-

LETT. II. L'expreſſion ne paroît guéres obligeante. Il ſemble que B. veuille dire, que la Société ſoit, au regard de la plûpart du monde, ce qu'étoit autrefois l'Evangile, au regard des Payens; & qu'il faille autant de courage, pour avouër aujourd'hui qu'on a étudié ſous les Jéſuites, qu'il en falloit à la naiſſance de l'Egliſe, pour confeſſer Jéſus-Chriſt.

Il me ſouvient encore, que l'Hiſtorien louë cinq ou ſix Jéſuites dans un même endroit. A la vérité il ne les louë, qu'en les faiſant Cartéſiens: & les louanges de B. non plus que la qualité de Cartéſien, n'a coûté preſque à tous ces Péres-là que quelques honnêtetez, qu'ils écrivoient à Mr. Des Cartes ſur ſa doctrine, en le remerciant du préſent, qu'il leur avoit fait de ſes Livres.

Mais ſi l'Hiſtorien a loué les Jéſuites qu'il croioit favorables à Mr. Des Cartes, il a aſſez maltraitté ceux qui lui étoient contraires. A l'en croire, (*a*) Kircher avoit l'eſprit ſuperficiel: Fabri n'étoit pas dans l'approbation des principaux de ſa Compagnie: les Jéſuites de Rome ont fait tout ce qu'ils ont pû pour le faire ſortir; & l'Hiſtorien produit ſur cela une Lettre manuſcrite (*b*) d'un Pére Minime, qui écrivoit les viſions d'un Eccléſiaſtique inconnû. Il ajoûte, ſans garants, que le même P. Fabri a ſurpris les Inquiſiteurs par ſes intrigues; aiant ſû adroi-

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 284.
(*b*) *Seconde Partie, pag.* 300.

adroitement faire glisser (*a*) les Ouvrages de Mr. Des Cartes dans leur *Index*. LETT. II

Je ne m'arrêterai pas à vous rapporter les autres traits de médisance, que B. a lancé contre les Jésuites. Eût-il traité beaucoup plus mal d'autres de leurs Conféres, ils seroient bien délicats, ces Péres, s'ils s'avisoient de s'en plaindre; voiant comment l'Historien a poussé tous les adversaires de Mr. Des Cartes, & même (*b*) Mr. Gassendi, un des hommes des plus modérez, des plus sages, & des plus honnêtes, qui aient jamais été: voiant comme il a mis en piéces (*c*) Voëtius, (*d*) Régius, (*e*) Révius, (*f*) Mr. de Sorbiére, & bien d'autres; sur tout, (*g*) Mr. de Roberval, à qui B. fait un grand crime, de ce qu'il n'a pas voulu donner la communication des Lettres (*h*) qu'il avoit du Philosophe, & dans lesquelles le Philosophe le traittoit indignement.

Au reste B. n'a guéres plus épargné les amis de Mr. Des Cartes, que ses adversaires. Il n'a pas même ménagé la famille du Philosophe; & il écrit des choses assez dures de Mr. de la Bretaillére, son frére aîné. Voiez l'honneur qu'il a fait à Messieurs Des Cartes, Kerleau, & Chavagnes:

(*a*) *Seconde Partie*, *pag.* 529.
(*b*) *Seconde Partie*, *pag.* 135. 208. 264. *&c.*
(*c*) *Seconde Partie*, *pag.* 28. *&c.*
(*d*) *Seconde Partie*, *pag.* 268. *&c.*
(*e*) *Seconde Partie*, *pag.* 314. *&c.*
(*f*) *Seconde Partie*, *pag.* 170.
(*g*) *Seconde Partie*, *pag.* 344. *&c.*
(*h*) *Préface*, *pag.* XXXII. *&c.*

LETT. II. gnes : il dit, „ que l'esprit (*a*) du grand „ René est tombé en quenouille ". Personne n'échappe à la médisance de l'Historien; excepté ceux que je vous ai dit. Il louë ceux-là, & à leur tête, Jansénius d'Ypres, & le Docteur Fromond. „ Dieu, „ (*b*) dit-il, a eû la bonté d'opposer ces „ deux Docteurs de Louvain à Voëtius, „ pour la défense de l'Eglise Catholique ". Il louë l'Université de Louvain, de ce qu'elle est presque toute Cartésienne, (*c*) „ même dans la Faculté de Théologie. Vous avez vû l'éloge de Messieurs Pascal, & celui de Mr. Arnauld. Mais je ne vous ai pas dit une raison particuliére, pourquoi Mr. Arnauld doit avoir une place fort honorable dans l'Histoire de Mr. Des Cartes: elle mérite d'être suë. C'est que Mr. Arnauld est le premier inventeur de la Philosophie Cartésienne. B. nous en assûre, en louant l'équité de Mr. Arnauld au regard de Mr. Des Cartes : voici ses paroles. „ Ce célèbre (*d*) Docteur a toûjours été fort éloigné de croire, que „ nôtre Philosophe eût jamais été en état „ de rien emprunter de lui, quoi qu'il „ eût enseigné publiquement dans l'Université de Paris la même Philosophie, „ que celle de Mr. Des Cartes, avant „ que celui-ci eût encore publié les premiers essais de la sienne; & avant qu'il „ eût

(*a*) *Première Partie*, *pag.* 6.
(*b*) *Seconde Partie*, *pag.* 29.
(*c*) *Seconde Partie*, *pag.* 522.
(*d*) *Première Partie*, *pag.* 544.

„ eût jamais ouï parler de Mr. Des Car-
„ tes, ou de ses sentimens". Ainsi l'Auteur du Voyage du Monde de Des Cartes ne doit pas s'étonner, que Mr. Arnauld n'ait point fait contre la nouvelle Philosophie d'autres objections que les premiéres, quoi qu'il l'eût promis. Car outre que le Docteur avoit été satisfait de la réponse du Philosophe, & touché de ses louanges, on n'attaque pas tout de bon une doctrine, qu'on regarde comme la sienne propre. Or il avoit avoué au P. Mersenne, qu'il avoit enseigné & publiquement soûtenu la même Philosophie; qu'elle avoit été fortement combattuë en pleine assemblée par plusieurs savans hommes, mais qu'elle n'avoit pû être abbatuë, ni même ébranlée. Il faut que Mr. Arnauld ait un grand penchant à être Chef de Secte. Je suis le plus trompé du monde, ou j'ai lû dans quelqu'un de ses Ecrits, qu'il avoit aussi soûtenu publiquement en Théologie les opinions de Mr. d'Ypres, avant que l'*Augustinus* de celui-ci eût parû. Ainsi à le bien prendre, Mr. Arnauld est le premier Chef des Cartésiens, & des Jansénistes: & c'est peut-être pour cela, que bien des disciples de Mr. Des Cartes fraient avec ceux de Mr. d'Ypres.

Pardonnez-moi cette digression, Monsieur. Je ne sache guéres plus personne, de qui l'Historien n'ait dit que du bien, si ce n'est Mr. des Argues, Mr. Chanut, l'Abbé Picot, Mr. Hardy, Mr. de Beaune, & un ami de Mr. Des Cartes, que B. a annobli, pour faire honneur au Philo-

LTT. II. sophe. Il falloit bien vous dire à peu près ceux que l'Historien a louez; afin de conclure ensuite qu'il a médit de tous les autres.

Bien en a pris à la Reine Christine, que B. ait copié son portrait sur l'original de Mr. Chanut: car si l'Historien en eût été le seul peintre, ni la dignité Royale, ni tout le mérite de sa Majesté Suédoise, ne l'auroit pas garanti des traits de sa plume médisante.

Jugez-en par ce qu'il écrit de la Princesse Elisabeth Palatine. Si la médisance de l'Historien devoit respecter quelque personne, entre celles dont il a crû ne pouvoir se dispenser de parler, c'étoit sans doute cette Princesse, non seulement pour la qualité que B. lui donne de Chef des Cartésiennes, mais beaucoup plus pour la prééminence de son rang, pour la grandeur de ses alliances, pour la noblesse de son sang, qui la joignoit à tout ce qu'il y a de plus auguste & de plus sacré dans l'Europe, sur tout dans la France. Cependant B. en dit deux ou trois choses très-desavantageuses; quoi qu'il *sache* ce qu'étoit cette Princesse à Madame, & à Madame la Princesse. C'est là signaler sa médisance, & la placer en bon lieu.

Je sai que B. nous a donné un abregé de l'Histoire de la Princesse Elisabeth: mais pourquoi nous le donnoit-il? Son sujet ne l'éxigeoit point: au contraire dans les régles il ne devoit dire de cette Princesse, que ce qui avoit du rapport à Mr. Des Cartes: il lui étoit au plus per-

mis de faire son portrait. Mais le bon sens veut, que lorsque pour embellir une Histoire particuliére, on introduit une personne d'un rang si élevé, l'on ne fasse qu'un pur éloge, dont l'éclat se réfléchisse sur celui, de qui l'on écrit la vie. Et quelle Princesse pouvoit fournir plus de matiére à de véritables louanges, que la Princesse Elisabeth, à qui rien ne manquoit, pour être accomplie, que de suivre au moins en partie l'éxemple d'une illustre sœur, encore plus distinguée par sa religion que par sa naissance, & par toutes ses autres qualitez éclatantes; je veux dire, de Madame l'Abbesse de Maubuisson? LETT. II

Après tout, il faut bien juger de son prochain. A la vérité on ne peut nier le fait: il est constant, que B. dit toûjours quelque chose au desavantage de ceux dont il parle: mais on peut justifier l'intention; & je ne saurois croire, qu'il ait eû aucune envie de médire. Quelle apparence y a-t-il que l'Historien ait voulu médire de feu Mr. le premier Président de Lamoignon? Cependant, quoi qu'il n'en parle qu'une fois dans son Ouvrage, il le fait fort mal à propos, pour nous en dire seulement une chose desavantageuse. Je conclus de là, que B. en rapportant les défauts d'autrui, n'a prétendu choquer personne; & qu'il n'a point eû d'autre dessein, que d'instruire ses Lecteurs, ou de leur montrer qu'il sait le bien & le mal. Il faut donc lui pardonner sa médisance: il n'y en a guéres de moins coupable que la sienne; car elle

LETT. II. ne vient point d'un défaut de charité, mais d'un excès de mémoire.

La Mémoire de l'Historien est de tous ses titres le plus incontestable. Elle brille dans la Vie de Mr. Des Cartes, d'une maniére à effacer tous les autres Historiens. „ B. dit, (*a*) que s'il manquoit „ quelque chose au Philosophe du côté „ de la Mémoire, ce défaut se trouvoit „ amplement récompensé par cette autre „ partie de l'ame, que nous appellons le „ Jugement, qui est toute la lumiére de „ l'esprit". Mais l'on peut dire, que s'il manque quelque chose à B. du côté du jugement, il est amplement récompensé du côté de la Mémoire. Que ceci néanmoins soit dit en général. Car il n'y auroit pas moien de l'appliquer à la Vie de Mr. Des Cartes, où l'on ne pourroit comparer le Jugement & la Mémoire de l'Auteur. B. y donne un tel ascendant à sa Mémoire, que cette fiére faculté y domine seule, & qu'elle en a tout à fait banni le Jugement. Encore dans le Recueil de B. le Jugement se sauvoit à la marge: mais dans la Vie de Mr. Des Cartes, la marge est entiérement occupée par la Mémoire, & le Jugement ne sait plus où se placer.

C'est un fonds inépuisable de plaisanterie, que les marges de cette Histoire. Un de mes amis disoit hier assez plaisamment, que si le Libraire en avoit sû le prix, il auroit plus gagné à les montrer pour de l'argent, qu'à vendre tout le Livre.

C'est

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 477.

C'est là qu'on apprend que Mr. de Zuytlichem s'appelloit (*a*) Constantin Huyghens en Hollande, & Zuilchom à Paris: que (*b*) Mr. de Serizai se nommoit Jaques; (*c*) Mr. Sarrasin, Jean François; (*d*) le pére de l'Abbé Picot, Jean; sa mére, Elisabeth; (*e*) sa Cuisiniére, Louïse. C'est là qu'on trouve que (*f*) Heinsius étoit fils de Daniel, frére de Nicolas: que Mr. Sain étoit fils de la marraine de Mr. Des Cartes: que (*g*) Madame est belle-sœur du Roi, femme de Monsieur, Frére unique du Roi. LETT. III.

Vous me direz peut-être que la Mémoire ne conjecture pas; & qu'on voit quelque part sur la marge des conjectures de B. Car Mr. Des Cartes n'aiant pas dit le nom d'un de ses amis dont il se plaignoit, & n'aiant marqué le nom d'un autre ami que par Mr. le V. Baillet met à la marge vis-à-vis du premier, (*h*) *Beekman peut-être*; & vis-à-vis (*i*) du second, *seroit-ce Mr. le Vayer*? Et moi je vous répondrai, que le Jugement ne placèroit point à la marge de pareilles conjectures.

Il n'y placeroit point non plus les titres ridicules, que nous y trouvons, & qu'on donnoit en Hollande à Mr. Des Cartes, de

(*a*) *Premiere Partie, pag.* 267.
(*b*) *Seconde Partie, pag.* 144.
(*c*) *Premiere Partie pag.* 145.
(*d*) *Premiere Partie p.* 147.
(*e*) *Seconde Partie, pag.* 456.
(*f*) *Seconde Partie, pag.* 26.
(*g*) *Seconde Partie, pag.* 234.
(*h*) *Premiére Partie, pag.* 124.
(*i*) *Seconde Partie, pag.* 95.

ART. II. de l'unique Archiméde de nôtre siécle, de l'unique Atlas de l'Univers, de confident de la Nature, de puissant Hercule, d'Ulisse, de Dédale. Et ces titres ne sont pas encore assez magnifiques, ou assez clairs, au goût de B qui nous avertit, que ces expressions figurées ne sont venuës qu'au défaut de ce qu'on vouloit dire.

Le Pilote, qui avoit passé Mr. Des Cartes de Hollande en Suéde, le loüoit beaucoup mieux, au gré de l'Historien : ses expressions n'étoient point figurées. La Reine Christine lui demandant „ quelle es„ péce d'homme il croioit avoir conduit „ dans son Vaisseau ; il répondit, (*a*) Ma„ dame, ce n'est pas un homme, que j'ai „ amené à Vôtre Majesté ; c'est un de„ mi Dieu ". Mais les disciples de Mr. Des Cartes satisfont parfaitement l'Historien, lors qu'ils font de leur Maître un Dieu tout entier, en l'élevant parfaitement au dessus de la condition humaine. Peut-être néanmoins ne veulent ils par là que le mettre au rang des Intelligences du premier ordre.

C'en est trop sur les titres du *Héros*; revenons à la Mémoire de l'Historien: elle domine assûrément à la marge, comme dans tout le Livre. Et en effet, si la Mémoire nous apprend, dans le corps du Livre, qu'une sœur du Philosophe, nommée Jeanne, (*b*) fut mariée à Mr. du Crevis ; la Mémoire nous apprend aussi à

la

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 382.
(*b*) *Premiere Partie pag.* 6.

marge, que la terre du Crevis est dans la la Paroisse de Ploërmel, Diocése de S. Malo. Si la Mémoire nous dit, dans le corps du Livre, qu'une des raisons, qui empêchérent le Comte de Bucquoi de prendre Neuhauzel, fut que les assiéget avoient la porte libre du côté de la riviére; (*a*) la Mémoire nous dit aussi à la marge, que cette porte étoit la *porte de Carniole*. Si la Mémoire nous apprend encore dans le Livre, „ que (*b*) la créa„ tion de l'Eglise de Paris en Métropole „ fut faite par une Bulle de Grégoire XV. „ dès le 22. d'Octobre 1622. mais qui ne „ fut vérifiée & reçûë au Parlement, que „ le 8. d'Août de l'an 1623. quoique le „ nouvel Archevêque eût prêté le Ser„ ment le 19. de Février "; la même Mémoire nous apprend aussi à la marge, „ que le premier Archevêque de Paris fut „ Jean François de Gondy; qu'il fut sa„ cré Archevêque, le Dimanche de la „ Séxagesime, 19. de Février; & qu'il „ reçût le Pallium, le jour de l'Ascen„ sion 25 de Mai ". (*c*) Si la Mémoire nous rapporte dans le Livre, que Mr. Des Cartes, sur le point de passer la Loire, passa une procuration pardevant Notaire à Mr. du Boüexic, dans la Paroisse de saint Mathurin en Anjou, le 19 de Septembre; la même Mémoire nous apprend à la marge, que le Notaire se nommoit

LETT. II

(*a*) *Premiere Partie*, *p.* 96.
(*b*) *Premiere Partie*, *p.* 109.
(*c*) *Seconde Partie. pag.* 220.

LETT. II. moit *René Marion*. Lors que la Mémoire nous dit dans le Livre, que Mr. Des Cartes manda à l'Abbé Picot, de lui faire tenir ses Lettres en Bretagne, (a) en les adressant à Mr. de la Sébiniere à Nantes; afin que nous sachions éxactement l'adresse, la Mémoire nous apprend à la marge, que Mr. de la Sébiniere demeuroit *ruë de Verdun*. C'est ainsi que la Mémoire domine dans tout l'Ouvrage. Cependant elle ne devoit pas en exclure tout à fait le Jugement: il lui auroit été d'un grand secours, si elle l'eût souffert, au moins à la marge; il l'auroit empêché de se méprendre, & de se contredire, comme elle fait.

Nous trouvons, que sur une nouvelle pension, dont Mr. Des Cartes avoit eû des Lettres Patentes, l'Esprit ou la Mémoire dit, „ (b) qu'il est presque hors de „ vrai-semblance, qu'on eût créé à la „ Cour de France, sous le ministére du „ Cardinal Mazarin, deux pensions, à „ sept mois l'une près de l'autre, pour un „ Philosophe, & sous les mêmes prétex„ tes ". Et la Mémoire de la marge combat celle du Livre. „ Il étoit assez ordi„ naire en ce temps-là, dit-elle, de don„ ner deux ou trois pensions en diffé„ rens temps à une même personne, pour „ un même sujet ". Le Jugement auroit redressé la Mémoire, & ôté la contradiction.

Mais

(a) *Seconde Partie pag.* 219.
(b) *Seconde Partie, pag.* 339.

Mais aussi il auroit bien gêné la Mémoire, ce Jugement fâcheux & critique. La Mémoire, ennemie de la contrainte, & maîtresse d'elle-même, raconte les choses comme elles lui viennent. Ainsi dans le cours de la Vie de Mr. Des Cartes, elle rapporte des faits, qui prouvent que le Philosophe étoit fier, présomptueux, passionné pour la gloire, plein d'estime pour lui-même, & de mépris pour les autres, délicat sur ce qui regardoit ses Ouvrages, aigre dans ses réponses, & quelquefois incivil. Et puis, après qu'elle a décrit sa mort, elle nous le représente comme l'homme du monde le plus modeste, indifférent sur ses Ouvrages & sur sa réputation; le plus modéré, ayant l'humeur pacifique, & beaucoup d'aversion à reprendre les fautes d'autrui; enfin le plus honnête, & le plus civil. De sorte que cette même Mémoire réünit à la Table des matiéres, sous le mot de Des Cartes (René) le Philosophe, *Sa modestie dans ses sentimens*, (a) *sa douceur & modération, sa docilité, son honnêteté, sa civilité, son mépris pour les honneurs, les loüanges, & la réputation, son desintéressement pour ses Ouvrages*, avec *sa vanité, sa fierté, sa présomption, mépris pour les autres, bonne opinion de soi-même, & son aigreur contre ses adversaires.* Je vous laisse à penser, si en présence du Jugement, la Mémoire eût donné dans toutes ces antithéses.

LETT. I.

Cette faculté libertine & causeuse a donc fort

(a) Seconde Partie, pag. 571. & 572.

ART. II. fort bien fait d'écarter le Jugement, pour débiter à son aise tout ce qu'elle savoit, à propos de ce qui ne regardoit point le sujet de son Histoire. Ce censeur importun l'auroit fait taire en mille endroits. Elle n'auroit point parlé du tout (a) de la gageure ridicule de Wassenaër contre Stampion, qu'elle décrit en cinq pages. Elle auroit rapporté en un seul chapitre tout le procès (b) de Mr. Des Cartes contre Voëtius, qui tient presque tout un Livre. Elle n'auroit pas interrompu le récit de la maladie du Philosophe (c) par l'histoire de ses Medecins; ni le recit de ses premiéres funérailles, par (d) l'histoire de ceux qui portoient le corps. Elle n'auroit pas fini non plus la relation des magnifiques obséques, que Mr. d'Alibert & les Cartésiens firent à Mr. Des Cartes dans l'Eglise de sainte Geneviéve, par le détail du *splendide & somptueux repas*, qui termina la cérémonie. Nous y apprenons le nom du traiteur, & celui des conviez: on nous assûre, „ qu'à la fin du „ dîner on étoit en belle humeur, (e) & „ qu'on n'ômit rien dans cette fête de ce „ qui pouvoit le plus contribuer à solemniser la mémoire de Mr. Des Cartes. " Ne diriez-vous pas, qu'on y bût à la santé du Philosophe, dix-sept ans après sa mort.

Il est vrai que la Mémoire de l'Historien

(a) *Seconde Partie, pag. 52. & suiv.*
(b) *L. VI.*
(c) *Seconde Partie, pag. 417.*
(d) *Seconde Partie, p. 426. & 427.*
(e) *Seconde Partie pag. 442.*

rien fait bien profiter de l'absence du Jugement. Elle se donne carriére; & pour se mettre encore plus au large, elle se défait de l'Esprit. Alors elle ne craint rien, elle parle sans réserve, & en conte de toutes les façons. Sur tout elle fait des questions très-plaisantes, & elle les traite fort plaisamment. LETT. II

En voici une, que j'ai touchée en un mot dans ma premiére Lettre, & qui est trop jolie, pour ne la pas rapporter toute entiére. B. demande, si Mr. Des Cartes a aimé en Touraine Madame de la Michaudiere, ou de la Menaudiere; la Mémoire suppose d'abord, qu'il y avoit à Tours une Dame de ce dernier nom, du temps que Mr. Des Cartes étoit en Hollande: & afin que nous sachions qui étoit la Dame, on marque le jour & la principale circonstance de sa mort. Ensuite on entre dans le fonds de la question, & l'on ajoûte: „ Mais (*a*) cette Dame avoit le génie si „ médiocre, que son mérite n'a jamais pû „ toucher ce grand Philosophe". La Mémoire nomme sur cela son auteur; afin qu'on sache à qui s'en prendre de la fausseté qu'elle avance, au desavantage de la Dame; & puis elle décide ainsi: „ Il „ est certain que Mr. Des Cartes n'avoit „ jamais vû cette Dame, & que cette „ Dame n'avoit jamais vû Mr. Des Car- „ tes qu'en peinture". Pourquoi donc, direz-vous, demander si Mr. Des Cartes l'a aimée? Pourquoi donc écrire des cho- ses

(*a*) *Seconde Partie pag.* 500.

xvv. II. ses fort desobligeantes de la Dame, & capables de choquer de très-honnêtes gens? Pourquoi citer là-dessus la Lettre d'une personne, qui répond franchement ce qu'il pense, & qui ne prétend point qu'on imprime son sentiment, comme une attestation juridique? Où étoit dans tout cela le Jugement de l'Historien? Demandez-le à sa Mémoire.

C'est une indiscrette, que la Mémoire de B. elle n'a nul égard pour personne, pas même pour M. l'Avocat Général de Lamoignon En faisant l'éloge d'un proche parent de cet illustre Magistrat, elle dit encore tout ce qu'elle sait: elle mêle la satyre aux loüanges; les défauts viennent après les vertus; & elle publie une chose, que je me donnerai bien de garde de rapporter, à cause de la profonde vénération que j'ai pour les personnes très-distinguées, qui ont intérêt à la supprimer. C'est bien encore à ce sujet qu'on doit demander, où est le Jugement de l'Historien? Car il n'est pas là: & B. n'a pas voulu qu'il entrât dans l'Histoire de Mr. Des Cartes.

Tout homme extraordinaire a ses moyens particuliers de se faire une grande réputation: & chaque Auteur se trace sa route pour aller à la gloire. César se distingue par un certain sublime, digne de César, & qui lui donne parmi les Historiens le même rang qu'il a parmi les Conquérans. Salluste se distingue par ses harangues; Velleïus Paterculus par la noblesse & par la délicatesse de ses pensées,

Tacite par ſes réfléxions; Thucydide par LETT. la ſimplicité, avec laquelle il repréſente la vérité toute nuë; Tite-Live par les agrémens qu'il donne à la Vérité, pour la rendre plus aimable; l'un & l'autre par un grand ſens; & B. par une grande Mémoire.

Qu'importe par quel endroit, pourvû qu'on ſe diſtingue? N'eſt-il pas permis de ſacrifier le Jugement à la Mémoire, ſi par la Mémoire ſeule on devient Original? Le nouvel Hiſtorien a par là un avantage, que n'ont pas eû les meilleurs Hiſtoriens de l'antiquité: on a fait de ceux-ci beaucoup de méchantes copies; mais, ſoit par deſeſpoir ou autrement, perſonne ne penſera à imiter B. & il n'aura pas le chagrin de ſe voir défigurer par de méchans copiſtes.

Vous voyez, Monſieur, que j'ai eû raiſon de reſpecter un Hiſtorien, qui a ſû ſe tirer de la foule par un premier Ouvrage. Je ne ſuis pas le ſeul, que la nouvelle Hiſtoire ait touché: elle a deſarmé tous ceux, que les *Jugemens* avoient offenſez. La réputation qu'elle a fait à l'Auteur, les a entiérement appaiſez. Cet Ouvrage a produit preſque le même effet qu'une amende honorable: elle a changé la colére en pitié, & mettra l'Hiſtorien à l'abri de toute critique.

Je vous ſupplie donc, Monſieur, de ſupprimer les Réfléxions ſur les Jugemens des Savans, ſi elles ne ſont pas encore imprimées; ou ſi elles le ſont, de faire imprimer auſſi ce que je vous écris; afin que

LETT. II. le public sache, que c'est bien malgré l'Auteur s'il a paru quatre Lettres contre Mr. Baillet. Je vous jure au moins que ce seront ici les derniéres. L'Auteur des Jugemens pourroit bien imprimer contre l'Auteur des Réfléxions deux Volumes comme les *Anti*, que la presse du Sieur Léers n'en rouleroit pas davantage. Toute ma réponse seroit la Vie de Mr. Des Cartes. Cette Vie répond à tout. Je suis, Monsieur,

Vôtre, &c.

A Paris ce 22 Nov. 1691.

F I N.



T A-

TABLE DES MATIERES,

Contenues dans ce Tome VII.

La lettre a *indique la premiere Partie de ce Volume, & la lettre* b *la seconde.*

A.

Bail-

C.

E.

D.

E

E.

F.

G.

H.

HOMMES ILLUSTRES, *Leur Patrie, leur Profession, & leurs Ouvrages.*

Bal-

HOMMES ILLUSTRES.

Forte

HOMMES ILLUSTRES.

HOMMES ILLUSTRES.

[redacted]

HOMMES ILLUSTRES,

N.

O.

On-

T.

V.

W.

Z.

FIN DU TOME VII.



